Dépôt
annexe

Doc 4° 1514

Fol. 621

17526

OFFERT
A
LA BIBLIOTHÈQUE
de l'Ecole libre des Sciences Politiques
par
Mr R. Goblet

HISTOIRE

DE

L'ASSOCIATION

POLYTECHNIQUE

1539
1889
ASSOCIATION
POLYTECHNIQUE

HISTOIRE

DE

L'ASSOCIATION

POLYTECHNIQUE

ET

DU DÉVELOPPEMENT DE L'INSTRUCTION POPULAIRE

EN FRANCE

Ouvrage publié par le Conseil de l'Association Polytechnique

à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

1830 1880

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Doc. 1541

Fol. 621

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

A. CHAIX & Cie

RUE BERGÈRE, 20, PRÈS DU BOULEVARD MONTMARTRE

1880

L'année 1880 s'ouvrait pour l'Association Polytechnique avec un grand souvenir qu'il importait de consacrer par une manifestation solennelle : elle marquait le cinquantième anniversaire de son existence.

Le Conseil de l'Association, ayant décidé de fêter ces noces d'or, *confia à une Commission spéciale le soin d'organiser la cérémonie commémorative qui devait mettre en lumière les services rendus au pays par cette importante institution d'instruction populaire.*

Cette Commission était composée de :

MM. de Lapommeraye,	G. Berger,	Richou,	Dupré,
Dr Place,	Douau,	Lépany,	Moreau,
Dr E. Michel,	Couriot,	Andoyer,	Hovine,
Hudelo,	Delmas,	Laurent,	Cochot,
Gastelier,	Roger,	Arnal,	Mathelin,
Mouchelet,	Bertin,	Isaure-Toulouse,	Delaporte,
G. Dumont,	Mareuse,	Rivière,	Dupuy.
Viel Lamare,			

La Commission nomma son bureau qui fut constitué de la manière suivante :

Président d'honneur . . .	M. de Lapommeraye.
Président.	M. le Dr E. Michel.
Vice-Président	M. Mouchelet.
Secrétaires généraux . . .	MM. Couriot et Douau.
Trésorier	M. Viel Lamare.
Secrétaires	MM. Roger, Delmas, Richou, Arnal.

Dès la première séance, il fut décidé qu'en dehors de la solennité à organiser il convenait de faire paraître, à cette occasion, une histoire aussi complète que possible de l'Association Polytechnique.

MM. Hudelo et G. Dumont furent délégués spécialement pour faire les recherches nécessaires et réunir tous les éléments de ce livre.

Des documents précieux furent trouvés aux archives et les origines peu connues de l'Association ont pu être reconstituées.

M. Hudelo, un des vétérans de l'Association, donna tout le concours de son expérience et apporta un contingent de souvenirs et de faits qui permirent de renouer la tradition de ces cinquante années.

Les matériaux étant ainsi amassés, M. G. Dumont voulut bien se charger de la rédaction.

Bien que cet ouvrage soit présenté au public comme l'œuvre collective du Conseil de l'Association qui a présidé à sa publication, il est juste de proclamer qu'il est dû à M. G. Dumont.

M. Georges Dumont, ingénieur, ancien élève de l'École Centrale, Officier d'académie, membre du bureau de l'Association Polytechnique, a donné, par ce savant travail, une preuve désintéressée de son dévouement à la cause de l'enseignement populaire.

Parmi les personnes qui ont collaboré à la rédaction, nous citerons :

M. G. Berger, professeur et membre du conseil de l'Association, qui s'est occupé activement des derniers chapitres, notamment du chapitre V;

M. Viel Lamare qui a fourni le tableau de la situation financière et tous les renseignements relatifs à l'organisation budgétaire ; sa compétence, en qualité de Trésorier, le désignait naturellement pour traiter ce côté de la question.

M. C.-R. Edgarth, artiste distingué, bien connu par ses œuvres, a voulu concourir à l'exécution de ce livre et cela à titre purement gracieux : il a composé les frontispices, les lettres ornées, les culs-de-lampe des différents chapitres.

M. Victor Rose, professeur à l'Association, dessinateur et graveur de talent, s'est fait un plaisir de reproduire l'œuvre de M. Edgarth; ses clichés accusent toute la finesse des illustrations qui ajoutent au texte un attrait incontestable.

Il importe enfin de signaler l'obligeance avec laquelle M. Chaix s'est mis à la disposition de la Commission pour tout ce qui concerne la partie typographique. M. Chaix, qui est un des bienfaiteurs de l'Association Polytechnique, a tenu à imprimer ce volume avec un soin tout particulier; il a voulu que l'exécution matérielle fût digne de l'œuvre et de sa Maison.

PRÉFACE

La vie du corps social se transforme en vertu de la loi inéluctable du progrès. Si l'ordre politique permet leur éclosion régulière, les transformations, préparées par le travail et par la science de l'homme, se réalisent sous l'action du temps et se succèdent d'un mouvement lent, continu, en rapport avec le développement des mœurs et des idées; mais si la constitution de l'État gêne cette marche progressive et normale, un malaise profond se produit, et le jeu des forces sociales, mal équilibrées, se trouve bientôt rompu par une révolution.

C'est à la suite d'une de ces secousses profondes que naquit l'Association Polytechnique.

Le but de ses fondateurs était de fournir l'instruction au peuple et, par là, de lui donner les moyens d'obtenir le perfectionnement nécessaire de la société politique et économique.

Depuis cinquante ans, les efforts se sont succédé, toujours grandissants; l'œuvre a prospéré. Il nous a semblé bon et utile de retracer les phases diverses de son éclosion et de son développement : un demi-siècle de travaux et de résultats permet de la juger, de déterminer l'action qu'elle a exercée autour d'elle et de prévoir celle qu'elle peut exercer encore.

C'est avec confiance que nous venons présenter au public un historique de l'Association Polytechnique et provoquer ainsi l'examen et la critique de cette institution. Comme toutes les créations humaines, elle a eu ses crises et ses jours sombres, mais, plus heureuse que beaucoup d'autres, elle a pu triompher des difficultés, écarter les obstacles et rallier les dévouements et les sympathies.

Cet historique eût été incomplet si nous n'avions pas porté notre examen sur les institutions similaires que l'exemple de l'Association Polytechnique a fait naître soit en France, soit à l'étranger. C'est ainsi que notre cadre s'est agrandi et qu'il est devenu l'étude comparée de l'enseignement populaire libre et laïque.

Ce travail modeste, restreint, mais consciencieux, n'en pourra pas moins servir à combler les lacunes, à perfectionner les procédés, à étendre les moyens parti-

culiers d'action de chaque association mise à même de s'assimiler les éléments heureux présentés par les autres.

Quant à notre bien chère Association Polytechnique, issue d'un mouvement d'idées libérales, conséquence d'une grande commotion populaire, fondée sur le respect le plus absolu de la liberté des maîtres et des élèves, bornant son action à l'enseignement des sciences positives, elle a franchi avec bonheur une première grande étape.

Fière de ce succès, confiante dans l'avenir, assurée de l'appui de tous les gens de bien, elle poursuivra sa marche sans entraînement comme sans faiblesse, sûre qu'elle a sa part d'influence dans la consolidation du nouveau régime politique que la France s'est donné, et qu'elle travaille utilement à la prospérité générale de la patrie.

LES MEMBRES DU CONSEIL.

Décembre 1880.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

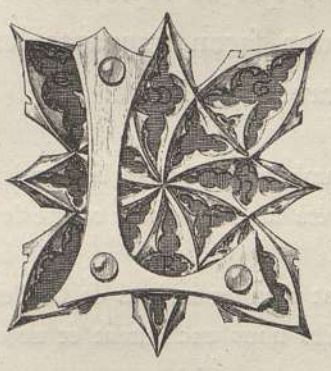

E FAIT qui caractérise le XIXe siècle et qui restera éternellement son plus beau titre de gloire, c'est la lutte qu'il n'a cessé de soutenir contre l'ignorance des hommes, source inévitable de conflits entre les diverses classes d'une même société, cause de misère et de ruine pour les classes ouvrières.

Dès le commencement de ce siècle, il s'est trouvé, dans notre pays, des hommes énergiques qui, pleins de généreuses aspirations, n'ont rien négligé, ni leur temps, ni leur peine, ni leur fortune, pour combattre ce fléau redoutable. De grandes associations se sont formées pour vaincre l'ennemi commun; elles ont rencontré sur leur route des obstacles de toute nature, mais la cause était bonne et nous pouvons constater avec orgueil que la victoire est restée dans les mains de ces vaillants combattants.

C'est l'histoire de l'une de ces institutions, la plus ancienne, et qui a servi de modèle à beaucoup de sociétés récentes, que nous allons

essayer de retracer; mais, auparavant, il nous paraît utile de jeter un coup d'œil sur le passé, de comparer les conditions faites à la population laborieuse chez les peuples anciens avec celles que lui ont faites notre société moderne. Nous pourrons ainsi mesurer l'étendue des réformes qui ont transformé successivement la classe ouvrière, et cet examen ne restera pas sans fruit, car il montrera les immenses progrès faits par l'esprit humain, et ceux qui sont encore à réaliser.

Dans un discours prononcé à la distribution des prix de l'Association Polytechnique, en 1865, M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, avait jugé que cette comparaison entre le « bon vieux temps », si regretté par quelques-uns, et l'époque actuelle, pouvait être utilement présentée à la foule des ouvriers accourus pour recevoir la récompense d'un travail assidu. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici des fragments de ce discours, qui résume d'une façon frappante les conditions de la vie pénible des travailleurs à travers les âges :

..... Entrons à Athènes, le foyer où s'est allumé le flambeau qui éclaire le monde, disait M. Duruy. C'est un peuple de héros, et qui l'ont été non seulement contre les Mèdes et les Perses, mais contre l'ignorance et la barbarie.

Là, en effet, plus qu'en aucun autre lieu du monde, ont vécu les maîtres de l'art et de la pensée; aujourd'hui encore, leurs œuvres incomparables nous enchantent et nous inspirent.

Mais cette belle cité, cette civilisation merveilleuse, quel sort faisait-elle aux travailleurs ? A côté de Platon et de Phidias, de Sophocle et de Périclès, montant radieux au Parthénon et à l'immortalité, je vois passer dans l'ombre des misérables achetés à prix d'argent et qui travaillent à coups de fouet. La glorieuse République qui remplit le monde de son nom ne compte que 15,000 citoyens et elle a 400,000 esclaves.

Du moins, dans la cité de Minerve, les mœurs sont douces, même envers l'esclave, qui, trop maltraité par son maître, peut exiger d'être vendu à un autre.

Passons à Rome, chez ce peuple avare et dur, à qui un de ses plus grands citoyens disait : « Les instruments de travail sont de deux sortes : les uns muets, la charrue, le hoyau; les autres ayant une voix, le cheval, le bœuf, l'esclave. » Et encore : « Le bon propriétaire vend et n'achète pas. Qu'il vende les vieux bœufs, la vieille ferraille, les vieux esclaves et les esclaves malades. » Comme ceux-ci ne trouvaient guère d'acheteurs,

le maître le plus religieux faisait porter l'esclave malade dans l'île du Tibre, auprès du temple d'Esculape, et l'y abandonnait. Qu'il guérît ou mourût, c'était l'affaire du dieu.

Dans le dernier âge de la République romaine, l'homme était la denrée qui se vendait le mieux. Des extrémités de la Gaule, de la Germanie et du pays des Scythes, descendaient incessamment vers les bords de la Méditerranée de longues files de Barbares enchaînés, que les négriers blancs livraient aux riches de l'Italie et des provinces. Crassus en avait réuni à lui seul plus de 20,000. Aussi, pour contenir ces foules irritées, il fallait des lois de sang et des mœurs qui ne connaissaient point la pitié !

L'esclave n'avait rien, pas même son pécule, car le maître pouvait le lui reprendre ; ni femme, ni enfants, car il s'accouplait au hasard, et ses petits, comme dit Aristote, appartenaient au maître; jamais de loisir : « Qu'il dorme ou travaille, » disait Caton. Il ne fallait pas qu'il pût penser; pour les tenir par la faim, on les nourrissait à peine : « Traite-les comme des bêtes féroces, dit un autre, et rends leur âme vingt fois plus esclave à force de coups d'étrivières. »

Pour un délit léger, par un caprice du maître, l'esclave expirait sous les verges, sur la croix, ou, suspendu en l'air par des crochets de fer, livré tout vivant aux oiseaux de proie.

Je ne parle pas du gladiateur, cet esclave destiné à mourir sous l'épée d'un autre esclave ou sous la dent des lions, et qu'on dressait à parer son agonie d'un geste de théâtre et d'un sourire. Combien de nous auraient été, il y a vingt siècles, Crassus ou Caton, c'est-à-dire parmi les maîtres ? combien parmi ces choses sans nom, qui, depuis l'entrée en servitude, duraient, je n'ose pas dire vivaient, en moyenne cinq ou six ans ?

Et pourtant ce sont ces esclaves qui ont commencé le travail industriel et la grande lutte de l'esprit contre la matière dont nous voyons les éclatants triomphes ; ce sont ces mains calleuses, ces bras enchaînés et livides qui, affranchis et dirigés par les méditations puissantes de penseurs solitaires, ont mis au front de l'homme sa couronne de royauté sur le monde matériel.

A mesure, en effet, que les sociétés païennes se rapprochaient de l'heure bénie où la bonne nouvelle allait être répandue sur le monde, les doctrines s'épuraient et s'élevaient. « Nous sommes tous frères, » avait déjà dit Platon ; « la nature nous a créés tous libres, » répétait Plaute; et l'empereur Marc-Aurèle écrivait avec son cœur un livre dont un cardinal, neveu du pape Urbain VIII, n'a pas craint de dire : « Mon âme devient plus rouge que ma pourpre au spectacle des vertus de ce Gentil. »

Mais la philosophie antique ressemblait à ce traité du *Mépris des richesses* que Sénèque écrivait sur une table d'or. Elle était d'un grand éclat et de peu d'efficacité. Elle montait, et si bien, qu'au siècle des Antonins elle s'asseyait sur le trône; mais elle ne descendait pas jusqu'à ces foules misérables de cœur et d'esprit au sein desquelles le christianisme, sorti du milieu d'un peuple qui avait honoré le travail, vint chercher ses premiers disciples et ses premiers martyrs.

Il ne les sauva pas d'abord de la servitude. Le travail, dans l'Empire romain, resta une œuvre servile et dégradante. Les manufactures impériales furent de véritables geôles où l'ouvrier, même de naissance libre, était marqué d'un fer rouge, de peur qu'il ne s'échappât, et puni de mort pour une imperfection dans l'ouvrage.

L'invasion des Barbares, qui désorganisa tout, désorganisa aussi l'esclavage. Le Goth et le Vandale distinguaient mal la saie de la toge ; sous la commune oppression, le maître et l'esclave se trouvèrent rapprochés. Le dernier devint le serf, l'*homme de la terre*, vendu encore, mais avec le sol qu'il fécondait, avec la chaumière que son père avait habitée et où sa mère était morte, avec sa femme et ses enfants, dont le maître nouveau ne le sépara plus.

Cet outil, *instrumentum vocale*, cette chose, avec laquelle on jouait et qu'on brisait, est donc une personne. Le serf a une famille, il est à demi sauvé : l'Église lui ouvre ses temples, le recueille dans ses monastères ; le voilà moine, abbé, évêque, et pour un temps, il commande aux puissants de la terre. Mais un bien petit nombre monte si haut, la foule reste courbée sous ce qui est encore la malédiction du travail. Au champ, on laboure pour le seigneur ; à la ville, on tisse ou l'on forge sous son bon plaisir, car le travail est un droit seigneurial qu'il faut acheter.

Afin d'échapper aux exactions féodales, les artisans se réunissent en *jurandes* et *maîtrises*. Mais les corporations, à leur tour, deviennent une servitude ; elles limitent le nombre des maîtres pour restreindre la concurrence ; elles augmentent la durée de l'apprentissage, pour avoir moins de compagnons et plus de travail gratuit ; elles font un secret de chaque détail du métier pour entraver les industries rivales, et elles ne laissent l'ouvrier passer maître qu'au prix d'épreuves longues et coûteuses. Au dernier siècle encore, une maîtrise se vendait 3, 4 et 5,000 livres, non compris le *chef-d'œuvre*, les cadeaux obligés et le repas pantagruélique.

Entre elles les corporations se jalousent et se querellent, et les compagnons sont, comme les corporations, le bâton toujours levé les uns contre les autres. Elles se disputent le marché, non par la supériorité des produits, mais par l'étendue des privilèges qu'elles se font céder. Au lieu de se dépenser en perfectionnements utiles, leur activité se perd en procès ruineux, et chacune estime à l'égal d'une victoire l'achat de quelque ordonnance restrictive, que la royauté leur vend à toutes à beaux deniers comptants.

La royauté, en effet, occupée de bien d'autres soucis, restait volontiers à l'écart de ce monde du travail envieux et querelleur, mais elle y vit longtemps une source de revenus. Comme elle avait établi un impôt sur la vanité par la vente des lettres de noblesse, elle en établit un sur la sottise par la vente des offices. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'industrie et le commerce furent ainsi surchargés d'innombrables parasites qui entravèrent les transactions et accrurent le prix de toutes choses, à raison des droits dont il fallait payer les prérogatives des privilégiés. Il y eut, « de par le Roy », des jurés essayeurs

d'eau-de-vie et de bière, essayeurs de beurre et de fromage, cribleurs de blé, mesureurs de pierre, auneurs de toile, des jurés crieurs héréditaires d'enterrements, des contrôleurs de perruques, etc., etc. « Toutes les fois, disait un courtisan à Louis XIV, que Votre Majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter. » Aussi le roi battit monnaie avec ce travers national : à lui seul il créa 40,000 offices.

Les règlements se multiplièrent comme les charges inutiles. On fixa la longueur, la largeur, la qualité des étoffes, et jusqu'au poids des couvertures de laine. Voici un arrêt du 24 décembre 1670 : « Les étoffes qui ne seraient pas conformes aux règlements seront exposées sur un poteau avec le nom du marchand et de l'ouvrier, puis déchirées et brûlées. A la seconde récidive, l'ouvrier et le marchand seront mis au carcan pendant deux heures. »

Un siècle plus tard, en 1760, c'est-à-dire en un temps que nos grands-pères ont vu, un chapelier, Leprévost, imagina de fabriquer des chapeaux avec de la soie. Le succès attira la foule, et la foule amena la fortune : mais la corporation s'irrite et punit Leprévost d'une amende. Il plaide, on le condamne. Pour déjouer la haine de ses confrères, il achète une charge de chapelier du roi. La corporation ne laisse pas échapper son justiciable. Un jour les jurés entrent dans ses magasins et y détruisent trois mille chapeaux. Il plaida encore ; au bout de quatre années de procès, l'inventeur eut permission d'exploiter son invention, mais il était ruiné.

Une inadvertance dans le travail, lors même qu'elle ne devait causer aucun préjudice à l'acheteur, était punie comme un délit. « Chaque semaine, dit un inspecteur des manufactures, peu de temps avant 1789, chaque semaine pendant nombre d'années, j'ai vu brûler à Rouen quatre-vingts ou cent pièces d'étoffes, parce que le règlement sur le tissage ou sur la teinture n'avait pas été de tout point observé ; quoique l'étoffe fût donnée pour ce qu'elle était. »

Dans ce temps où il faisait si bon de vivre pour ceux qui avaient de l'esprit, de la santé et cent mille livres de rentes, tout était laissé au bon plaisir des grands ; surtout il ne fallait point déplaire à un puissant, même lui être un créancier incommode : une lettre de cachet réglait bien vite les comptes ; un seul ministre en donna cinquante mille. Parfois les commis les vendaient. Un jour une femme fit enfermer son mari ; il avait eu en même temps la même pensée et, moyennant dix louis, obtenu contre elle la même faveur.

Voilà la liberté individuelle du « bon vieux temps. »

Quelle était la condition du peuple ? « Sire, dit un prince en posant sur la table du roi un pain fait avec de la fougère, voilà de quoi vos sujets se nourrissent. » Il disait vrai. Tous les trois ou quatre ans il y avait famine, et on trouvait, le long des chemins, des hommes morts, la bouche pleine encore de l'herbe dont ils avaient essayé de se nourrir. Les malades se traînaient-ils à l'hôpital ? Dans le plus riche et le mieux installé,

à l'Hôtel-Dieu de Paris, on les couchait jusqu'à cinq et six dans le même lit, les contagieux avec les fiévreux, les mourants avec ceux qu'on espérait guérir, mais qui ne guérissaient guère, car on comptait un mort sur moins de cinq malades. A Bicêtre, Necker trouva dans un même lit neuf vieillards enveloppés dans des linges corrompus.

« On voit, disait La Bruyère, certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté inconcevable. Ils ont une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. »

« Nos pertes au siège de Condé, écrivait Mme de Sévigné, ont été peu sensibles. Il est mort un certain nombre de soldats, *mais pas un homme qui ait un nom.* » Et ailleurs, en parlant du peuple des campagnes, cet écrivain disait : « Quelles sont ces *bêtes noires* que j'aperçois au loin *grattant la terre ?* » Ces bêtes noires étaient les paysans qui nourrissaient la célèbre marquise.

Voilà ce qu'était alors le peuple aux yeux de la noblesse, voilà ce qu'étaient tous ceux dont la souche était roturière.

Étonnez-vous, en relisant cette triste histoire du travail, disait M. Duruy, en finissant le discours dont nous avons reproduit plus haut quelques passages, étonnez-vous, en repassant de mémoire par cette vie douloureuse où, depuis soixante siècles, les classes ouvrières ont laissé tant de sang, tant de larmes et trouvé tant d'obstacles, étonnez-vous du vieux dicton populaire : « Notre ennemi, c'est notre maître. »

Mais la Constituante vint, qui brisa ces entraves; le 16 février 1791, l'Assemblée Nationale fit ce qu'avait essayé Turgot, quelques années auparavant. Elle abolit les corporations, les jurandes, les offices et les privilèges. L'ouvrier eut enfin la main libre et quoique la République et l'Empire aient longtemps armé cette main d'un fusil pour le salut ou la gloire de la France, l'ouvrier a si bien travaillé, depuis son affranchissement, que la production industrielle, évaluée il y a quatre-vingts ans à 991 millions, dépassait, en 1865, 11 milliards. Et cette production ne profite pas seulement au fabricant et au consommateur. Au XVIIe siècle, on comptait à Paris 70,632 ouvriers. L'enquête de 1856 y a trouvé tout juste autant de patrons.

Par les réformes sociales de 1789, la classe ouvrière a conquis la liberté du travail. Par ses efforts pour s'instruire, elle cherche la liberté de l'intelligence ; elle a raison de porter de ce côté tous ses efforts, car là sont à présent ses ennemis les plus redoutables, l'ignorance, les préjugés, la passion.

En faisant la lumière dans son esprit, elle connaît mieux ses intérêts véritables.

Est-ce à dire que tout soit devenu facile à l'ouvrier. Non certes : la liberté est plus exigeante que la servitude ; elle crée de plus grands devoirs, elle veut de plus courageux efforts, de plus mâles vertus.

En 1830, une transformation radicale s'est opérée dans les conditions du travail : la manufacture se substituait à la petite fabrique et les machines venaient réduire la main-d'œuvre. A cette époque, des imprudents poussèrent le peuple à briser les machines, comptant sur son ignorance.

Ce même peuple s'est instruit depuis. Il sait maintenant que si les nécessités de la concurrence ont parfois prolongé les heures d'atelier, ou abaissé les salaires, ou ballotté l'ouvrier entre la fièvre du travail et l'inaction des chômages, la substitution du travail mécanique au travail manuel a décuplé la production, et qu'en somme ces machines, qu'il voulait détruire parce qu'on ne lui avait pas appris à les connaître, augmentent son bien-être, ses profits et lui épargnent de douloureux efforts.

Après 1848, disait M. Duruy, on a attaqué, au nom de la classe ouvrière, le capital, elle sait maintenant que le capital représente les fruits accumulés du travail, et qu'il est à l'industrie, ce que la vapeur est à la machine, celle-ci restant inerte et inactive dès que l'autre lui manque. C'était, à dix-huit ans d'intervalle, un double suicide qu'on lui conseillait.

Nous avons vu que l'ancienne société se souciait peu d'améliorer la condition du peuple. Elle n'y avait pas intérêt. Mais depuis que le gouvernement repose sur le suffrage populaire, sa force et sa dignité l'obligent à se préoccuper avant tout du développement intellectuel des travailleurs. C'est pour cette raison que nous voyons la société moderne avoir plus qu'une autre le désir d'améliorer le sort matériel et moral de la classe ouvrière.

Aux ouvriers valides, elle a assuré du travail par la vigoureuse impulsion donnée aux grandes entreprises.

A ceux qui n'ont que leurs bras pour débuter dans la vie de l'atelier, elle offre du crédit, à la condition qu'ils puissent donner leur moralité en gage.

Aux malades des hôpitaux, elle ouvre l'asile des convalescents.

Aux pauvres contraints de plaider, elle donne l'assistance judiciaire; au plus petit des contribuables qui se croit grevé de quelques centimes, la faculté de mettre en mouvement la plus haute juridiction de l'État; à quiconque pense être victime d'un excès de pouvoir, le droit d'en appeler sans frais au Conseil d'État; à tous, des logements plus salubres, et, à Paris, en moins d'un siècle, près de seize années ont été gagnées sur la mort.

Les caisses d'épargne sont d'une autre époque. En 1848, il y en avait 364; en 1865, on en comptait 485 avec 1,471,000 livrets. Mais les caisses de retraite pour la vieillesse ne datent que de 1850; en 1865, elles avaient déjà 80 millions versés par 222,153 personnes dont les derniers jours ne sont plus, comme autrefois, assombris et abrégés par l'inquiétude et la misère! Aujourd'hui les caisses d'épargne et les caisses de retraite contiennent plus d'un milliard appartenant aux plus petits travailleurs. Le nombre des propriétaires s'est accru dans une telle proportion que les cotes n'en accusent pas moins de 8 millions.

L'esprit du temps passé créait la mendicité par les moyens mêmes qu'on employait pour soulager la misère. La société moderne cherche à la prévenir en encourageant les efforts individuels, la prévoyance et le sacrifice volontaire. Elle donne l'assistance au vieillard, à l'infirme, mais elle ne consent à mettre son obole qu'à côté d'un salaire noblement gagné ou dans une main d'où la maladie a fait tomber l'instrument du travail. Elle ne détruit pas la charité, elle la transforme par l'association fraternelle qui supprime l'isolement, rapproche les intérêts, et unit les cœurs. En un mot elle a substitué la solidarité, qui élève celui qui en profite, à la charité, qui l'abaisse quelquefois.

Les Sociétés de secours mutuels viennent encore aider à l'extinction du paupérisme. De nombreuses Associations de ce genre se sont formées depuis 1852; elles possèdent un capital énorme et de nombreux adhérents. Mais ce n'est pas tout. Il ne suffit pas de donner du travail aux ouvriers valides, d'améliorer leur situation matérielle; d'assister ceux qui souffrent, il faut encore et surtout développer leurs forces intellectuelles, les mettre à même de s'instruire, et leur permettre ainsi de s'élever dans l'échelle sociale. C'est le corollaire indispensable de l'amélioration de la condition matérielle du peuple.

Les grandes Sociétés d'instruction populaire qui se sont formées en France au commencement de ce siècle l'ont bien compris. Grâce à leurs efforts, l'ouvrier qui possède l'énergie et l'intelligence nécessaires peut devenir patron à son tour et améliorer son sort, et, s'il a du génie, conquérir les plus hautes situations.

C'est ainsi qu'un ouvrier, ancien élève de l'Association Polytechnique et auditeur assidu de ses cours, Ruhmkorff, a pu, dépassant les savants les plus renommés, conquérir le prix de 50,000 francs promis par le gouvernement en 1855 pour la plus belle découverte relative à l'électricité.

C'est ainsi qu'en 1875 un autre élève de cette même Association a pu se faire recevoir élève-boursier de l'École Normale supérieure.

C'est ainsi qu'une foule d'autres jeunes gens, à qui leur situation de fortune avait fermé les portes des établissements scolaires, ont pu arriver par un travail assidu et sans bourse délier aux grandes écoles du gouvernement, à la direction d'établissements industriels importants, au professorat, en un mot à des situations inespérées.

Mais ici se pose une question importante. Étant admis que l'instruction est non pas seulement utile, mais nécessaire à tous, et que l'enseignement du peuple est une des conditions d'existence et de progrès pour la société moderne, il faut déterminer la place précise que doit prendre cet enseignement.

Pour répondre à cette question examinons quel est le genre d'instruction qui convient aux diverses classes de la société :

Notre société moderne, disait M. Rouland, dans son discours à la distribution des prix de l'Association Polytechnique en 1863, notre société démocratique a des inégalités qui proviennent de toutes les différences de fortune, d'intelligence et de conduite. A cette variété de conditions répond une diversité nécessaire d'enseignement.

Aux uns il faut la grande culture littéraire et scientifique qui exige de longues années d'études désintéressées. Ce sont les élèves de nos lycées, que les hautes écoles d'application retiennent sur les bancs bien au delà du terme de la majorité légale. D'autres, plus pressés d'arriver à une profession qui fasse vivre, ne veulent point dépasser l'âge où le corps et l'esprit ont acquis une force suffisante pour porter le poids des premières difficultés de l'existence active. Ceux-ci auraient honte de l'ignorance, mais ils ne peuvent demander au collège que de rapides études qui les livrent, vers quinze ou seize ans, à l'industrie et au commerce; ce sont les élèves de notre enseignement spécial.

Enfin les déshérités de la fortune, qui doivent gagner le pain de chaque jour dès que leur main est capable de rendre les plus humbles services, sortent avant douze ans de l'école primaire. Ils savent lire, écrire et compter; et encore, comment beaucoup d'entre eux le savent-ils? Mais rien ne les a préparés à la profession qu'ils embrassent. Pour l'immense majorité des travailleurs, il n'est d'autre école pratique que l'atelier, d'autre enseignement professionnel que l'apprentissage.

Et il n'en saurait être autrement; l'enseignement est cher; le fils de l'artisan et du laboureur ne peut payer. Tout son avoir à lui, c'est sa jeunesse et sa bonne volonté. Ce qu'il a, il le donne. Il donne du temps, et le patron accepte; car du temps c'est de l'argent.

L'apprentissage a ses misères; elles ne sont pas telles cependant qu'on ne puisse y remédier; chaque jour, par l'adoucissement des mœurs, s'efface quelque vestige de l'ancienne rudesse. Mais jamais aucune institution technique ne fera oublier les avantages ou plutôt la nécessité d'une coutume que n'ont pu détruire la Révolution même ou la liberté du travail. On trouvera des écoles pour former des contremaîtres et instruire des fils de patrons; on ne fera pas d'écoles d'apprentis qui dispensent de l'apprentissage[1].

Est-ce à dire qu'il faille abandonner ces enfants au seul labeur des bras et laisser sommeiller l'intelligence qu'on a un moment à peine éveillée en eux ? Ce serait condamner un capital énorme, une partie de la fortune de la France, à demeurer improductif.

1. Cette opinion de M. Rouland s'est trouvée démentie par les faits; on sait quelle est la prospérité de l'école d'apprentissage créée par la Ville de Paris à la Villette.

L'école primaire, il faut bien le dire, est insuffisante ; elle ne retient pas assez longtemps ses élèves, et beaucoup d'enfants, une fois engagés dans leur vie de travail, laissent tomber le long du rude sentier où ils marchent les connaissances premières qu'on leur avait données.

Le gouvernement a fait beaucoup pour ces écoles du premier âge ; mais, jusqu'à ces dernières années, il faut bien reconnaître qu'il n'avait rien fait pour conserver et accroître les résultats qu'elles produisent. Puisqu'il n'y a que l'atelier pour faire de l'apprenti un ouvrier, il faut donc mettre à côté de l'atelier quelque chose qui fera de l'ouvrier ordinaire un ouvrier habile, du manœuvre un artiste sachant bien tous les secrets de son art, mais sachant aussi quelque autre chose, ayant regardé au delà de sa profession pour la mieux connaître, et amassé des idées qui la fécondent et l'étendent.

Où les prendra-t-il, ces idées nouvelles ? Dans les écoles de manufactures où l'enfant donnera une demi-journée à l'étude, l'autre au travail. Lorsqu'il sera plus âgé et plus fort, les cours d'adultes, les cours du soir, les cours du dimanche, les bibliothèques scolaires et communales s'ouvriront pour lui et formeront, pour ainsi dire, son enseignement secondaire. C'est là qu'est maintenant l'avenir de l'éducation du peuple ; et n'oublions pas qu'avec le caractère nouveau de l'industrie et du commerce, à chaque progrès de l'intelligence au sein des classes laborieuses répondra pour le pays un accroissement de force productive et de richesse nationale.

Enfin, voilà notre apprenti passé ouvrier, et ouvrier habile : donnons-lui encore l'enseignement supérieur de l'industrie. Que, dans chaque ville où domine un art particulier, on établisse les cours et les machines nécessaires à cet art, afin d'enseigner à tous, ouvriers, contremaîtres et patrons, les progrès qui s'accomplissent ailleurs, d'essayer d'en trouver soi-même, et de placer ainsi, à côté du perfectionnement graduel des procédés anciens, la recherche persévérante de procédés nouveaux et meilleurs.

De cette manière, l'industrie aura, comme les lettres et les sciences, ses trois degrés d'initiative progressive.

Tel est le but poursuivi par l'Association Polytechnique.

Les fondateurs de cette grande Institution, ainsi que ceux qui leur ont succédé, ne croient pas que la dextérité de la main puisse s'enseigner par démonstration théorique sur le tableau noir d'un amphithéâtre. Ils pensent que la meilleure instruction professionnelle est celle qui se combine avec l'apprentissage sans se confondre avec lui ; qui s'en remet au zèle du contremaître, à la loyauté du patron, du soin de former promptement le producteur expérimenté ; mais aussi qui fait succéder

alternativement au travail de la main celui de l'intelligence, pour assouplir l'un en même temps que l'autre se développe. En un mot, l'Association *n'a pas mis l'atelier dans l'école,* mais *l'école auprès de l'atelier.* Sa discipline s'accommode aux exigences du travail journalier, comme son enseignement dogmatique se prête sans effort aux applications usuelles.

Gratuite à tout venant, et obligatoire seulement pour les maîtres, hommes de métier, eux aussi, de ce noble métier qui consiste à façonner les esprits, l'Association Polytechnique ne craint pas de présenter les sciences sous leur nom, sans les morceler dans le sens d'étroites spécialités. La géométrie, la physique, la mécanique, la chimie, l'hygiène, la législation usuelle y figurent avec leurs théories fondamentales et leurs applications les plus importantes. Le dessin y est également enseigné, en vue de son application à presque tous les arts industriels.

Du reste, les programmes de l'Association Polytechnique sont à peu près les mêmes que ceux de l'Institut mécanique de Manchester, la plus célèbre des Sociétés de la Grande-Bretagne et du monde, si ce n'est que, dans cette dernière Association, on enseigne les éléments du grec et du latin.

Il n'est pas inutile de reproduire ici le ferme et noble préambule des règlements de l'Institut anglais :

> L'objet de l'institution est d'instruire les ouvriers dans les principes des arts qu'ils pratiquent et dans les autres branches de connaissances d'une utilité immédiate, de favoriser les rapports sociaux et fraternels, d'offrir un but et de donner l'essor à l'éducation populaire.

Les ouvriers associés, cotonniers pour la plupart, n'ont pas songé à y installer pour leurs enfants une filature et des cours de tissage avec des métiers bijoux et de mignonnes machines, objets utiles cependant comme moyen d'exercice et de récréation profitable. Ils leur réservent près d'eux,

dans l'atelier même, une instruction plus sévère et plus sûre. Mais au plus fort de la disette du coton, ils s'imposaient encore de lourds sacrifices pour entretenir un laboratoire, des collections, un cabinet de physique et une bibliothèque de 35,000 volumes. Pourtant les Anglais sont gens pratiques et Manchester est la terre classique de la division du travail.

On ne rencontre que trop, dans les grandes cités manufacturières, de ces hommes dont l'esprit s'atrophie comme le corps, condamnés qu'ils sont pour la vie, au même métier, à la même pièce, au même détail d'un ensemble qu'ils ne voient pas.

En face des résultats physiologiques et moraux de la division particulière du travail, y a-t-il rien de plus nécessaire que de former le futur artisan par l'enseignement harmonique des sciences appliquées? Enseigner aux apprentis, aux ouvriers, à leurs enfants ce qui leur est tout juste nécessaire pour ne savoir faire qu'une seule chose au monde et la faire toute leur vie, n'est bon ni pour eux, ni pour cette société moderne qui ne veut pas plus l'immobilité des conditions que celle des esprits, qui combat le mal sous toutes ses formes, l'ignorance, le vice, la misère et qui porte la lumière jusque dans les rangs les plus obscurs pour y découvrir le grand homme ou le citoyen utile caché peut-être dans une intelligence qui s'ignore.

Les besoins qu'éprouvait l'industrie de se perfectionner, sous l'influence de la concurrence toujours croissante et de la loi inéluctable du progrès humain, avaient déjà, avant l'époque de la Révolution, appelé l'attention d'un certain nombre d'hommes sur la nécessité de créer des agents capables de diriger les efforts des ouvriers, et, en 1780, le duc de La Rochefoucault-Liancourt fondait la première école d'Arts-et-Métiers; on sait le développement qu'ont pris ces institutions, actuellement au nombre de trois. Rappelons que les anciens élèves de ces écoles, contremaîtres habiles ou ingénieurs distingués, ont brillamment célébré, cette année même, le centenaire des écoles d'Arts-et-Métiers.

La défense du pays, aussi bien que la réorganisation des services de travaux publics, amenèrent la Convention à créer l'École Polytechnique, cette grande fondation révolutionnaire, qui devait fournir plus tard à l'industrie des chefs expérimentés au moment où l'emploi de plus en plus considérable de la vapeur et la construction des chemins de fer allaient amener une révolution dans les conditions de la production et des échanges. On retrouvera aussi, parmi les anciens élèves de l'École Polytechnique, les premiers pionniers de l'enseignement populaire.

Un certain nombre d'esprits généreux, dans les classes riches et lettrées, tout en comprenant qu'à l'administration incombait la tâche de mener à bien l'œuvre de l'instruction primaire, crurent qu'il leur appartenait de chercher les moyens de faire participer la grande masse de leurs concitoyens, ou tout au moins de ceux qui en auraient le désir, l'ambition et le courage, à l'acquisition des connaissances qui dépassent le niveau de l'enseignement primaire.

A ce point de vue noble et désintéressé, est venue se joindre une considération qui, pour ces classes comme pour les ouvriers eux-mêmes, était d'un intérêt immédiat et d'une nécessité absolue.

Vivant du travail et de l'industrie, la société nouvelle qui succédait à l'aristocratie féodale de 1789 devait se préoccuper avant tout de la position et de la valeur de l'ouvrier, et chercher, dans son intérêt propre aussi bien que dans la préoccupation du devoir à accomplir, les moyens de remplacer par des connaissances plus complètes et plus positives les procédés jusque-là suffisants que la routine conservait soigneusement.

Les premières tentatives vinrent de l'initiative privée. A Paris et dans certaines villes de province, on créa des établissements publics où se faisaient, tantôt par des fondations particulières, tantôt sous le patronage de la ville et au moyen des subventions de la municipalité, des cours gratuits de dessin d'architecture et de diverses sciences. Plusieurs de ces cours, groupés dans des centres désignés sous le nom d'*académie*,

étaient tout d'abord destinés aux ouvriers. Ce fut là l'origine des cours populaires.

Plus tard, au moment où il se produisit en France un mouvement décisif par l'avènement du régime industriel, la presque totalité des directeurs et des ingénieurs placés à la tête des entreprises industrielles, font d'énergiques efforts pour atteindre une supériorité qui seule pouvait leur permettre de figurer avantageusement sur le marché européen. Aussi, dès 1815 et 1816, la préoccupation de l'instruction des classes ouvrières se manifeste-t-elle de toutes parts en France.

Des cours de sciences appliquées tels que : géométrie, mécanique et chimie, commençant à l'heure où finit le travail de l'atelier, sont faits dans plusieurs villes industrielles, par des ingénieurs, des professeurs, des officiers, la plupart anciens élèves de l'École Polytechnique.

Tels sont les cours de Mulhouse, d'Amiens, de Metz, qui ne sont malheureusement liés à aucune organisation et qui sont suivis avec plus de curiosité que de conviction par des ouvriers, des bourgeois et même des chefs d'industrie.

Puis, nos manufacturiers, nos ingénieurs, nos économistes pénètrent dans la Grande-Bretagne, dont l'accès leur était fermé sous le premier Empire. Ils se rendent compte de l'immense développement pris dans ce pays par l'industrie privée, et ils jugent avec raison que l'intelligence, l'activité et la spontanéité de nos ouvriers français peuvent leur faire acquérir rapidement la supériorité pourvu qu'à ces dispositions naturelles on joigne les ressources de l'instruction et la connaissance des principes scientifiques.

C'est alors que le baron Charles Dupin entreprend en France une croisade contre l'ignorance et fonde à Paris l'enseignement des ouvriers dans les sciences de calcul, de géométrie et de mécanique.

Le baron François-Pierre-Charles Dupin, né le 6 octobre 1784, en

BIBLIOTHÈQUE
ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

Nivernais, avait été admis le premier à l'École Polytechnique, parmi deux cents concurrents examinés en 1801. De 1802 à 1810, il fait ses principales découvertes de géométrie qui le placent au rang des inventeurs, en compagnie de son maître, l'illustre Monge. En 1803, il entre le premier de sa promotion dans le corps du génie maritime. Il va ensuite en Grèce, servir en qualité d'officier du génie. Il y crée des cours de sciences appliquées aux arts, professés par des officiers français.

Ses nombreux travaux le font nommer, en 1811, membre correspondant de l'Institut pour les sciences physiques et mathématiques, en remplacement de Watt, qui devenait associé étranger. En 1818, il est nommé membre de l'Académie des sciences dans la section de mécanique.

En 1824, il fait les premières leçons d'enseignement populaire que ses disciples parviennent à propager dans trois cents villes. Dans la même année il est créé baron et fait officier de la Légion d'honneur par Louis XVIII en récompense de vingt années d'éclatants services. De 1827 à 1837, il est élu cinq fois député. En 1831, il est nommé membre du Conseil d'État et du Conseil d'Amirauté, puis commandeur de la Légion d'honneur. En 1834, il devient ministre de la marine dans le ministère transitoire du duc de Bassano. En 1835, l'Académie des sciences le nomme son vice-président et, en 1836, son président.

De concert avec le baron Delessert, il rédige la loi sur les caisses d'épargne, institution qu'il défend pendant dix-huit ans. En 1837, il est élevé à la dignité de pair de France, puis, en 1838, il est nommé directeur des constructions navales. En 1840, le baron Charles Dupin est nommé grand officier de la Légion d'honneur et inspecteur général du génie maritime. En 1845, il est de nouveau nommé président de l'Académie des sciences.

Pair de France, il ne cesse pas de professer la science aux ouvriers, et, chaque année, ses discours les rappellent aux grands principes d'ordre et de morale. En 1848, la pairie étant supprimée, le département

de la Seine-Inférieure le choisit comme représentant; il préside le comité permanent de la marine. En 1848, le baron Charles Dupin est élu président de l'Académie des sciences morales et politiques. En 1849, il préside le jury de l'exposition des produits français; en 1851, il préside et conduit à Londres la commission française pour l'Exposition universelle. Enfin, en 1852, il est inscrit sur la première liste des sénateurs.

Charles Dupin établit ensuite des cours publics au Conservatoire des Arts-et-Métiers, sur le modèle de ceux qui se font déjà à l'étranger.

Il professait lui-même la géométrie et la mécanique appliquée aux arts et métiers, et disait à ses élèves:

> Je suis allé dans le pays de nos rivaux en industrie; j'ai vu que les savants et les puissants y réunissaient leurs efforts pour procurer aux ouvriers anglais, écossais, irlandais, une instruction nouvelle qui rend les hommes plus habiles, plus à l'aise et plus sages. J'ai désiré pour vous les mêmes biens et plus encore. J'ai pensé qu'on pouvait vous donner un enseignement plus complet et plus avantageux et j'ai essayé de le faire.

Par ses conseils et par son influence, Charles Dupin pressa les ingénieurs et les professeurs d'établir en province des cours analogues à celui qu'il faisait au Conservatoire des Arts-et-Métiers à Paris.

Sa voix fut écoutée, et nous voyons en 1825, M. Morin, ingénieur des ponts et chaussées, faire à Nevers un cours de sciences appliquées suivi par deux cents personnes; M. Guigné de Grandval, professer à La Rochelle devant trois cent quatre-vingts auditeurs. A Lyon, c'est M. Tabaraud, ancien officier du génie militaire; à Amiens, un architecte et un professeur de sciences appliquées à l'industrie; à Lille, à Versailles, à Bar-le-Duc, à Strasbourg, les ouvriers et les chefs d'industrie prennent l'habitude de venir soigneusement recueillir, dans les amphithéâtres, le soir et le dimanche, les leçons que des hommes généreux et dévoués professent presque partout gratuitement. Les Ternaux, le duc de La

Rochefoucauld-Liancourt, les Poupart de Neuflize, les Kœchlin, les Hartmann, les Périer, les Delessert, encouragent et soutiennent ces institutions de leur appui et de leur crédit. Le comte de Chabrol, ministre de la Marine, prescrit aux professeurs d'hydrographie d'organiser dans les ports de mer des cours de géométrie et de mécanique appliquée.

Ce mouvement en faveur de la création de l'enseignement populaire, dû, non seulement aux besoins de l'industrie, mais provoqué par des philosophes et des savants, dont le seul but est d'élever le niveau de l'intelligence et de la moralité des masses en répandant parmi elles les connaissances scientifiques, ne fait que s'accroître.

En 1825, Auguste Comte, qui devait être, quelques années après, l'un des fondateurs de l'Association Polytechnique, écrivant à l'un de ses amis de province pour l'engager à créer des cours en faveur des ouvriers, se glorifiait de ce que l'initiative de cette campagne vînt des élèves de l'École Polytechnique :

> Partout, dit-il, les anciens élèves de l'École Polytechnique suivent cette direction, et je me glorifie de penser que c'est à cette noble École que la France devra les germes d'une éducation régénérée.

Puis il ajoute :

> On n'a pas, ce me semble, considéré du point de vue convenable, et avec toute l'attention nécessaire, la suite d'efforts faits particulièrement depuis trente ans, par les divers gouvernements européens, pour propager dans toutes les classes de la société l'instruction scientifique, par des institutions spéciales, indépendantes des universités régulières. Ce mouvement s'est d'abord marqué par la fondation d'une école (l'École Polytechnique), qui a présenté cette innovation philosophique d'un établissement d'instruction théorique d'un haut degré de généralité, et dont, néanmoins, le caractère positif est absolument pur de tout mélange théologique et métaphysique.
>
> Ce mouvement s'est depuis continué avec une intensité toujours croissante. En ce moment, la classe ouvrière est immédiatement appelée à y participer par les institutions dont M. Charles Dupin, en France, et M. le docteur Birbecken, en Angleterre, ont été

les plus zélés promoteurs, et que les gouvernements encouragent puissamment. Des établissements semblables vont avoir lieu même en Russie ; il en existe déjà en Autriche et en Prusse ; et dans quelques années toute l'Europe en sera couverte....

Vers la même époque, MM. Poncelet, Bergery, Bardin, Woisard, anciens élèves de l'École Polytechnique, fondent à Metz, avec le concours de plusieurs de leurs camarades et de quelques professeurs de l'École d'Application, une Association régulière, dans le but d'instituer d'une manière complète l'enseignement des sciences au point de vue professionnel.

M. Bergery commence le 8 novembre 1825 un cours de géométrie appliquée, qui est suivi par six cents auditeurs maîtres et ouvriers. Son discours d'ouverture, que nous reproduisons ci-dessous, indique d'une façon complète le but de l'Association et les moyens qu'elle entendait employer pour l'atteindre :

Ouvriers messins,

Dès l'année 1821, la première fois que j'élevais la voix dans la Société académique de Metz, je fis des vœux pour l'établissement du cours que nous allons ouvrir. Ces vœux je les renouvelais en 1822, dans la séance publique que j'eus l'honneur de présider ; mais ils ne purent être alors exaucés et vous avez perdu l'instruction que vous auriez pu acquérir pendant les trois années qui se sont écoulées. Tâchons de réparer cette perte, aujourd'hui que l'expérience faite dans la capitale par un savant dévoué à son pays, M. le baron Dupin, a prouvé la possibilité d'initier dans les secrets des sciences ceux qu'on ne croyait propres qu'à suivre aveuglément la routine de leurs pères.

Un temps viendra où l'on sera tout étonné que cette possibilité ait été mise en doute. Vos lumières et les utiles applications que vous en ferez sans cesse montreront que si vous ne pouvez atteindre à la hauteur des savants de profession et reculer comme eux les bornes des connaissances humaines, vous êtes capables, du moins, d'exploiter les trésors qu'ils découvrent et de les rendre productifs bien mieux qu'ils ne sauraient le faire eux-mêmes.

Et pourquoi voudrait-on que les sciences fussent au-dessus de la portée de votre esprit ? Le croirait-on incapable de rassembler des faits, de comprendre des procédés, de saisir des rapports ? Des faits, des procédés, des rapports qui ne sont encore que des faits, voilà ce qui compose toutes les sciences, et, certes, dans les arts que vous exercez, dans

les métiers que vous avez appris dès le plus jeune âge, il entre autant de faits, de procédés et de rapports que dans les sciences les plus difficiles ; je dirai même que ces arts et ces métiers, à l'exception de ce qui regarde l'adresse de la main, ne sont pas autre chose que des sciences en action ; de sorte que, sans vous en douter, peut-être, vous possédez déjà une grande partie de ce que nous voulons vous enseigner. Il est donc plus que probable qu'il vous sera facile d'apprendre le reste.

Si ce que je viens de dire vous portait à penser que vous êtes suffisamment instruits, je regretterais vivement des paroles qui vous auraient réduits à une erreur aussi décevante. J'ai voulu seulement vous faire comprendre, à vous et à ceux qui doutent de votre aptitude, que vous pouvez aisément dépasser le point où vous êtes arrivés, puisqu'au delà le chemin n'est guère plus difficile que celui qu'il vous a déjà fallu parcourir. Mais pour que vous deveniez capables de passer vos maîtres, et tel doit être le but constant de vos efforts, il faut que vous appreniez à vous rendre compte de vos opérations, à les expliquer par des principes qui vous permettent de découvrir si elles sont susceptibles d'être simplifiées ou étendues ; si, convenablement modifiées, elles ne pourraient pas rendre facile ce que vous avez regardé jusqu'ici comme impraticable, si elles sont les plus directes et les meilleures qui puissent être employées. Il faut qu'à l'aide des mêmes principes, vous parveniez à imaginer de vous-mêmes des procédés nouveaux, qui vous donnent des produits utiles et encore incréés. Enfin pour que vous deveniez des artistes et des ouvriers distingués, que votre fortune augmente et que votre bonheur s'accroisse, il faut que vous abandonniez la routine, que vous puissiez raisonner toutes les circonstances de votre travail, et trouver les moyens les plus propres à le porter jusqu'à la perfection, avec le moins de dépense possible en force, en temps et en capitaux.

Or, il n'y a que l'étude de la géométrie et de la mécanique, telle que nous désirons que vous la fassiez, qui puisse vous mettre en état de remplir toutes ces conditions. Cette étude vous fera savoir bien mieux et d'une manière beaucoup plus profitable ce que vous savez déjà ; elle vous apprendra ce qui vous manque pour le moment et vous rendra capables d'inventer ce dont vous pourriez avoir besoin par la suite. Qui sait même, comme l'a dit l'éloquent Charles Dupin, qui sait si elle ne fera pas éclore parmi vous un de ces brillants génies dont les découvertes étendent les sciences et centuplent les moyens des arts ? Ce ne serait pas la première fois qu'un ouvrier sortirait de son modeste atelier pour éclairer les hommes et les rendre plus puissants. D'Alembert, cet illustre académicien français, ce savant universel qui fut l'un des principaux auteurs de l'*Encyclopédie,* qui répandit tant de lumières sur notre siècle, d'Alembert devait être vitrier. Franklin, cet Américain célèbre, dont les talents contribuèrent à l'affranchissement de son pays et qui nous apprit à vaincre la foudre avec une faible tige métallique, Franklin fut longtemps ouvrier imprimeur. L'Anglais Arkwright, inventeur de ce métier à filer le coton qui fait vivre tant de pauvres et leur permet de se bien vêtir, Arkwright n'était qu'un perruquier.

Watt, à qui l'Angleterre érige une statue en récompense du perfectionnement de la machine à vapeur, Watt, à qui l'univers devra des forces incalculables, Watt était un simple raccommodeur d'instruments de physique.

Je m'arrête, il serait trop long de citer tous les ouvriers qui doivent à l'étude des sciences un nom immortel. Je n'espère point, d'ailleurs, pouvoir vous convaincre dès aujourd'hui de l'influence qu'exerce cette étude sur l'esprit de l'homme, ni vous prouver combien elle le développe et le fortifie. Un jour, quand vous en aurez déjà recueilli quelque fruit, quand elle vous aura donné des avantages marqués sur vos rivaux ignorants, vous en sentirez vous-mêmes tout le prix et vous bénirez vos magistrats et la Société académique de Metz, si vous venez à vous rappeler que c'est à leur sollicitude que vous devez cette instruction qui facilite vos travaux et fait prospérer vos familles.

C'est surtout l'étude de la mécanique qui vous rendra supérieurs dans vos professions. Tous, vous en avez besoin, plus encore que de la géométrie. Le plus faible travail, la plus futile industrie exigent une consommation de forces, de temps et d'argent. Il faut y employer son corps et ses journées, il faut se nourrir et se vêtir. C'est la mécanique qui vous donnera des règles pour tirer tout le parti possible de ces dépenses forcées; elle débarrassera votre esprit d'une foule de préjugés et les remplacera par des principes sûrs, féconds et d'une utilité journalière. Ce n'est pas moi qui vous les présenterai. Je n'ai point assez d'expérience en mécanique pour oser le faire. J'ai dû presser de se charger de cette tâche le seul homme, peut-être, qui dans Metz puisse la remplir avec succès. Habitué à diriger vos travaux, familiarisé avec vos idées, votre langue, versé comme il l'est dans la science des machines, sans cesse occupé de cette science, couronné pour ses nombreuses et savantes inventions, il est le professeur qu'il vous faut. Je ne suis que son précurseur, et je me bornerai à vous mettre en état de profiter de ses excellentes leçons. Vous trouverez bientôt à les appliquer sans cesse; car bientôt notre département sera couvert de machines de toutes les espèces, qu'il vous faudra établir, soigner, réparer, reconstruire, peut-être même perfectionner.

Nous commençons, en effet, à comprendre cette vérité, qu'en industrie, c'est bien plutôt l'adresse et l'intelligence de l'homme qu'il faut employer, que la force de ses nerfs. Cette force n'est rien en comparaison des moteurs puissants que fournit la nature. Elle est loin de nous faire économiser ce temps si fugitif qu'on appelle la vie. Elle est loin de faire produire aux capitaux tout ce qu'ils peuvent rapporter. On la paie cher et l'on n'obtient par elle que de minces résultats.

L'adresse et l'intelligence des ouvriers sont, au contraire, des moyens d'exécution et de perfection que, souvent, les plus ingénieux mécanismes ne peuvent remplacer. De sorte que le grand problème industriel, celui dont la solution complète peut porter un peuple au dernier degré de puissance et de bonheur, c'est la meilleure combinaison des forces prises hors de l'homme, avec l'adresse de nos mains et de nos moyens intellectuels.

Gardez-vous donc de croire jamais ceux qui vous diront que la propagation des machines doit vous enlever votre travail et vous plonger dans la misère. Ils se trompent et veulent vous tromper. Votre adresse et votre intelligence se paieront toujours plus cher que la force aveugle de vos bras et de vos reins. Vous aurez infiniment moins de fatigues à éprouver et pourtant vous gagnerez davantage. En un mot, vous serez plus riches et plus heureux qu'aujourd'hui où vous jouez si souvent un rôle indigne de la noble destinée de l'homme.

Bien loin donc de voir d'un œil inquiet s'élever dans nos murs et autour de notre cité ces machines puissantes destinées à remplacer vos muscles, réjouissez-vous, au contraire; ne voyez en elles que des auxiliaires qui se chargeront de la partie grossière de vos travaux, qui diminueront vos peines, qui doubleront vos forces morales, en ménageant vos forces physiques, qui vous procureront un plus fort salaire, tout en mettant à votre portée des produits dont jusqu'ici vous avez été privés, qui, enfin, vous rendront la vie plus douce et plus fertile en jouissances.

Ouvriers messins, ces prédictions sont fondées. Le sort actuel des ouvriers anglais montre assez qu'elles peuvent s'accomplir ; au milieu d'un nombre immense de machines, ce n'est pas le travail qui leur manque, ce sont eux qui manquent au travail, et ce qui le prouve, c'est qu'ils demandent souvent, sans besoin réel, des augmentations de salaire. Cependant leur nombre est peut-être décuple de ce qu'il était il y a vingt ans, de ce qu'il était quand on les employait à des travaux harassants. Leur aisance et leur bonheur sont aussi tout autres depuis que leurs fatigues sont diminuées.

Si cet état de choses est pour vous inconcevable, si vous me demandez comment il se fait que les ouvriers ne se trouvent plus assez nombreux, précisément alors que les machines remplacent tant de bras ; comment ils gagnent davantage, justement alors qu'ils travaillent moins, je vous répondrai que ce sont là les miracles de l'industrie ; mais des miracles qui ont des causes fort naturelles ; mais des miracles qui sont les effets nécessaires de la prodigieuse quantité de travaux que les machines permettent d'entreprendre, et de l'incroyable économie qu'elles introduisent dans l'exécution. Plus on produit dans un jour, et plus les frais sont faibles pour chaque objet fabriqué ; plus il y a de bénéfice et de facilité à produire, et plus les ateliers se multiplient ; plus il faut d'ouvriers, plus aussi leur salaire doit augmenter.

Et qu'on n'affecte pas de craindre que la production ne surpasse bientôt la consommation ! Longtemps encore il y aura chez les autres nations des intérêts contraires aux progrès des lumières et de l'industrie ; longtemps encore ces intérêts rendront la plupart des peuples tributaires d'un commerce qui pourra satisfaire à tous leurs besoins. Porter ses regards plus loin, ce serait grande témérité, si ce n'était folie.

Ces ouvriers anglais, que je viens de vous montrer dans une position faite pour être enviée, n'ont pas toujours été convaincus comme ils le sont aujourd'hui, que l'emploi

des machines fût tout entier à leur avantage. Trompés par des agents de révolte, égarés par des ennemis du bien public, ils ont brisé nombre de métiers, nombre de mécanismes. Mais après avoir payé chèrement cette atteinte criminelle à la propriété d'autrui, ils ont ouvert les yeux, ils ont cessé d'écouter des suggestions perfides, et les voilà devenus admirateurs passionnés de toutes les découvertes qui peuvent accélérer le travail et diminuer la dépense. Que leur expérience! que leur exemple vous soient profitables, Commencez par où ils ont fini; secondez de tous vos moyens, de tous vos vœux, l'établissement des machines dans notre pays, et soyez sûrs qu'un jour vous en recevrez la récompense. Elles ont à peu près retiré nos pères de la barbarie, et, maintenant, elles nous portent rapidement vers le dernier degré de civilisation : civilisation ou bonheur, c'est la même chose pour les hommes.

Ainsi, l'avenir que je me suis complu à vous prédire vous est doublement promis : il doit sortir de vos progrès dans les sciences et de l'accroissement continuel de nos moyens de production. Que pourrez-vous désirer quand se sera écoulé le peu de temps qui vous en sépare ? Vos travaux et vos idées vous préserveront de cet ennui qui rend si malheureux les oisifs et les esprits vides; vous jouirez de l'aisance la plus agréable et la plus honorable puisqu'elle sera le fruit de votre industrie; étrangers aux vicissitudes de ce qu'on nomme le monde, vous vivrez dans une douce quiétude et dans une noble indépendance; jamais vous n'aurez à craindre que les secousses politiques viennent compromettre la félicité de vos familles. Certes, votre sort sera envié d'un grand nombre de ceux que les destinées n'auront pas placés, comme vous, dans la carrière industrielle. Ne pensez donc pas à la quitter; ne songez plutôt qu'à la parcourir avec éclat. Un ancien philosophe disait qu'il aimerait mieux être portefaix qu'empereur; sans aller aussi loin, on peut assurer que les grandeurs et l'opulence ne sont pas préférables à cet état, qui sera le vôtre, où, sous la protection de lois sages, on vit aisément et librement du produit de son propre travail.

Je ne vous dirai point que ces lois qui vous protègent et assurent votre liberté exigent de vous respect profond et obéissance entière. Je ne vous engagerai point à montrer en toute occasion un dévouement absolu à la patrie et au souverain. Je ne vous presserai pas même d'accroître par de bonnes mœurs la considération que vous mériteront vos talents. Il suffit que vous étudiiez les sciences; il suffit que vous deveniez des hommes instruits. Dès que vous le serez, vous comprendrez de vous-mêmes toute l'étendue de vos devoirs comme citoyens, comme Français; et, parce qu'alors vous sentirez toute la dignité de votre être, vous aurez des mœurs exemplaires.

L'instruction est, en effet, le meilleur préservatif contre les vices, comme elle est le frein le plus puissant contre la rébellion envers le prince et les lois. Il est, par exemple, extrêmement rare de voir un homme instruit s'adonner à l'ivrognerie, et au contraire, il n'est que trop commun de voir s'enivrer les ignorants. Qu'importe à ceux-ci de troubler

leur cerveau par les fumées du vin ? Ils n'en font presque rien, ils n'en peuvent presque rien faire. Il leur convient même de le troubler, pour fuir l'ennui qui résulte du vide qu'ils y sentent ; ce sont des brutes qui ne sont heureuses que dans la plénitude et le sommeil, mais, l'homme qui a meublé sa tête, qui s'est fait une ample provision d'idées, qui s'est donné par l'étude la faculté de se les rappeler, de les combiner et d'en tirer des idées nouvelles, cet homme regarde comme un malheur d'être un instant privé de ces nobles jouissances ; il s'en est fait une douce habitude, il en éprouve le besoin et ce n'est pas après qu'il s'est tant élevé au-dessus des animaux, que lui viendra le désir de se ravaler jusqu'à eux.

Il en est de même des autres vices. L'homme instruit ne peut s'empêcher de rougir de toute action qui le dégrade ; sa propre estime lui est encore plus nécessaire que celle du public, et cette pudeur, ce respect de soi-même, est peut-être la plus forte barrière qu'il puisse opposer à ses passions.

Oui, Messieurs, les hommes deviennent meilleurs à mesure qu'ils s'éclairent. Bientôt même ils sentent que le vrai bonheur, s'il existe sur la terre, ne peut se rencontrer hors de la vertu, et sans effort, presque sans y penser, ils se trouvent bons citoyens, bons fils, bons époux, bons pères.

Suivez donc avec assiduité nos leçons ; nous tâcherons de les mettre à la portée des moins capables. Étudiez donc avec ardeur, puisqu'en vous instruisant vous acquerrez les moyens d'arriver à la fortune, à la considération et ce qui vaut mieux encore à la vertu, qui donne la paix de l'âme et procure une fin exempte de terreurs.

Si ce n'était pas assez de tous ces motifs, je vous dirais : Vous êtes Français, la France vous est chère ; vous ne pourriez, sans avoir le cœur brisé, la voir dominée, avilie. Eh bien ! tel est le sort qui l'attend, qui attend toutes les nations si notre industrie tarde à faire d'immenses progrès. Un colosse s'élève près de nous et nous menace, les richesses et la puissance de l'Angleterre croissent d'une manière effrayante, d'une manière qui doit nous faire trembler pour l'avenir. Elles croissent ainsi parce que, dans ce pays, l'industrie est reine, parce que la soif des connaissances positives y est extrême, parce que là les lumières ont pénétré jusqu'aux plus simples ouvriers. Non seulement ces ouvriers suivent des cours mais encore ils se réunissent dans des cercles où l'un d'eux fait à haute voix des lectures instructives, mais ils ont des bibliothèques, mais ils sont abonnés à des feuilles périodiques qui leur expliquent les procédés de leurs métiers, le jeu de leurs machines, et tout ce qui, dans les autres professions, peut servir à les rendre plus habiles.

Aussi, rien chez nous ne peut donner une idée de la rapidité, de l'économie, ni de la perfection que les Anglais ont introduites dans leurs immenses travaux. Cette vérité est dure, je le sens ; elle affligera, sans doute, ces bons Français que l'amour de la patrie porte à nous croire supérieurs en toutes choses ; elle offensera, je le sais, ceux qui, par un vain orgueil national, ferment obstinément les yeux sur l'élévation de nos éternels

rivaux ; mais il faut la proclamer : la funeste sécurité où nous vivons l'exige ; il faut qu'elle soit connue de tous : notre salut en dépend. Le vrai patriotisme consiste bien plus à signaler les dangers de l'État et à tout faire pour le sauver, qu'à entretenir les illusions d'un fol enthousiasme. Au moment du péril s'évanouissent ces illusions ; la stupeur de l'imprévoyance y succède, et l'on ne sait plus que gémir d'un aveuglement qui laisse sans défense.

J'aurai donc le courage de vous répéter sans cesse que les Anglais nous surpassent en industrie, que la plupart de leurs produits sont mieux finis et plus recherchés que les nôtres, qu'ils les livrent à plus bas prix, et que peu à peu ils nous chassent de tous les marchés. Si l'on continue de ne leur opposer d'autres barrières que ces prohibitions qui enrichissent quelques particuliers et ruinent la France, bientôt tout notre commerce extérieur sera dans leurs mains, bientôt nos manufactures encombrées cesseront tout travail et notre triple cordon de douaniers sera forcé de s'ouvrir. Alors les Anglais fabriqueront pour toute la terre ; ils absorberont tous les capitaux, et, s'ils ne peuvent conquérir l'empire de l'univers, ils l'achèteront. Courrez-vous aux armes pour y mettre obstacle ? A quoi vous servirait cette valeur qui les fit trembler tant de fois ? Vos redoutables légions vous deviendraient inutiles, fatales même ; vous n'auriez à combattre que des peuples soudoyés ; l'ennemi, le véritable ennemi ne s'exposerait point à vos coups ; tranquille à l'abri de ses monceaux d'or, il insulterait à votre impuissance jusqu'au moment où, vous voyant épuisés par vos vains efforts, il viendrait vous imposer des lois.

Prévenons, il en est temps encore, une telle humiliation ; sauvons les nations en nous sauvant nous-mêmes ; que l'Anglais nous trouve partout sur ses pas, devançons-le, s'il est possible ; perfectionnons, étendons notre industrie, qu'elle devienne égale, supérieure à la sienne.

Notre littérature fait les délices de tous les peuples ; nos savants brillent au milieu de tous les savants ; nos guerriers ont longtemps étonné le monde par leurs triomphes : Excitons encore une autre sorte d'admiration. Les Français sont faits pour vaincre par l'industrie, comme ils ont vaincu par les lettres, par les sciences et par les armes, leur incontestable supériorité dans quelques arts, surtout dans ceux qui exigent du goût et de la précision, en est une preuve suffisante. Que leur manque-t-il, pour l'emporter également dans tous les autres, ou du moins pour n'y pas être surpassés par leurs rivaux ? Un haut enseignement populaire ; des écoles où tous puissent apprendre les principes et les procédés des sciences. Eh bien ! donc, que dans tous nos chefs-lieux, dans toutes nos villes manufacturières des cours semblables aux nôtres soient institués ; que les ouvriers français courent à l'étude en quittant leurs travaux, et dans moins de vingt années, j'ose le prédire, l'industrie de notre pays sera autant au-dessus de ce qu'elle est aujourd'hui, qu'elle surpasse maintenant ce que l'ont vue nos pères, il y a trois siècles.

O France ! quelle prospérité, quelle puissance, quelle gloire te sont réservées ? Quel

brillant avenir s'ouvre devant toi, si mes vœux sont entendus !..... Ils le seront, Messieurs. Déjà, l'exemple donné dans la capitale, est suivi par quelques-unes de nos principales cités ; déjà, plusieurs élèves de l'École Polytechnique ont répondu à l'appel de leur illustre camarade Charles Dupin; déjà le ministre de la Marine a ordonné que des cours industriels soient ouverts aux ouvriers des ports. Nous pouvons donc espérer que bientôt les bienfaits de l'instruction seront répandus sur tous les points du royaume. Cette douce espérance est même un devoir, depuis que nous avons vu le gouvernement donner, dans une mémorable circonstance, des preuves de la plus profonde et de la plus noble politique. Nul n'en peut plus douter : notre roi actuel, notre roi futur, dont les cœurs sont éminemment français, ont l'immuable volonté de nous replacer à ce haut rang que nous avons si longtemps occupé parmi les peuples et d'où la fatalité seule pouvait nous faire descendre, secondons-les de toutes nos forces ; travaillons sans relâche, à l'élévation de la France, puisque nous ne pouvons plus combattre pour elle ; et dans quelques années nous saluerons de nouveau notre belle patrie du nom de *grande nation*.

En 1827, les fondateurs de l'Association de Metz firent des leçons de mécanique, de physique, de chimie et de grammaire. En 1828, il se faisait à Metz un ensemble complet de cours, ne laissant rien à désirer. On professait même l'économie politique, réservée jusque-là aux chaires officielles.

Hâtons-nous de dire cependant que, dans l'esprit de ses fondateurs, l'enseignement populaire ne devait comprendre que les sciences essentiellement positives, et que si l'économie politique fut introduite dans les programmes, c'est qu'on voulait s'en servir pour développer l'esprit positif. C'est ainsi que nous voyons poindre, dès l'origine, des tendances philosophiques et sociales. Quelques-uns des hommes qui s'enrôlent sous la bannière de l'enseignement populaire veulent non plus seulement donner au peuple le moyen de se diriger lui-même, en lui ouvrant l'esprit, ils prétendent lui faire adopter des idées nouvelles.

C'est la doctrine saint-simonienne qui apparaît. Des esprits généreux rêvent l'accord du capital et du travail, et comptent sur leur enseignement pour réaliser cet accord.

Quoi qu'il en soit, nous voyons, à partir de 1828, les cours se multiplier

de toutes parts. Ces cours sont organisés soit par les municipalités, soit par des particuliers, professeurs, industriels, ingénieurs.

Quant aux cours de Metz, leur succès avait été si considérable, grâce aux efforts des hommes éminents qui les avaient créés, que la Ville adopta l'Association. Cette dernière devint donc une institution communale où continuèrent à se professer les mêmes sciences par des maîtres rétribués.

Au moment où Metz nous a été arrachée, un grand nombre de ces cours existaient encore.

CHAPITRE PREMIER

FONDATION DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

— 1830-1848 —

L'ANNÉE 1830 occupe une place importante dans l'histoire de la France. A cette époque, le bien-être matériel s'était considérablement accru; les premiers essais de navigation à vapeur et l'apparition des locomotives promettaient au commerce et à l'industrie une nouvelle ère de prospérité; l'application de la science à l'industrie multipliait la puissance de nos manufactures; l'agriculture se perfectionnait; les arts florissaient; les lettres brillaient d'un vif éclat; enfin, de grands orateurs parlaient à la France du haut de la tribune.

Mais au-dessous de cette prospérité générale, se cachait un mal qui devait amener la chute de ceux qui dirigeaient le pays.

Le Gouvernement, qui ne s'appelait pas en vain *la Restauration*, cherchait tous les moyens de rétablir le passé. Il s'efforçait de reconstituer une aristocratie dans un pays profondément imbu des idées d'égalité; il voulait rendre au clergé une influence politique à un moment

où l'intelligence des peuples comprenait que le spirituel devait être séparé du temporel; il donnait une fausse direction à l'enseignement secondaire et entravait l'instruction primaire, alors que partout la Nation se montrait avide de sciences et que l'instruction supérieure allait toujours en s'accroissant.

Il en était même arrivé à mettre la main sur la liberté de penser et d'écrire.

Au point de vue politique, ce Gouvernement supportait difficilement le contrôle des Chambres; ne pouvant le supprimer, il cherchait à l'annihiler par un perfide système d'élections.

Enfin, la société nouvelle s'inquiétait de voir à sa tête un Roi ennemi déclaré des institutions modernes, s'efforçant de lui faire remonter le cours d'une révolution regardée à bon droit comme définitive.

Les Ordonnances de juillet furent le signal d'un soulèvement général; le peuple secoua, dans l'espace de trois jours, un joug qui lui était devenu intolérable.

La France n'a jamais regretté les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, parce qu'alors elle a rompu définitivement avec l'ancien régime, qu'elle a rendu impossible à jamais le retour des privilèges, qu'elle a repris ses couleurs nationales et, enfin, qu'elle a renversé une dynastie imposée par l'Étranger.

C'est à ce moment où les aspirations les plus généreuses se manifestaient en faveur de la classe ouvrière que s'est fondée à Paris la grande société d'instruction populaire qui, sous le nom d'*Association Polytechnique,* s'est toujours dévouée à la propagation des sciences, n'épargnant ni son temps, ni son argent, ni ses peines.

Cette Association, qui a affirmé sa vitalité par une existence d'un demi-siècle, devait, dans l'esprit de ses fondateurs, remplir un double but philanthropique, et répondait ainsi à deux besoins réels:

Établir entre tous les anciens élèves de l'École Polytechnique une solidarité puissante.

Répandre dans les classes laborieuses l'instruction qui forme la base de notre société moderne.

En effet:

Les hommes qui ont puisé à la même École un ensemble de connaissances destinées à leur ouvrir des carrières semblables, sentent le besoin d'établir entre eux des relations amicales, d'entretenir les liens de confraternité qui sont nés d'une cohabitation de plusieurs années, de relier les promotions nouvelles aux promotions antérieures et d'utiliser les rapports ainsi créés aussi bien au profit de leur pays qu'à leur propre profit.

C'est pourquoi nous voyons fonctionner à côté de toutes nos grandes Écoles des *associations amicales* dont le but est non seulement de secourir pécuniairement les anciens élèves auxquels la fortune n'a pas souri, mais encore de leur faciliter les moyens d'étendre leurs connaissances, d'échanger des renseignements sur les questions intéressant leur profession, par des conférences, des réunions techniques, des publications périodiques, etc.

Les élèves de l'École Polytechnique avaient souvent compris l'intérêt considérable qu'ils auraient pu retirer d'une semblable institution.

Certaines promotions avaient, en effet, traversé des moments critiques, notamment pendant la période désastreuse de notre histoire qui s'étendit de 1814 à 1816.

Durant tout l'hiver de 1814, les élèves de l'École Polytechnique avaient monté la garde près de leurs pièces aux barrières les plus exposées de Paris; ils avaient pris une part active à la défense de la Capitale, et soutenu brillamment l'attaque des alliés. Puis, en 1815, ils avaient demandé, dans une adresse à l'Empereur, à marcher les premiers

aux frontières pour défendre leur pays contre les coalitions européennes. Enfin, après la seconde capitulation de Paris, ils avaient formellement refusé de rendre leurs cartouches, réclamées par le ministre de la Guerre, déclarant qu'ils les garderaient tant que des soldats étrangers occuperaient la Capitale, pour se mettre à la tête du peuple s'il éclatait une insurrection contre les envahisseurs.

Cette fière conduite avait été l'une des causes principales du licenciement de l'École, au commencement de 1816, et, pour prix de leur ardent patriotisme qui n'était plus de saison, les élèves furent jetés sur le pavé, privés des droits acquis par de longues études, éloignés pendant quelque temps de toutes les carrières à une époque désastreuse de famine, de misère, de gêne universelle et de crise nationale. Aux termes des décrets organiques de l'École, les élèves avaient le rang de sergent d'artillerie, mais ceux d'entre eux qui se virent réduits à s'engager ne furent reçus dans les régiments que comme simples soldats.

C'est à ce moment critique qu'une Association puissante, établie entre toutes les promotions de l'École, aurait pu utilement secourir les élèves réduits à une détresse momentanée.

Ce fut seulement au lendemain de la révolution de Juillet 1830 que cette Association se fonda.

Parmi l'élite de la jeunesse, activement mêlée aux événements de cette époque, se trouvaient d'anciens élèves de l'École Polytechnique, qui, animés de généreux sentiments et persuadés que l'ignorance des hommes est la cause la plus dangereuse des révolutions, songèrent à s'organiser pour faire des cours aux ouvriers sur le modèle de ceux qu'avaient institués, à Metz, leurs camarades Poncelet, Bardin, Bergery, etc., et, à Paris, M. Charles Dupin.

Se mettant immédiatement à l'œuvre, ils chargèrent quelques-uns d'entre eux d'aller faire des cours aux convalescents et aux blessés réunis dans le palais de Saint-Cloud.

Les blessés étant guéris, les promoteurs des cours songèrent à donner à leur œuvre un caractère durable, en formant une grande Association destinée à rallier toutes les promotions de l'École dans un centre commun et dont le but pratique était de fournir aux anciens élèves les moyens de s'entr'aider, et de répandre dans les classes laborieuses les premiers éléments des sciences positives.

Ce vaste programme avait été arrêté à la suite d'un banquet présidé par le général Bertrand (promotion de 1796) et donné dans l'orangerie des Tuileries par cinq cents anciens élèves de l'École Polytechnique à leurs jeunes camarades, combattants de Juillet.

Le duc d'Orléans y avait été admis comme ayant suivi en amateur quelques cours de l'École.

On ne tarda pas à organiser l'Association, qui prit le titre d'*Association Polytechnique*.

On constitua un bureau provisoire, et les premiers élèves de l'École qui s'inscrivirent spontanément comme professeurs volontaires furent :

MM. Auguste Comte. — Un cours d'astronomie élémentaire.

Maurice Courtial, répétiteur à l'École Polytechnique (promotion de 1813). — Un cours d'arithmétique et un cours de géométrie appliquée aux arts.

Adolphe Gondinet. — Un cours d'arithmétique et un cours de géométrie appliquée.

Adolphe Guibert. — Un cours d'arithmétique et un cours de géométrie appliquée.

Alexandre Meissas. — Un cours d'arithmétique et un cours de géométrie appliquée.

Camille Menjaud, répétiteur démissionnaire à l'École Polytechnique. — Un cours de dessin linéaire et un cours de dessin de la figure et de l'ornement.

MM. Auguste Perdonnet. — Un cours de chimie appliquée aux arts métallurgiques.

Fulchiron, député et maire de Lyon (promotion de 1795). — Un cours de géographie appliquée au commerce et à l'industrie.

Roussel, architecte de la Ville de Paris (promotion de 1813). — Un cours de construction.

Les cours, organisés immédiatement à l'Hôtel de Ville, attirèrent un grand nombre d'auditeurs, et l'Association définitivement fondée nomma son bureau à la majorité des voix.

Ce premier bureau était composé de la manière suivante :

Président. . . MM. le duc de Choiseul-Praslin, pair de France et ancien ingénieur-géographe (promotion de 1795).

Vice-Présidents. . . Victor de Tracy, député et ancien officier d'artillerie; depuis, ministre de la Marine (promotion de 1797);

Auguste Comte, répétiteur à l'École Polytechnique, auteur de la *Philosophie positive* (promotion de 1814);

Vauvilliers, inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées (promotion de 1798);

Larabit, député et capitaine du génie (promotion de 1814).

Trésorier. . . . . Thurninger, directeur de la Compagnie des Dessèchements (promotion de 1813).

Secrétaires. . . . . Menjaud (promotion de 1813);

Gondinet (promotion de 1814);

Perdonnet (promotion de 1821);

Meissas (promotion de 1813).

Ainsi, les seuls professeurs-fondateurs des cours publics à Paris, les hommes de dévouement et d'initiative qui donnèrent à l'Association Polytechnique la vie et le mouvement au milieu des circonstances les plus difficiles et les obstacles de tous genres, malgré les émeutes, le choléra, les mauvaises dispositions des autorités et l'indifférence générale, sont : MM. Auguste Comte, Maurice Courtial, Adolphe Gondinet, Adolphe Guibert, Alexandre Meissas, Camille Menjaud, tous anciens canonniers volontaires de l'École Polytechnique, et Auguste Perdonnet qui, dès l'origine, chargé spécialement de faire toutes les démarches nécessaires auprès des autorités, et, plus tard, nommé président du Comité des Cours, n'a cessé de s'en occuper avec un zèle qui ne s'est pas démenti un seul jour.

Ces jeunes hommes avaient adopté la devise de l'École Polytechnique :

« *Pour la patrie, les sciences et la gloire.* »

dont il n'est pas inutile de rappeler l'origine.

Lors de la grande distribution des aigles au Champ-de-Mars, en 1804, l'empereur Napoléon remit à Arago, premier sergent de l'École Polytechnique, le drapeau du bataillon de l'École.

Ce drapeau portait l'inscription :

Pour la patrie, les sciences et la gloire.

Cette devise était également inscrite en caractères de cuivre sur les gibernes des élèves; car, organisés militairement, ces derniers avaient le fusil, la giberne, le schako et la guêtre du simple soldat; ils étaient

astreints aux exercices de l'infanterie, et, par exception, en 1814 et 1815, à ceux de l'artillerie.

L'Hôtel de Ville ne resta pas longtemps le seul centre d'action de l'Association naissante. Les fondateurs organisèrent aussi aux Petits-Pères (mairie de l'ancien IIIe arrondissement) et au cloître Saint-Merry, des cours suivis avec empressement par la classe ouvrière. Tout faisait espérer que leur développement allait être rapide, lorsqu'une scission se produisit parmi leurs organisateurs.

Cette scission était, en effet, presque inévitable, eu égard aux circonstances dans lesquelles l'Association avait été fondée.

La génération de cette époque était agitée par de violentes passions politiques et par d'ardentes controverses philosophiques.

Le développement de l'industrie multipliait la classe ouvrière, les questions de salaire prenaient une grande importance par l'effet de la concurrence, et des idées socialistes pénétraient dans beaucoup d'esprits.

Sous la Restauration, le réformateur DE SAINT-SIMON avait fondé l'*École industrialiste* qui ne donnait pour base à la société que la science et l'industrie. Il se proposait un but louable : l'amélioration des classes les plus nombreuses de la société et les plus pauvres, prêchait la philanthropie, mais il voulait régler le travail d'après des théories chimériques, modifier la propriété et la religion.

Les doctrines de Saint-Simon lui avaient attiré des disciples : Augustin Thierry, Auguste Comte, Olinde Rodrigue, Bazard et Enfantin, *Père suprême* de l'Association des Saint-Simoniens, qui devait être dissoute en 1833 par sentence judiciaire.

Ces hommes, développant les principes de Saint-Simon, fondaient des Écoles ayant pour but d'associer les hommes en capital, en travail et en talent par groupes, par séries et par phalanges.

Parmi les fondateurs de l'Association Polytechnique, il existait plusieurs

adeptes de la doctrine saint-simonienne, qui devaient nécessairement tenter de transformer cette Société en une force politique et sociale et de s'en servir pour propager leurs idées.

En effet, deux professeurs : LECHEVALLIER à l'Hôtel de Ville, et RAUCOURT aux Petits-Pères, dénaturant leurs cours, les transformèrent, sans y être autorisés, en dissertations sur la philosophie sociale et, par leur imprudence, faillirent faire sombrer l'Association Polytechnique.

Et, chose remarquable, tandis que Raucourt fait un cours de philosophie positive, en prenant le titre des travaux d'Auguste Comte, ce dernier se tient rigoureusement renfermé dans son enseignement scientifique de l'astronomie, fermement convaincu que toute question étrangère à la science doit être interdite dans les leçons, comme étant de nature à compromettre l'œuvre philanthropique de la nouvelle Institution.

Le Comité d'enseignement de l'Association Polytechnique, craignant les conséquences de l'innovation apportée dans l'enseignement par les deux professeurs dont nous avons cité les noms plus haut, procéda à une enquête et, sur l'avis d'une commission dont Perdonnet faisait partie, les cours de Lechevallier et de Raucourt furent supprimés.

C'est à la suite de cette mesure disciplinaire que Lechevallier, se faisant le chef d'une nouvelle Société d'instruction populaire, ouvrit un cours public de physique au Conservatoire des Arts-et-Métiers et appela à lui des hommes dévoués partageant ses idées philosophiques.

La nouvelle Association, instituée le 15 juin 1831 sous le titre d'*Association pour l'instruction gratuite du peuple,* rallia la plupart des membres fondateurs de l'Association Polytechnique. On voit en effet dans son Comité, avec Delaborde pour président et Dupont (de l'Eure) comme vice-président, Lechevallier, Victor de Tracy, Larabit, Guibert, Meissas, Roussel, Raucourt, Courtial, etc., c'est-à-dire tous ceux qui s'étaient spontanément offerts en 1830 comme professeurs volontaires, lors de la fondation de l'Association Polytechnique.

La présence de ces noms dans le Comité de la nouvelle Société ne permet pas de douter que d'après les vœux et les idées de ses premiers fondateurs, l'Association Polytechnique dût avoir une existence politique et un rôle social.

Mais le but poursuivi par les fondateurs de *l'Association pour l'instruction gratuite du peuple* était bien autrement vaste que celui que s'étaient proposé les anciens élèves de l'École Polytechnique à la suite du banquet de Saint-Cloud. L'instruction du peuple était bien le prétexte et le moyen employés par les hommes dont nous venons de citer les noms, mais des préoccupations d'un autre genre leur avaient fait adopter une organisation puissante. Cette Société était, en effet, divisée en cohortes correspondant aux douze arrondissements de Paris. Les chefs de ces cohortes avaient avec eux des centurions, ceux-ci des décurions, de sorte qu'un ordre parti d'en haut arrivait sûrement et rapidement jusqu'au dernier membre de l'Association. Le Comité se réunissait fréquemment; les professeurs continuaient à faire leur cours gratuitement, de plus chacun d'eux payait une cotisation de 0 fr. 25 c. par semaine.

L'Association pour l'instruction gratuite du peuple prit rapidement une grande extension; son siège officiel était au cloître Saint-Merry; elle faisait des cours dans tous les arrondissements et elle créa des laboratoires de physique et de chimie.

Mais ses membres prirent une part active aux fréquentes émeutes qui troublèrent le commencement du règne de Louis-Philippe. Le 5 juin, aux obsèques du général Lamarque, député de l'opposition, une insurrection éclate dans Paris; c'est du cloître Saint-Merry que, la veille, le signal est parti. Lechevallier est vu sur la place de la Concorde organisant ses cohortes; des barricades s'élèvent, et au cloître Saint-Merry il faut livrer un combat sanglant pour dompter la résistance des insurgés.

L'insurrection est enfin vaincue; les chefs sont arrêtés ou en fuite;

Paris est déclaré en état de siège et le parti républicain qui, depuis 1830, avait considérablement grandi, perd sa première bataille.

A la suite de ces événements, les cours de *l'Association pour l'instruction gratuite du peuple* sont fermés, et la Société est dissoute. Mais elle ne tarde pas à renaître sous le nom d'*Association libre pour l'éducation du peuple.*

Au commencement de 1833, elle annonce sa réorganisation et elle reprend ses cours.

La séance d'inauguration qui a lieu à l'École de Médecine est présidée par DUPONT (de l'Eure) et CORMENIN. CABET est secrétaire général; auteur d'une nouvelle doctrine sociale, il remplace Lechevallier qui, à la suite de l'insurrection du 5 juin 1830, avait été forcé de se réfugier en Angleterre.

La nouvelle Association compte 3,000 sociétaires, dont 60 députés. Dans cette liste on relève les noms d'Arago, d'Audry de Puyraveau, du général Bertrand, de Cavaignac, de Dulong, député, de Garnier-Pagès, du général Lafayette, de Larabit, de Ferdinand de Lasteyrie, de Mauguin, de Recurt, etc., et en général de tous les hommes politiques de cette époque.

La Société, dont le siège est rue de l'Abbaye, n° 3, offre au public quarante-deux cours par semaine portant sur douze facultés. Elle organise, en outre, des cours pour les femmes, une société de secours mutuels, une commission de médecins et un comité d'avocats qui donnent gratuitement des consultations aux sociétaires.

Elle a aussi son organe officiel : le journal « *le Populaire* » rend compte de ses travaux; mais malgré cette magnifique organisation, vers le milieu de 1834, les cours de *l'Association libre* disparaissent en même temps que l'œuvre tout entière, à la suite d'une loi nouvelle et d'un refus d'autorisation.

Nous venons de donner un rapide historique des Sociétés fondées par les dissidents de l'Association Polytechnique. Voyons ce qu'elle était elle-même devenue.

Le contre-coup des passions politiques qui agitaient tous les hommes

de cette époque n'avait pas tardé à s'y faire sentir comme dans toute autre réunion, et la diversité des opinions qui y étaient représentées amena sa dislocation à la première manifestation de ceux qui la dirigeaient.

Cette manifestation fut organisée par une partie des membres du bureau, quelque temps avant la fermeture des cours de Lechevallier et Raucourt. Ces membres, agissant révolutionnairement sans y être autorisés par leurs collègues, se livrèrent à un acte assez caractéristique et trop peu connu pour que nous ne croyions pas utile de le rapporter dans toute son étendue.

La monarchie de Juillet cherchait son équilibre au milieu des intrigues suscitées par les nombreux partis qui se disputaient le pouvoir. A ce moment, un groupe d'hommes importants, dont les opinions étaient des plus avancées, s'irritaient contre la bourgeoisie qui, suivant eux, cherchait à tirer parti de la révolution dont le résultat avait été l'avènement de la branche cadette.

Aux yeux d'une fraction du parti républicain, Louis-Philippe passait pour subir les volontés des chefs de la bourgeoisie. C'est ce qui décida le Comité d'enseignement de l'Association Polytechnique à rédiger, au nom de l'Association tout entière, une adresse au Roi pour l'engager à diriger lui-même les affaires.

Le Comité, traversant Paris en corps, se présenta au Palais-Royal et fut reçu par le Roi auquel il donna lecture du manifeste suivant dont la rédaction doit être attribuée à Auguste Comte qui, en sa qualité de fondateur de l'Association, avait puissamment contribué à faire adopter par ses collègues une détermination aussi grave :

Sire,

Une réparation généralement regardée comme insuffisante fournit en ce moment l'occasion de dévoiler le vrai caractère fondamental de la situation politique où la France a été placée, par la fausse direction donnée à l'ensemble du Gouvernement par la grande révolution de Juillet, par les divers ministères qui se sont succédé.

Le désappointement universel de la masse de la population, qui n'a pu voir encore qu'un simple déplacement du pouvoir dans les suites de cet immense mouvement qui devait amener une amélioration positive dans sa condition sociale et politique ;

La frivole jactance des législateurs qui ont voulu s'attribuer la gloire et le profit d'une régénération à laquelle ils ont été généralement étrangers ; l'extrême incurie des Chambres et du ministère pour tout ce qui concerne l'instruction du peuple ;

Leur dédain pour sa participation aux avantages sociaux en proportion de l'importance de ses travaux ;

Enfin l'infériorité constatée, soit sous le rapport intellectuel, soit sous le rapport moral, d'une vaine aristocratie, qui n'a d'autres titres à la direction de la société que sa naissance ou sa fortune ;

Telles sont les causes radicales, explicites ou implicites, des mécontentements populaires.

En d'aussi graves circonstances, considérant que la vérité sur la situation du pays, et l'indication de la marche politique propre à y remédier ne sauraient être transmises à Votre Majesté par des Chambres dont l'incapacité politique et la faiblesse morale ne sont pas moins constatées que l'impopularité, le Comité de l'Association Polytechnique s'est cru autorisé par la pureté de ses intentions, et par les garanties que présente la composition de la Société dont il émane, à s'adresser directement à Votre Majesté pour lui promettre sa participation contre toute tentative anarchique et la supplier en même temps d'imprimer à la marche générale du Gouvernement la haute direction progressive, seule conforme au véritable esprit de la société actuelle.

Sire,

Le Comité de l'Association Polytechnique, convaincu que le pouvoir personnel de Votre Majesté est aujourd'hui la seule autorité constituée dont les actes puissent obtenir l'assentiment populaire, fait reposer sur votre loyale intervention toutes les espérances pour le rétablissement d'un ordre vraiment durable.

Signé : Les Membres du Comité permanent de l'Association Polytechnique :

Auguste Comte, Lechevallier, Meissas, Raynaud, Raucourt, Larabit, Bommart, Wissocq, Guyot.

Le Roi accueillit froidement l'adresse de ses anciens commensaux du banquet de Saint-Cloud. Cette démarche, qui avait été faite, comme nous l'avons dit, sans avoir préalablement reçu la sanction de l'Association, donna lieu à de nombreuses et vives réclamations de la part

d'un très grand nombre de sociétaires. Des rétractations, des réclamations s'ensuivirent et, à partir de cette époque, l'Association Polytechnique cessa d'être un centre de ralliement pour toutes les promotions de l'École Polytechnique. Son influence politique fut définitivement anéantie, et la Société se trouva réduite à son Comité d'enseignement et à ceux de ses professeurs dont le but exclusif était de créer et de développer en France un vaste système d'enseignement populaire basé sur la gratuité et sur la liberté des opinions.

A partir de ce moment, nous n'aurons donc plus à nous écarter de l'histoire des cours populaires qui, jusqu'en 1848, restèrent l'apanage exclusif de l'Association Polytechnique.

Mais, avant de suivre pas à pas les efforts faits par cette grande Institution en faveur de l'instruction du peuple et de faire connaître les résultats considérables auxquels elle est arrivée, malgré de faibles ressources pécuniaires, en poursuivant son but éminemment philanthropique, il est bon d'indiquer les causes qui avaient fait échouer les projets politiques de ses fondateurs.

Une association d'un millier d'hommes occupant des situations importantes, formés à la même école, ayant des aspirations identiques, aurait pu sans aucun doute exercer, par l'organisation de ses cours, une influence considérable dans les classes ouvrières, acquérir ainsi une puissance incontestable et peser par suite sur les destinées de son pays. Mais, ainsi que le faisait remarquer avec raison Auguste Comte, elle était dès son origine condamnée à l'impuissance par le manque d'une doctrine commune. C'est cette doctrine qu'il eût fallu d'abord former et qui, acceptée par tous les adhérents de l'Association, eût seule permis de les rallier et de leur imprimer une direction efficace.

La divergence des opinions des hommes qui dirigeaient l'Association Polytechnique, la scission qui s'était produite dans le personnel de cette

Société à la suite de la fermeture des cours de Lechevallier et de Raucourt, scission qui avait amené la formation de Sociétés rivales, avait gravement compromis l'existence de l'institution naissante.

En 1831, les membres restants sentirent la nécessité de se reconstituer et leur premier soin fut de renouveler les pouvoirs de leur ancien bureau, composé de :

Président	MM. le duc DE CHOISEUL-PRASLIN.
Vice-Présidents. .	VICTOR DE TRACY;
	AUGUSTE COMTE;
	VAUVILLIER;
	LARABIT.
Trésorier	DE THURNINGER;
Secrétaires. . . .	MENJAUD;
	GONDINET;
	PERDONNET;
	MEISSAS.

L'Association prit la résolution de s'interdire dorénavant tout acte et toute discussion politiques, et elle affirma de nouveau son but :

Rapprocher les anciens élèves de l'École Polytechnique et leur fournir les moyens de s'entr'aider, répandre parmi les classes laborieuses les premiers éléments des sciences positives, surtout dans leur partie applicable, s'occuper enfin des sciences et des arts qui peuvent intéresser des hommes nourris d'une instruction commune.

Ce programme fut exactement suivi par le nouveau bureau. De fréquentes réunions des membres de l'Association établirent entre les anciens élèves de l'École Polytechnique des rapports personnels; une correspondance intéressante s'échangea entre ceux de Paris et ceux de la province.

Des officiers, anciens élèves de l'École, ayant été atteints dans leur existence et privés de ressources, l'Association organisa une souscription dont le produit permit de faire cesser cette détresse momentanée.

De nouveaux membres se firent inscrire; enfin, on songea à réorganiser les cours gratuits, dont la nécessité se faisait vivement sentir et dont l'utilité avait été mise en évidence par les progrès vraiment remarquables des ouvriers qui les avaient suivis dès l'origine.

Le Comité de l'Association fit appel aux anciens membres de la Société. Auguste Comte s'inscrivit pour un cours d'astronomie élémentaire; Courtial, Guibert, Gondinet, Meissas s'offrirent à faire des cours de géométrie et d'arithmétique deux fois par semaine dans les XIIe, IIIe, Ier et IXe arrondissements; Fulchiron promit un cours de géographie appliquée au commerce et à l'industrie; Menjaud, un cours de dessin linéaire, de la figure et de l'ornement, et un cours de physique; Perdonnet, un cours de chimie appliquée aux arts métallurgiques, et enfin Roussel s'inscrivit pour un cours de construction.

Tout était préparé pour l'ouverture de ces différents cours sur plusieurs points de la Capitale, lorsque, le 26 mars 1832, le choléra, qui avait parcouru tout l'ancien continent depuis la Chine et la Russie jusqu'à l'Angleterre et qui sautait de ville en ville sans que les cordons sanitaires pussent l'arrêter, éclata à Paris, où il fit en peu de temps plus de vingt mille victimes.

Ce mal mystérieux et cruel vint dominer toutes les préoccupations et retarda forcément la reprise des cours de l'Association.

Celle-ci ne se laissa cependant pas décourager par ce nouvel obstacle; elle profita de ce retard forcé pour s'assurer les moyens nécessaires de donner à son système d'instruction élémentaire plus de développement. Elle établit à Paris un bureau permanent dans lequel un employé rétribué fut chargé de surveiller le détail des rapports avec les membres de province et de donner à ceux qui passaient par Paris des renseigne-

AUGUSTE COMTE

ments sur leurs camarades, sur le but et la composition de la Société, et enfin de recruter de nouveaux adhérents.

Pour remplir la dernière partie de leur programme et en attendant que les circonstances leur permissent de professer, les membres de l'Association tenaient de fréquentes séances dans lesquelles quelques-uns d'entre eux donnaient lecture de leurs travaux sur divers sujets intéressants.

C'est ainsi que l'Association avait été conduite à instituer, à côté de son Comité d'enseignement, un Comité des travaux publics dans le sein duquel se débattaient les grandes questions relatives aux constructions. C'est dans ce Comité que Perdonnet prononçait, le 16 mars 1832, les paroles suivantes que nous croyons utile de reproduire, parce qu'elles prouvent que l'Association Polytechnique avait, dès cette époque, entrevu l'avenir des chemins de fer aussi bien que celui de l'enseignement populaire.

Parmi les grandes questions industrielles qui occupent toujours le public, aucune sans contredit, disait Perdonnet, n'est plus importante que celle des chemins de fer, aucune ne mérite davantage de fixer l'attention d'une Société d'anciens Élèves de l'École Polytechnique.

Ce n'est pas une de ces questions purement industrielles dont la solution n'intéresse vivement que les spéculateurs, elle touche en même temps nos intérêts moraux et nos intérêts matériels. Elle offre des sujets de méditation de la plus haute importance à l'administrateur aussi bien qu'au philosophe, aussi bien à l'ingénieur civil, au commerçant, à l'homme de guerre. Il ne s'agit pas ici d'un bénéfice pour une société d'actionnaires ou d'une faible économie pour les transports. Les chemins de fer, par la prodigieuse célérité qu'ils établissent pour les communications, deviennent l'un des moyens les plus puissants de civilisation, comme un des remparts les plus efficaces contre des agressions ennemies.

Déjà les villes les plus populeuses des Iles Britanniques : Liverpool, Manchester, Newcastle, Carlisle, Londres, Birmingham, Edimbourg, Glascow, s'unissent ou veulent s'unir par des chemins de fer. Déjà, chaque jour, plus de 1,000 voyageurs parcourent cette admirable route de Liverpool à Manchester, qui, la plus jeune des grandes routes en fer, s'est si audacieusement posée rivale du plus vieux des canaux d'Angleterre. Déjà l'Amérique a jeté hardiment sur d'immenses marais de longues voies de fer, et nous

annonce les plus gigantesques projets. L'Autriche même a ses chemins de fer. La France seule, appelée, par sa position géographique, à retirer de cette admirable invention des avantages encore plus signalés que tout autre pays, ne prend encore qu'une part timide à ce grand projet industriel. C'est à nous, Messieurs, d'en appeler à son énergie.

Comme on le voit, les membres de l'Association Polytechnique se préparaient par l'étude des grandes questions scientifiques et industrielles à répandre l'œuvre généreuse de l'enseignement populaire.

L'entreprise n'était cependant pas facile:

L'Association possédait pour toutes ressources des souscriptions annuelles atteignant à peine une valeur de 4,500 à 4,700 francs. Entravée dans son développement par des dissensions intestines, déconsidérée aux yeux de l'autorité par des démarches imprudentes, arrêtée par des calamités publiques, l'Association triompha cependant de tous ces obstacles, grâce à la persévérante énergie des hommes dévoués qui avaient compris la puissante portée philanthropique de l'œuvre.

C'est grâce à cette énergie que l'Association reprit ses cours en 1833. L'année suivante, elle en ajouta de nouveaux, afin de compléter son enseignement scientifique.

Aux noms des professeurs déjà cités nous voyons s'ajouter ceux de

MM. Martelet, qui enseigne la géométrie descriptive, la coupe des pierres et la charpente;

Thomas et Valés, qui font, le premier un cours de physique, le second un cours de mécanique;

Bertherin, qui enseigne la comptabilité;

Dr Monneret, l'hygiène;

Fournier, l'arithmétique;

Charles, le dessin de la figure et de l'ornement;

Bineau, la chimie;

Louis Meyer, la grammaire.

En outre de ces cours fondamentaux qui se faisaient au cloître Saint-Merry, le Comité avait institué des leçons de dessin des machines qu'il avait confiées à un répétiteur sous la direction de M. Martelet, professeur de géométrie descriptive.

A la mairie des Petits-Pères, M. Laurent avait ouvert un cours de chimie, M. Menjaud un cours de dessin de la figure et de l'ornement et le docteur Piett un cours d'hygiène.

Enfin, au début de cette même année 1834, on avait également établi un troisième centre à la Sorbonne.

L'Association ne cessait d'apporter un soin extrême à l'organisation de son enseignement et d'étudier tous les moyens de le rendre plus profitable aux ouvriers en le vulgarisant sur tous les points de la Capitale.

Comme on le voit, l'adjonction des professeurs étrangers à l'École Polytechnique date de 1834, non seulement en ce qui regarde les cours accessoires, mais encore pour les cours de sciences positives, puisque Thomas et Bineau, anciens élèves de l'École Centrale, professaient l'un la physique, l'autre la chimie. Il est intéressant de constater, presque au début de l'Association Polytechnique, cette participation des anciens élèves de l'École Centrale qui prendra un développement considérable dans la suite.

A cette époque le Comité d'enseignement adopta un ensemble de mesures propres à étendre l'action de l'œuvre :

Pour stimuler l'émulation des élèves, il résolut d'ouvrir les cours par une séance solennelle et de les fermer par une distribution de prix aux auditeurs qui se seraient fait remarquer par leur assiduité et par la somme des connaissances qu'ils auraient acquises dans le courant de l'année scolaire.

Il étudia ensuite les moyens d'établir une bibliothèque où les ouvriers studieux pourraient venir compléter leur instruction.

Pour faciliter enfin le travail des élèves, le Comité décida que chaque professeur ferait précéder ou suivre sa leçon d'interrogations, qu'il ouvrirait une liste sur laquelle il inviterait les ouvriers à inscrire leur nom, leur état et leur demeure, et qu'il rédigerait enfin un résumé succinct de son cours pour être imprimé et distribué aux auditeurs, aussitôt que les ressources de l'Association le permettraient.

Ces mesures reçurent aussitôt leur application. La séance d'ouverture des cours de l'année scolaire 1834-1835 eut lieu au cloître Saint-Merry, en présence d'une nombreuse assemblée composée presque exclusivement d'ouvriers, sous la présidence de M. Victor de Tracy, dont le zèle infatigable avait si utilement contribué à la première organisation de l'enseignement.

Puis, le Comité ayant constaté que les cours de la Sorbonne n'attiraient pas un public aussi nombreux que ceux des autres sections, il en décida la suppression afin de concentrer toutes ses ressources dans les quartiers où son enseignement avait le plus de chances de réussite.

Le quartier Saint-Antoine, qui possède une population laborieuse, paraissait devoir fournir de nombreux auditeurs aux cours de l'Association. Le Comité d'enseignement s'occupa donc très activement de la création d'une nouvelle section dans ce quartier.

Mais on ne possédait ni local, ni professeurs.

Après de nombreuses démarches, et grâce à la bienveillante assistance de M. Bouvattier, membre du Conseil Municipal et du Conseil des Hospices, alors maire du VIIIe arrondissement; de M. Durand, ancien élève de l'École Polytechnique, membre de l'Association et directeur de l'hospice des Quinze-Vingts, et de M. Cochin, membre du Conseil Municipal et de celui des Hospices, une salle fut mise à la disposition de l'Association dans l'hospice des Quinze-Vingts.

Des professeurs dévoués : M. Martelet, dont le zèle et le talent avaient déjà puissamment contribué au succès des cours à Saint-Merry,

n'hésita pas à offrir de faire une seconde leçon dans la nouvelle section ; M. Meyer, qui enseignait la grammaire avec de grands succès à Saint-Merry, consentit également à prêter son assistance pour ces nouveaux cours; MM. Blum et Berthier, anciens élèves de l'École Polytechnique, et M. Ancelin complétèrent la liste des professeurs.

La séance d'ouverture eut lieu le 10 janvier 1835, sous la présidence de M. le duc de Choiseul-Praslin.

L'assemblée fut moins nombreuse qu'on ne l'avait espéré. Les cours n'ayant été annoncés que quelques jours auparavant et par un petit nombre d'affiches, on chercha le moyen de leur donner une plus grande publicité. On fit à cet effet une tournée dans les principaux lieux de réunion des ouvriers, et chez les fabricants du faubourg. On réussit ainsi à composer un auditoire de quatre-vingts à cent personnes.

Mais jamais, contre toutes les prévisions, on ne put réunir un nombre d'élèves suffisant. Ce fait s'est, du reste, reproduit plusieurs fois dans le même quartier.

Il est intéressant de s'arrêter sur cette période des cours de l'Association Polytechnique.

Leur organisation, qui dans la suite a dépendu, pour un grand nombre de cas, du désir d'un professeur ou de l'opinion d'un membre isolé de l'Association, n'était pas à cette époque une chose arbitraire.

L'enseignement y était systématiquement réglé et la simplicité de l'ensemble, les moyens employés auxiliairement pour y concourir, montrent avec quel soin et quel esprit élevé les membres du Comité d'enseignement veillaient à tout ce qui devait contribuer au succès ou au développement de cet enseignement.

Le cloître Saint-Merry présentait le modèle le plus complet de l'enseignement dont le Comité avait fixé les bases et qu'il se proposait d'établir dans plusieurs arrondissements de Paris, en y apportant les

modifications que pouvaient exiger les besoins de l'arrondissement et dont l'expérience devait lui prouver l'efficacité.

Les cours qui le composaient se divisaient de la manière suivante :

1° *Premiers éléments.* — Arithmétique; géométrie; dessin de la figure et de l'ornement.

2° *Cours élémentaires faisant suite aux précédents.* — Géométrie descriptive; coupe des pierres et charpente; mécanique; dessin des machines; physique et chimie.

3° *Cours accessoires.* — Grammaire; comptabilité; hygiène.

On recommandait aux ouvriers qui voulaient tirer un parti réel des leçons, d'assister la première année, aux cours des *premiers éléments*, et une seconde année, aux *cours élémentaires*. Quant aux *cours accessoires*, ils pouvaient être indifféremment suivis pendant la première ou la deuxième année.

Le Comité d'enseignement appelait l'attention des élèves sur le cours de comptabilité qui avait pour but, non seulement d'apprendre aux jeunes gens ou aux jeunes commerçants à se rendre compte de l'état de leurs affaires, mais encore d'exercer sur eux une utile influence morale, en leur inspirant des habitudes d'ordre et d'économie. En Suisse, disait le Comité, dans le canton de Vaud, où l'instruction primaire est l'objet de la sollicitude la plus vive de la part d'un Gouvernement éclairé, la comptabilité a été mise au rang des connaissances enseignées dans les écoles primaires.

Le cours de grammaire avait été fondé sur la demande adressée au Comité par les ouvriers, et il était suivi par eux avec une grande assiduité.

L'Association avait refusé de faire des cours de lecture et d'écriture qui lui étaient également demandés, parce que les autorités municipales en avaient institué dans d'autres établissements.

Quant aux cours de sciences, considérés comme des parties dépendantes d'un enseignement général et intimement liées entre elles, ils

étaient coordonnés de manière à se prêter un mutuel appui. Ainsi le professeur de géométrie se concertait avec celui d'arithmétique, afin que les élèves pussent trouver dans ses leçons l'application immédiate des connaissances déjà acquises dans les leçons précédentes faites par son collègue. Il montrait ainsi à l'ouvrier, par l'exemple même, les rapports qui existent entre ces deux branches de mathématiques.

En dehors des cours, des répétiteurs faisaient exécuter, sous la direction des professeurs, des tracés et des épures de géométrie descriptive, des dessins de machines et de pièces mécaniques.

Les cours de physique et de chimie avaient entre eux les mêmes rapports que ceux d'arithmétique et de géométrie.

Tous les cours de l'Association se faisaient aux heures pendant lesquelles les ouvriers sont libres, le soir dans le courant de la semaine, et le dimanche dans la matinée.

Chaque leçon durait de une heure à une heure et demie; et, outre cette portion de temps, le professeur en consacrait une autre à donner des explications et des développements aux personnes qui venaient le consulter. Tel était le zèle que quelques-uns de ces professeurs apportaient dans l'accomplissement de la tâche qu'ils s'étaient volontairement imposée, que celui de géométrie descriptive, par exemple, M. Martelet, malgré ses nombreuses occupations, consacrait pendant presque toute la durée de l'hiver, deux fois par semaine, la soirée de huit à onze heures à ces fonctions gratuites.

Conformément aux vœux exprimés par le Comité, plusieurs des professeurs de l'Association interrogeaient les élèves de bonne volonté au commencement ou à la fin de chaque séance. Quelques-uns rédigeaient le résumé de leurs cours.

Nous trouvons d'ailleurs, dans les rapports adressés au Comité d'instruction par les différents professeurs à la fin de l'exercice 1834-1835, les renseignements suivants sur la marche des différentes sections de l'Association :

Pendant l'hiver de 1834 et une partie du printemps, l'affluence à tous les cours de Saint-Merry, sans exception, fut plus grande qu'elle ne l'avait été dans aucune des années précédentes.

Le cours d'arithmétique, fait du 1er janvier au 1er août par M. Fournier, avait attiré cinquante à soixante auditeurs pendant les cinq premiers mois et trente à quarante pendant les trois derniers; presque tous appartenaient à la classe ouvrière.

Le cours de géométrie descriptive de M. Martelet, commencé le 15 novembre et terminé le 1er août, comptait jusqu'à deux cent cinquante personnes. Le répétiteur de dessin, M. Abadie, secondait le professeur dans la direction des travaux graphiques, le dimanche.

Les cours de géométrie et de grammaire n'étaient pas moins appréciés. M. Meyer, chargé de cette dernière partie de l'enseignement, ne cherchait pas seulement à enseigner à ses élèves les règles de la grammaire, il leur apprenait aussi à penser juste et à exprimer leurs idées. Afin de donner à ses auditeurs le goût de la saine littérature, il terminait chaque séance par la lecture d'un de nos bons auteurs.

Six cent soixante-quinze ouvriers étaient inscrits pour suivre le cours de dessin de M. Charles; vu le nombre des auditeurs, qui ne s'abaissait jamais au-dessous de cent quatre-vingts, le professeur avait dû s'adjoindre un répétiteur.

Le cours de physique de M. Thomas attirait un grand nombre d'ouvriers pour la construction des instruments de physique, des ouvriers mécaniciens et chaudronniers et des jeunes gens attachés à des maisons de droguerie. Le professeur prenait pour sujet du cours la partie de la physique relative à la chaleur, en indiquant toutes les applications industrielles. Malheureusement les appareils manquaient, et les leçons eussent été plus profitables si l'on avait pu faire un plus grand nombre d'expériences.

Les personnes qui suivaient le cours de chimie de M. Bineau appar-

tenaient à des professions très variées; leur nombre oscillait entre cinquante et quatre-vingts.

Le cours de comptabilité fait par M. Berthelin, ancien négociant, avait atteint le but qu'on s'était proposé en le créant. Le public avait vite compris l'utilité qu'il pouvait retirer de la connaissance de cette science.

Enfin le cours d'hygiène du docteur Monneret comblait une lacune laissée dans l'enseignement. On pouvait craindre cependant que l'hygiène, en raison même de sa nouveauté, ne fût pas reçue avec tout l'empressement qu'elle mérite. Il n'en fut pas ainsi; le nombre considérable des auditeurs ne laissa aucun doute sur l'intérêt que cette science si utile excitait, et désormais on pouvait la compter parmi les connaissances indispensables à l'instruction des ouvriers. Du reste, pour donner à son enseignement une direction utile, le professeur avait cherché à montrer les applications nombreuses dont l'hygiène est susceptible.

A la mairie des Petits-Pères, le nombre des auditeurs n'avait pas dépassé quarante ou cinquante.

Au faubourg Saint-Antoine, où l'Association espérait le même succès qu'à Saint-Merry, les professeurs, malgré le zèle et le talent qu'ils avaient déployés, avaient eu beaucoup de peine à fixer l'attention d'un petit nombre d'auditeurs. Les cours de grammaire et d'arithmétique seuls avaient réuni presque constamment une cinquantaine d'élèves. Le peu de succès de l'enseignement de l'Association, dans un quartier cependant si populeux, tenait à la situation du local dans une partie du faubourg très retirée et difficile à découvrir, et à l'époque tardive de l'ouverture des cours. Cet insuccès contrariait le Comité de l'Association, sans le décourager, et de nouveaux efforts allaient être faits pour donner à la section l'extension désirable.

En considérant les efforts persévérants de l'Association Polytechnique pour créer dans la Capitale un genre nouveau d'enseignement, on est

frappé des résultats obtenus par elle dans cette tâche ingrate et nécessairement longue, de donner le goût des études sérieuses à des hommes qui ne peuvent y consacrer que quelques heures dérobées au repos, si nécessaire à la suite des pénibles travaux qui assurent leur existence.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que le petit nombre d'élèves qui suivaient les cours de l'Association étaient seuls à jouir des bienfaits de cet enseignement. Les ouvriers qui avaient reçu l'instruction avaient eux-mêmes des disciples auxquels ils transmettaient ce trésor de connaissances qu'ils augmentaient, au lieu de l'épuiser, en le partageant.

C'est ainsi que les notions les plus abstraites finissaient par se répandre dans la masse du peuple et que des auditeurs de plus en plus nombreux devaient peupler les cours de l'Association à mesure que les années s'écouleraient.

Quelques esprits chagrins proclamaient à cette époque que l'instruction incomplète puisée dans les cours publics était plus nuisible qu'utile aux ouvriers ; que, fiers de leur demi-science, ils se gonflaient de vanité, et finissaient par devenir raisonneurs et paresseux. Une certaine classe de citoyens professe encore aujourd'hui la même opinion, que nous ne nous attacherons pas à réfuter; les bienfaits de l'instruction sont actuellement démontrés. Quoi qu'il en soit, pour éviter toute interprétation malveillante, les professeurs de l'Association Polytechnique donnaient à leurs auditeurs de bons conseils, du haut de leur chaire comme dans les fréquentes conférences qu'ils avaient avec les plus zélés avant ou après les leçons.

Le Comité d'enseignement se proposait d'ailleurs de rédiger un programme complet des connaissances utiles au travailleur eu égard à ses occupations, et d'employer les moyens nécessaires pour amener les ouvriers à acquérir toutes les connaissances de ce programme et à faire preuve régulière de leur capacité. Mais c'était là une œuvre qui exigeait de longues années, et qui n'a pas encore été complètement réalisée.

Enfin, d'autres personnes pensaient que l'éducation des classes pauvres a peu de valeur, si elle n'est accompagnée d'une éducation morale.

A cette observation faite souvent par des hommes fort honorables, l'Association Polytechnique répondait que, par le fait même de sa composition, elle n'avait pas mission pour s'occuper de l'éducation morale. Elle n'aurait pu le faire qu'autant que tous ses membres se seraient rangés autour d'un principe commun. Or, s'il suffit d'être ancien élève d'une École pour adopter les mêmes vérités scientifiques, il n'en est pas ainsi à l'égard des questions philosophiques. On a vu que des discussions de ce genre avaient failli deux fois déjà entraîner la ruine de l'Association. C'était à d'autres Sociétés, dont les membres de l'Association pouvaient faire partie, qu'incombait la noble tâche d'améliorer directement la condition morale des classes populaires. L'Association pouvait s'estimer heureuse d'y contribuer indirectement. En donnant aux ouvriers des connaissances scientifiques dont l'application devait infailliblement augmenter leur aisance et en leur inculquant le goût d'études sérieuses, elle les éloignait des mauvaises habitudes et les rendait capables de se donner à eux-mêmes une direction morale.

Or nous avons vu, en résumant plus haut les états de service de l'Association Polytechnique, que son but avait été atteint aussi complètement que possible.

Mais, à mesure que les cours grandissaient et se multipliaient, les ressources de l'Association devenaient insuffisantes et le budget fourni par les premiers souscripteurs étant épuisé, il fallait songer avant tout à se procurer de nouveaux fonds.

En 1835, l'Association Polytechnique se voyant dans l'impossibilité de faire face à ses dépenses courantes qui étaient considérables et de donner suite à ses projets d'extension, prit à regret le parti de s'adresser

soit au ministère de l'Instruction publique, soit au Conseil Municipal de la Ville de Paris, pour obtenir un subside destiné non seulement à subvenir aux dépenses occasionnées par les cours, mais encore à créer la bibliothèque qu'elle avait promise à ses élèves.

M. le duc de Choiseul-Praslin fut auprès du ministre de l'Instruction publique l'interprète des besoins de l'Association. Il trouva M. Guizot toujours animé en faveur de l'œuvre de cette bienveillance qui ne s'était jamais démentie depuis qu'il était au pouvoir.

M. Guizot avait, en effet, pris une part considérable au développement de l'instruction publique; il n'était donc pas étonnant que cet homme d'État accueillît favorablement tous les efforts des hommes qui lui apportaient un concours dévoué dans l'œuvre qu'il poursuivait.

Ministre de l'Instruction publique dans le Cabinet du 11 octobre 1832, M. Guizot avait créé pour ainsi dire l'instruction primaire, fort négligée sous l'Empire et sous la Restauration.

La loi qu'il prépara en 1833 et fit adopter par les Chambres, établissait deux sortes d'écoles primaires: les écoles élémentaires pour les campagnes, les écoles supérieures pour les villes.

Dans les premières, on devait enseigner aux enfants: les principes de la religion et de la morale, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures.

Dans les secondes: les éléments de la géométrie, le dessin linéaire, l'arpentage, les principes des sciences physiques et d'histoire naturelle, le chant, des éléments d'histoire et de géographie.

Toute commune était tenue d'entretenir une école publique placée sous la surveillance d'un comité local et d'un comité d'arrondissement.

L'instruction devait être gratuite pour les enfants désignés par les conseils municipaux comme ne pouvant payer la rétribution.

On créait une caisse de retraite pour les instituteurs communaux.

En 1833, il existait quarante-sept écoles normales primaires; on fit

de ces écoles une institution destinée à devenir générale et obligatoire pour tous les départements.

Les résultats de la loi de 1833 furent considérables.

En une année, le nombre des écoles fut porté de 31,000 à 33,000.

En 1847, il était de 43,614, dans lesquelles 2,176,079 enfants recevaient les éléments indispensables de l'instruction. Il faut ajouter 19,414 écoles pour les filles. Le chiffre total des établissements d'instruction primaire de toute sorte dépassait 60,000, et la population scolaire 3 millions et demi.

M. Guizot avait préparé aussi un projet de loi sur l'instruction secondaire qui, adopté par la Chambre des Députés, n'alla point, par suite de la dissolution du Cabinet, jusqu'à la Chambre des Pairs.

Les progrès de l'instruction publique pendant les dix-huit années du Gouvernement de Juillet se révèlent par des chiffres significatifs.

L'allocation budgétaire était, en 1829, d'un peu plus de 3 millions. En 1847, elle dépassait 17 millions. En 1837, une ordonnance royale éleva les salles d'asile au rang d'une institution nationale.

Il n'y en avait en France que 261 recevant 29,214 enfants. En 1848, on comptait 1,861 salles d'asile dans lesquelles 124,287 enfants étaient recueillis et soignés.

En même temps qu'elle s'adressait à l'État représenté par M. Guizot, l'Association faisait des démarches auprès de l'Administration Municipale.

M. le Préfet de la Seine recommanda vivement au Conseil la demande que venait de lui faire l'Association d'une somme de 1,000 francs pour acheter des livres, et d'un subside de 2,000 francs destinés à acquérir des modèles et à organiser de nouveaux cours dans le Ve arrondissement. Plusieurs membres du Conseil Municipal se joignirent au Préfet dans cette circonstance, ainsi que M. Boulay de la Meurthe qui a dévoué son existence à la noble cause de l'instruction, M. Bouvattier, M. Arago, toujours disposé à appuyer les entreprises utiles de

la haute influence de sa science et de son patriotisme, M. Girard, dont le nom se rattache au souvenir des glorieux travaux de l'expédition d'Égypte et à la publication d'ouvrages scientifiques remarquables, M. Besson, qui avait accepté la vice-présidence de l'Association, enfin, M. Legentil, industriel et économiste distingué, mieux placé que personne pour apprécier les bons effets de l'éducation sur les ouvriers.

Chose remarquable et qui prouve bien le caractère d'incontestable utilité de l'œuvre poursuivie par l'Association Polytechnique, des hommes de tous les partis : MM. Guizot, Arago, de Praslin, de Tracy, Besson, Boulay de la Meurthe s'étaient réunis pour la patronner.

Malgré ces puissants protecteurs, le Conseil Municipal n'accorda que la moitié de la somme demandée soit 1,500 francs, et le ministère, momentanément désorganisé, ne fit droit à la demande de l'Association que quelques mois après.

Grâce à ce secours pécuniaire, la Société, tranquillisée sur l'avenir des cours, put se livrer entièrement à l'amélioration de son enseignement et à de nouvelles créations ; mais elle prit dès ce jour une physionomie nouvelle et bien différente de celle qu'elle avait du temps où elle était affranchie de tout lien administratif.

Ses professeurs montrent toujours le même mérite, la même abnégation et le même dévouement, mais l'Association, qui tenait déjà du Gouvernement et de la Ville les locaux où elle faisait ses cours, en reçoit maintenant tout l'argent qui la fait vivre.

Quarante-cinq années se sont écoulées sous ce nouveau régime, et nous devons proclamer que jamais entreprise patronnée par l'Administration n'a joui d'une indépendance plus respectée; sous tous les Gouvernements en effet, l'Association Polytechnique a trouvé de vives sympathies et un appui qui ne s'est pas démenti un seul instant. Mais qu'il nous soit permis de regretter que, pendant la longue période qui s'est écoulée de 1835 à 1867, ceux qui dirigeaient l'Association n'aient pas profité

de leur haute situation, de leurs bons rapports avec l'Administration et de leurs nombreux moyens d'action pour constituer à cette Société des ressources propres et un capital de nature à lui assurer une existence complètement indépendante.

Quand, jetant un regard sur le passé, on considère les progrès immenses faits par l'Association Polytechnique et les services considérables qu'elle a rendus, on peut se faire une idée de la puissance qu'une pareille Association aurait acquise si elle avait possédé un capital propre.

Quoi qu'il en soit, à partir de 1835, l'Association Polytechnique suit une marche régulière et ascendante.

En 1836, elle continue à faire des cours dans ses anciennes sections : rue Neuve-Saint-Merry (VIIe arrondissement), à l'hospice des Quinze-Vingts (VIIIe arrondissement), et elle en ouvre de nouveaux, place de l'Estrapade dans le XIIe arrondissement.

Les auditeurs augmentent sans cesse, ainsi que le prouve le relevé suivant du nombre de personnes qui se font inscrire pour obtenir des cartes d'admission :

Cours d'arithmétique.	282
— de géométrie	148
— de géométrie descriptive. . . .	152
— de dessin	195
— de grammaire (2e année) . . .	88
— de grammaire (1re année) . . .	85
— de comptabilité	100
— d'hygiène	53
— de chant (1re année).	243
— de chant (2e année)	80
— de dessin des machines	37
Total.	1.463 auditeurs.

Les salles étant trop petites pour contenir un nombre d'élèves aussi considérable, on était forcé de ne pas délivrer plus de 230 cartes, et les élèves exclus pour cause d'absences réitérées étaient remplacés par ceux qui n'avaient pu être admis au début.

A cette époque, maîtres et élèves devaient se soumettre aux règlements suivants arrêtés par le Comité d'enseignement :

Règlement pour MM. les Professeurs.

1° MM. les professeurs doivent, à l'ouverture des cours, remettre au Président du Comité d'enseignement un programme de leurs leçons ;

2° Ils sont invités à faire observer strictement les règlements disciplinaires arrêtés par le Comité ;

3° Ils prendront l'autorisation du Président du Comité d'enseignement pour toutes les mesures extraordinaires qui pourront leur paraître utiles ;

4° Ils le préviendront toutes les fois qu'ils seront obligés d'interrompre leurs leçons.

Règlement pour MM. les Ouvriers.

1° MM. les Ouvriers suivant les cours de l'Association Polytechnique indiqueront au professeur leur nom, leur état et leur demeure ;

2° Aucune personne âgée de moins de 16 ans ne sera admise aux cours de l'Association, excepté au cours de dessin, où l'admission aura lieu à partir de 15 ans ;

3° Autant que possible, le professeur s'assurera que les élèves qu'il admet à son cours possèdent les connaissances nécessaires pour en tirer profit ;

Des cartes d'entrée seront délivrées aux personnes admises, qui devront, à chaque séance, les présenter à l'Agent des Cours ;

4° Un appel aura lieu au commencement de chaque leçon ;

5° Les cartes d'entrée cessent d'être valables si les personnes qui les ont reçues s'absentent un certain nombre de fois sans pouvoir motiver suffisamment leur absence ;

6° Un quart d'heure après l'ouverture de la séance, l'entrée sera interdite ;

7° MM. les Ouvriers sont tenus de se soumettre à l'ordre établi dans chaque cours.

Ces règlements, en vigueur dans la section de Saint-Merry depuis le

commencement de l'année 1836, étaient acceptés par les ouvriers qui, loin d'y refuser soumission, applaudirent aux mesures prises par le Comité.

Enfin, les personnes étrangères qui désiraient visiter les cours de l'Association devaient, pour obtenir des cartes d'admission, s'adresser soit au professeur du cours auquel elles se proposaient d'assister, soit à M. Perdonnet, Président du Comité d'enseignement.

Quant aux résultats obtenus par l'Association, ils ne peuvent être mis en évidence d'une façon plus frappante qu'en indiquant les faits suivants :

Un des lauréats de 1836, M. Vautrain, clerc de notaire, est devenu un avocat distingué et a été maire de son arrondissement. M. Delgobe, dit Jolibois, qui avait obtenu en 1835 le premier prix de géométrie descriptive au faubourg Saint-Antoine, devint, par les soins de l'Association Polytechnique, élève de l'École Centrale des Arts-et-Manufactures, il en sortit Ingénieur civil et prit la direction d'une grande fabrique sur les bords du Rhin; il plaça ses deux fils à l'École où il avait fait ses études et ils marchèrent sur ses traces.

Dans cette même distribution de 1836, présidée par M. le duc de Choiseul-Praslin, l'un des professeurs citait une preuve remarquable du zèle persévérant de quelques-uns de ses élèves: M. Lambert, demeurant à trois lieues de Paris, à Bondy, avait suivi plusieurs cours avec une constante assiduité. Ni la distance de sa demeure, ni la rigueur de la saison ou l'obscurité de la nuit, ni même son âge avancé ne l'avaient un seul jour arrêté; et ce qui donnait un caractère bien touchant à ce désir de l'instruction, c'est qu'il venait la chercher moins pour lui que pour ses petits-enfants dont il s'était fait l'instituteur.

Ce fait digne d'être noté n'était pas le seul. Les cours de l'Association étaient suivis aussi par un homme qui, débardeur de bois sur le canal, devint, grâce à l'instruction qu'il avait puisée dans ces cours,

employé au bureau des propriétaires du chantier, et qui de cette manière améliora très sensiblement sa position. Il avait suivi d'abord les cours d'arithmétique, de grammaire et de comptabilité, et successivement tous les cours complémentaires.

Enfin, pour terminer cette liste, rappelons qu'un ouvrier danois qui avait obtenu en 1835 le premier prix de géométrie descriptive, s'était vu accorder (grâce au certificat délivré par l'Association) de son Gouvernement un subside pour continuer des études pour lesquelles il montrait de grandes dispositions.

Au commencement de l'année 1836, l'Association avait subi deux pertes sensibles parmi les membres de son corps enseignant : M. Meissas, l'un des fondateurs des cours, avait été obligé de cesser ses leçons pour cause de santé ; M. Menjaud, également l'un des premiers membres de l'Association, s'était vu, pour la même raison, obligé de céder aux sollicitations de son médecin, de sa famille et de ses amis qui le pressaient de prendre un repos indispensable.

Enfin, M. Louis Meyer, qui avait créé avec un si grand succès les cours de grammaire au cloître Saint-Merry et au faubourg Saint-Antoine, avait été nommé par M. Guizot Directeur de l'École Normale de Strasbourg. En quittant ses collègues il espérait du moins pouvoir étendre jusque dans cette ville les bienfaits de l'enseignement populaire.

Mais de nouveaux professeurs venaient accroître le corps enseignant de l'Association ; c'est ainsi que nous voyons apparaître en 1836 M. Pompée, en faveur de qui on déroge un moment au règlement qui ne permet pas qu'un membre non ancien élève de l'École Polytechnique puisse faire partie du Comité ; M. Pompée, instituteur communal, chargé du cours de grammaire, avait mérité cette distinction pour les services qu'il avait rendus à l'Association à l'occasion de la subvention municipale et de l'obtention du local des Quinze-Vingts.

La même année, M. Leroyer, et l'année suivante M. Ancelin commencent déjà leurs leçons et, pendant longtemps, ces honorables membres n'ont cessé de remplir la mission de dévouement qu'ils s'étaient imposée et de rendre des services à l'Association comme professeurs et comme administrateurs.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire avec quelle faveur l'entreprise philanthropique de l'Association avait été accueillie par les hommes de tous les partis.

Cette faveur se traduisit par un appui des plus précieux :

C'est ainsi qu'en 1835 M. François Delessert avait fait hommage à l'Association de cent exemplaires d'un ouvrage imprimé à ses frais sur les caisses d'épargne, et y avait joint une somme d'argent destinée à l'achat de livres de prix ; il renouvela ce don pendant les années suivantes.

M. Laurent, ingénieur hydrographe, avait également fait don de plusieurs ouvrages.

M. Levesque avait accordé l'usage de l'amphithéâtre dans lequel se faisaient les cours de la place de l'Estrapade, d'une autre salle située dans la même maison, d'un laboratoire de chimie et d'un cabinet de physique, pour le loyer desquels il n'avait voulu accepter aucune rétribution. Non content de cet appui matériel il avait également désiré prêter aussi celui de son expérience en se chargeant du cours de comptabilité, tenue des livres et droit commercial pratique.

Enfin, M. Lavallée, Directeur de l'École Centrale des Arts-et-Manufactures, avait proposé de recevoir gratuitement dans cette *École Polytechnique Industrielle* un ouvrier qui se serait distingué en suivant les cours de l'Association. Le président, M. le duc de Choiseul-Praslin, avait promis une rente de 300 francs, et M. le ministre de l'Instruction publique une rente semblable pour subvenir aux frais d'entretien de cet ouvrier jusqu'au moment où il pourrait être placé avantageusement dans une manufacture.

En 1835, un concours fut ouvert pour l'obtention de cette place. Les examens eurent lieu en présence du Directeur de l'École Centrale, du Directeur des études, et de plusieurs professeurs de l'École. Le jury se composait de presque tous les professeurs de l'Association et du président du Comité. Malheureusement le jeune Mourier, jugé digne de profiter de cette faveur, n'avait pas atteint l'âge de seize ans au dessous duquel l'École, à cette époque, n'admettait aucun élève.

Pour montrer enfin avec quelle satisfaction le Gouvernement voyait se développer la marche de l'Association, et pour reconnaître le zèle et le dévouement infatigable qui animaient ses membres, M. le ministre de l'Instruction publique profita de l'occasion qui lui était offerte par la distribution solennelle des prix de l'exercice 1835-1836, pour adresser au président, M. le duc de Choiseul-Praslin, une ordonnance royale qui créait M. Martelet chevalier de la Légion d'honneur.

Nous croyons utile de reproduire le texte même du rapport fait au Roi par M. Guizot, parce qu'il établit clairement le but poursuivi par l'Association Polytechnique, les résultats obtenus après ses cinq premières années d'exercice et les espérances que l'Administration fondait sur elle.

SIRE,

L'Association Polytechnique, formée pour donner aux ouvriers des cours gratuits sur les connaissances élémentaires et pratiques dans leurs professions, a poursuivi, avec un zèle, une persévérance et une sagesse dignes des plus grands éloges, la tâche qu'elle s'était imposée. Elle s'est scrupuleusement abstenue de tout ce qui ne tendait pas directement et ouvertement au but qu'elle voulait atteindre. En propageant parmi les ouvriers une foule de notions exactes et utiles, elle leur a toujours recommandé l'esprit d'ordre, de travail, le respect des lois, et s'est appliquée à perfectionner ainsi leur moralité en même temps qu'elle éclairait leur intelligence. Un grand nombre d'hommes honorables chargés d'ailleurs de fonctions ou d'affaires très laborieuses consacrent à cette œuvre de bien public leurs rares loisirs. Je me suis fait en toute occasion un devoir de les seconder ou de les encourager. J'ai l'honneur de solliciter pour eux, de Votre Majesté, un encourage-

ment bien plus élevé, en lui proposant d'accorder à l'un d'entre eux, M. Martelet, chargé du cours de géométrie descriptive, la Croix de la Légion d'honneur. L'Association tout entière et les nombreux ouvriers qui profitent de ses cours recevront, j'en suis sûr, avec une vive reconnaissance, ce témoignage de la bienveillance de Votre Majesté, et de sa sollicitude pour le véritable développement intellectuel et la propagation des connaissances utiles au bien-être des classes individuelles.

Je suis, etc.

GUIZOT.

Déjà, dans les années précédentes, l'Association avait cherché les moyens pratiques de créer une bibliothèque populaire, où les ouvriers les plus assidus aux cours pourraient trouver à compléter leur instruction. Elle comptait, à cet effet, organiser une souscription et provoquer l'envoi de bons ouvrages élémentaires.

Après de nombreuses démarches, à la suite desquelles une députation du Comité avait pu enfin obtenir de l'Administration le don d'un certain nombre d'ouvrages, et au moment même de réaliser son projet, l'Association apprit que la démolition du bâtiment dit cloître Saint-Merry, quartier général de son enseignement et dans lequel elle comptait établir sa bibliothèque, était décidée. Ce fut en 1837 seulement que la bibliothèque commença à fonctionner sous la surveillance de MM. Adrien Feline et Blum; les jours de congé à l'École Polytechnique, les élèves sollicitaient l'honneur de venir à tour de rôle remplir les fonctions de bibliothécaire; on lisait sur place et on ne pouvait emporter les livres à domicile qu'en en consignant la valeur.

Nous examinerons à part cette question si importante des bibliothèques populaires, en indiquant les nombreux efforts faits par les amis de l'instruction pour développer en France et à l'Étranger ce moyen si efficace d'enseignement.

Enfin, pour montrer combien l'Association exerçait d'influence non seulement à Paris, mais dans la France entière, nous rappellerons qu'à cette époque, M. Dumouchel, ancien professeur de l'Association Poly-

technique, alors professeur de physique au collège de Boulogne-sur-Mer, ayant ouvert dans cette ville, avec deux de ses collègues, des cours en faveur des ouvriers, demanda à l'Association Polytechnique l'autorisation de les placer sous ses auspices. Celle-ci y consentit aux seules conditions que M. Dumouchel en accepterait la responsabilité, afin qu'on ne s'écartât pas du but, et qu'il enverrait chaque année un rapport sur leur situation.

C'est la première Société de province placée sous le patronage de l'Association Polytechnique; nous verrons plus loin qu'un grand nombre d'autres ont réclamé le même honneur.

A partir de 1837 jusqu'en 1847, l'Association fonctionna avec une autorité très respectée et chercha à ouvrir des sections dans différents quartiers de Paris, à créer des bibliothèques populaires, etc.

Ce mouvement d'extension se trouva malheureusement arrêté par l'exiguité des ressources dont disposait l'Association Polytechnique. Ces difficultés financières l'obligèrent même, quelques années après, à se réduire à un point central.

Bientôt les cours se firent seulement dans la halle aux draps. Là, toutes les ressources de l'Association se trouvaient combinées : cours, bibliothèques, laboratoires de physique et de chimie, modèles de dessin.

C'est pendant son séjour dans ce local que les cours se firent avec le plus grand succès et que l'Association acquit la juste notoriété dont elle jouit.

Les distributions de prix, présidées par les Préfets de la Seine, par les Ministres, et animées par la parole éloquente et sympathique de Perdonnet, attiraient un public que ne pouvaient plus successivement contenir, ni la salle Saint-Jean à l'Hôtel de Ville, ni le grand amphithéâtre de la Sorbonne, ni enfin la salle du cirque du boulevard Beaumarchais ou des Champs-Élysées.

Une modification importante s'était produite dans la composition de

l'Association : vers 1838, le titre d'ancien élève de l'École Polytechnique ne fut plus indispensable pour en devenir membre. Nous avons vu, en effet, que MM. Thomas, Bineau, Pompée, Leroyer, Ancelin avaient été admis comme professeurs.

Mais cette excellente mesure soulevait des difficultés, et le Comité d'enseignement, qui seul dirigeait les cours, n'admettait pas dans son sein d'autres membres que d'anciens élèves de l'École Polytechnique; il en résulta qu'à un moment donné la majorité des professeurs se trouva privée de toute part dans la direction de l'Association.

Pour prévenir des froissements inévitables et dans un sage esprit de conciliation, M. Perdonnet réussit à faire admettre dans le Comité M. Pompée, qui avait acquis des titres incontestables, non seulement en faisant des cours, mais en rendant encore d'importants services à l'Association.

Mais M. Pompée ne resta pas longtemps au Conseil. Devenu en 1839 directeur de l'École Turgot, il dut se retirer, et dès lors les professeurs étrangers à l'École Polytechnique restèrent sans représentant dans le Comité dirigeant; il s'ensuivit de graves mécontentements qui préparèrent une rupture et furent la cause principale de la formation d'une nouvelle Association.

CHAPITRE II

PREMIERS PROGRÈS DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

1848 — 1865

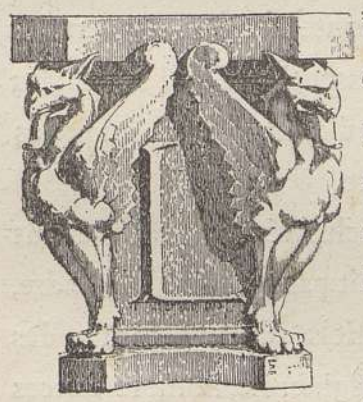

L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE poursuivait son œuvre depuis dix-huit ans. Pendant cette première période de son existence, elle n'avait cessé de corriger ses plans, d'améliorer ses méthodes, de perfectionner ses cours et d'ajouter quelque branche nouvelle à son enseignement.

Aussi était-elle arrivée en 1847 à un degré de prospérité fort remarquable.

Elle comptait dans Paris trois sections, toutes également suivies par la classe ouvrière.

A la Halle aux draps il se faisait seize cours par semaine.

A la rue du Renard-Saint-Merry il y en avait trois.

A la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie on en comptait huit.

Soit, vingt-sept cours comprenant l'arithmétique, la géométrie, la géométrie descriptive, l'algèbre, la mécanique générale, la cinématique,

la physique, la chimie, le dessin, la grammaire, l'hygiène, la comptabilité et le chant.

Les professeurs, parmi lesquels : MM. Mangon, Barral, Bertrand, Mary, Dupuis, Claudel, les docteurs Tessereau et Bugeon, Leroyer, Ancelin, Lionnet, Martelet, Ossian Bonnet, Laboulaye, etc., dont la plupart ont acquis depuis une grande notoriété, multipliaient leurs efforts et faisaient successivement des cours dans les trois sections.

Le secrétaire de l'Association, M. le Pennenc, se tenait tous les soirs à la disposition des auditeurs pour leur donner les conseils et les renseignements nécessaires.

Malheureusement, de graves événements vinrent troubler cette situation si prospère.

Le 24 février 1848, éclatait la Révolution qui devait nécessairement interrompre les cours, et presque en même temps une scission regrettable se produisit parmi les professeurs.

Nous avons déjà indiqué les causes du mécontentement de certains membres de l'Association et nous avons fait pressentir qu'une séparation était imminente. C'est maintenant le moment d'entrer dans quelques détails sur les circonstances qui la déterminèrent.

L'Association Polytechnique, composée exclusivement au début d'anciens élèves de l'École du même nom, n'avait pas tardé à s'adjoindre, comme on l'a vu, des professeurs, des industriels, des médecins, des avocats ou des artistes, qui n'avaient pas cette origine. Le nombre de ces membres étrangers à l'École Polytechnique était devenu, en 1848, supérieur à celui des anciens élèves de l'École.

Néanmoins, par un accord tacite et non par une condition imposée à tous dans les réglements, le gouvernement de l'Association avait toujours été entre les mains de ces derniers.

En 1848, ces collaborateurs, non moins capables, non moins zélés que les anciens élèves de l'École Polytechnique, réclamèrent avec juste raison

une partie de cette autorité dont ils avaient été privés jusqu'alors et leur droit à la présidence de l'Association.

Ce droit leur ayant été refusé, un grand nombre d'entre eux crurent devoir se retirer et fonder une nouvelle Société sous le nom d'*Association Philotechnique.*

M. Lionnet était le chef réel de cette Société dont l'acte constitutif, daté du 29 mars 1848, fut signé par dix professeurs de l'Association Polytechnique.

Ces derniers avaient néanmoins montré beaucoup d'hésitation à se séparer de leurs anciens collègues; quelques-uns même, après avoir signé l'acte d'adhésion, avaient autorisé M. Perdonnet à inscrire leur nom sur les programmes officiels qui annonçaient pour l'année scolaire 1848-1849 l'ouverture des cours de l'Association Polytechnique au 8 janvier 1849; en réalité les véritables fondateurs de l'Association Philotechnique furent:

MM. Lionnet et Ancelin, Vice-Présidents;
Desalve et Claudel, Secrétaires du comité d'enseignement;
Lefèvre et Gallien, chargés de l'enseignement de la langue française.

Enfin la présidence du comité d'enseignement fut offerte à M. Perdonnet et acceptée par lui.

M. Perdonnet, qui restait Président de l'Association Polytechnique, avait mis toute sa sollicitude à empêcher la scission. En acceptant les mêmes fonctions dans le Bureau de l'Association Philotechnique, il espérait, par son influence, faire cesser tout désaccord; les dissidents profitaient, d'ailleurs, grâce à la présence de M. Perdonnet dans les comités des deux Associations, des locaux et des fonds accordés dans le principe à l'Association Polytechnique seule, par la Ville et par le ministère de l'Instruction publique.

Aux noms des six professeurs fondateurs de l'Association Philo-

technique, vinrent bientôt s'ajouter ceux de MM. Boulay de la Meurthe, Perier, Salmon et de Falloux, ancien ministre, qui, à des titres divers, contribuèrent puissamment à consolider la nouvelle institution, en lui assurant le patronage de la ville de Paris et du ministère de l'Instruction publique.

M. Boulay de la Meurthe, Président de l'Association, M. Perier et M. Salmon formaient à eux trois un Conseil d'administration lorsque les professeurs ouvrirent leurs cours le 20 novembre 1848 à la Halle aux draps.

Sur la demande de M. Salmon, le ministre de l'Instruction publique accorda le 30 décembre 1848 à la nouvelle Association un crédit de 1,500 francs ; trois mois plus tard M. de Falloux donna une nouvelle somme de 1,500 francs ; enfin la Ville mit à la disposition de la Société, les amphithéâtres de l'école Turgot et le préau de l'école communale, rue Sainte-Élisabeth, pour la rentrée du 5 novembre 1849. A partir du 1er janvier 1850 elle prit à sa charge les frais de chauffage de toutes ces salles, et l'éclairage des amphithéâtres en accordant à l'Association Philotechnique une subvention annuelle de 2,000 francs.

En 1852, M. le marquis de Turgot succéda à M. Boulay de la Meurthe comme Président, et MM. le vicomte de Melun, Cournot et de Laprovostaye entrèrent dans le Conseil d'administration.

Enfin l'année suivante le Bureau se modifia par suite du départ en Espagne de M. le marquis de Turgot. La Présidence de l'Association fut offerte à M. le comte de Lariboissière, et M. Labrouste entra au Conseil d'administration. M. Perdonnet, qui avait été élu Président du comité d'enseignement lors de la fondation de l'Association Philotechnique, fut bientôt remplacé dans ce poste qui ne convenait guère, d'ailleurs, au Président de l'Association Polytechnique.

On lui donna pour successeur M. Salmon.

Bien qu'il eût définitivement quitté l'Association Philotechnique,

M. Perdonnet ne cessa de travailler à une fusion qui ne s'est point réalisée.

Pendant cette période de cinq années, les deux Sociétés faisaient leurs distributions de prix le même jour et dans le même local. Cette organisation ne cessa, comme nous le verrons, qu'en 1864, époque à laquelle l'extension prise par les deux Associations rendit matériellement impossible la réunion dans une même salle de tous les lauréats.

Revenons à l'Association Polytechnique :

Nous avons vu plus haut que la Révolution de 1848 avait amené la suspension de ses cours. Le choléra en empêcha la prompte réouverture et ce fut seulement en novembre 1850 que le Bureau put de nouveau assembler les élèves pour leur distribuer les prix de l'année scolaire 1849-1850.

Cette cérémonie était présidée par M. de Parieu, ministre de l'Instruction publique, entouré des membres du Bureau :

MM. Victor de Tracy, ancien ministre de la Marine, Président honoraire ;

Bourdon, Conseiller honoraire de l'Université, Président ;

Perdonnet, Administrateur, membre du comité de direction du chemin de fer de Strasbourg, Président du comité d'enseignement ;

Martelet
Dr Tessereau } Vice-Présidents ;

Blanchet
Moynier } Secrétaires ;

et des membres du comité d'enseignement formé alors de tous les professeurs de l'Association.

Le discours prononcé dans cette séance qui inaugurait pour l'Asso-

ciation Polytechnique une période nouvelle, nous paraît devoir être reproduit en raison de son importance.

Examinant le rôle que devait jouer l'Association au lendemain de la Révolution de 1848, et jetant un regard vers le passé, M. Perdonnet rappelait aux élèves le but de l'Institution, les efforts qu'elle n'avait cessé de faire pour l'atteindre, et constatait les résultats obtenus. Il rendait compte au public des événements à la suite desquels s'était formée l'Association Philotechnique, et affirmait que la séparation de quelques professeurs ne saurait affaiblir l'Association mère. Il annonçait enfin que cette dernière continuerait à perfectionner ses méthodes et à étendre son influence : on verra plus tard que l'avenir lui a donné pleinement raison.

Messieurs, disait Perdonnet, depuis notre dernière réunion qui eut lieu en janvier 1848, de grands événements se sont passés. Une Révolution a conféré au peuple des droits dont il n'avait pas encore joui. Les ouvriers sont devenus électeurs. C'est une belle prérogative, Messieurs, que celle de nommer ses représentants dans les assemblées dépositaires du pouvoir souverain; mais cette prérogative, ce droit que la Constitution de la République a reconnu aux ouvriers, ne serait pour eux qu'un funeste présent, s'ils ne savaient en user avec sagesse dans leur propre intérêt. C'est dans cette pensée que, tôt ou tard, le peuple émancipé serait appelé à en jouir, qu'une réunion d'anciens élèves de l'École Polytechnique fonda, il y a vingt ans, l'Association Polytechnique, non seulement pour vous donner des notions utiles sur les sciences exactes, mais aussi, et surtout dans le but élevé, plus général, d'étendre votre intelligence et de former votre jugement, en vous procurant les moyens de consacrer à l'étude, cette gymnastique de l'esprit et du jugement, le peu de loisirs que vous laissent des journées laborieuses.

Ce n'est pas sans difficultés, Messieurs, que nous sommes parvenus à remplir, pendant vingt ans, la tâche d'instruire, d'éclairer le peuple. Hâtons-nous de le dire, cependant, pour qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions, ces difficultés ne sont pas venues, comme vous pourriez le supposer, de l'autorité. Je disais dans notre réunion du mois de janvier 1848, présidée par M. de Salvandy, alors ministre de l'Instruction publique, que nous avions toujours trouvé, de la part du Gouvernement, des autorités Municipales et de la Monarchie, le concours le plus complet. Je le répétais, je l'imprimais, lorsque quinze jours après la Révolution de Février, on avait eu l'audace de placer ma signature dans un journal au bas d'une lettre qui disait tout le contraire, comme si j'eusse pu

avoir la lâcheté d'attaquer, de calomnier le Gouvernement déchu au moment même où il venait d'être renversé.

Je le dis encore aujourd'hui, parce que je ne veux pas être ingrat, et j'ajoute que les hommes d'opinion très différente qui ont gouverné le pays depuis la Révolution de Février se sont montrés également bienveillants pour l'Association; ils nous en ont donné une preuve bien sensible en appelant le Président de votre comité d'enseignement à l'insigne honneur de faire partie de la Commission Municipale, honneur que ses nombreuses occupations l'ont obligé, bien à regret, de décliner. Aujourd'hui, Messieurs, comme toujours, le Gouvernement est plein de sollicitude pour notre œuvre, et la présence de M. le ministre de l'Instruction publique à cette séance le témoigne assez. Permettez-moi donc d'adresser à M. le ministre, en votre nom comme au nôtre, des remerciements tout particuliers et d'en adresser aussi à M. Varin, maire du IVe arrondissement, et à M. Perier, Vice-Président du comité central, dont la bonne volonté à notre égard ne s'est jamais démentie.

Les difficultés dont je vous parlais, Messieurs, sont venues de nous-mêmes. C'est dans notre propre sein que s'est développé un germe de destruction qui a failli entraîner la ruine de l'Association Polytechnique. Peu de temps après la Révolution, une scission fâcheuse se manifesta parmi nos professeurs, et peu s'en fallut que l'Association, après avoir passé par tant d'épreuves, ne pût résister à ce dernier coup. Mais les institutions véritablement populaires comme l'Association Polytechnique ont une vitalité telle qu'elles ne sauraient périr. Aussi est-il arrivé que cette scission, qui semblait devoir être fatale à notre enseignement, a donné, au contraire, naissance, sous les auspices d'une nouvelle Société, à de nouveaux cours qui ne sont pas moins utiles aux ouvriers que ceux de l'Association.

Tous ces obstacles que nous avons eu à combattre, croyez-le bien, Messieurs, ne nous ont nullement découragés. Et comment aurions-nous manqué d'ardeur pour instruire le peuple, quand nous voyons chaque jour l'ardeur du peuple pour l'étude ?

Notre enseignement, je vous le disais tout à l'heure, a surtout pour objet de former votre jugement et de vous apprendre ainsi à apprécier à leur juste valeur ces théories insensées qui vous promettent le bonheur, et dont l'application a pour premier résultat de vous plonger dans la misère. Mais ce n'est là qu'une partie de ses avantages. Vous souvenez-vous, Messieurs, de ces temps où chaque jour l'émeute menaçante grondait dans la rue? Vous étiez alors groupés autour des chaires de vos professeurs, unis par des sentiments d'amour et de confraternité, lorsqu'au dehors on se préparait à des luttes fratricides. Vous souvenez-vous aussi de ces temps plus rapprochés où un terrible fléau décimait la population de Paris! Professeurs et élèves vous étiez tous alors à votre poste et vous oubliiez, dans ces réunions, pour un moment du moins, le danger qui vous menaçait, vous et vos familles.

Qu'il me soit permis, à moi qui ne suis ni professeur ni élève, de rendre hommage à ce dévouement qui fait honneur aux uns comme aux autres. Payons aussi, à cette occasion, un juste tribut de regrets à la mémoire d'un de nos collaborateurs les plus anciens et les plus zélés, M. Mary, professeur de dessin, mort du choléra, victime de son dévouement à l'instruction du peuple.

Ah, Messieurs, si les hommes que le hasard de la naissance ou de l'éducation a placés en dehors de la grande famille ouvrière, et si les ouvriers pouvaient se rencontrer plus souvent dans des réunions semblables à celles-ci, ils apprendraient à se mieux connaître, et les luttes qui ont ensanglanté nos rues deviendraient à jamais impossibles. Les premiers apprendraient que ces ouvriers, que de dangereux intermédiaires leur représentent comme toujours disposés à bouleverser la société pour en exploiter les ruines, sont, pour la plupart, d'honnêtes pères de famille qui ne demandent qu'à gagner honorablement leur vie par le travail; et vous, ouvriers de Paris, vous apprendriez aussi que, parmi ceux que l'on vous dépeint comme vos ennemis naturels, il en est beaucoup qui éprouvent pour vous la plus vive et la plus sincère sympathie, et qui s'occupent sérieusement d'améliorer votre sort. Chers élèves, chers frères, chers enfants même, pourrais-je dire aujourd'hui à beaucoup d'entre vous : inscrivons donc sur notre bannière, à côté des mots d'Égalité et de Fraternité, ceux d'Amour et d'Indulgence. Dans ces moments de discordes civiles, professeurs et élèves, serrons nos rangs, aimons-nous plus que jamais les uns les autres, et, quoi qu'il arrive, nous braverons le chagrin et le découragement.

Dans la séance où ce discours venait d'être prononcé on distribua vingt-neuf prix et trente-trois accessits aux élèves qui avaient suivi les quatorze cours de l'Association.

Le comité accordait une mention honorable à M. Enis, agent des cours, qui depuis la fondation de la Société remplissait ses fonctions avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges.

Enfin, M. le ministre de l'Instruction publique, voulant témoigner à l'Association toute sa satisfaction, adressait au Président la lettre suivante en l'accompagnant d'un supplément de subvention de 500 francs :

Monsieur le Président,

Je m'empresse de vous annoncer que je viens de mettre à la disposition de l'Association Polytechnique une somme de 500 francs.

Je désire que ce faible encouragement soit, pour vous et vos savants collaborateurs, une marque de l'intérêt tout particulier que je porte à l'œuvre si utile que vous dirigez, et une preuve nouvelle de la sollicitude du Gouvernement pour tout ce qui peut améliorer le sort des classes ouvrières en développant en elles l'instruction et l'amour du travail.

Agréez, etc.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

E. DE PARIEU.

Après avoir traversé de terribles crises dues aux évènements politiques et à des dissensions intérieures, l'Association Polytechnique entrait dans une ère nouvelle de prospérité et continuait sa marche progressive.

En 1851, le Président du comité d'enseignement annonçait que la bibliothèque, ouverte jusque-là une seule fois dans la semaine, le serait cette année trois fois dans la semaine et une fois le dimanche.

Dans le courant de cette même année, un grand congrès industriel s'était tenu à Londres et l'Association Polytechnique y avait envoyé à ses frais trois de ses élèves les plus distingués.

Ces délégués avaient rédigé, à leur retour de Londres, un rapport sur le résultat de leur visite. Il n'est pas inutile, croyons-nous, de reproduire ici certains passages de ces documents tels que nous les trouvons dans une publication de l'époque. Nous avons tenu à n'y rien changer. Sans se préoccuper de la forme dans laquelle elle était exprimée, on verra combien était grande la reconnaissance de ces ouvriers envers ceux qui ne négligeaient rien pour leur amélioration intellectuelle.

M. Garapon, fabricant de bijoux en pierres fines, s'exprimait ainsi :

Merci, Messieurs, de nous avoir procuré les moyens d'aller à Londres admirer du plus profond de notre cœur le jalon mémorable que le monde entier vient de poser sur la voie de l'avenir, jalon où sont écrits à jamais ces mots : Paix universelle, Travail et Bonheur. En effet, quel peuple, après être venu étayer de ses mains ce symbole du bonheur et de la richesse par le travail, oserait apporter aujourd'hui la mitraille dans la balance? Grande et mémorable bataille que celle où le vainqueur est celui qui apporte le

plus de bienfaits au profit de la masse. Nous nous sommes sentis grands et fiers de notre faible apport dans cette grande lutte : aussi répétons-nous avec conviction : Travaillons, tout est là.

En voyant à Londres, en voyant partout autour de nous la dévorante activité de la vapeur remplacer l'homme machine, nous sentons la marche incessante de l'humanité tendant à se spiritualiser de plus en plus en forçant la matière à faire l'œuvre des bras. Nous sentons l'avenir grand et fort de tout ce temps gagné sur le travail matériel au profit du développement de l'intelligence.

Les mêmes pensées se retrouvent dans le rapport de M. Auriger, ouvrier en instruments de précision.

Nous entrons à l'Exposition; le cœur nous battait; il serait bien difficile de rendre le sentiment qui nous agitait. C'était à la fois celui de notre petitesse au milieu de tant de travaux amoncelés et celui de notre orgueil d'appartenir à la grande famille qui les a faits; car c'est nous, ce sont nos frères qui ont fait tout cela. Simple travailleur, nous étions une abeille de cette ruche, et nous ne pouvions y entrer sans émotion. Mais quel ouvrier ne serait point ému? Voir des œuvres de toutes les nations, des produits de tous les arts, de toutes les sciences, n'est-ce pas chose émouvante pour une âme ouvrière? Et quand on pense que ce spectacle est aussi nouveau qu'il est grand, que de réflexions ne fait-on pas? Il en est une surtout que chacun fait; la voici : Que vient faire là cette foule immense, sinon confesser qu'il est maintenant une autre gloire que celle de la destruction : c'est celle de la production, gloire bien autrement belle. Aux batailles de l'industrie point de morts, de champs dévastés, de villes pillées, ni de haine entre les combattants, qui tous également profitent de la victoire. Cent ans de combats ne valent pas une heure de travail du plus chétif d'entre nous.

Et puisque l'histoire de l'Association Polytechnique est aussi celle des progrès de la classe ouvrière, faisons encore un dernier emprunt au rapport du troisième délégué dont nous n'avons pu retrouver le nom. Cette citation montrera bien quels étaient les sentiments que l'enseignement populaire avait développés dans le cœur des ouvriers et quels services il rendait ainsi au pays :

Avouons qu'avant d'avoir vu Londres et tout ce que renferme son Exposition nous n'avions pas idée de la diversité et de l'immensité de la production humaine; nous avions bien cette croyance que le but de la science et du travail c'est le bonheur, le bonheur

pour tous; mais nous étions sans enthousiasme; c'est seulement à l'Exposition universelle à la vue de tant de produits rassemblés, de tant de matières brisées sous toutes les formes par l'effet du génie, que nous avons enfin compris la grandeur et la puissance du travail humain. Notre esprit s'est illuminé, nous croyons maintenant au bonheur par le travail; cette croyance nous a remplis d'une nouvelle force. Dorénavant le travail nous paraîtra plus léger, car nous avons acquis la foi qui soulève les montagnes.

Comme on le voit, l'Association ne se bornait pas seulement à donner aux ouvriers les connaissances pratiques nécessaires à leur profession, elle cherchait surtout à contribuer à leur perfectionnement intellectuel et moral.

En 1852, M. Martelet qui après dix-neuf ans de dévouement à l'éducation du peuple, avait suspendu son enseignement, revint dans l'Association accompagné de son fils M. Bertera, ingénieur des mines, et MM. David et Caguard remplacèrent MM. Mary et Dupuis, professeurs de dessin, que la mort avait enlevés.

Jusqu'en 1854 l'Association Polytechnique poursuivit sa marche sans nouveaux obstacles.

A cette époque, M. Perdonnet, qui n'avait cessé de chercher à réunir sous le même drapeau les Associations Polytechnique et Philotechnique, élabora un projet de fusion avec l'approbation de M. le ministre de l'Instruction publique. Tout le monde reconnaissait l'avantage de combiner les efforts des deux Sociétés et de leur donner ainsi un plus puissant moyen de développer l'enseignement populaire.

Des négociations furent entamées à cet effet, mais elles échouèrent faute d'entente sur la dénomination de la nouvelle Société.

M. le ministre de l'Instruction publique avait proposé de réunir les deux Associations sous ce titre : « *Associations Polytechnique et Philotechnique réunies.* »

Les professeurs de l'Association mère ne voulurent pas consentir à cette

transaction en alléguant que le nom d'Association Polytechnique représentait vingt-six années de bons services et que dès lors il ne pouvait être question pour eux de renoncer à ce titre glorieux.

Les négociations furent donc rompues et, à partir de 1854, la séparation des deux Associations resta complète et définitive.

Cependant, leurs distributions de prix continuèrent encore pendant quelques années à se faire dans le même local sous la présidence du ministre de l'Instruction publique.

L'Association Polytechnique avait fait une perte cruelle, celle de son Président, M. Bourdon, que la mort avait enlevé dans sa soixante-quinzième année, le 14 mars 1854.

Malgré son grand âge, M. Bourdon ne cessait de s'occuper avec sollicitude de l'œuvre à laquelle il avait adhéré dès l'origine et qu'il avait soutenue de tous ses efforts.

Jamais dans la carrière laborieuse de l'instruction publique il n'y eut d'existence plus active, plus pleine de travaux et de mérites.

Nommé élève à l'École Polytechnique en novembre 1796 et plus tard chef de brigade, Louis-Pierre-Marie Bourdon fut désigné, moins d'un an après, pour aller professer les mathématiques au prytanée militaire de Compiègne, puis à celui de Saint-Cyr.

Après avoir rempli ces fonctions pendant quatre années et s'y être fait remarquer par une aptitude toute particulière à l'enseignement des sciences, il fut, dès la création de l'Université impériale, nommé professeur des troisième et quatrième classes de mathématiques au lycée Charlemagne, et ensuite professeur de mathématiques spéciales à ce même lycée, puis au lycée Napoléon devenu à cette époque (1816) le collège royal deHenri IV.

En 1821, il fut appelé au poste d'inspecteur de l'Académie de Paris, et devint inspecteur général des études en 1835.

Enfin, après avoir siégé au Conseil royal de l'instruction publique,

il fut admis à l'éméritat le 21 janvier 1848, c'est-à-dire après plus de quarante-huit années de services non interrompus, services que M. de Salvandy, alors ministre de l'Instruction publique, ne crut pouvoir reconnaître dignement qu'en élevant M. Bourdon au grade de commandeur dans la Légion d'honneur dont il faisait partie depuis plus de vingt-cinq ans.

En dehors des fonctions universitaires, M. Bourdon avait été nommé en 1827 examinateur d'admission à l'École Polytechnique et aux diverses Écoles spéciales du Gouvernement. Aussi, une inspection universitaire à peine achevée, il repartait pour faire passer des examens. Sa robuste constitution lui faisait supporter sans fatigue apparente des travaux si multipliés.

Examens et inspections terminés, d'autres labeurs l'attendaient, car son ardeur pour le travail ne lui permettait aucun repos. Même après avoir cessé de professer par la parole, il professait encore par ses écrits ; ses divers ouvrages : arithmétique, algèbre, application de l'algèbre à la géométrie, devenus classiques comme tout le monde le sait, ont eu quarante-deux éditions, dont vingt-huit pour l'arithmétique seule, sans compter un traité et un abrégé de géométrie, œuvres d'adoption auxquelles il accordait les mêmes soins qu'à ses propres ouvrages.

Il ne dédaignait aucun détail pour rendre la science accessible aux intelligences les plus vulgaires, aux esprits les plus rebelles ; et c'est sans contredit ce qui fit le succès de ses divers ouvrages. Il ne cessait de les corriger et chaque réimpression était pour lui l'occasion d'un nouveau travail.

Quand Bourdon n'avait plus de voyages à faire, plus d'épreuves à corriger, il appelait près de lui des jeunes gens intelligents, laborieux, et trouvait une nouvelle occupation, une nouvelle jouissance à les initier à la science mathématique. Combien d'entre eux n'ont-ils pas dû à ces soins tout affectueux leur admission aux Écoles !

Bourdon était bien l'homme digne de présider une institution telle que l'Association Polytechnique.

Pour les ouvriers c'était un noble exemple que celui de ce vieillard, qui, après toute une vie de labeur, et lorsque la plupart ne songent qu'au repos, voulait encore travailler à leur instruction ; pour les professeurs, c'était un puissant stimulant que d'être présidés, dirigés par celui qui avait été le guide intellectuel de tant d'hommes utiles.

La perte de son Président ne fut pas le seul malheur qui vint frapper l'Association.

Cette dernière, après avoir étendu son enseignement dans tous les quartiers où la population ouvrière est plus ou moins agglomérée, après avoir planté son drapeau, en même temps ou successivement, à l'Hôtel de Ville, à l'ancien Tribunal de Commerce, rue Saint-Merry, au faubourg Saint-Antoine (hospice des Quinze-Vingts), à l'école de la rue de Ponthieu, dans la rue des Vinaigriers, à l'école de la rue Sainte-Élisabeth, à la mairie des Petits-Pères, à la Sorbonne et à la vieille Estrapade, avait concentré toutes ses ressources matérielles dans un local placé au centre de Paris, la Halle aux draps.

Un violent incendie détruisit ce bâtiment; archives, modèles, collections instruments, tout le matériel des cours, lentement et péniblement acquis, furent anéantis, et après avoir résisté avec calme à tous les temps malheureux d'hostilité, de révolution, de choléra, l'Association Polytechnique se trouva un soir sans asile et sans ressources. Mais sa vitalité n'en fut pas atteinte.

Le zèle de M. Tessereau, adjoint à la mairie du Ier arrondissement, professeur de l'Association, l'aida à parer à ce nouveau désastre et peu de jours après elle fonctionnait de nouveau rue Jean-Lantier, dans les salles de l'école communale avec un nombre d'auditeurs de plus en plus considérable, de sorte que ce local devint bientôt trop étroit pour accueillir tout le monde.

La mort de M. Bourdon, Président de l'Association, amena forcément une modification dans la composition du Bureau.

En 1856, ce dernier fut ainsi constitué :

M. Victor de Tracy conserva la présidence honoraire ;

M. Perdonnet, Président du comité d'enseignement, fut nommé Président à vie de l'Association ;

MM. Martelet et Docteur Tessereau continuèrent à remplir les fonctions de Vice-Présidents ;

MM. Blanchet et Moynier, celles de Secrétaires.

Le premier soin du nouveau Bureau fut de rédiger un règlement qui consacrait la nomination de M. Perdonnet et déterminait les règles à suivre pour la constitution du Bureau.

Nous reproduisons ci-dessous ce document.

RÈGLEMENT

Article premier

M. Perdonnet, l'un des fondateurs de l'Association Polytechnique, est nommé Président perpétuel.

Art. 2.

Sauf cette exception les Président, Vice-Présidents et Secrétaires sont nommés pour trois ans. Ils sont rééligibles.

Art. 3.

Les nominations sont faites à la majorité des suffrages par les membres du comité d'enseignement convoqués spécialement à cet effet.

Art. 4.

Dans le cas où ces nominations ne réuniront pas la majorité absolue, une nouvelle convocation sera faite dans la quinzaine et les nominations auront lieu à la majorité des membres présents.

ART. 5.

En cas de décès ou de démission, le Bureau convoque le comité d'enseignement pour remplacer le membre sortant.

ART. 6.

Pendant la durée des cours, le Bureau se réunit au moins une fois tous les deux mois.

ART. 7.

Le Bureau représente l'Association. Il a seul qualité pour parler et agir en son nom.

ART. 8.

Il veille à la bonne tenue des cours et à l'exactitude des professeurs.

ART. 9.

Le comité d'enseignement se réunit obligatoirement chaque année au mois d'octobre et au mois de juin.

ART. 10.

Dans la séance d'octobre il est procédé, s'il y a lieu, aux nominations des membres du Bureau et des professeurs nouveaux.

Dans la séance de juin la liste des récompenses à donner aux élèves est arrêtée.

ART. 11.

Le comité peut être appelé à se réunir extraordinairement soit par la volonté du Bureau, soit sur la demande faite au Président par cinq membres.

ART. 12.

Les professeurs s'engagent à faire leurs cours avec exactitude aux jours et aux heures indiqués par le comité d'enseignement. En cas d'empêchement, ils doivent prévenir le plus tôt possible le Président, par l'intermédiaire de l'agent des cours.

ART. 13.

A chaque séance les professeurs indiquent l'objet de leur leçon sur un registre tenu à cet effet.

ART. 14.

Sur l'avis des professeurs, le Bureau peut délivrer aux élèves qui les demandent des

certificats constatant leur présence et leur bonne tenue aux cours de l'Association.

ART. 15.

Les cours commencent le lundi qui suit le 1er novembre. Leur durée est d'au moins six mois.

ART. 16.

Avant la séance qui précède l'ouverture, les professeurs remettent au Président le programme de leurs cours.

ARTICLE 17 ET DERNIER

Les récompenses sont spécialement destinées aux ouvriers. Toutefois le Bureau peut, par exception, proposer au comité d'enseignement d'en accorder à des élèves qui, sans être ouvriers, se trouvent dans des positions analogues.

En arrivant à la présidence de l'Association Polytechnique, M. Perdonnet acquiert une autorité considérable qui lui permet de donner une grande impulsion à la marche de la Société. Son activité dévorante et son profond amour de l'œuvre, lui font multiplier les cours, organiser des conférences, fonder des bibliothèques; ses rapports personnels avec l'Administration supérieure et le Conseil Municipal lui permettent de rallier à l'Association des hommes d'une grande autorité et d'une grande influence, et de jeter ainsi un vif éclat sur ses travaux.

Aussi serons-nous obligés pour la clarté de notre récit, de séparer dans la suite de notre étude les trois grands moyens de propagation de l'instruction populaire et d'examiner successivement les résultats obtenus par l'Association Polytechnique au moyen de ses *cours*, de ses *conférences* et de ses *bibliothèques*.

M. Perdonnet inaugura sa présidence en rassemblant, le 9 novembre 1856, les élèves de l'Association Polytechnique dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne pour leur distribuer les prix mérités par eux dans les deux années précédentes.

Plus de deux mille personnes se rendirent à cette solennité, à laquelle assistaient MM. Varin, membre du Conseil Municipal, M. Prieur de la Comble, maire du IVe arrondissement, M. Labrouste, directeur de Sainte-Barbe et Vice-Président de l'Association Philotechnique, M. Lionnet, également Vice-Président de cette société, M. Sarrazin, inspecteur général des écoles communales de Paris, et plusieurs autres hommes distingués.

Le Président de l'Association, M. Perdonnet, après avoir rappelé les diverses phases malheureuses traversées par la Société et notamment l'incendie de la Halle aux draps, qui avait anéanti la bibliothèque, les instruments de physique et de chimie, le mobilier, les modèles, tous les objets enfin achetés pièce par pièce avec des économies amassées péniblement pendant un long espace de temps, avoua qu'il avait cru un moment que l'Association Polytechnique ne résisterait pas à ce dernier et terrible coup.

Il rendit ensuite hommage au zèle et au dévouement des professeurs et des élèves qui s'étaient retrouvés les uns et les autres quelques jours seulement après ce malheureux événement dans les nouveaux locaux que la Ville avait bien voulu mettre à leur disposition.

Le programme de notre enseignement, dit Perdonnet, reste toujours le même. Nos professeurs ne cherchent pas à faire de ces cours brillants qui sont plus flatteurs pour eux qu'ils ne sont utiles aux élèves, de ces cours qui attirent plus d'auditeurs étrangers à la classe ouvrière que de véritables ouvriers.

Nous travaillons pour les ouvriers surtout, pour les ouvriers avant tout, ajouta Perdonnet. Nous voulons leur donner des connaissances solides et élémentaires qui leur permettent d'améliorer leur position en se perfectionnant dans leur état, et non des connaissances élevées que la plupart d'entre eux sont trop âgés pour s'approprier complètement et qui les dégoûteraient de leur profession sans leur fournir les moyens d'en aborder une autre avec succès.

En 1857 et en 1858, le ministre de l'Instruction publique, M. Rouland, désira présider lui-même la distribution des prix aux élèves réunis des deux Associations Polytechnique et Philotechnique. Frappé des

résultats obtenus par ces deux Sociétés et pensant avec raison qu'elles pourraient faire plus encore en réunissant leurs efforts, M. Rouland cherchait à amener une fusion qui avait déjà été inutilement tentée plusieurs fois et notamment par M. Perdonnet.

Cette préoccupation du ministre ressort du passage suivant du discours qu'il prononçait à la distribution des prix du 31 janvier 1858.

L'année dernière, disait M. Rouland, j'étais heureux d'assister à la distribution des prix décernés par l'Association Philotechnique et d'être le témoin des récompenses conquises par les ouvriers s'appliquant aux études intellectuelles. Frappé des résultats de cette Association, du dévouement de tous ses membres, du respect et de la reconnaissance de ses élèves, je m'étais promis de faire tous mes efforts pour qu'elle ne restât pas séparée de l'Association Polytechnique, ayant le même but, le même zèle, le même succès et les mêmes droits à l'estime publique. Il me semblait qu'il devait être, de ces deux sociétés, comme de deux fleuves s'échappant d'une source unique, divisés d'abord, puis se confondant dans des rives communes, afin que leurs eaux plus puissantes deviennent aussi plus fécondes. Ces efforts n'ont pas été infructueux, puisque les deux Associations sont aujourd'hui réunies pour une solennité si favorable à la manifestation des sentiments de leur affection réciproque. J'espère que ce premier acte est le signal d'une prochaine fusion. Plus vous serez unis, Messieurs, plus votre sincère amour de l'humanité portera ses fruits, plus votre action sera bienfaisante et certaine, et plus le vœu du Gouvernement s'associant à votre œuvre sera largement réalisé.

Cette fusion, désirée par l'Administration, eût été surtout avantageuse pour l'Association Philotechnique qui était loin de posséder la puissante organisation de la Société dont elle émanait.

En 1858, en effet, le Bureau de celle-ci se composait de :

MM. DE TRACY, Président honoraire;
MARTELET, Vice-Président honoraire;
PERDONNET, Président de l'Association;
VARIN, Dr TESSEREAU } Vice-Présidents;
BLANCHET, MOYNIER } Secrétaires.

Le comité d'enseignement, formé de tous les professeurs de l'Association, comptait vingt-trois membres.

Enfin l'Association venait de s'adjoindre un conseil de perfectionnement présidé par M. Larabit, sénateur, ancien élève de l'École Polytechnique, et ayant pour membres : MM. Élie de Beaumont, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Leplay, conseiller d'État, ancien commissaire général de l'Exposition universelle; M. de Saulcy, membre de l'Institut; M. Sauvage, ingénieur en chef au corps des mines, ingénieur en chef du matériel des chemins de fer de l'Est, tous anciens élèves de l'École Polytechnique, enfin MM. le comte de Lascases et M. le baron Renouard de Bussière, députés.

L'année suivante, ce conseil se compléta en s'adjoignant MM. Édouard Thayer, sénateur, membre du Conseil Municipal; Dumas, sénateur, membre de l'Institut, Président du Conseil Municipal, et Lavallée, directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures.

En 1858, grâce à la protection toute particulière, toute bienveillante de M. le Maire et des autorités municipales de Vincennes, assistés de deux membres de l'Association, MM. Daudet et Leroyer, le Bureau avait pu créer, dans cette localité, de nouveaux cours qui avaient eu immédiatement le plus grand succès.

Mais l'Association Polytechnique avait fait surtout un grand progrès en s'établissant à l'École Centrale des Arts et Manufactures.

Jusqu'alors l'avenir de l'Association avait paru incertain : elle n'avait pu encore se fixer nulle part. Ainsi elle avait débuté par faire ses cours à l'ancien tribunal de commerce, rue Neuve-Saint-Merry, et cet établissement avait été démoli; elle s'était ensuite transportée à la Halle aux draps, et la Halle aux draps avait été incendiée; elle s'était enfin établie dans le bâtiment de l'école communale de la rue Jean-Lantier,

et ce bâtiment devait bientôt faire place à un nouveau boulevard (projet qui a été depuis abandonné).

En se fixant à l'École Centrale, grâce à l'appui de M. Lavallée, directeur de cette École, l'Association pouvait donc compter sur de longues années de tranquillité.

L'École Centrale, dont les commencements avaient été difficiles, était devenue très prospère. C'était peut-être la plus grande école industrielle du monde entier, et l'État venait de la recevoir gratuitement des mains de M. Lavallée, qui voulait ainsi assurer la perpétuité de son œuvre.

C'était une grande et noble pensée, une pensée éminemment démocratique, fraternelle et conciliatrice, de donner le soir l'enseignement gratuit au fils de l'ouvrier, à l'ouvrier lui-même dans les amphithéâtres de l'École où, pendant la journée, on avait donné l'enseignement rétribué au fils de l'industriel.

M. Dumas, Président du conseil des études de l'École Centrale et du Conseil Municipal de Paris, avait prêté son concours le plus actif à l'installation de cette nouvelle section à laquelle l'administration de l'École Centrale accordait généreusement la jouissance d'une partie de ses instruments et de son matériel.

Le nombre des professeurs de l'Association fut nécessairement augmenté et atteignit trente-trois.

Dans la séance solennelle des prix de l'année 1859, le ministre de l'Instruction publique remit la croix de la Légion d'honneur à M. Foulon, qui faisait un cours de chant depuis la fondation de l'Association Polytechnique.

Cette dernière, voulant récompenser également un de ses plus vieux serviteurs, J. B. Enis, agent des cours, qui depuis trente ans dévouait

son existence à l'œuvre, lui décerna une médaille d'argent sur laquelle étaient gravés ces mots :

J. B. Enis. Trente années de dévouement.

En 1860, le conseil d'enseignement réprima un abus qui s'était glissé dans le mode de distribution des récompenses.

Tous les cours étant publics, tous pouvaient les suivre; mais ils étaient plus spécialement consacrés aux ouvriers et les efforts de l'Association devaient tendre à attirer surtout cette classe intéressante de la population. Or, depuis quelques années, les récompenses étaient données en partie à des hommes fort honorables, sans doute, mais qui luttaient trop avantageusement avec les ouvriers, attendu qu'ils arrivaient avec une somme de connaissances acquises ailleurs et qu'ils disposaient de plus de temps pour l'étude que de simples ouvriers.

Aussi, le comité d'enseignement décida qu'à l'avenir, sauf de très rares exceptions, motivées par la nature même des cours, les prix ne seraient donnés qu'à des ouvriers ou à des élèves se trouvant dans une position analogue à celle de ces derniers.

C'est dans cette même année 1860 que M. Perdonnet importa en France le goût des conférences, ainsi que nous le verrons plus loin.

A cette époque, la composition du Bureau et du conseil de perfectionnement subit une légère modification :

Le nombre des vice-présidents et des secrétaires fut porté à trois : M. Leroyer, fondateur de la section de Vincennes, vint partager les fonctions de MM. Varin et Tessereau.

M. Daudet, qui avait également prêté un concours des plus actifs à l'Association, fut nommé secrétaire.

Au conseil de perfectionnement, M. Faure, professeur de l'École Centrale, vint remplacer M. Édouard Thayer.

Enfin l'année suivante, le Conseil s'adjoignit M. Michel Chevalier.

L'Association, qui ne négligeait aucun moyen d'étendre son influence, établit une nouvelle section à l'École de Médecine, avec l'appui du doyen de l'École, M. le Dr Paul Dubois, et du secrétaire de la Faculté, M. Bourbon.

En 1861, l'Association Polytechnique était arrivée à un degré de prospérité fort remarquable. Elle avait perfectionné ses anciens cours, créé des cours nouveaux, installé des bibliothèques, et avait complété cette puissante organisation par l'institution des grandes conférences populaires.

Dans la banlieue ses succès n'étaient pas moindres :

La section de Vincennes, fondée en 1857, n'avait cessé de progresser depuis cette époque. Les leçons y étaient suivies avec grand empressement, tant par l'élément civil que par l'élément militaire, et la population comprenait si bien les avantages de l'enseignement, que des auditeurs, momentanément éloignés de la commune par les exigences de leurs travaux, y revenaient avec empressement pour compléter leur instruction; c'est ainsi que les communes de Saint-Mandé, de Montreuil, de Fontenay, de Nogent, de Joinville avaient fourni leur contingent d'étudiants et que Paris même avait envoyé quelques recrues.

C'est alors que le public des cours, voulant témoigner au Président de l'Association Polytechnique sa reconnaissance pour les services signalés qu'il rendait à l'œuvre depuis trente-deux ans, eut la bonne pensée de lui offrir une médaille en or.

Les élèves nommèrent à cet effet un comité d'organisation composé de M. C. Lionnet, président; Lepreux, secrétaire; Veller, Charpentier et A. Lionnet, membres.

Cette commission recueillit rapidement les fonds nécessaires et dans la distribution solennelle des prix du 9 février 1862, M. Perdonnet

reçut de M. le ministre de l'Instruction publique, qui présidait la séance, cette marque d'estime qui honorait autant le maître que les élèves :

Messieurs, dit le ministre de l'Instruction publique, lorsque, dans son discours, M. Perdonnet vous parlait de la reconnaissance des ouvriers pour leurs professeurs, il était loin de se douter que ses paroles allaient recevoir à l'instant même une éclatante confirmation. Les ouvriers de l'Association Polytechnique, voulant prouver leur gratitude à leur Président, ont fait frapper une médaille en or qu'ils m'ont chargé, et je les en remercie, d'offrir à M. Perdonnet.

Puis il remit la médaille à M. Perdonnet en lui donnant l'accolade : M. Perdonnet, plus ému qu'il ne le voulait paraître, répondit :

Merci, mes amis; votre reconnaissance n'avait pas besoin de preuve matérielle. J'étais sûr d'elle; mon affection pour vous me la garantissait. Du reste, votre cadeau s'adresse plutôt à l'œuvre qu'à l'homme. Je ne l'accepte donc pas pour moi seul, mais pour toute l'Association dont je suis le drapeau. Quand un régiment a bien fait son devoir, c'est son drapeau qu'on décore. Ainsi sera-t-il de cette médaille, qui fera la gloire de nos archives.

Une nouvelle Exposition universelle allait s'ouvrir en Angleterre, et le conseil de l'Association, qui avait pu constater en 1855 les heureux résultats obtenus en faisant visiter à ses élèves les plus zélés et les plus capables ces grands concours industriels, s'était préoccupé de trouver les moyens de renouveler à Londres l'essai qui avait si bien réussi autrefois.

Sur la demande de M. Perdonnet, la Commission de l'Exposition voulut bien participer aux frais du voyage de quatorze élèves de l'Association Polytechnique. Au moment de leur départ, un certain nombre d'ouvriers italiens envoyés par leur Gouvernement, sous la direction d'un ancien élève de l'École Centrale, se rendaient également en Angleterre. Français et Italiens firent route ensemble et vécurent sous le même toit pendant huit jours dans la plus parfaite harmonie..

Grâce à l'obligeance de M. Spiers, ancien ouvrier, attaché à la Commission de l'Exposition, les délégués de l'Association firent à Londres une ample moisson de renseignements qu'ils consignèrent dans des rapports.

L'Exposition de 1862 avait réalisé un grand progrès sur les précédentes en consacrant une large place au matériel de l'enseignement à tous les degrés : enseignement élémentaire, enseignement populaire, enseignement supérieur.

L'examen de ce matériel avait mis en lumière les améliorations sensibles réalisées dans cet ordre d'idées par plusieurs nations, et notamment par la France.

Les quatorze délégués de l'Association Polytechnique à l'Exposition de Londres avaient rédigé chacun un rapport sur le résultat de leur visite et l'avaient transmis au Bureau comme une preuve du fruit qu'ils avaient tiré de cette excursion industrielle. C'était aussi, comme ils l'exprimaient dans un langage qui partait du cœur et qui avait vivement touché le comité d'enseignement, une occasion de manifester leur reconnaissance pour la faveur dont ils avaient été l'objet et pour la tâche que s'imposait l'Association Polytechnique de faciliter aux ouvriers l'accès de la science.

Ces rapports avaient été examinés avec soin par le Comité d'enseignement qui se proposait de les faire imprimer et publier.

MM. Bruneau et Lerch, mécaniciens, avaient traité des grandes machines ; MM. Landrin monteur en bronzes, Berger sculpteur, Legal menuisier, Boucart doreur, Matre dessinateur, et Vellu lithographe, avaient étudié les objets d'art, les bronzes, dorures, peintures, sculptures, meubles, etc.; M. Charpentier ouvrier d'artillerie, avait traité la question des métaux; M. Diot peintre, avait étudié la décoration; MM. Valens et Dabrowski avaient porté leur attention sur la photographie et la

typographie; enfin, M. Mauvoisin ouvrier cordonnier avait passé en revue les progrès de la fabrication des chaussures.

Bien que ces sujets fussent très étendus, les rapports des délégués présentaient un intérêt spécial et contenaient des appréciations fort justes sur les progrès réalisés à l'étranger. Leurs études, rédigées avec une méthode, une finesse de tact et avec des définitions techniques habilement raisonnées, accusaient des connaissances théoriques suffisamment complètes, en même temps que les habitudes pratiques les plus intelligentes.

En voyant toutes ces merveilles, dit l'un de ces rapports, on se sent pénétré d'une noble émulation; ouvriers, nous sommes fiers de nous-mêmes, nous connaissons notre valeur, car nous avons pu apprécier ce que peuvent produire la persévérance dans le travail et l'intelligence que développe la science.

Bien que ces documents eussent chacun leur mérite relatif, le comité d'enseignement en détermina cependant le classement.

Une mention de premier ordre fut accordée à MM. Lerch, Dabrowski, Charpentier, Bruneau, Legal et Matre.

Une mention de deuxième ordre fut attribuée à MM. Mauvoisin, Landrin, Berger, Vellu, Valens et Boucart.

En 1862, il se produisait d'ailleurs un très grand mouvement d'opinion en faveur de l'instruction populaire. Le ministre de l'Instruction publique, après avoir amélioré le sort des instituteurs du peuple, et fondé les bibliothèques communales, annonça l'intention de créer une meilleure situation aux institutrices. Il s'occupait enfin de l'organisation de l'enseignement professionnel secondaire, réclamé de toutes parts. Cet enseignement avait déjà été établi dans certaines grandes villes, mais il se rattachait plus spécialement à l'enseignement primaire dont il formait le couronnement.

C'est ainsi qu'à Paris on avait ouvert l'École Turgot, dont le premier directeur fut M. Pompée, l'un des plus anciens membres de l'Association Polytechnique, et celui qui, le premier, siégea au Conseil de cette Société sans avoir passé par l'École Polytechnique. L'École Turgot peut être considérée comme le modèle des institutions de ce genre qui se sont depuis multipliées dans la Capitale. L'idée de rattacher cet enseignement à l'enseignement secondaire fut réalisée par M. Duruy, qui l'introduisit dans tous les lycées sous le nom d'enseignement spécial et créa l'École Normale de Cluny destinée à former des professeurs spéciaux.

Le collège Chaptal à Paris peut être regardé comme un type intermédiaire qui a obtenu aussi de grands succès; il fut fondé sous le nom d'École François-Premier par Goubaux, si connu par ses succès dramatiques, malgré le pseudonyme qui cachait son nom universitaire.

Au-dessus viennent ensuite les Écoles d'Arts et Métiers qui peuplent nos ateliers d'ouvriers intelligents, de contremaîtres habiles et fournissent même souvent de très bons directeurs.

Quant à l'enseignement professionnel supérieur il est bien représenté par le Conservatoire des Arts et Métiers, l'École Polytechnique et ses annexes les Écoles des Mines et des Ponts et Chaussées, ainsi que par l'École Centrale des Arts et Manufactures, qui est la première École industrielle du monde.

Mais il est bon de faire remarquer que le Conservatoire des Arts et Métiers, créé exclusivement pour donner l'instruction aux ouvriers, était devenu la Sorbonne ou le Collège de France du fabricant. L'Association Polytechnique, qui était plus spécialement l'*école de l'ouvrier*, poursuivait donc maintenant avec un réel succès le but que s'étaient tracé les fondateurs du Conservatoire.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Rouland, qui depuis son

avénement au ministère, en 1856, ne négligeait aucune occasion de témoigner à l'Association Polytechnique sa reconnaissance pour les importants services qu'elle rendait à la cause de l'enseignement, obtenait en 1862 la croix de la Légion d'honneur pour M. le docteur Dequevauvillier, et en 1863 pour M. Claudel.

En décorant M. le docteur Dequevauvillier, le Gouvernement entendait récompenser à la fois le professeur qui, depuis quatorze ans, consacrait son temps à l'instruction de la classe ouvrière, et le médecin qui donnait ses soins gratuits aux pauvres de son arrondissement.

En accordant la même distinction à M. Claudel, il voulait consacrer d'une façon éclatante les services rendus par l'Association Polytechnique.

M. Claudel avait, en effet, marché pendant plusieurs années sous le drapeau de cette dernière, dont il s'était séparé en 1848 pour fonder l'Association Philotechnique. Il était fils de ses œuvres. Sorti de la classe ouvrière, ancien élève de l'École Centrale des Arts et Manufactures, il avait publié des ouvrages très estimés.

En 1863, le Conseil d'enseignement, dont les travaux s'augmentaient considérablement par suite de la création de nouvelles sections, reconnut la nécessité de se diviser en Comités pour discuter l'organisation de l'enseignement et le programme des cours; les décisions prises étaient ensuite soumises à l'approbation du Conseil d'enseignement tout entier.

Telle a été l'origine des quatre grands Comités qui fonctionnent actuellement et qui étudient toutes les questions intéressant l'Association avant de les soumettre au Conseil formé du Bureau et des délégués des sections.

Nous avons vu qu'il ne se passait pas d'années que l'Association Polytechnique ne créât de nouveaux centres d'instruction.

En 1863, elle ouvrit une nouvelle section dans le XVIIe arrondissement avec l'appui d'un des membres de la Municipalité, M. Begbeder, et d'un instituteur communal très distingué, M. Demkès.

Enfin, l'activité du Bureau était telle qu'il songea à développer l'instruction populaire en province et à étendre ainsi l'action de l'Association Polytechnique dans toute la France.

C'est ainsi que vers la fin de l'année 1863, M. Perdonnet allait inaugurer les cours d'adultes de la ville de Nemours avec le concours de MM. Bardot, Directeur de l'École professionnelle de cette ville, et Robineau. Quelques jours après il se rendait pour le même objet à Ivry près de Paris où M. Pompée, fondateur de l'École Turgot, avait organisé des cours, puis à Sceaux où une section venait d'être fondée par les soins de M. le Sous-Préfet, du Maire et de M. de Lapommeraye. A Sainte-Marie-aux-Mines, MM. Floquet avaient établi un enseignement pour les adultes et l'avaient placé sous le patronage de l'Association Polytechnique; et à Guebviller, l'une des villes les plus industrielles de l'Alsace, un jeune homme, ancien élève de l'École Centrale, M. Jean-Jacques Bourcart, fabricant, venait de créer à ses frais une très belle école d'adultes et une bibliothèque. Il n'avait pas dépensé moins de 60,000 francs pour cette œuvre. Cette école, cette bibliothèque, il les avait placées aussi à l'ombre du drapeau de l'Association Polytechnique, et il se préparait à créer de nouvelles écoles et de nouvelles bibliothèques; Bourcart avait dans sa famille de bons exemples à suivre.

Les cours de l'Association Polytechnique et de l'Association Philotechnique, soutenus par une noble émulation, se propageaient et couvraient Paris d'un bienfaisant réseau, lorsqu'il se produisit dans cette dernière une scission qui compromit son existence et qui modifia celle de l'Association mère. Organisée d'après des réglements essentiellement politiques, l'Association Philotechnique était dirigée par des hommes dont la position officielle ou la fortune

rendait l'influence très grande; elle disposait de nombreux locaux, et l'Administration de la Ville de Paris lui fournissait une subvention de 7,500 francs, égale à celle de l'Association Polytechnique.

L'impatience et la susceptibilité d'un certain nombre de membres, en dissentiment avec le Bureau dirigeant sur quelques points particuliers, les portèrent, en vertu du droit de la majorité, à vouloir modifier la composition de ce Bureau. A la suite de cette résolution, il y eut des scènes un peu vives, qui amenèrent une scission; le Président et les Vice-Présidents, suivis d'un certain nombre de professeurs, quittèrent l'Association Philotechnique.

Après avoir vainement tenté de s'isoler dans la jouissance des locaux et de la subvention municipale, les dissidents entrèrent en pourparlers avec M. Perdonnet pour se rattacher à l'Association Polytechnique. Celui-ci, entre les mains duquel s'était de plus en plus concentré le gouvernement de l'Association, accepta cet arrangement sans avoir même consulté l'Assemblée générale des professeurs.

Malgré ce manque de forme, qui fut généralement désapprouvé, la réunion des principaux membres de l'Association Philotechnique à l'Association Polytechnique apporta à cette dernière un grand accroissement de puissance. En effet, le Préfet de la Seine, craignant la formation d'une troisième Association d'instruction populaire, alors que depuis longtemps il cherchait à réunir en une seule les deux qui existaient déjà, décida que les membres formant la majorité dissidente de l'Association Philotechnique ne seraient plus reconnus et que le budget et les salles dont ils pouvaient disposer seraient dévolus à l'Association Polytechnique.

Cependant, grâce à la protection particulière de M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, l'Association Philotechnique ne fut pas détruite. Par la disposition de quelques locaux obtenus du ministère, et à l'aide de souscriptions particulières, elle continua à faire dans plusieurs quartiers, des cours professés notamment par beaucoup de fonctionnaires

attachés à l'Université. Nous verrons par la suite que cette Association a réussi à reconquérir son ancienne prospérité.

Quoi qu'il en soit, parmi les vingt-six membres qui s'étaient ralliés à l'Association mère se trouvaient : MM. le comte de Lariboisière, Président de l'Association Philotechnique; Labrouste, directeur de Sainte-Barbe, et Marguerin, directeur de l'école Turgot.

Ces hommes étaient tous habiles, zélés et influents.

M. le comte de Lariboisière était le propre fils du général commandant l'artillerie française pendant la guerre de Russie, sous le premier Empire, et célèbre autant par son courage que par ses fondations charitables.

M. Labrouste était directeur d'un collège renommé.

M. Marguerin était à la tête d'une école qui ne comptait pas moins de sept cent cinquante élèves, tous fils d'ouvriers, de petits industriels ou de commerçants.

L'Association Polytechnique trouvait donc de précieux collaborateurs, mais en même temps la mort lui enlevait trois de ses fondateurs : Gondinet, Guibert et Victor de Tracy.

Ces trois vétérans de l'École Polytechnique avaient été présents lorsqu'il s'était agi de défendre Paris contre l'étranger; ils étaient également accourus pour instruire le peuple.

Après avoir présidé pendant longtemps l'Association Polytechnique, M. de Tracy avait été nommé Président honoraire et n'avait jamais cessé de s'occuper de la Société. Il était allié à la famille Lafayette, et comme Lafayette il était l'ami du peuple, bienveillant pour tous, surtout pour ceux qui souffraient. C'était un homme fort instruit. Il était sorti de l'École Polytechnique le premier de sa promotion. C'était aussi un brave soldat; c'était encore un orateur éloquent; c'était enfin un ancien Ministre; mais avant tout, par-dessus tout, M. de Tracy était un homme de cœur comme on en voit peu : il aimait les travailleurs et c'était

à ce titre que l'Association Polytechnique devait le glorifier. Déjà chargé d'années M. de Tracy s'était retiré à la campagne et il avait enrichi par le travail une population pauvre jusqu'alors.

Voilà l'homme qui, pendant quinze ans, avait présidé l'Association Polytechnique.

Payons aussi un juste tribut de regrets à Enis, qui avait été le collaborateur de l'Association depuis sa fondation. Enis remplissait depuis trente-cinq ans les fonctions d'agent des cours lorsqu'il fut enlevé à l'estime des membres du Bureau dans le courant de l'année 1865. Simple ouvrier brossier, il avait prêté à l'œuvre le concours le plus assidu et le plus zélé. « Espérons, disait le Secrétaire Général de l'Association, en parlant de ce vieux serviteur, espérons que son fils aîné se fera gloire de le prendre pour modèle. »

Ce souhait a été entendu, car le fils a succédé au père et remplit les mêmes fonctions avec le même dévouement.

CHAPITRE III

EXTENSION DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

— 1865-1868 —

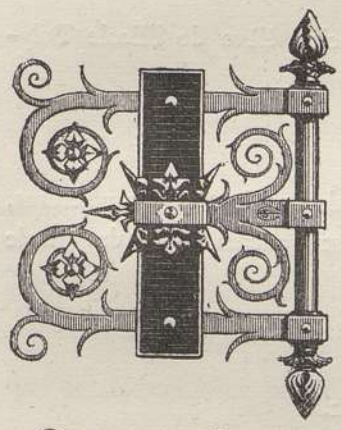

Il venait de se produire une modification considérable dans le personnel de l'Association Polytechnique par suite de l'adjonction de la plupart des membres qui dirigeaient l'Association Philotechnique ; on voulut leur faire une place honorable, et cette circonstance, jointe à la mort de M. de Tracy, rendit nécessaire une modification de la composition du Bureau.

On en profita pour donner au gouvernement de la Société une organisation plus puissante et mieux en rapport avec l'étendue de ses travaux.

Les nombreux cours de l'Association étaient, en effet, suivis avec le plus grand empressement par la population ouvrière; ce succès obligeait le Bureau à améliorer encore les méthodes d'enseignement et à répandre les bienfaits de l'instruction dans tous les quartiers de la Capitale.

C'est pour atteindre ces divers buts, et pour faire de l'Association Polytechnique une institution vraiment forte, appelée à un long avenir

que le Bureau, reconstitué en 1865, compta un plus grand nombre de vice-présidents, un secrétaire général et plusieurs membres nouveaux, de façon à former un Conseil d'enseignement divisé en sections pour l'étude de toutes les questions intéressant la Société.

Le Conseil d'enseignement, constitué en 1865, comptait vingt-deux membres nommés par l'assemblée générale y compris les membres du Bureau qui en faisaient partie de droit.

Le nombre des vice-présidents était déterminé par celui des sections d'études à la tête desquelles ils étaient placés.

Voici la composition du Conseil d'enseignement et du Bureau établis sur les bases que nous venons d'indiquer :

Président d'honneur.

M. le Comte DE LARIBOISIÈRE, G. O. ✻, Sénateur, ancien élève de l'École Polytechnique.

Président.

M. Auguste PERDONNET, C. ✻, Directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures, Administrateur délégué au Chemin de fer de l'Est, ancien élève de l'École Polytechnique.

Vice-Présidents.

MM. BEGBEDER, ✻, Maire-adjoint du XVIIe arrondissement.

BLANCHET, ✻, ancien élève de l'École Polytechnique, fabricant de pianos.

DAUDET, ancien principal de collège, Directeur-adjoint de l'École professionnelle de Vincennes.

DEQUEVAUVILLER, ✻, Docteur-médecin.

LABROUSTE, ✻, Membre du Conseil de l'Instruction publique, Directeur de Sainte-Barbe.

LEROYER, ✻, Directeur de l'École professionnelle de Vincennes.

MARGUERIN, ✻, Directeur de l'École Turgot.

MARTELET, ✻, ancien Maire du VIIe arrondissement, ancien membre du Conseil Municipal, Maire de Champigny, l'un des fondateurs de l'Association Polytechnique.

MM. Pompée, ✻, ancien Directeur fondateur de l'École Turgot, Directeur de l'École professionnelle d'Ivry.
Tessereau, ✻, Docteur-médecin, Maire-adjoint du Ier arrondissement.
Varin, C. ✻, membre du Conseil municipal de Paris.

Secrétaire général.

M. Menu de Saint-Mesmin, Préfet général des études au collège Chaptal.

Secrétaires.

MM. de Lapommeraye, Secrétaire du Conseil de la Préfecture de la Seine.
Miquel, chef d'Institution.

Trésorier-archiviste.

M. Harant, chef d'Institution.

Membres honoraires.

MM. Rouland, G. C. ✻, Sénateur, Gouverneur de la Banque, ancien Ministre de l'Instruction publique, Président honoraire.
Moynier, Attaché à la Mairie du Ier arrondissement, Secrétaire général honoraire.

A ces membres, composant le Bureau de l'Association, avaient été adjoints pour compléter le Conseil d'enseignement :

MM. Demkès, Directeur de l'École primaire de Batignolles.
Gastelier, Ingénieur civil.
Morin (E.), Professeur au collège Chaptal et à l'École Turgot.
Sébert, Directeur de l'École primaire de la rue d'Aligre.

On avait également complété le Comité de patronage institué déjà en 1858; ce Comité qui continuait à être présidé par M. le Sénateur Larabit, ancien élève de l'École Polytechnique, se composait en 1865 de :

MM. Drouin de Lhuys, Ministre des Affaires étrangères.
Dumas, Sénateur, membre de l'Institut, Président du Conseil municipal de Paris.

MM. Élie de Beaumont, Sénateur, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, ancien élève de l'École Polytechnique.
Michel Chevalier, Sénateur, membre de l'Institut, ancien élève de l'École Polytechnique.
De Saulcy, Sénateur, membre de l'Institut, ancien élève de l'École Polytechnique.
Leplay, Conseiller d'État, ancien Commissaire général de l'Exposition universelle, ancien élève de l'École Polytechnique.
Le Comte de Las Cases, Chambellan de l'Empereur, membre du Corps législatif.
Le Baron Renouard de Bussière, membre du Corps législatif.
De Wendel, membre du Corps législatif.
Davillier (Henri), Président de la Chambre de Commerce.
Devinck, membre du Conseil municipal.
Gervais (de Caen), Directeur de l'École de Commerce.
Lavallée, ancien Directeur fondateur de l'École Centrale des Arts et Manufactures.
Sauvage, Ingénieur en chef des Mines, Directeur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, ancien élève de l'École Polytechnique.
Arlès Dufour, Manufacturier.
Paul Christofle, Manufacturier.
Fould, Manufacturier.
Rataud, Maire du Ve arrondissement.
Guizot (Guillaume), homme de lettres.

Enfin, pour compléter cette puissante organisation, le Bureau de l'Association Polytechnique avait voulu s'associer un élément technique qui devait lui faire connaître les modifications à apporter aux cours pour répondre aux besoins du travail national. Il avait créé dans ce but un Comité consultatif composé de chefs d'industrie, de contremaîtres et de simples ouvriers choisis pour la plupart parmi ceux qui avaient suivi les cours.

Il est bon de noter qu'à cette époque l'Association Polytechnique recevait de toutes parts des encouragements bien précieux :

Ce n'étaient pas seulement le Ministre, le Préfet de la Seine, le Conseil Municipal de Paris et une foule d'hommes illustres dans les

lettres, les sciences, l'industrie, le commerce, la finance qui témoignaient à l'œuvre un intérêt et une sollicitude s'affirmant par des dons et des secours matériels; les élèves eux-mêmes donnaient des marques touchantes de sympathie.

Le 1er janvier 1865, M. Perdonnet recevait une lettre de l'un d'eux :

Monsieur le Président, disait cette lettre, je suis un ancien élève de vos cours et grâce à mon travail ainsi qu'aux connaissances acquises dans ces cours j'ai amassé une petite fortune. Je suis reconnaissant, et, pour vous le prouver, je vous envoie ci-joint 200 francs pour contribuer aux frais de votre enseignement, en m'engageant à vous envoyer la même somme chaque année.

Je ne vous demande en revanche qu'un billet pour assister, avec ma famille, à la distribution des prix. Je veux d'ailleurs garder l'incognito.

Nous connaissons un donateur qui est un ancien élève des cours, qui envoie chaque année à l'Association Polytechnique une somme de deux cents francs pour lui témoigner sa reconnaissance et qui ne réclame aussi d'autres remerciements qu'un billet pour assister à la distribution des prix.

Serait-ce le même ? Nous l'ignorons, mais ce dernier signe aujourd'hui de son nom son envoi annuel, et le Conseil a été heureux de faire de lui un membre de son nouveau Comité de patronage.

Après s'être réorganisé, le Bureau se remit au travail :

Dans le courant de l'année 1865, il fonda de nouvelles sections à Paris, dans la banlieue et en province.

On se rappelle que l'Association avait déjà planté son drapeau dans le faubourg Saint-Antoine en 1833; mais les cours bien que faits par l'élite des professeurs, par MM. Martelet, Leroyer et Pompée, avaient été peu suivis et l'on avait été obligé d'abandonner bientôt le quartier faute d'élèves.

Dans le courant de mars 1865, l'Association Polytechnique vint s'établir dans le même quartier, à l'École Communale de la rue d'Aligre.

Plus vieux de trente-deux ans, mais plus que jamais pénétrés de l'utilité de l'instruction pour le peuple et non moins ardents qu'au temps de leur jeunesse, pour la propagation des lumières, les mêmes professeurs ouvraient de nouveau des cours : PERDONNET, MARTELET, LEROYER et POMPÉE étaient présents à l'appel.

Au mois de novembre 1865, le Conseil de l'Association chargea M. E. Morin, membre du Comité d'enseignement, de constituer une section à la mairie de Montmartre.

L'ouverture des cours se fit solennellement sous la présidence de M. Perdonnet :

Les élèves de l'École Polytechnique, dit le Président de l'Association, qui vinrent en 1814 défendre cet arrondissement contre l'invasion ennemie, viennent aujourd'hui fonder au milieu de vous une école d'enseignement professionnel et partager avec vous les bienfaits de la science.

La nouvelle section se partageait en trois sous-sections :

La première et la plus importante était placée au prétoire de la Justice de Paix; la seconde à l'École de la rue du Château-Rouge, sous la direction de M. Duflot, chef de cette école; la troisième, rue du Bon-Puits à l'École municipale dirigée par M. Nanteuil.

Les professeurs étaient nombreux.

M. Morin faisait un cours d'histoire et de géographie; M. de Comberousse enseignait l'histoire de l'art; M. Jager, l'astronomie; M. le Dr Montanier, l'hygiène; M. Bousquet, la physique; M. Place, notre Vice-Président actuel, l'histoire naturelle; M. Saint-Edme, la physique; M. Olivieri, le droit usuel; M. Sanderson, la langue anglaise; M. Duflot, la langue française; M. Nanteuil, l'arithmétique; M. D'Alché d'Esplanel,

les mathématiques; M. Robinson, la chimie; M. G. Renaud, l'économie industrielle, etc., etc. M. Dardenne succéda bientôt à M. Olivieri qui passa dans une autre section.

Dans le courant de la même année, on fonda une seconde section à Ivry, et M. Touzelin, Maire d'Argenteuil, demanda à l'Association Polytechnique de prendre sous son patronage les cours d'adultes établis depuis quelques années dans cette localité par plusieurs professeurs de l'Association Philotechnique.

En 1865, le Conseil organisa encore tout un système d'enseignement pour les communes de Saint-Maur, de Joinville et de Champigny.

La section de Sceaux continuait à progresser, et la ville de Sceaux, voulant témoigner sa reconnaissance à l'Association Polytechnique, offrit une médaille d'argent à son Président.

En province il se fondait de nombreuses Sociétés d'instruction populaire, qui toutes demandaient le patronage de l'Association Polytechnique, ainsi :

L'honorable M. Jean Dolfus, ce philanthrope éclairé qui avait fait déjà tant de choses bonnes et utiles pour le peuple, venait de doter la ville de Mulhouse de l'enseignement des adultes et d'une bibliothèque.

M. Martelet, l'un des Présidents honoraires de l'Association Polytechnique, avait inauguré les cours fondés à Charleville par l'honorable M. Rossat, Membre du Conseil de l'Instruction Publique; on demanda à M. Perdonnet de présider la séance de distribution des récompenses accordées aux élèves de ces cours.

Enfin, la seconde ville de France, Lyon, avait également voulu créer une nouvelle École d'adultes sur une grande échelle.

D'excellents citoyens, Arlès Dufour, Germain, Mangini, Gaumont, fondèrent, sous le nom de *Société Professionnelle du Rhône,* une Asso-

ciation ayant pour but l'instruction du peuple. En moins de trois semaines ils réunirent le capital considérable de 60,000 francs, dont, à la vérité, ils avaient versé eux-mêmes une part importante.

La Société lyonnaise invita M. PERDONNET à inaugurer cette institution. Le Président de l'Association Polytechnique, en se rendant auprès des ouvriers de Lyon, avait pu leur apporter les vœux de leurs frères de Paris.

On voit que l'Association Polytechnique étendait son action sur les points les plus reculés du territoire. Elle faisait plus encore, elle entretenait des relations suivies avec certaines institutions étrangères, ce qui était fort utile car on se préoccupait beaucoup à l'étranger de l'instruction de la classe ouvrière.

Chargé en 1864, avec le général MORIN, d'une mission officielle ayant pour but d'étudier l'organisation de l'enseignement populaire en Allemagne et en Suisse, M. Perdonnet avait pu se convaincre des heureux résultats qu'y produisait la loi sur l'instruction obligatoire. Partout il avait vu l'instruction obligatoire fonctionner admirablement. En Suisse comme en Allemagne, on reconnaissait en principe que le père doit à son enfant le pain de l'esprit aussi bien que le pain du corps, et que s'il n'est pas libre de priver le pays du secours de son bras en temps de guerre, il ne l'est pas davantage de le priver du secours de son intelligence en temps de paix.

A Berlin, à Hanovre, disait M. Perdonnet, j'ai assisté à de magnifiques réunions d'ouvriers et je les ai félicités de ce qu'ils savaient au moins tous lire et écrire.

Voulant établir des relations entre toutes les Sociétés d'instruction populaire, quelle que fût la nationalité de leurs membres, M. Perdonnet avait invité les Associations allemandes et les Associations

françaises de province à envoyer des représentants à la distribution des prix de l'Association Polytechnique.

En 1865, elles avaient toutes répondu à l'appel.

Le savant professeur de mécanique de l'École Polytechnique de Hanovre, M. Ruhlmann, l'un des hommes les plus distingués de l'Allemagne et l'un des plus zélés propagateurs de l'instruction populaire dans ce pays, avait tenu à accompagner les ouvriers allemands. Les Sociétés françaises de Lyon, de Guebwiller, de Sainte-Marie-aux-Mines, de Charleville et de Nemours avaient envoyé également des délégués.

En 1866, il se produisit quelques modifications dans la composition du Conseil d'enseignement et du Conseil de patronage de l'Association Polytechnique. Le premier s'adjoignit M. Worms, avocat à la Cour d'appel; le second se compléta par l'entrée de MM. Émile Pereire, l'économiste et financier si connu, Ménier, manufacturier, et Cerçeuil, ancien manufacturier.

L'Association Polytechnique avait encore agrandi considérablement son cercle d'action.

En 1865 elle avait créé à Paris quatre sections nouvelles : au faubourg Saint-Antoine, à Grenelle, à la Chapelle et à Montmartre. Elle était maintenant sur le point d'en ouvrir d'autres à Belleville, à Passy et à la Villette.

L'Association Polytechnique devait donc compter bientôt treize sections à Paris, ainsi que nous le verrons plus loin.

En 1865, cinq Sociétés étaient placées sous son égide; quatre nouvelles recrues étaient venues grossir encore ses rangs : Fontenay, Brest, Épernay et Nantes.

A Fontenay, grâce à l'impulsion de M. Molliard, au zèle du Maire M. Jacquemin, et au dévouement de l'un des Vice-Présidents

M. Labrouste, Sainte-Barbe-des-Champs offrait chaque soir un touchant spectacle. Les maîtres, animés, à l'exemple de leur directeur, d'un sentiment de paternelle bienveillance, tendaient la main à tous ceux qui les entouraient et confondaient dans une même pensée de bienfaisance sociale leurs employés et leurs enfants.

A Brest, les cours publics se propageaient sous l'habile direction de M. Uzel.

A Épernay, les ouvriers s'étaient mis à la tête du mouvement; ils demandaient des conférences qui devaient bientôt leur être faites par MM. Perdonnet et Martelet; ils avaient organisé des cours et fondé une bibliothèque présidée par M. Guebhard.

A Nantes enfin, l'Association fondée pour la propagation de l'enseignement professionnel amenait d'ardents prosélytes sous les enseignes de l'Association Polytechnique de Paris.

Mais en même temps qu'elle s'agrandissait, l'Association Polytechnique sentait le besoin de réformer ses statuts et de se reconstituer sur une base plus large qui, en consacrant son passé, devait assurer son avenir. Quand l'Association Polytechnique, aussi dévouée, mais moins puissante, n'avait pas une action aussi étendue, lorsqu'elle ne comptait qu'un petit nombre de sections, elle avait pu, à la rigueur, vivre sans loi écrite, avec le secours de ses seules traditions. Mais quand son influence eut fécondé des terres nouvelles, la famille devenue tribu, comprit la nécessité de se fortifier par une discipline uniforme et constante. Le premier acte inscrit sur ses tablettes était donc la réforme de ses statuts.

Nous trouvons dans le discours fait le 19 mai 1867 par le Secrétaire Général à la distribution des prix des années scolaires 1865-1866 et 1866-1867 le compte rendu des travaux et des progrès de l'Association pendant ces deux années.

Nous croyons devoir en détacher les renseignements suivants, relatifs à la création des nouvelles sections :

Le Conseil d'enseignement avait remarqué, à Paris, plusieurs points où n'existait pas encore l'instruction secondaire de l'ouvrier :

Belleville et La Villette avaient été l'objet de ses premiers soins.

A Belleville, guidé par de précieuses indications, le Conseil avait pu étudier les industries du quartier. Il avait commencé par faire des conférences où les ouvriers s'étaient rendus en foule, puis il avait établi des cours. Les salles s'étaient bientôt trouvées trop étroites et l'Association était maintenant obligée d'en demander d'autres au Conseil Municipal.

L'Association n'avait pas trouvé un terrain moins fertile à la Villette. Le dévouement de M. Lelong, le bienveillant appui de M. Micol, les sacrifices des grands industriels expliquaient la prospérité si prompte de cette jeune section. On avait débuté sous de favorables auspices; le premier maître qui se fit entendre fut Perdonnet. L'autorité de sa parole, l'influence de son exemple étaient autant de gages de succès. La section de la Villette eut, dès sa naissance, le sort de ces enfants privilégiés qui trouvent une fortune dans leur berceau.

A Passy, même empressement et même réussite. MM. le baron de Bonnemains et Pompée avaient présidé à l'ouverture des cours.

Les fondations de l'Association ne s'étaient pas arrêtées là. Celle-ci avait déjà deux centres comprenant vingt cours à Montmartre et à la Chapelle; mais les vœux de la population en appelaient un troisième dans le quartier de Clignancourt. Grâce aux excellentes dispositions de M. Le Blanc, Maire du XVIIIe arrondissement, et à l'activité du délégué M. Ernest Morin, l'Association créa la subdivision de la rue Ramey.

D'un autre côté, M. Worms avait fondé à Grenelle une section florissante; une cité voisine, Vaugirard, demandait qu'on pensât à elle. La municipalité avait ouvert à l'Association l'école communale, la mairie

et le prétoire de la justice de paix. Le délégué, M. Henrion, avait pu ainsi y établir de nouvelles subdivisions.

Dans le quartier de l'École de Médecine M. le docteur Dequevauviller avait étendu son domaine jusqu'à la mairie de Saint-Sulpice. Près de l'Hôtel de Ville, M. Silvestre avait donné l'hospitalité à l'Association; près de l'Observatoire, M. Émile Leroy, directeur de l'École du commerce lui avait ouvert ses amphithéâtres.

Ce n'était pas tout. Un quartier de Paris semblait délaissé; M. le comte Sérurier, aidé de l'influence de MM. le duc de Bassano, le duc de Padoue et le vicomte de la Guéronnière, avait fondé la section du faubourg Saint-Honoré à côté de la bibliothèque créée par ses soins.

Sur un autre point, à Batignolles, où existait déjà la section dirigée par M. Demkès, M. de la Pommeraye, aujourd'hui notre Vice-Président, avait eu l'idée de planter la tente de l'Association au milieu même des ateliers de la maison Gouin afin de faire jouir des bienfaits de l'instruction les ouvriers de ce vaste établissement industriel où se préparaient les puissants engins qui devaient figurer à l'Exposition universelle prête à s'ouvrir à Paris.

Dans cette énumération rapide ne figurent pas les anciennes sections de l'École Centrale, de l'École Turgot, de l'École de la rue Jean-Lantier, de l'École de la rue d'Aligre (faubourg Saint-Antoine), de l'École de Batignolles, de la mairie du Prince-Eugène, etc., dirigées par MM. Blanchet Marguerin, le docteur Tessereau, Frédéric Levy et Martelet, Begbeder et Demkès.

Plus que jamais ces premiers foyers d'action entretenaient et développaient le mouvement vital de l'Association.

En résumé, en 1867, l'Association Polytechnique comptait à Paris :

Sur la rive droite, onze sections comprenant 195 cours;

Sur la rive gauche, deux sections offrant 45 cours.

Soit en tout : 240 cours exigeant la présence de 200 professeurs.

Mais pour l'Association, Paris ne s'arrêtait pas à l'enceinte des fortifications. Vincennes, Ivry, Fontenay, Sceaux avaient rivalisé de zèle; Courbevoie préludait en 1867 par une série de conférences à l'inauguration de l'enseignement gratuit des ouvriers fondé dans cette localité par le maire M. Blondel, M. Dumas professeur au collège Chaptal et M. Durenne membre du comité consultatif de l'Association. Bourg-la-Reine marchait dans la même voie : le docteur Riant venait d'y inaugurer des cours. Enfin le Grand-Montrouge terminait la première année de ses cours populaires.

On s'était d'abord heurté à des difficultés d'installation. Le personnel des cours, professeurs et auditeurs, avait été trouvé, mais pas un toit pour les abriter.

Montrouge n'avait pas d'école, mais il avait un temple protestant dirigé par un pasteur pénétré de l'esprit de l'Évangile. Ce pasteur offrit son temple : « Qu'il soit votre asile, dit-il à l'Association; je ne vous demande pas qui vous êtes, il me suffit que vous veniez offrir la nourriture intellectuelle à nos enfants et à nos frères. La science est la parole de Dieu! »

La municipalité ne laissa pas à l'Association le temps de profiter de cette offre généreuse; elle se hâta d'improviser l'école dont le comité d'enseignement avait besoin.

Puis de la banlieue l'impulsion s'était communiquée de proche en proche à la province. Nous avons déjà cité les Sociétés qui s'étaient placées sous le patronage de l'Association Polytechnique; à elles étaient venues se joindre celles d'Épernay, de Bayonne, de Périgueux, de Chaumont, de Troyes, de Boulogne-sur-Mer, etc.

Là, enfin, où sa parole ne pouvait être entendue, l'Association Polytechnique la faisait lire. Par les soins de son zélé collaborateur M. Évariste Thevenin, les conférences faites à l'École de Médecine en 1860 avaient été recueillies et composaient une collection dont la valeur justifiait le succès.

Mais hélas! au moment même où l'Association pouvait constater

avec orgueil tous ces progrès, la mort lui enlevait ses plus fermes soutiens, ses chefs.

En 1866 M. Labrouste, dont le nom est resté synonyme de dévouement et de bonté, était enlevé à l'affection de ses élèves et de ses collègues.

En 1867, le 4 octobre, M. Perdonnet, Président de l'Association, succombait à la maladie qui le retenait depuis quelques mois éloigné des travaux de la Société qu'il avait fondée et qu'il avait eu la consolation de voir pousser, comme un arbre robuste, de jeunes et fortes racines dans le sol et couvrir de son ombrage agrandi tous les points de la ruche parisienne.

Arrêtons-nous un instant sur cette vie si bien remplie par tant de travaux divers :

Auguste Perdonnet naquit à Vevey (Suisse) le 12 mars 1801. Son père, citoyen du canton de Vaud, lui fit faire ses premières études à Iverdun et au collège Sainte-Barbe. Admis en 1821 à l'École Polytechnique, il n'y passa qu'une année. Des idées, subversives alors, firent licencier sa salle tout entière. Le sergent-major Perdonnet, convaincu de carbonarisme, dut quitter l'École. Il entra comme élève libre à l'École des Mines, où il se fit remarquer par des succès aussi rapides que soutenus.

Séduit par la science des mines et l'étude de la métallurgie, il fit un grand nombre de voyages en Allemagne, en Prusse, en Hongrie, en Italie, en Belgique, en Angleterre, en Espagne, etc.

Il était dans ce dernier pays quand il apprit la Révolution de Juillet. Désireux de revoir la France après ces événements si ardemment attendus, il rentra à Paris et s'occupa immédiatement de demander au Ministre la réintégration de ses anciens camarades de promotion dont le licenciement de 1822 avait brisé l'avenir. Ses démarches furent couronnées de succès. Pour lui il ne demanda rien. Seul des élèves licenciés il ne rentra pas à l'École Polytechnique; il lui répugnait de se rasseoir sur

A. PERDONNET

Président de l'Association Polytechnique
Directeur de l'Ecole centrale des Arts & Manufactures.

Paris 1864. Eug. LACROIX. Editeur.

Imp. Salmon. Paris.

ces bancs dont on l'avait chassé. Il se contenta de prendre le titre d'Ingénieur civil que justifiaient de fortes études.

Au début de sa carrière, les chemins de fer devaient appeler toute son attention. Il les devina, prédit leur succès et fut un des premiers à les construire. On commença par le considérer comme un rêveur, mais il laissa dire et entreprit en faveur de ce nouveau mode de transport une campagne ardente.

Il publia un grand nombre de brochures; il fonda le premier cours de chemins de fer en France et il prit la direction, comme ingénieur en chef, du chemin de fer de Versailles, rive gauche. Les travaux de cette ligne terminés, il en confia l'exploitation à un de ses élèves, un ingénieur des plus remarquables, M. J. Petiet, qui devint dans la suite directeur de l'exploitation du chemin de fer du Nord et qui succéda à son maître et ami dans la direction de l'École Centrale des Arts et Manufactures.

Perdonnet fut l'ingénieur en chef de plusieurs autres lignes; on retrouve les traces de son passage dans tous les réseaux exécutés.

Quand la Compagnie du chemin de fer de Paris à Strasbourg se forma, il fut appelé l'un des premiers à en être administrateur, et ses collègues le désignèrent pour faire partie du comité de direction. Il s'occupa plus spécialement des travaux et du matériel roulant.

Administrateur de plusieurs Compagnies de chemins de fer étrangers, il y apporta le concours de ses lumières et de sa probité. Administrateur du chemin de fer de l'Ouest Suisse, notamment, il fit d'énormes sacrifices pour doter la Suisse de ces nouvelles voies de communication, et ne retira que de cruelles déceptions de son dévouement.

Perdonnet fut pendant trente-deux ans professeur à l'École Centrale des Arts et Manufactures où il créa le cours de métallurgie et d'exploitation des Mines. Lorsqu'on institua un cours de chemins de fer, il en devint le titulaire et céda sa première chaire à son ami, M. Amédée Burat, qui l'occupe encore.

En 1862 il fut nommé Directeur de l'École.

Perdonnet a beaucoup écrit sur la métallurgie, la chimie minérale et les chemins de fer. Il fut pendant un certain temps secrétaire du *Journal de l'Industriel et du Capitaliste,* du *Bulletin de Ferussac;* il collabora activement à *l'Encyclopédie du XIXe siècle.* Il publia avec MM. Dufrenoy et Élie de Beaumont la relation d'un voyage d'études métallurgiques fait en Angleterre avec ces deux savants. En 1843, il commença avec un de ses anciens élèves, M. Camille Polonceau, la publication du *Portefeuille de l'Ingénieur des Chemins de fer* qui servit longtemps de guide aux ingénieurs. Il publia ensuite un *Traité élémentaire des Chemins de fer et le Nouveau Portefeuille des Chemins de fer,* dont le commencement parut en 1857 et ne fut terminé qu'en 1865. Il avait été rédigé par MM. Perdonnet et Camille Polonceau; la mort de ce dernier interrompit la publication, qui fut continuée avec le concours de M. Flachat.

Il serait trop long d'énumérer ici les nombreux ouvrages qui sont dus à la plume de ce savant, qui fut aussi un philosophe.

Nous l'avons vu fonder l'Association Polytechnique; nous avons raconté ses travaux pour développer en France et à l'étranger l'enseignement du peuple. Homme de progrès avant tout, Perdonnet avait été un des premiers à entrer dans le mouvement de réforme de l'enseignement universitaire. Il avait prouvé que l'enseignement classique ne suffit pas aux besoins du commerce et de l'industrie. Le Gouvernement le désigna pour faire partie de la commission chargée d'étudier un projet d'enseignement spécial et professionnel, et dans ce but il alla en Allemagne et en Suisse.

Physiquement, Perdonnet était un homme d'une stature et d'une figure des plus remarquables.

Il fallait entendre, dans les cérémonies populaires qu'il aimait tant à présider, ce grand vieillard dépassant tout le monde de sa tête de

patriarche et dont la physionomie animée et souriante inspirait l'affection et la confiance.

Il fallait voir cette belle figure penchée en avant, son œil vif abrité sous d'épais sourcils blancs; sa lèvre accentuée au coin de laquelle se tenait en réserve le trait qu'elle allait lancer dans l'explosion d'une aimable brusquerie. Son regard savait tout deviner, comme sa bouche savait tout dire. Dans les assemblées il jetait à la foule, avide de l'applaudir, de ces paroles que lui seul pouvait oser et qu'acclamait aussitôt un public accoutumé à sa verve originale, à son adroite bonhomie et à ses saillies risquées qui n'étaient pas de l'imprudence.

Sa prestance, sa haute stature commandaient le respect. Sa voix tantôt grave, tantôt éclatante, était toujours un appel au combat. Dans le vieillard on retrouvait le jeune homme aux allures décidées, au caractère entier, aux passions fortes. Tout cela était resté si soutenu, si saillant dans cette noble vieillesse, que ceux qui l'ont connu suivent, sans étonnement, cette existence fougueuse et bienfaisante depuis les rocs alpestres au pied desquels Perdonnet était né et d'où sa vie s'était élancée comme un autre torrent aux derniers épanchements de sa féconde activité.

Président honoraire de la Société des Ingénieurs civils de France, Membre de la Société des Ingénieurs civils de Londres et de beaucoup d'autres Sociétés savantes, fondateur de l'Association amicale des anciens élèves de l'École Centrale des Arts et Manufactures, Président de la bibliothèque des Amis de l'Instruction du IIIe arrondissement, Perdonnet laissa un vide qu'il a été difficile de combler.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1851 après l'ouverture du chemin de fer de Strasbourg, il fut élevé au grade d'officier en 1857 à l'occasion du chemin de Mulhouse, puis au grade de commandeur en 1866 et officier de l'Instruction publique la même année.

Tel était l'homme dans lequel s'était incarnée l'Association Polytechnique et que cette dernière devait difficilement remplacer!

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que des cours de l'Association, et nous avons raconté comment cette puissante Société était parvenue à étendre sa bienfaisante action non seulement sur tous les points de la Capitale, mais encore dans un grand nombre de villes de province. Mais à l'enseignement par les cours, l'Association Polytechnique avait joint l'enseignement par les conférences et par les bibliothèques. Nous allons donc entrer à cet égard dans quelques détails.

Depuis plusieurs années dans certains pays étrangers, mais principalement en Angleterre, des savants, des auteurs littéraires, des artistes dramatiques, profitant de la liberté de réunion qui existe dans ce pays, avaient inauguré une méthode de l'enseignement public par les lectures et les conférences.

Un savant, un auteur, un ingénieur, un spécialiste en un mot, ayant le goût de parler en public et croyant pouvoir apprendre à ses concitoyens quelque chose de nouveau ou d'intéressant sur une question particulièrement étudiée par lui, annonçait une conférence ou une lecture.

Il réunissait ainsi un certain nombre de personnes auxquelles il exposait en une ou deux leçons le sujet qu'il avait médité.

D'autres conférenciers se bornaient à lire des romans ou à déclamer des œuvres dramatiques et donnaient ainsi une sorte de représentation théâtrale. Ces réunions étaient gratuites ou payantes.

L'habitude ayant pris racine, des hommes célèbres : Davy, Faraday, Richard Congrève, etc., avaient profité de cette forme d'enseignement adoptée par la mode pour initier en quelques heures un public déjà instruit, aux grands résultats obtenus par eux dans les diverses branches de la science.

Enfin les hommes d'État les plus distingués de l'Angleterre et de l'Amérique devenant eux-mêmes conférenciers, ne dédaignaient pas de mettre à profit leurs loisirs en portant la lumière dans les provinces.

C'est ainsi que vers 1840, le Président des États-Unis, le chef de l'État descendu du pouvoir, John Quincy Adams, allait faire des conférences aux jeunes ouvriers des États de l'Union. C'est ainsi que vingt ans plus tard, en 1860, un économiste célèbre, un pair d'Angleterre, lord Brougham, faisait des conférences à Glascow.

C'est à cette époque et à la suite d'un voyage qu'il fit en Angleterre que Perdonnet, dont l'esprit actif était toujours à la recherche de nouveaux moyens de populariser les cours de l'Association Polytechnique et d'en augmenter le succès, eut l'idée d'introduire en France les conférences publiques en vue de l'instruction populaire.

Dans sa pensée, l'ensemble et l'ordre de ces conférences devaient être soigneusement réglés. Elles devaient être faites par les hommes les plus célèbres, traitant les questions qui avaient fait l'objet de leurs études; Perdonnet voulait ainsi créer un enseignement scientifique complétant celui des cours, portant sur des sujets du domaine de l'enseignement supérieur, initiant le public aux grandes conquêtes de la science, montrant comment ces conquêtes scientifiques pouvaient être utilisées par l'industrie. Il écartait enfin, dans le principe, les séances littéraires et les dissertations sur des sujets vagues et indéterminés. Il voulait, en un mot, rester dans le programme que s'était tracé l'Association Polytechnique à son début : « Répandre dans les classes laborieuses les éléments des sciences positives surtout dans leur partie applicable. »

Les conférences étaient donc comme le couronnement de l'édifice auquel travaillait depuis si longtemps l'Association Polytechnique.

Ce plan mûrement réfléchi, et la résolution prise, Perdonnet se mit à l'œuvre avec l'entrain qui le caractérisait, et en 1860, il inaugurait à l'École de Médecine des conférences du dimanche qui devaient se faire pendant deux ou trois mois de l'année.

Ces conférences eurent un très grand succès ; la foule accourait pour

entendre les hommes éminents qui avaient consenti à prêter à l'Association l'autorité de leur nom et le talent de leur parole.

C'est ainsi que, de 1860 à 1865, des conférences furent faites par : MM. Babinet, Geoffroy Saint-Hilaire et Paulin Paris, de l'Institut ; les docteurs Trousseau et Bouchardat, de l'Académie de médecine; Ferdinand de Lesseps, Président de la Compagnie du canal de Suez ; Philarète Chasles et Saint-René Taillandier, professeurs au Collège de France; Édouard Thierry, administrateur général de la Comédie-Française ; Samson, professeur au Conservatoire; Barral, de la Société d'Agriculture; Jules Duval, de la Société de géographie; Frédéric Passy, Batbie, professeurs à l'École de droit, Homberg, ingénieur en chef, directeur des Ponts et Chaussées, Eugène Flachat, ingénieur en chef au chemin de fer de l'Ouest, Auguste Perdonnet, Président de l'Association Polytechnique, Amédée Burat, professeur à l'École Centrale des Arts et Manufactures, Franck, de l'Institut et du Collège de France, Martelet, professeur à l'École Centrale des Arts et Manufactures, et Charles Duveyrier.

Les sujets traités avaient été très variés :

M. Babinet avait parlé de l'état du monde avant les époques géologiques, des volcans, des tremblements de terre, de la physique du globe, de la pluralité des mondes, des progrès récents des sciences d'observation et principalement de l'astronomie et de la physique;

M. Geoffroy Saint-Hilaire : des applications de la zoologie et particulièrement de l'acclimatation des animaux utiles;

M. Paulin Paris : du sentiment littéraire au moyen âge dans les classes populaires ;

M. le Docteur Trousseau : de l'empirisme;

M. le Docteur Bouchardat : des dangers de l'abus des liqueurs fortes, de l'heureuse influence du travail sur la santé, de l'hygiène des ouvriers, de l'emploi du lait comme aliment et de sa falsification;

M. Ferdinand de Lesseps : de l'amélioration du sort des ouvriers en Égypte et des travaux de l'isthme de Suez;

M. Philarète Chasles : des études biographiques, des fils de leurs œuvres et de l'amélioration du sort de la classe ouvrière;

M. Saint-René Taillandier : de la critique littéraire, du poète Rotrou, du *Cid* et du *Menteur* de Corneille;

M. Édouard Thierry : de l'influence du théâtre sur la classe ouvrière;

M. Samson : de la lecture à haute voix, du *Misanthrope*, des beautés des œuvres classiques;

M. Barral : de l'exposition agricole de Paris en 1860, de l'état de l'agriculture en France et en Angleterre et de ses développements dans l'intérêt du plus grand nombre, des progrès récents de l'industrie constatés à l'Exposition universelle de Londres, de l'air au point de vue de la physique du globe et de l'hygiène de l'agriculture de 1789 à 1864;

M. Jules Duval : de l'émigration et de la colonisation au point de vue de leur influence sur le sort de la classe la plus nombreuse, de l'Algérie et des colonies françaises;

M. F. Passy : des progrès réalisés par les machines, de la monnaie et du rôle qu'elle joue dans les transactions commerciales;

M. Batbie : des institutions de prévoyance ou de crédit créées en faveur de la classe ouvrière et de l'impôt;

M. Homberg : des nouveaux procédés économiques de blanchiment;

M. Eugène Flachat : de la navigation à vapeur;

M. Amédée Burat : de la richesse minérale de la France comparée à celle des autres pays;

M. Franck : des principes de droit naturel et de leurs rapports avec la famille;

M. Martelet : de l'utilité des études scientifiques pour les ouvriers;

M. Duveyrier : de la part que la France a prise aux progrès de la civilisation;

M. Perdonnet : de l'histoire des chemins de fer, des grandes inventions considérées au point de vue des services qu'elles ont rendus ou qu'elles sont appelées à rendre aux ouvriers, des grands travaux exécutés pour le passage des grandes rivières et des hautes montagnes par les chemins de fer (pont sur le Rhin, mont Cenis, etc.).

Comme on le voit, l'Association avait évité d'autoriser les professeurs à traiter des sujets pouvant donner lieu à des digressions politiques ou religieuses.

Parmi ces conférences, quelques-unes avaient présenté un caractère particulier, nous voulons parler de celles de M. Ferdinand de Lesseps. Ce n'était pas le professeur seulement qu'on était venu entendre, le public avait tenu à acclamer celui qui, avec un courage, une énergie, une persévérance indomptables, luttait contre les obstacles de toute nature suscités par de mauvaises passions, par une odieuse jalousie, au percement de l'isthme de Suez. C'était pour s'associer de cœur au moins à cette grande œuvre que la foule s'était précipitée aux leçons de M. de Lesseps. Trois fois le grand amphithéâtre de l'École de Médecine qui contient quinze cents auditeurs s'était rempli, et cependant la curiosité du public n'avait pas été satisfaite. Plusieurs milliers de personnes avaient vu les portes de l'École se refermer devant elles.

Samson aussi avait très bien réussi en vantant l'art de la lecture, dont tout le monde se préoccupe aujourd'hui et qui est entré dans le programme des études classiques.

Les conférences de l'Association Polytechnique, malgré leur succès ou peut-être même à cause de leur succès, avaient trouvé des détracteurs. On contestait leur utilité, en disant qu'il n'était pas possible de traiter un sujet utilement dans une ou deux séances. Il convient donc d'établir nettement le but que s'étaient proposé les organisateurs de ce nouveau genre d'enseignement. Loin d'avoir la prétention d'approfondir

la science en quelques heures comme on le lui reprochait, l'Association désirait dans ses grandes conférences populaires, faire comprendre au public les beautés, l'utilité de la science et faire naître ainsi dans l'esprit des auditeurs le désir de venir compléter leurs connaissances en suivant les cours réguliers des sections.

Les conférences n'étaient donc que le prospectus un peu développé d'une partie seulement de ces cours.

Et d'ailleurs, si ces entretiens populaires n'avaient pas été réellement utiles, comment auraient-ils eu tant d'attrait pour le public ? Pourquoi des conférences du même genre auraient-elles pu se multiplier en pays étrangers ?

Dans quel but des hommes tels que l'ancien Président des États-Unis d'Amérique, John Quincy Adams, lord Brougham et tant d'autres seraient-ils montés en chaire pour parler au public dans les mêmes conditions ?

On disait aussi qu'il ne venait pas d'ouvriers aux grandes conférences de l'École de Médecine. Ce fait est inexact !

A côté des ouvriers se trouvaient, il est vrai, des hommes du monde ; mais ce résultat était considérable et montrait que l'Association avait atteint son but : rapprocher les hommes des différentes classes de la société par l'instruction et renverser ainsi les barrières qui les séparaient.

Encouragé par le succès qu'il avait obtenu dès ses premiers essais, le Comité de l'Association songea à porter son enseignement dans les départements en y faisant des conférences semblables à celles de Paris.

En 1862, lors de l'Exposition de Metz, M. Perdonnet fit une série de conférences sur les chemins de fer, devant un auditoire de douze cents personnes au moins. Il avait entraîné à sa suite une partie des conférenciers de Paris, et ces professeurs avaient également réussi. A Lyon, à Charleville, on avait inauguré les conférences devant un

public non moins nombreux et non moins bienveillant qu'à Metz.

A Saint-Étienne, à Orléans, etc., Perdonnet était invité à faire aussi des conférences; ses occupations seules l'empêchaient de répondre à cet appel.

Dans ses fréquents voyages, Perdonnet se trouvait en contact avec les hommes qui se vouaient à l'instruction gratuite des ouvriers et établissait des relations suivies entre eux et l'Association Polytechnique. C'est ainsi que cette dernière avait pu étendre son action sur tous les points du territoire.

A partir de 1865, le caractère des conférences se modifia.

En établissant des sections dans tous les quartiers de Paris, l'Association Polytechnique crut nécessaire de multiplier aussi les centres des conférences. Il s'en fit partout. A la section de l'École de Médecine, à la section de Grenelle, à la Chapelle, au Faubourg-Saint-Antoine, à l'École Centrale, à la section Saint-Merry, à la Villette, à Montmartre, à Batignolles, à la section de l'Élysée et à Passy.

On fit alors appel aux professeurs de l'Association qui, jusqu'alors, avaient peut-être avec une modestie exagérée voulu céder la place à ceux qu'on peut appeler les princes de la science.

Jusqu'en 1865 on avait écarté avec soin toutes les questions pouvant prêter à des digressions philosophiques; on s'était borné à traiter les applications générales des sciences à l'industrie. A partir de cette époque on abandonna ce programme et on fit à l'École Turgot des conférences sur l'économie politique. On parla du capital, du travail et des salaires, de l'intérêt et de l'usure, des corporations et de la liberté du travail, des sociétés coopératives, de la liberté commerciale, etc.

Dans le principe, les conférences étaient un moyen d'attirer la foule, une sorte de prospectus pour l'Association Polytechnique. En 1865, cette dernière introduisit cet enseignement dans son programme; aussi

ne pouvons-nous citer ici les noms des nombreux conférenciers qui, dans cette dernière période, lui prêtèrent leur concours.

L'instruction ne s'acquiert pas seulement en suivant des cours. Pour l'enseignement populaire surtout qui s'adresse à des masses auxquelles manquent le temps et les occasions favorables, les livres bien choisis et bien coordonnés, faciles à obtenir et lus à bon marché, sont le corollaire le plus puissant.

Aussi en même temps qu'on s'est occupé de répandre l'instruction dans le peuple, l'idée de fonder des bibliothèques nombreuses et facilement accessibles à tous s'est-elle jointe aux efforts tentés dans ce noble but.

C'est à la France qu'appartient l'honneur d'avoir combattu au premier rang pour cette idée.

En effet, la Révolution française avait créé dans presque tous les grands centres des bibliothèques ouvertes à tous; la Convention, sur le rapport de Lakanal, en 1793, rendait deux décrets pour que chaque commune de la République fût dotée de livres; mais si la France avait conçu l'idée, elle ne devait malheureusement pas la faire fructifier.

Ce fut le peuple anglais qui, grâce à son ardente activité, à sa volonté tenace et surtout à son entente des affaires et à son esprit d'association fortement entretenu, établit le premier des bibliothèques populaires.

En 1698, une Société religieuse fonde des bibliothèques paroissiales et scolaires; elle distribue à profusion, gratuitement ou à bas prix, des livres de prières, des traités religieux, alimente deux cent cinquante bibliothèques circulantes et opère sur un chiffre annuel de deux millions de francs.

Un siècle plus tard, une Société analogue à la précédente, mais moins exclusive, distribue des livres pour les enfants et les adultes. Son centre d'action est à Londres où elle possède un vaste local, des bureaux, des

magasins, des agences; de 1832 à 1861 elle avait fourni à prix réduit mille quatre cents bibliothèques circulantes; elle possédait à cette dernière époque neuf mille ouvrages et opérait une recette de deux millions et demi de francs.

Plus tard, en 1865, la *Société de la sainte littérature* se fonde pour poursuivre un but plus général. Elle ne se borne pas aux seuls livres de propagande religieuse; elle fournit des ouvrages littéraires, de science, d'agriculture; elle possède des livres d'histoire et de philosophie; les biographies, les découvertes, les voyages rentrent dans son cadre; elle propage enfin les revues périodiques les plus populaires. Elle organise des Comités dans les villes et jusque dans les villages; elle a des bibliothèques circulantes et prête les livres à domicile.

Ce n'est pas seulement en Angleterre que s'opère cette immense diffusion de l'instruction par les bibliothèques.

« En Amérique, dit M. de Gasparin, il y a une bibliothèque dans la dernière des cabanes de troncs mal équarris, construites par les défricheurs de l'Ouest. »

En Allemagne, on trouve les mêmes moyens de progrès et de développement moral, le même goût pour la lecture.

Le docteur Wichern, auteur populaire très estimé, fonde et dirige en 1838 une Société de lecture. En 1847 on voit apparaître à Vienne une autre Société de littérature populaire.

Une institution analogue se fonde à Zwickau (Saxe) en 1852. D'autres Sociétés se réunissent pour exercer une action commune, telles sont : les sociétés de traités de Barmen, Eberfeld, Bâle, Berlin, Brême, Darmstadt, Hambourg, Carlsruhe, Stuttgard, Herstein, etc.

La Société de Calw (Wurtemberg), fondée en 1836, possédait 44,960 volumes en 1861 et publiait trois journaux fort répandus.

En Suisse, Bâle, Zurich, Genève, ont un grand nombre de Sociétés religieuses ou indépendantes. A Genève, notamment, on compte, en

en 1861, cinq ou six bibliothèques populaires où l'on s'abonne moyennant 0 fr. 25 c. par mois, et une bibliothèque circulante qui apporte gratuitement 6 à 7,000 volumes dans les maisons les plus humbles.

En Belgique, le Gouvernement encourage de toutes ses forces la propagation des livres; il accorde des facilités aux Associations fondées dans ce but, sans toutefois contribuer pécuniairement à la création ou au développement des bibliothèques populaires.

Arrivons enfin à la France :

De 1820 à 1825 il s'était créé à Paris, à Toulouse et à Tours des Sociétés religieuses dans le but d'exercer une propagande active et de publier des ouvrages destinés aux classes populaires. En 1837, la *Société des livres religieux* établie à Toulouse commence à fonder des bibliothèques circulantes. Ce n'est qu'en 1846 qu'on tente d'organiser des bibliothèques communales. On dresse un programme, on provoque des souscriptions, le public répond à cet appel de fonds, mais le projet n'aboutit pas.

On a vu dans le courant de cette histoire que, vers la même époque, l'Association Polytechnique s'était préoccupée de la question et qu'elle avait institué à la Halle aux draps une bibliothèque populaire destinée aux ouvriers qui suivaient ses cours. Cette bibliothèque était placée sous la direction d'un ancien élève de l'École Polytechnique et des professeurs qui guidaient les élèves dans le choix des livres.

Mais il fallait lire dans la salle de la bibliothèque et les livres de littérature, de voyages, de récréation et d'agrément étaient en trop petit nombre pour qu'elle pût avoir un grand succès.

Les livres furent détruits par l'incendie de la Halle aux draps, mais M. Perdonnet n'avait pas abandonné l'idée de reconstituer cette bibliothèque et de lui donner même une grande extension.

Après de grands efforts l'Association Polytechnique avait ressuscité

sa bibliothèque dans un magnifique local que le Maire du Ier arrondissement avait bien voulu mettre à sa disposition en 1860. L'entrée de cette bibliothèque était entièrement gratuite comme celle des cours, et les frais devaient en être couverts soit par la caisse de l'Association, soit par des souscriptions particulières.

Mais là ne devaient pas s'arrêter les efforts.

M. Delessert avait eu, en 1836, la pensée de fonder une bibliothèque dans chaque arrondissement de Paris.

M. Perdonnet voulait mettre cette idée à exécution et pendant trois ans il s'occupa activement de cette question.

A cet effet, grâce au concours d'un homme plein de dévouement, qui avait tenu à garder l'anonyme, l'Association s'était mise en relations avec tous ou presque tous les Maires de la Capitale. Ces derniers avaient fait le meilleur accueil à cette proposition et avaient montré les dispositions les plus favorables; de sorte que l'Association se considérait comme certaine du succès et annonçait la réalisation prochaine de ses vœux dans la séance solennelle de distribution des prix du 9 février 1862.

Restait la question financière. Or, toutes les bibliothèques déjà existantes avaient été alimentées par de généreux bienfaiteurs. Le Ministre de l'Instruction publique avait voulu figurer sur la liste des donateurs de la bibliothèque de l'Association Polytechnique; il était donc possible d'espérer que l'élan généreux qui se manifestait à cette époque pour développer l'instruction publique, laissée jusque-là dans un regrettable abandon, aiderait à la fondation de l'œuvre poursuivie par la Société.

Il se produisait, d'ailleurs, tant à Paris que dans les départements, un mouvement considérable en faveur des bibliothèques populaires.

Doter les classes laborieuses d'un fonds d'ouvrages intéressants et utiles, est un besoin qui, chaque jour, se fait plus sérieusement sentir, écrivait M. Rouland, Ministre de l'Instruction publique en 1860; une vaste organisation de bibliothèques communales

répondrait à ce but : mais cette organisation présente des difficultés, qu'un concours multiple de volontés et de sacrifices permettrait seul de résoudre complètement.

Ce concours, auquel faisait appel le ministre de l'Instruction publique, ne tarda pas à se manifester. Aussi voyons-nous de 1860 à 1864 des hommes hardis et généreux ne plus compter sur la coopération administrative, et créer avec leurs propres ressources des bibliothèques populaires qui, depuis, ont fructifié dans presque tous les départements.

L'élan était donné, mais n'est-il pas juste de reconnaître la part considérable prise par l'Association Polytechnique dans l'organisation de ce nouveau mode d'instruction !

En 1861, pendant que M. Perdonnet cherchait à mettre à exécution son idée de bibliothèques d'arrondissement, de simples ouvriers avaient eu d'eux-mêmes la pensée de créer dans le IIIe arrondissement une bibliothèque populaire sur un nouveau plan et avaient offert la présidence de leur œuvre à M. Perdonnet.

Les statuts approuvés par M. le ministre de l'Intérieur autorisaient des assemblées générales toutes les fois que la nécessité s'en faisait sentir, et confiaient l'administration de la bibliothèque à un Comité composé de trente membres dont la moitié seulement devait appartenir à la classe ouvrière. Le Président et le Comité étaient nommés par l'assemblée générale.

Les vices de cette organisation n'avaient pas tardé à se faire sentir. Les quinze ouvriers qui entraient dans la composition du Conseil étaient très assidus aux réunions, mais les autres membres étaient pour la plupart absents.

Les premiers généralement pleins de bonnes intentions, mais étrangers au maniement des affaires, rendaient les débats longs et pénibles.

On reconnut donc qu'il était nécessaire de reconstituer la Société sur les bases suivantes :

Sa direction fut confiée à un Président nommé par M. le ministre de l'Intérieur et à un Comité agréé par le même ministre sur la proposition du Président. Le Maire était de droit Président honoraire et assistait à l'assemblée générale qui se tenait chaque année, sous la surveillance de l'autorité, pour entendre le compte rendu des opérations.

Le catalogue des ouvrages composant la bibliothèque devait être envoyé au ministre pour être soumis à son approbation toutes les fois que l'invitation en était adressée au Comité.

En 1863, la *Société des Amis de l'Instruction* comptait plus de 450 membres et fonctionnait bien.

Elle était fondée sur les mêmes principes que les Sociétés de secours mutuels.

Les lecteurs s'unissaient pour acquérir, avec le produit d'une faible cotisation mensuelle, les ouvrages que recommandaient leur mérite et leur utilité.

Ces ouvrages étaient déposés dans la bibliothèque commune; tous les souscripteurs avaient le droit de les lire en se conformant aux règlements.

L'esprit dans lequel étaient choisis les livres est indiqué par les extraits suivants du rapport présenté le 23 juin 1861 à l'assemblée des premiers souscripteurs :

Les livres d'étude, les traités de toute espèce, les ouvrages professionnels, les Revues et les Annales de la science pratique, occuperont une grande place dans cette bibliothèque ; mais la science ne suffit pas à former l'homme..... L'histoire, la poésie le théâtre, les voyages, les publications pittoresques, les romans même, nous entendons ceux, qui écrits avec talent, ne sont ni frivoles ni immoraux, mais provoquent la pensée et forment le langage, les romans même, recevront une large hospitalité sur nos rayons.....

..... Rien de ce qui peut exciter les passions..... pas de polémique religieuse ou politique, pas d'histoire travestie.....

..... C'est aux enfants et aux femmes, au moins autant qu'à nous-mêmes, qu'est destinée notre bibliothèque; aussi avons-nous décidé, d'un accord unanime, que les livres ne seront pas lus dans la bibliothèque seulement, mais qu'ils iront, véritables missionnaires, développer au foyer de la famille les idées saines et les bons sentiments.....

On craignait que les livres ne fussent pas rendus, et dans une ville comme Paris, il eût été difficile de poursuivre ceux qui les détenaient. L'expérience a prouvé que cette crainte n'était pas fondée.

Les femmes étaient admises à souscrire aussi bien que les hommes.

Au reste voici les statuts de la Société, que nous croyons devoir reproduire parce qu'ils pourront servir de modèle à d'autres Institutions du même genre :

STATUTS

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE PREMIER.

Une bibliothèque est instituée dans le ressort du IIIe arrondissement sous la dénomination de *Bibliothèque des Amis de l'Instruction*.

ART. 3.

Cette bibliothèque est fondée par association.

ART. 4.

Cette Association a pour but de procurer à ses adhérents tous les livres nécessaires à leur instruction et à leur délassement.

ART. 5.

La durée de l'Association est illimitée ainsi que le nombre de ses membres.

ART. 6.

Il suffit, pour devenir sociétaire, d'être âgé de quinze ans, d'avoir une résidence connue, de se faire inscrire au bureau de l'Association, de payer le droit d'admission et de s'engager au paiement de la cotisation mensuelle.

ART. 7.

Le droit d'admission est fixé à 1 franc pour les hommes et 0 fr. 50 c. pour les dames.

ART. 8.

La cotisation mensuelle est fixée à 0 fr. 40 c. pour les hommes ; 0 fr. 20 c. pour les dames.

ART. 9.

Les sociétaires âgés de quinze à dix-huit ans devront être patronnés auprès du Bureau par leurs parents ou par un sociétaire majeur. Les sociétaires âgés de dix-huit ans accomplis auront seuls le droit de voter dans les assemblées générales.

ART. 10.

La cotisation doit être payée régulièrement. Quiconque restera trois mois sans payer sera averti par les soins du Bureau. Après trois avertissements restés sans réponses, ce sociétaire ne pourra plus redemander de livres sans se faire inscrire de nouveau, payer l'arriéré et verser moitié du droit d'admission.

ART. 11.

Chaque personne inscrite reçoit un livret dans lequel on émarge le paiement du droit d'inscription et des cotisations mensuelles.

Le prix du livret se paie en sus du droit d'inscription.

Le bibliothécaire inscrit aussi dans ce livret les livres confiés à celui qui en est porteur ; il y accuse réception de ces livres à leur retour.

ART. 12.

Le bibliothécaire inscrit les livres prêtés au dehors dans un livre de sortie et de rentrée : au retour des livres, il les émarge dans le même registre.

ART. 13.

Tous les livres sont revêtus du timbre de la bibliothèque.

ART. 14.

Le sociétaire ne peut recevoir qu'un livre à la fois.

ART. 15.

La durée du prêt ne peut excéder vingt jours ; on ne peut pas le renouveler. Tout sociétaire qui, après deux avis, n'aura pas rapporté le livre qui lui avait été confié, sera privé du droit d'emprunter des livres.

ART. 16.

Les livres doivent être conservés propres et rendus dans l'état où ils étaient en sortan de la bibliothèque.

ART. 17.

Aucun livre n'est prêté au lecteur qui n'a pas rapporté celui qui lui a été confié, ou qui, en cas de perte, n'en a pas remboursé la valeur d'après l'estimation du Bureau.

ART. 18.

Les livres étant la propriété exclusive de l'ensemble des lecteurs, nul ne pourrait détourner un livre au préjudice de la bibliothèque sans commettre un abus de confiance prévu par les lois pénales.

ART. 19.

Si un lecteur rapporte un livre endommagé, il ne peut en recevoir un autre avant d'avoir remboursé la valeur ou payé les frais de réparation de celui qu'il a rapporté.

ART. 20.

Les recettes sont encaissées par le trésorier, qui les portera à son livre de caisse, à l'avoir de chacune des personnes inscrites.

Le bibliothécaire, autorisé par le trésorier, peut, au besoin, faire des recettes qu'il porte dans un livre-journal pour en rendre compte au trésorier.

ART. 21.

L'avoir de l'Association se compose :

1° Des droits d'admission ;

2° De la cotisation mensuelle de chaque sociétaire ;

3° Des dons volontaires faits à l'Association.

ART. 22.

Ces ressources ne sont consacrées qu'à l'ameublement du local de la bibliothèque, au chauffage et à l'éclairage, aux frais d'impression et de correspondance, à l'acquisition et à la reliure des livres, et à la rémunération des services du bibliothécaire.

ART. 23.

Les droits d'admission et les cotisations mensuelles sont considérées comme dons individuels ; ils ne donnent droit à aucune réclamation ni paiement d'intérêts, sous quelque prétexte et à quelque titre que ce soit, de la part des sociétaires démissionnaires ou exclus, non plus que de celle de leurs héritiers ou ayants droit.

ART. 24.

L'exclusion d'un sociétaire sera prononcée par le Bureau.

ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

ART. 25.

La bibliothèque est administrée par un Bureau composé d'un Président, un Vice-Président, un secrétaire, un trésorier, un comptable, un certain nombre d'administrateurs.

Le bibliothécaire aura voix consultative.

ART. 28.

Le bibliothécaire est nommé par le Bureau.

ART. 29.

Toutes les fonctions autres que celles de bibliothécaire sont essentiellement gratuites.

ART. 30.

Le Président surveille et assure l'exécution des règlements ; il prend toutes les mesures

provisoires sur les cas non prévus; il préside le Bureau; il signe tous les actes, arrêtés ou délibérations; il adresse chaque année à l'autorité compétente une copie certifiée par lui du compte rendu des opérations de l'Association et il représente l'Association dans ses rapports avec l'autorité.

ART. 31.

Les Vice-Présidents remplacent au besoin le Président, qui peut leur déléguer tous ses pouvoirs.

ART. 32.

Le Secrétaire est chargé de la rédaction des procès-verbaux, de la correspondance et de la conservation des archives; il fait tous les ans un rapport moral sur la situation de l'Association.

ART. 33.

Le trésorier encaisse les recettes, et, à la fin de chaque mois, paie les dépenses de l'Association sur mandats visés par le Président; il inscrit régulièrement les recettes et les dépenses sur un livret visé par le Président, et soumet le relevé de ses comptes tous les mois au Bureau; il présente aux assemblées générales le compte rendu de la situation financière.

ART. 34.

Le comptable délivre aux sociétaires les livrets sur lesquels sont constatés les paiements des cotisations et le prêt des livres; il est chargé de la tenue des comptes des sociétaires.

ART. 35.

Les autres membres du Bureau sont spécialement chargés d'aider le bibliothécaire dans la délivrance des livres, dont ils doivent surveiller la rentrée; ils doivent veiller à l'exécution des règlements relatifs à la police intérieure de la bibliothèque.

ART. 36.

Le Bureau administre la bibliothèque; il statue sur les admissions et les exclusions des membres de l'Association; il nomme des commissions chargées de travaux ou d'examens particuliers concernant l'Association; il choisit et désigne les livres qui doivent être placés dans la bibliothèque et dont l'acquisition doit être faite au comptant; il statue sans appel sur les propositions d'acquisition d'ouvrages; en un mot, il organise et administre la bibliothèque suivant les ressources de l'Association. Il fait afficher à la fin de chaque trimestre, dans la bibliothèque, la situation financière de l'Association.

ART. 43.

Tout sociétaire a le droit de faire la demande d'acquisition d'un ou de plusieurs ouvrages; le Bureau statuera.

ART. 45.

En cas de dissolution, les livres et les fonds de la bibliothèque seront confiés aux soins du Bureau. Si, au bout de deux mois, l'Association ne s'est pas reconstituée, le Bureau devra remettre les livres et les fonds de l'Association à la bibliothèque dont le but et l'organisation se rapprocheront le plus de ceux de la *Bibliothèque des Amis de l'Instruction.*

Établie sur ce plan la *Bibliothèque des Amis de l'Instruction* eut un plein succès. Un moment cependant ce succès fut gravement compromis; en 1863, la Société se trouva sans asile.

Mais grâce à son Président M. Perdonnet, elle put s'abriter à l'École Centrale. Le 1er mai 1863, après une interruption de plus de six mois, la *Bibliothèque des Amis de l'Instruction* ouvrit de nouveau ses portes aux trois cent cinquante membres qui lui étaient restés fidèles.

L'exemple donné par cette Société ne tarda pas à être suivi. Bientôt, en effet, il s'éleva de tous côtés de nouvelles bibliothèques portant le même titre, fondées sur les mêmes principes, adoptant les mêmes statuts, et dont les promoteurs étaient presque partout d'anciens associés de la *Bibliothèque des Amis de l'Instruction.*

La première bibliothèque qui se fonda fut celle du XVIIIe arrondissement, suivie de près par celle du Ve présidée par l'éminent professeur du Collège de France, M. Édouard Laboulaye. Peu après celle du IXe arrondissement fut ouverte sous le nom de *Bibliothèque des Familles;* dans le VIIIe, M. le comte Sérurier prenait l'initiative. A Batignolles, après bien des difficultés, M. Jacquin, ancien secrétaire de M. Perdonnet, arriva à fonder une bibliothèque qui adopta complètement les statuts de celle des Amis de l'Instruction.

Ainsi se trouvait réalisé le désir de M. Perdonnet et du Comité de l'Association Polytechnique, désir qui consistait à mettre en exécution la pensée que M. Delessert avait eue en 1836: établir une bibliothèque dans chacun des arrondissements de Paris.

Ce désir fut même dépassé, car en dehors de Paris, le mouvement se propageait, et pour ne citer que les localités les plus voisines, c'est en demandant à la Société des Amis de l'Instruction du IIIe arrondissement ses catalogues, ses règlements que se fondaient les bibliothèques de Vincennes, de Choisy-le-Roi, d'Épernay, d'Ivry, d'Hortes, de Vernon; en 1867, il n'était plus possible de les nommer toutes. Les départements du Doubs et du Haut-Rhin avaient été les premiers à se mettre à la tête du mouvement que nous signalions plus haut, à la date de l'année 1860; le courageux Jean Macé l'entretenait de son ardente et généreuse activité.

En 1867, des milliers de bibliothèques populaires correspondaient déjà avec le Bureau de la Société Franklin.

A l'Exposition universelle qui se tint à Paris à cette date, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du IIIe arrondissement était représentée par ses statuts, ses catalogues et ses rapports. Elle avait remporté ainsi deux médailles d'argent.

Voici les résultats obtenus depuis l'installation de la bibliothèque à l'École Centrale. De trois cent cinquante, le nombre des sociétaires s'était aussitôt élevé à six cents, puis il avait monté un instant à sept cents et atteint même le chiffre de huit cents. Mais à ce moment, la fondation des autres bibliothèques dans différents quartiers enleva un grand nombre de sociétaires. De 1866 à 1869, ce nombre oscilla de sept cents à cinq cents; il comprenait quatre-vingts dames environ en 1869.

En récapitulant le nombre des adhérents de la Bibliothèque des Amis de l'instruction du IIIe arrondissement depuis sa fondation, on trouvait en 1869 un total de mille neuf cent cinquante noms. Le personnel composant l'Association se divisait comme suit, les chiffres ayant été établis sur des groupes de mille souscripteurs :

Ouvriers mécaniciens, horlogers, bijoutiers, graveurs, imprimeurs, sculpteurs, ciseleurs, monteurs en bronze, fabricants de jouets, décorateurs sur porcelaine	527
Ouvriers cordonniers, tailleurs, chapeliers	24
Ouvriers ébénistes, menuisiers, tapissiers	39
Boulangers, cuisiniers, marchands de vin	27
Ouvriers maçons, couvreurs, charpentiers	7
Hommes de peine	4
TOTAL	621

D'autre part :

Employés, commis de magasin, architectes, étudiants, professeurs, avocats, médecins	458
Commerçants et rentiers	11
TOTAL	469

Enfin, les dames qui ne figuraient guère dans le principe que comme un dixième sur les listes, y figuraient en 1869 pour un cinquième, soit environ deux cents sur mille.

Un grand nombre des sociétaires, ouvriers et commis, étaient d'anciens élèves des cours des Associations Polytechnique et Philotechnique.

C'est que M. Perdonnet, au moment de reconstituer l'ancienne bibliothèque de l'Association Polytechnique en 1860, avait compris l'excellence du système de l'Association des lecteurs et du principe des prêts à domicile. Quand sa conviction fut entièrement faite, il devint l'un des plus croyants et des plus ardents propagateurs de cette forme de Société.

Le principe de prêts à domicile, dû, comme on le voit, à l'initiative de l'Association Polytechnique, a reçu une consécration éclatante depuis l'existence d'un Conseil Municipal élu. On sait, en effet, que ce Conseil s'est imposé les plus grands sacrifices pour la création dans chacune des vingt mairies de Paris d'une double bibliothèque ouverte à tous; savoir une bibliothèque de lecture sur place fonctionnant comme toutes les bibliothèques publiques, et une bibliothèque de prêts à domicile

organisée sur le plan de celle qu'avait créée l'Association Polytechnique.

En 1869, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction possédait près de trois mille volumes; chaque mois il sortait de la bibliothèque quatre cents à six cents volumes.

Mais depuis cette époque, le local exigu de la rue des Coutures-Saint-Gervais n'étant plus suffisant pour abriter une école qui prenait un grand développement et une bibliothèque qui s'accroissait tous les jours, celle-ci dut chercher un autre abri. Elle est aujourd'hui installée rue de Sévigné au-dessus d'une école communale de jeunes filles; elle est subventionnée par le Conseil Municipal comme les bibliothèques libres qui se sont fondées en grand nombre dans tous les établissements de Paris depuis 1870, mais elle ne saurait renier son origine. N'a-t-elle pas encore à sa tête M. Harant, membre du Conseil Municipal, trésorier honoraire de l'Association Polytechnique, l'un de ses plus fermes soutiens.

CHAPITRE IV

ÉTAT ACTUEL DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

— 1869-1878 —

la mort de Perdonnet, l'Association se trouvait, ainsi que nous venons de le voir, dans un état de prospérité inespérée.

Elle comptait à Paris plus de deux cents professeurs et quinze sections dont plusieurs comprenaient des subdivisions.

Dans la banlieue elle avait organisé cinq sections.

En province elle patronnait treize Sociétés d'instruction populaire.

Mais en perdant son Président, l'Association Polytechnique perdait son plus ferme soutien. C'était, en effet, entre les mains de Perdonnet que s'était concentrée toute la direction de la Société. Tout se faisait sous son impulsion, et sa dévorante activité ainsi que son caractère autoritaire ne souffraient pas de contradiction. Sa longue présidence avait été une dictature.

On ne s'étonnera donc pas du mouvement d'opinions qui se produisit alors dans une partie du personnel enseignant. On a vu que, dès l'année 1866, le Bureau de l'Association avait inscrit en tête de ses travaux les plus urgents la revision des statuts; les professeurs se réunirent et réclamèrent énergiquement l'exécution de cette promesse.

Les membres du Conseil comprirent alors qu'ils devaient faire droit aux légitimes revendications de la majorité qui voulait, avec raison, être dirigée par des mandataires élus.

On obtint le renouvellement du Bureau et la nomination d'une Commission composée de :

MM. Begbeder, Dequevauviller, A. Henrion, H. de La Pommeraye, Th. Lelong, Leroyer, Mallen, Em. Marguerin, E. Morin, A. Riant, comte Sérurier, N. Solignac, A. Tessereau, Blanchet, Menu de Saint-Mesmin et de Comberousse, chargée de procéder rapidement à la rédaction des nouveaux statuts.

M. Martelet fut nommé Président de l'Association.

Animé des meilleures intentions, il voulut lui donner une forte impulsion. Il réveilla le zèle des professeurs pour les conférences et assista à toutes celles qui se firent pendant sa courte présidence.

Pendant ce temps la Commission de revision des statuts élabora un projet qui fut soumis à l'assemblée générale des professeurs. Après une longue discussion celle-ci renvoya à la Commission la rédaction de plusieurs articles et l'examen de diverses propositions. De son côté, la Commission, éclairée par les débats et par les communications de plusieurs professeurs, modifia quelques articles de son projet primitif.

Voici les principes dont la Commission s'était inspirée pour accomplir son travail :

Pour assurer l'union indissoluble de toutes les parties de l'Association elle proposait de confier l'administration de la Société à un Conseil élu pour trois ans par l'assemblée générale. Le Bureau se composait du

Président de l'Association, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, de deux Secrétaires, d'un Trésorier et de deux Secrétaires archivistes; douze Conseillers réunis au Bureau formaient le Conseil chargé d'étudier toutes les questions et de prendre toutes les résolutions intéressant la Société. Ce Conseil devait se réunir une fois par mois pendant la durée des cours; dans l'intervalle le Bureau tranchait les questions en suspens sauf à faire approuver ses résolutions à la plus prochaine réunion du Conseil qui pouvait d'ailleurs se réunir d'urgence sur la demande écrite de tous ses membres.

La Commission n'avait pas cru que les sections dussent nommer leurs délégués; c'était au Conseil qu'elle laissait ce soin: ces délégués ne pouvaient qu'exceptionnellement être pris en dehors du Conseil.

On constituait ainsi un système fortement unitaire. Mais afin que la vie des sections fût assurée, elles étaient astreintes à se réunir trois fois par an et choisissaient dans leur sein un secrétaire. Les professeurs chargés de cours nouveaux étaient présentés par le délégué à la section et ils devenaient titulaires par l'acceptation du Conseil. Les programmes des cours, discutés par la section, étaient approuvés par le Conseil auquel le délégué de chaque section devait adresser un rapport annuel.

Le Conseil de patronage et le Comité consultatif devaient se réunir une fois par an. On assurait ainsi un concours utile de leurs membres au succès de l'œuvre.

Les professeurs après dix ans d'exercice pouvaient être nommés membres honoraires de l'Association.

La distribution des récompenses, trop souvent retardée outre mesure, devait suivre immédiatement la clôture des cours; c'était naturel et juste: une satisfaction trop retardée perd de son prix.

L'assemblée générale était formée des membres du Conseil et des professeurs titulaires; elle devait se réunir tous les ans. Le Conseil pouvait la convoquer extraordinairement; elle entendait le rapport du

Conseil et délibérait sur ses propositions : elle nommait les membres honoraires, les membres du Conseil de patronage et du Comité consultatif.

Pour donner au pacte discuté librement toute sa valeur et lui conserver toute sa force, aucune modification aux statuts ne pouvait être faite que sur une demande signée du tiers des membres actifs de l'Association et approuvée par le Conseil ; elle devait être votée dans l'assemblée générale par la moitié plus un des membres actifs.

On le voit, tous les pouvoirs aboutissaient en dernier ressort à l'assemblée ; le Conseil avait seulement l'administration de la Société.

Un *règlement intérieur*, débattu par le Conseil, devait, en outre, résoudre les questions de détail, en se conformant à l'esprit des statuts.

En ce qui concernait les Sociétés placées hors Paris et rattachées à l'Association, la Commission croyait qu'il ne pouvait être question que d'un lien moral ; et qu'il y avait lieu de maintenir entre l'Association de Paris et les Sociétés placées sous son patronage une séparation complète ; mais pour respecter des droits acquis et des services rendus, un article transitoire des statuts conservait aux sections de Sceaux, d'Ivry et de Vincennes leur situation dans l'Association.

Pour la même raison et pour donner un témoignage d'estime et de reconnaissance aux membres de l'ancien Bureau, on les admettait à faire partie du nouveau Conseil comme membres honoraires avec voix délibérative sans qu'ils perdissent pour cela le droit d'être élu aux fonctions actives.

La Commission inscrivait la création de bibliothèques dans les statuts et appelait, en terminant, l'attention de l'Association sur la *nécessité de posséder un centre indépendant où ses archives et sa bibliothèque seraient à la disposition de chacun de ses membres* et, dans ce but, d'arriver à la réalisation d'un capital qui pût assurer son existence.

Comme nous l'avons dit, le projet de la Commission, établi sur les

bases qui viennent d'être indiquées, avait été discuté en Assemblée Générale ; et à la suite de cette discussion, les statuts avaient été remaniés. Il avait été décidé que :

Les professeurs titulaires qui cesseraient leurs cours après dix ans d'exercice seraient de droit membres honoraires; que les autres membres honoraires seraient choisis parmi les personnes ayant rendu à divers titres des services à l'Association ;

La qualité de membre de l'Association ne pourrait être retirée qu'en vertu d'un vote de l'Assemblée Générale ;

La Section se composerait du délégué, des professeurs titulaires et des chargés de cours qui y sont attachés, enfin des professeurs honoraires ayant appartenu en dernier lieu à cette section ;

Les professeurs honoraires et les chargés de cours auraient voix consultative ;

Enfin le projet portait qu'aucune section ne pouvait être fondée sans l'assentiment préalable de l'Assemblée qui pourvoirait par un vote spécial à la direction de cette section.

« Nous adjurons nos collègues de réfléchir mûrement avant de prendre sur ces divers points en discussion une décision qui engage si évidemment les intérêts les plus chers et l'avenir le plus prochain de notre œuvre, disait en terminant le rapport de la Commission.

» Donner un trop grand pouvoir au Président, c'est, nous le répétons, mettre l'Association aux mains d'un seul homme; faire partir le mouvement des extrémités, inaugurer la fédération, c'est marcher à une division certaine. »

La discussion des statuts absorba toute l'attention de l'Association pendant l'année 1868. Après de longues études on adopta les statuts suivants :

I

OBJET DE L'ASSOCIATION

Article premier.

L'*Association Polytechnique* a pour but le développement de l'instruction populaire. A cet effet, elle établit des cours publics et gratuits, professés gratuitement : elle organise des conférences et fonde des bibliothèques.

Art. 2.

Chaque année elle distribue des récompenses aux élèves qui se sont le plus distingués par leur assiduité, leur travail et leurs progrès.

Art. 3.

Le siège de l'Association est à Paris.

II

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Art. 4.

L'Association se compose de Membres actifs et de Membres honoraires.
Elle est administrée par un Président et un Conseil.

Art. 5.

Les Membres actifs sont : le Président, les Membres du Conseil et les Professeurs titulaires.

Art. 6.

Nul ne peut être nommé Professeur titulaire de l'Association qu'après un an d'exercice.

Art. 7.

Sur leur demande, après dix ans d'exercice, les Professeurs titulaires sont de droit membres honoraires. Les personnes qui ont rendu, à divers titres, des services à l'Association, peuvent être nommées membres honoraires.

ART. 8.

La qualité de membre de l'Association ne peut être retirée qu'en vertu d'un vote de l'Assemblée Générale.

ART. 9.

L'Association est placée sous le patronage d'un comité qui prend le nom de *Comité de patronage* et s'appuie des avis d'un *Comité consultatif*.

ART. 10.

Le Comité de patronage se compose de membres choisis parmi les personnes qui peuvent contribuer à la prospérité de l'Œuvre.

ART. 11.

Le Comité consultatif est formé de savants, d'artistes, de chefs d'industrie, de contremaîtres et d'ouvriers.

III

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

ART. 12.

L'Association se divise en sections.

ART. 13.

Un ensemble de cours établis dans un même centre, forme une Section.

ART. 14.

L'Administrateur de chaque section est nommé par les professeurs titulaires ou honoraires qui en font partie. Il prend le titre de *Délégué* de la section auprès du Conseil.

ART. 15.

La section se compose du délégué, des professeurs titulaires, des chargés de cours et des professeurs honoraires qui ont appartenu à son enseignement.

ART. 16.

Au commencement de l'année scolaire, chaque professeur est tenu de déposer son programme entre les mains du délégué qui le soumet à l'approbation du Conseil.

A la fin de l'année scolaire, les délégués présentent au Conseil un rapport sur les travaux de leur section.

ART. 17.

Les chargés de cours sont désignés par le délégué et agréés par la section.

ART. 18.

Le Président de l'Association a toujours le droit d'assister aux réunions des sections et, en ce cas, il les préside.

IV

DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION

ART. 19.

Le Conseil se compose d'un Bureau nommé par l'Assemblée Générale et des délégués nommés par les sections.

ART. 20.

Le Bureau est formé d'un Président de l'Association, de quatre Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, de quatre Secrétaires, d'un Trésorier et d'un Archiviste.

ART. 21.

Le Conseil se divise en quatre Comités présidés chacun par un Vice-Président et ayant les attributions suivantes : Comité n° 1, Enseignement et Personnel ; n° 2, Finances et Matériel ; n° 3, Conférences et Publications ; n° 4, Bibliothèques et Collections.

ART. 22.

Le Conseil se réunit une fois par mois pendant la durée des cours.

Le Bureau, dans l'intervalle des réunions du Conseil, est chargé de l'Administration de l'Association, mais il doit faire approuver toutes les décisions qu'il a prises, à la plus prochaine réunion du Conseil.

Le Conseil se réunit d'urgence sur la demande, écrite et signée, du tiers de ses Membres.

ART. 23.

Le Conseil a la haute direction des sections.

Il veille à l'exécution des statuts et règlements ; répartit les ressources de l'Association et contrôle la comptabilité ; propose la création de nouvelles sections ; approuve les programmes des cours ; règle le nombre, le lieu et l'ordre des conférences ; présente au

choix de l'Assemblée Générale les membres honoraires, les membres du Comité de patronage et du Comité consultatif; nomme les professeurs titulaires sur la proposition des sections; arrête la liste des lauréats; convoque au moins une fois par an le Comité de patronage et le Comité consultatif; statue sur les bibliothèques de sections; recherche les mesures utiles au succès de l'Œuvre, les soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale et en assure l'exécution.

ART. 24.

Le compte rendu analytique des séances du Conseil est distribué aux membres de l'Association.

V

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ART. 25.

L'Assemblée Générale se compose des membres actifs de l'Association.

ART. 26.

Elle se réunit une fois par an, après la clôture des cours, pour entendre le rapport du Conseil et délibérer sur les propositions qui lui sont soumises.

Le Conseil peut la convoquer extraordinairement. Il est tenu de la réunir sur la demande, écrite et signée, du tiers des membres de l'Association.

ART. 27.

Les élections ont lieu, tous les trois ans, à la réunion prescrite par l'article précédent.

Les membres du nouveau Conseil entrent immédiatement en fonctions.

Tous les pouvoirs cessent et se renouvellent en même temps.

Tous les membres sortants sont rééligibles.

ART. 28.

La nomination des membres du Bureau par l'Assemblée Générale a lieu par six scrutins successifs pour le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire général, les Secrétaires, le Trésorier et l'Archiviste de l'Association.

ART. 29.

La revision des statuts ne peut avoir lieu que sur une demande écrite, signée du tiers des membres actifs de l'Association.

Cette demande doit être préalablement soumise au Conseil, qui en donne avis à l'Assemblée Générale.

Toute modification aux statuts doit être votée par la moitié plus un des membres qui, en vertu de l'article 25, composent l'Assemblée Générale.

ARTICLES ADDITIONNELS

Article premier.

Les sections de Sceaux, de Vincennes et d'Ivry restent assimilées aux sections parisiennes.

Art. 2.

Tous les membres ayant fait partie du Bureau, de 1865 à 1868, ont droit d'assister aux réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale avec voix délibérative.

Chacun d'eux garde son titre, en y ajoutant la qualification d'honoraire.

Dans le courant de 1868 l'Association fit une perte sensible.

M. Honoré de Lariboisière mourut, terminant dans les conseils du second Empire une carrière commencée sur les champs de bataille du premier.

Il était né en 1788. Élève de l'École Polytechnique et de l'École d'application de Metz, il avait fait ses premières armes à Wagram; après la paix de Vienne il était entré dans la diplomatie. Il suivit son père dans la fatale expédition de Russie, combattit à Smolensk et paya de sa personne à la Moskowa. Plus tard, il prit part à la lutte suprême de Waterloo. Après la défaite il se retira. Il revint à la vie publique en 1829. De 1829 à 1835 il siégea à la Chambre des Députés. A cette époque il fut nommé par Louis-Philippe, Pair de France. En 1849, nous le retrouvons Député à l'Assemblée Législative; en 1852 il est fait Sénateur.

Le comte de Lariboisière n'était pas seulement un vaillant soldat, un Député laborieux, un administrateur dévoué, un membre écouté

dans les conseils les plus élevés de son pays. C'était aussi un homme de bien.

Il s'était mis à la tête de cette grande Société d'enseignement gratuit qui s'est donné pour mission l'instruction et la moralisation du peuple. Pendant vingt ans le comte de Lariboisière présida cette œuvre qui ouvre des amphithéâtres libres à quiconque veut se perfectionner dans la pratique de sa profession et en fortifiant son intelligence, se préparer à comprendre et à suivre le mouvement ascendant de l'industrie.

Ces cours gratuits, ces conférences populaires dont, jusqu'à sa dernière heure, il est resté le patron, lui paraissaient devoir tenir une grande place dans l'enseignement public. Il voyait dans les cours d'adultes le complément indispensable de l'instruction primaire.

« Il ne suffit pas, disait-il souvent, que l'ouvrier sache lire, écrire et compter. L'atelier, l'usine, le comptoir, la manufacture, la ferme ont des besoins spéciaux ; il faut y pourvoir et donner au travail français les moyens de se maintenir au rang qu'il a conquis. »

D'abord Président de l'Association Philotechnique, il avait été ensuite appelé à la Présidence d'honneur de l'Association Polytechnique dont la fondation datait de l'époque à laquelle le comte de Lariboisière s'était engagé dans la vie politique.

Il fut le collaborateur et l'émule d'Auguste Perdonnet. Dans cette collaboration, les deux Présidents de l'Association avaient apporté des qualités très diverses mais également précieuses. Perdonnet était le général qui se porte de sa personne au plus fort de la mêlée et qui excite ses compagnons de la voix et du geste; de Lariboisière était le chef d'état-major, réfléchi et prudent, qui étudie le plan de campagne à l'ombre de sa tente, loin des regards, sans bruit et sans éclat.

C'était sous ces deux capitaines que l'Association Polytechnique, grande par ses vues, mais petite encore par la place qu'elle occupait dans l'instruction publique, prit l'énorme développement que nous avons

fait connaître et s'étendit en même temps sur Paris, dans la banlieue et dans les départements.

M. Martelet, nommé Président de l'Association Polytechnique après la mort de Perdonnet, dont il était l'ami et le plus ancien collaborateur, ne conserva pas longtemps ces fonctions. Après une Assemblée Générale orageuse, il se retira.

Pour se conformer aux statuts qui venaient d'être adoptés, l'Association procéda à la nomination des membres du Bureau et des Délégués de sections.

Voici quel fut le résultat de ces élections :

Président d'honneur.

M. Larabit, G. O. ✻, Sénateur, ancien élève de l'École Polytechnique.

Président.

M. Dumas, G. C. ✻, Sénateur, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Président du Conseil Municipal de Paris.

Vice-Présidents.

MM. Dequevauviller, ✻, Docteur-médecin.

Pompée, O. ✻, ancien Directeur fondateur de l'École Turgot; Directeur de l'École professionnelle d'Ivry.

Le comte Sérurier, ✻, ancien Préfet; fondateur président de la bibliothèque populaire du VIIIe arrondissement.

Tessereau, ✻, Docteur-médecin.

Secrétaire Général.

M. Menu de Saint-Mesmin, ✻, Préfet général des études au collège Chaptal.

Secrétaires.

MM. Miquel, ✻, Chef d'institution.

Olivieri, Avocat, Secrétaire du parquet du Conseil de préfecture.

Quetelart, Directeur de l'École Commerciale.

Riant, Docteur-médecin.

Trésorier.

M. ARCHAMBAULT-GUYOT, Avoué au Tribunal de première instance de la Seine.

Archiviste.

M. HUDELO, Répétiteur à l'École Centrale.

Présidents honoraires.

MM. ROULAND, G. C. ✻, Sénateur, Gouverneur de la Banque de France, ancien Ministre de l'Instruction publique.

MARTELET, ✻, ancien Maire du VIIe arrondissement, ancien membre du Conseil Municipal, Maire de Champigny, l'un des fondateurs de l'Association Polytechnique.

Vice-Présidents honoraires.

MM. BEGBEDER, ✻, Maire-adjoint du XVIIe arrondissement.

BLANCHET, ✻, ancien élève de l'École Polytechnique, Fabricant de pianos.

DAUDET, ancien Principal de collège, ancien chef d'institution à Vincennes.

LEROYER, ✻, ancien chef d'institution à Vincennes.

MARGUERIN, ✻, Administrateur délégué près les Écoles municipales supérieures.

VARIN, C. ✻, membre du Conseil Municipal de Paris.

Secrétaire général honoraire.

M. MOYNIER, ✻, attaché à la mairie du Ier arrondissement.

Secrétaire honoraire.

M. DE LAPOMMERAYE, chef du service des pétitions au Sénat.

Trésorier honoraire.

M. HARANT, chef d'institution.

Membre honoraire.

M. TARNIER, ✻, Docteur ès sciences, inspecteur de l'Instruction primaire.

DÉLÉGUÉS DES SECTIONS

INDICATION DES SECTIONS	*DÉLEGUÉS*
École Centrale	MM. SOLIGNAC (le Colonel), O. ✻, Sous-Directeur de l'École Centrale.
École Turgot	PORCHER, Directeur de l'École Turgot.

INDICATION DES SECTIONS	*DÉLÉGUÉS*
École de la rue Jean-Lantier . . . . MM.	TESSEREAU, ✻, Docteur-médecin.
Mairie du Prince-Eugène	BLANCHET, ✻, fabricant de pianos.
École de la rue d'Aligre (Faubourg Saint-Antoine).	VELTER, Directeur de l'École communale.
École de la rue Henri-Chevreau (Belleville).	CRAMOISY, Docteur-médecin.
École de la place de l'Église (La Villette) .	LELONG, Ingénieur civil.
Montmartre-La Chapelle	MORIN, professeur au collège Chaptal et à l'École Turgot.
Batignolles	DARRIMON, professeur de Sciences.
Élysée.	Le comte SÉRURIER, ✻.
Passy-Sceaux	RIANT, Docteur-médecin.
École de Médecine.	DEQUEVAUVILLER, ✻, Docteur-médecin.
Grenelle-Vaugirard.	HENRION, Ingénieur civil.
Vincennes	LEROYER, ✻.
Ivry.	CHATEAU, Sous-Directeur de l'École professionnelle d'Ivry.

COMITÉ DE PATRONAGE

Le Comité de patronage se composait de :

M. MICHEL CHEVALIER, G. O. ✻, Sénateur, membre de l'Institut, Président.

MM. ALPHAND, C. ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Directeur du service municipal de la voie publique et des promenades de Paris.

ARLÈS DUFOUR, C. ✻, Manufacturier.

Paul CHRISTOFLE, Manufacturier.

Henry DAVILLIER, O. ✻, Président de la Chambre de commerce.

DEVINCK, G. O. ✻, membre du Conseil Municipal.

DROUYN DE LHUYS, G. C. ✻, ancien Ministre des Affaires étrangères.

Élie DE BEAUMONT, G. O. ✻, Sénateur, membre de l'Institut, Inspecteur général des Mines.

FOULD, ✻, manufacturier.

GUIZOT (Guillaume), publiciste.

Le comte DE LAS CASES, O. ✻, Chambellan de l'Empereur.

LAVALLÉE, C. ✻, ancien Directeur fondateur de l'École Centrale.

MM. Ménier, ✻, Manufacturier.
Le duc de Padoue, G. C. ✻, Sénateur, ancien Ministre de l'Intérieur.
Émile Pereire, C. ✻.
Rataud, O. ✻, Maire du Ve arrondissement.
Le baron Renouard de Bussière, O. ✻, Directeur de la Monnaie de Paris.
De Saulcy, C. ✻, Sénateur, membre de l'Institut.
Sauvage, O. ✻, Ingénieur en chef des Mines, Directeur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est.
Le comte de Wendel, O. ✻.

Enfin le Comité consultatif comprenait trente-neuf membres choisis au sein même de l'industrie.

M. Dumas, membre du premier corps de l'État, Président du Conseil Municipal de Paris, avait paru à la majorité des professeurs de l'Association digne de présider une Société ayant pour but de mettre les ouvriers en état de s'élever dans leur profession.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, placé à la tête de l'Association Polytechnique, représentait la science sortant du sanctuaire pour se donner à tous.

M. Dumas avait débuté par une position modeste, et il avait gravi rapidement l'échelle sociale par son intelligence et son travail. Il était bien jeune encore lorsqu'il avait fondé en France le haut enseignement industriel au moment même où les anciens élèves de l'École Polytechnique, marchant sur les traces de leurs camarades de Metz, avaient fondé à Paris l'Association Polytechnique : le droit, la médecine avaient leurs écoles, l'industrie ne possédait pas encore la sienne; et cependant elle entrait déjà dans la voie de progrès qu'elle a depuis lors parcourue si brillamment. Devinant et escomptant l'avenir, ainsi qu'il appartient au génie, M. Dumas secondé par MM. Peclet, Ollivier et Lavallée, créa l'École Centrale des Arts et Manufactures, cette École qui joue dans l'ordre industriel le

même rôle que l'École Polytechnique dans l'ordre scientifique. Le succès a été complet, mais comment ne pas vaincre avec un tel général!

M. Dumas ne s'occupait pas seulement des sciences appliquées : il se vouait avec non moins d'ardeur à l'étude de la science pure. Aussi vit-il bientôt les portes de l'Institut s'ouvrir devant lui.

Mais la science seule ne pouvait suffire à une aussi vaste intelligence.

En 1849, M. Dumas devint Ministre de l'Agriculture et du Commerce; il ne quitta le ministère que pour occuper le fauteuil de la Présidence du Conseil Municipal.

Dans cette haute position, M. Dumas pouvait rendre de grands services à l'Association Polytechnique. Sa présence à la tête de cette grande Société était d'ailleurs une preuve vivante de l'intérêt que portaient à l'œuvre le Gouvernement et la Capitale.

En effet, le premier soin du nouveau Président fut de demander la reconnaissance de l'Association comme établissement d'utilité publique.

Depuis la mort de Perdonnet, l'Association avait continué sans interruption à faire des cours; elle avait travaillé à sa réorganisation sur une base plus démocratique et n'avait pas eu le loisir de rassembler ses élèves en séance solennelle.

La première grande distribution des prix eut lieu le 9 mai 1869. Cette séance d'installation de M. Dumas se tint au cirque Napoléon, sous la présidence de M. Duruy, Ministre de l'Instruction publique, qui voulut donner ainsi un nouveau témoignage de l'intérêt qu'il n'avait cessé de porter à la grande cause de l'enseignement populaire.

Aprés les paroles prononcées par le Ministre pour retracer les grands progrés accomplis dans le sens du développement de l'instruction publique, M. Dumas fit un discours dont nous croyons utile de reproduire quelques passages, parce qu'il contient le programme que le nouveau Président de l'Association Polytechnique comptait suivre :

Après trente-sept années d'une existence marquée par des succès considérables, signalée par des services sérieux et pleine de souvenirs illustres ou touchants, l'Association Polytechnique se prépare à prendre un nouvel essor.

Fille de l'École Polytechnique par ses fondateurs, par sa méthode, par son but, par ses professeurs, par son nom, elle prétend rester digne de sa mère par la dignité de son enseignement, par son amour désintéressé pour la vérité, par son culte pieux pour la Patrie.

. . . . . .

Il faut que l'industrie, à tous ses degrés, soit éclairée par la science : pour les ingénieurs, à l'École Polytechnique ou à l'École Centrale ; pour les ouvriers ou les contremaîtres dans les cours du soir créés par votre Association.

Le but étant connu, clair, précis, quels sont pour l'atteindre, les éléments et les moyens ?

Vous vous adressez à ces jeunes gens qui, obligés de gagner leur vie de bonne heure par le travail de leurs mains et de prendre un état, sont entrés dans l'industrie par l'apprentissage, et cherchent à s'y perfectionner par la science. Près de vous, ils élèvent le niveau de leur intelligence, ils exercent leur réflexion, ils s'habituent au travail de l'esprit ; mais vous ne les déclassez pas, vous en faites de meilleurs ouvriers, vous n'en faites pas de faux savants.

S'il est facile de définir vos élèves et de préciser l'avantage qu'ils retirent de votre enseignement, il ne l'est pas moins de caractériser les maîtres et les protecteurs de votre Association.....

Arrêtons-nous aux vingt dernières années de votre existence. Quatre cent mille élèves se sont assis dans vos amphithéâtres, ont écouté vos leçons et ont mis vos soins à profit. Vous avez dépensé 300,000 francs c'est-à-dire 0 fr. 75 c. par élève !

La municipalité, je me hâte de l'ajouter, ne vous a rien refusé. Elle vous a donné tout ce que vous lui avez demandé, mais ce n'est pas assez. L'enseignement devient plus exigeant, ses procédés de démonstration se multiplient, les pays étrangers, après nous avoir suivis, nous devancent ; n'hésitons pas à proclamer nos vœux et vos besoins.....

Le moment est venu de récompenser votre long dévouement, en améliorant, en fortifiant et en consolidant votre œuvre.

Votre programme est sobre, c'est son mérite. Enseigner peu et bien, voilà votre devise. Ne la changez pas. La langue française, l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, la physique, la chimie, la botanique, la géologie, l'hygiène, le dessin, le chant, la comptabilité, voilà le fond simple et sérieux de vos leçons.

Vos élèves choisissent, chacun prend la nourriture intellectuelle qui convient à ses occupations et qui lui permet de les remplir avec plus de facilité ou de profit. Laissez-lui cette liberté. Ne souffrez pas qu'on surcharge ce programme, qu'on en change l'esprit pratique, usuel, élémentaire. N'y laissez point pénétrer la fantaisie, les abstractions, les quintessences. Ceux qui n'ont jamais enseigné sont pleins d'illusions, méfiez-vous d'eux.

Souvenez-vous que l'ouvrier a peu de loisir, et que tout travail inutile qu'on lui demande est un impôt prélevé sur des heures sacrées.

Votre enseignement, après trente-six ans de pratique, peut être considéré comme suffisamment éprouvé. Il n'a détourné aucun élève de sa voie, il a offert à tous et il a fourni à un grand nombre le moyen d'y marcher d'un pas assuré.....

Messieurs, il nous reste trois entreprises à accomplir : consolider votre enseignement, assurer la vie de l'Association, la prémunir contre les événements. Pour consolider votre enseignement *faisons un choix de vos leçons et publions-les*. Votre longue pratique nous autorisera à les présenter aux maîtres comme un modèle ; aux élèves comme un guide. Son influence ne s'arrêtera pas au département de la Seine, elle s'étendra au loin.

Pour assurer la vie de l'Association j'ai pensé qu'il fallait poursuivre sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique et j'ai trouvé jusqu'ici un intérêt trop sincère pour que le résultat puisse me sembler douteux[1].

Pour prémunir l'Association contre les événements, il est indispensable de lui constituer une réserve. Jusqu'ici elle a vécu au jour le jour, convaincue qu'aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture. Sa confiance n'a pas été trompée ; mais elle doit donner à ses élèves, entre autres leçons, une leçon de prévoyance.

Vos professeurs se sont réunis, ils ont voulu être les premiers à contribuer à la formation de ce capital de réserve, non contents de donner à l'Association leur temps, leurs soins et leur science.

Je les remercie ; ils ont trouvé le secret d'être deux fois vos bienfaiteurs.

M. Dumas était animé, comme on le voit, des dispositions les meilleures envers l'Association Polytechnique dont il voulait consolider l'enseignement, assurer la vie et qu'il désirait enfin prémunir contre les événements.

Ce furent les événements seulement qui l'obligèrent à ajourner son projet.

Dans la distribution des prix du 9 mai 1869, M. le Ministre de l'Instruction publique disait :

Le gouvernement de l'empereur, Messieurs, ne marche pas à l'aventure, comme d'aucuns se plaisent à le dire. Il a un système bien arrêté, et si, au gré des impatients,

1. LA'ssociation Polytechnique fut, en effet, reconnue d'utilité publique par un décret du 30 juin 1869.

les déductions de ce système ne se déroulent qu'avec lenteur, les sages voient dans ce mouvement mesuré et progressif, une condition de sécurité.

Issu de l'élection populaire, le gouvernement impérial travaille avec résolution, mais avec prudence, à mettre nos institutions et ses actes en harmonie avec le suffrage universel.

Peu de temps après éclatait cette guerre funeste qui devait être suivie de l'invasion, de cette invasion qui, en 1815, avait laissé de si tristes souvenirs; nos champs furent dévastés, nos armées décimées, nos villes détruites, Paris assiégé !

Un certain nombre de professeurs de l'Association Polytechnique étaient allés dans les armées de province défendre pas à pas notre territoire. D'autres étaient restés pour défendre la Capitale menacée par l'ennemi. Le personnel enseignant était donc dispersé; d'ailleurs, nos revers, l'étranger à nos portes, nos douleurs publiques, nos misères privées, tant de tristes causes condamnaient l'Association Polytechnique qui depuis quarante ans s'était faite sans interruption l'institutrice du peuple, à différer la réouverture de ses cours et le commencement de ses travaux habituels.

Ceux des professeurs qui n'avaient pu, comme leurs élèves, courir à la rencontre des envahisseurs, avaient voulu du moins répondre à la pensée des créateurs de l'Association en consacrant au soulagement des victimes de la guerre les heures qu'ils ne pouvaient plus donner à l'enseignement.

Le Bureau avait donc organisé une ambulance sous les auspices de l'Association Polytechnique, dont les fondateurs, s'ils avaient vécu encore, auraient certainement pris l'initiative ; car ils avaient laissé leurs traditions, ces savants maîtres, qui eux aussi avaient connu les désastres du pays. Nous avons raconté leur rôle glorieux dans les souvenirs néfastes de 1814 et de 1815.

La partie sud-ouest de l'enceinte fortifiée paraissant très menacée, c'est

de ce côté que se portèrent les regards du Bureau de l'Association; Passy fut choisi à cet effet et, grâce à l'intermédiaire de M. Henri Martin, l'Association put s'établir dans une maison que M. de Pradou mettait gracieusement à sa disposition.

Une souscription fut ouverte, M. Dumas s'y inscrivit et son nom fut suivi de ceux de plusieurs professeurs et de membres du Comité de patronage et du Comité consultatif.

Nous trouvons sur les listes les noms de MM. Larabit, Président d'honneur de l'Association, Elie de Beaumont, Ménier, Varin, Dewinck.

Parmi les professeurs : MM. le comte Sérurier, Marguerin, Alfred Birmann, Bauderon de Vermeron, Félix Hement, Théodore Lelong, Davanne, Berger, Bresson, Chrétien, Scott, Andoyer, Vincent, Perrier, Navay, Darrimon, Fargues de Taschereau, Miquel, Mathon, Ducomet, Henrion, et les deux agents des cours Enis et Poussard.

L'œuvre reçut encore le généreux appui de :

MM. Melon de Pradou, Hibert, Edgar Courtois, le duc de Montebello, le curé de Vincennes, Salmon, Moure, Fèvre, Charles Lombard, Landron, Delafontaine, Duméril, le général comte Krosnowski, Alphonse de Rothschild, l'abbé Vincenti, Jules Lemaire, Passageon, Cauchemez, Grout, Lebreton, Millet, Frédéric de La Croix, Édouard Arthus, etc., etc. Ruhmkorff, le célèbre électricien, ancien élève des cours, s'était inscrit le premier parmi les souscripteurs étrangers à l'Association.

La jeune et vaillante École Polytechnique ne voulut pas rester étrangère à l'œuvre fondée par ses anciens. Le lieutenant d'artillerie Villemer vint offrir une première collecte qui eut pour l'Association une grande valeur, car elle fut faite au fort de Nogent sous le feu de l'ennemi.

Enfin la Société internationale pour les blessés témoigna à

l'ambulance de l'Association beaucoup de bienveillance et une estime efficace.

L'Association trouva également des bienfaitrices.

Mesdames DE PRADOU, Louise BIRMANN, la baronne DE MONVILLE, DE LA VAUX, LOMBARD, FERNAUX, DUMAINE, QUÉNOT, la comtesse DE MARTIGNY, PRÉTERRE, D'ALTON SHÉE, MONNY DE MORNAY, IWEYNS D'HENNIN, LE CESNE GUILLOT née DE LESSEPS, LEMAIRE (d'Herblay), PAULA DE LA CROIX, BARRÉ, BAUDERON DE VERMERON, BAL, ABRIC, CART, HAMEL, LE MONTRÉER, IZOIRD, ROBIN, GRANDIN, SCELLE, BOURDIN, TANTENSTEIN, L. PIERSON, GROUT, Céline CAPET, Thérèse GAMACHOT, Victorine LAURENT, et Madame DE SAINT-MESMIN mère, vinrent apporter leur concours actif à l'œuvre.

Grâce à tous ces dévouements, quelques jours s'étaient à peine écoulés que l'Association mettait vingt-cinq lits et tout un matériel à la disposition de la Société internationale et de l'intendance.

Le service chirurgical fut confié aux docteurs Paul HORTELOUP, chirurgien des Hôpitaux, membre de l'Association, CHARPENTIER, ex-chef des cliniques de la Faculté, et BLAIN DES CORMIERS.

Le service médical fut donné au docteur LEMAIRE, au docteur COUTTARD et au docteur DESPLATS, agrégé de la Faculté de médecine.

Un pharmacien fort instruit, M. LÉCUYER, se mit d'une manière continue au service de l'ambulance, et un dentiste expérimenté, M. PRÉTERRE, offrit son ministère pour certains cas spéciaux.

Enfin douze infirmiers et infirmières, ouvriers, professeurs, artistes, femmes du monde, ouvrières, vinrent de toutes parts assister les malades, donnant ainsi l'exemple de la bonne et saine égalité, celle qui nivelle tous les dévouements dans une commune pensée de bienfaisance publique.

Consolant spectacle, au milieu de nos malheurs, que cet ensemble de

bonnes volontés, animées du même souffle, réunies par l'égalité des sentiments généreux, et se trouvant trop récompensées par le témoignage de la conscience.

La direction de l'ambulance fut confiée à M. Alfred BIRMANN, assisté de madame Louise BIRMANN. On ne saurait trop louer le zèle et l'intelligence qu'ils déployèrent dans l'accomplissement de leur tâche pénible.

Les résultats obtenus furent aussi satisfaisants que possible. Sur plus de deux cents soldats entrés dans l'ambulance, deux seulement succombèrent, mais l'Association eut la douleur de perdre un de ses membres, un peintre de talent, M. BAUDERON DE VERMERON, qui s'était inscrit l'un des premiers comme infirmier et qui mourut victime de son dévouement. Jusqu'à sa dernière heure, cet homme de bien pensa à ses malades et s'oublia lui-même.

D'autres professeurs : MM. JAGER, Jules DUVAL, le docteur PONDEVEAUX furent aussi les victimes de cette guerre fatale.

Aussitôt après le rétablissement de la tranquillité publique, les membres de l'Association Polytechnique furent convoqués par le Bureau en assemblée générale pour réorganiser les cours.

La séance eut lieu le 28 décembre 1871.

L'Association avait maintenant une existence légale; un décret du 30 juin 1869 en avait fait un établissement d'utilité publique. Elle possédait de plus un capital de 25 à 30,000 francs. C'était peu de chose sans doute pour tout ce qu'elle avait à faire et à établir, mais elle avait vécu si longtemps au jour le jour qu'il lui paraissait bon d'être ainsi à l'abri du besoin. C'était à M. Ménier, l'un de ses patrons, que l'Association devait le commencement de cette petite fortune. C'est lui qui, voulant l'exhorter à la prévoyance et à l'épargne, lui avait envoyé le

premier sous la même enveloppe ses bons conseils et 3,000 francs; le reste provenait de la subvention municipale non employée pendant l'année terrible.

L'assemblée du 28 décembre 1871 nomma son Bureau :

M. LARABIT conserva la Présidence d'honneur.

M. DUMAS fut réélu Président de l'Association.

MM. le docteur DEQUEVAUVILLER, le comte SÉRURIER, le docteur TESSEREAU et POMPÉE restèrent Vice-Présidents.

M. MENU DE SAINT-MESMIN conserva le poste de Secrétaire Général.

Enfin MM. DE COMBEROUSSE, MIQUEL, OLIVIERI et le docteur RIANT furent élus Secrétaires; M. ARCHAMBAULT-GUYOT, Trésorier, et M. Ernest MORIN, Archiviste.

Quelle était alors la situation des sections ?

Les sections de la rue Jean-Lantier et de l'École de Médecine avaient inauguré la reprise des cours aussitôt après l'armistice.

A la rue d'Aligre, le nombre des auditeurs avait été moins grand, mais le chiffre de la population ouvrière du faubourg Saint-Antoine avait considérablement diminué.

La section du Prince-Eugène avait dû se déplacer. Les cours se faisaient à la mairie du XIe arrondissement; on était trop près du faubourg Saint-Antoine auquel suffisaient, pour le moment, les cours de la rue d'Aligre.

L'Association s'était établie au faubourg Saint-Martin, c'est-à-dire à portée des habitants de la Villette, la réouverture des cours dans ce dernier quartier ayant dû être différée en raison du vide produit par la fermeture d'un certain nombre d'usines.

A Belleville, M. le docteur Cramoisy avait établi un système complet

de cours ; il en était de même à La Chapelle-Montmartre, où M. Morin avait rouvert les amphithéâtres de la rue de Torcy, de la chaussée Clignancourt et du prétoire de La Chapelle.

A Batignolles, la section fonctionnait d'une façon satisfaisante.

A Grenelle, l'Association avait aussi recommencé ses cours.

La section de Passy avait fusionné avec celle de l'Élysée, et les professeurs de ces deux sections faisaient leurs cours dans le faubourg Saint-Honoré.

Enfin Vincennes se réorganisait, Sceaux annonçait sa réouverture prochaine, et à Ivry, M. Chateau s'efforçait de reconstituer son personnel. Les sections de l'École Centrale et de l'École Turgot n'avaient pu encore être rouvertes.

En résumé, sur les seize sections de l'Association, onze étaient en plein exercice à la fin de l'année 1871. Avant la guerre, l'Association faisait deux cents cours par semaine; malgré tous les malheurs qui avaient fondu sur la Capitale ; malgré l'interruption momentanée du travail, on avait pu rétablir, en décembre 1871, cent cinquante cours par semaine.

Ce chiffre résume la situation de l'Association à l'époque où le nouveau Conseil entra en fonctions, et il faut reconnaître que, eu égard à la difficulté des temps, cette situation était aussi satisfaisante que possible.

Examinons maintenant les actes de ce Conseil :

Son premier soin, pour satisfaire aux conditions des statuts, fut de se partager en quatre Comités, chacun d'eux ayant pour Président un des Vice-Présidents et pour Secrétaire un des Secrétaires. Ils se chargèrent de préparer toutes les questions se rapportant à l'enseignement et au personnel, aux finances et au matériel, aux conférences et aux publications, aux bibliothèques et aux collections.

Nous devons malheureusement constater que le Conseil élu en 1871 usa son temps en discussions infructueuses. On le voit consacrer de nombreuses séances pour rechercher le moyen de prendre part à la souscription nationale ouverte sur tous les points de la France pour la libération du territoire; il s'arrête enfin à l'idée de donner dans ce but patriotique une série de conférences payantes, mais ces conférences n'ont jamais été faites.

Certains membres du Conseil cependant, pleins de bonne volonté, s'ingénient à réveiller le zèle des élèves et à donner de la publicité à l'œuvre; tel est par exemple M. Douay, délégué de la section de l'École de médecine, qui propose à la fin de l'année 1872, d'offrir aux ouvriers des cours et à leurs familles des matinées littéraires ou scientifiques sous le nom de *Matinées Polytechniques*.

On développerait devant eux, disait-il, dans une seule séance, soit le génie d'un grand homme soit une théorie fondamentale. Ces matinées seraient ainsi le complément naturel des cours puisqu'elles appelleraient les familles des auditeurs à profiter de l'enseignement.

Cette proposition souleva dans le Conseil de vives oppositions. Certains membres étaient contraires à l'idée émise par M. Douay de faire payer les assistants et d'appliquer les bénéfices ainsi réalisés au développement de l'enseignement populaire. Ces membres pensaient qu'en organisant des matinées payantes, l'Association sortirait de son rôle et de ses traditions.

Nous verrons plus loin combien ces objections avaient peu de valeur et à quel heureux résultat le Conseil est arrivé en mettant dernièrement en pratique l'idée émise par M. Douay.

Néanmoins devant la persistance de ce dernier à défendre son projet, le Conseil nomma une commission pour l'étudier. Cette commission se rendit enfin aux raisons développées par l'auteur de la proposition et sur

son rapport, le conseil autorisa M. Douay à faire une tentative; malheureusement, cette tentative n'eut pas lieu.

M. Dumas était surtout préoccupé de rechercher les moyens propres à assurer l'avenir de l'Association en augmentant ses ressources et en créant un fonds inaliénable. Le 18 janvier 1873, il réunit le Conseil, le Comité de patronage et le Comité consultatif pour leur exposer le résultat de ses réflexions sur cette importante question.

Le Président de l'Association pensait qu'il était indispensable de rattacher à l'œuvre toutes les personnes et les institutions sympathiques à la cause de l'enseignement populaire.

Il proposait dans ce but de créer quatre catégories de membres :

Ceux qui viendraient apporter à l'Association un don quelconque à partir de 500 francs seraient déclarés *bienfaiteurs*.

On créerait ensuite des *membres perpétuels* et des *membres à vie*, les premiers versant 200 francs et les seconds 100 francs une fois donnés.

Enfin on pourrait inscrire sur les listes de l'Association des *membres annuels* qui verseraient seulement 10 francs par an tant qu'ils voudraient accorder à la Société cette marque de sympathie.

M. Dumas pensait qu'en marchant dans cette voie, on pourrait constituer un capital de 60 à 80,000 francs dont le revenu viendrait s'ajouter aux subventions de la Ville et de l'État.

En ce qui concerne le personnel enseignant, il estimait qu'il conviendrait mieux de le recruter dans les générations nouvelles sortant de l'École Polytechnique, de l'École Centrale et de l'École Normale. Selon lui il était nécessaire de doubler les forces de l'Association en les rapprochant, en les mettant en commun.

Dans ce but on provoquerait des réunions mensuelles de tous les membres de la Société. On y entendrait toutes les observations utiles sur l'enseignement populaire en France et à l'étranger. La discussion

s'établirait sur la pédagogie scientifique et industrielle considérée dans tous ses détails. Les professeurs des autres pays assisteraient à ces réunions où ils apporteraient le concours de leur expérience et d'où quelquefois ils emporteraient à leur tour une idée heureuse et le désir d'un essai intéressant.

M. Dumas demandait enfin au Bureau et au Comité des finances d'étudier un projet complet de propagande et de présenter un plan définitif qui donneraient à l'Association le droit de s'adresser à toutes les grandes institutions de crédit et à toutes les grandes Écoles. Il ne doutait pas que la Chambre de Commerce de Paris, les Chambres syndicales des différentes industries, la Banque de France, les Administrations de chemins de fer ne voulussent concourir à la création du fonds social jugé indispensable pour assurer l'existence d'une œuvre si utile au pays, ayant pour but de répandre l'instruction dans les classes qui ne peuvent aller là où elle se paie, et dont tout le monde comprend aujourd'hui la grandeur.

Le projet de M. Dumas fut adopté dans toutes ses parties par l'Assemblée qui nomma immédiatement une commission d'études composée du Bureau et du Comité des finances auxquels furent adjoints MM. Michel Chevalier, Élie de Beaumont et Mas.

Mais les travaux de cette commission n'aboutirent pas et le projet resta à l'état de lettre morte.

Le Conseil ne put même pas arriver à organiser les distributions de prix.

Ces solennités si utiles pour faire connaître l'Association, indispensables pour stimuler le zèle des professeurs et des élèves, étaient indéfiniment ajournées.

Ce n'est qu'en mars 1874, que cédant aux vives protestations et aux

réclamations réitérées de plusieurs sections, le Conseil se décida enfin à réunir les élèves des cours au Cirque des Champs-Élysées.

La séance fut présidée par M. de Fourtou, Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, et attira, comme toujours, un public fort nombreux.

L'année suivante, les membres de l'Association durent encore intervenir pour que le Bureau organisât la distribution des prix; encore cette dernière eut-elle lieu seulement au mois de novembre 1875, sans aucune solennité, à la Sorbonne et sans la présence du Ministre.

Comme on le voit, le Conseil s'agitait dans le vide, discutait beaucoup, mais n'arrivait à rien.

Heureusement le zèle et le dévouement des professeurs de l'Association restaient les mêmes, et grâce à eux, les sections continuaient à progresser.

Au cœur de Paris les cours de l'ancienne section de la rue Jean-Lantier attiraient toujours beaucoup d'auditeurs. Cette section avait remporté en 1875 un grand succès en faisant recevoir un de ses élèves, M. Victor Germain, élève boursier de l'École Normale supérieure. L'affluence des auditeurs l'avait même contrainte, au début de l'année 1873, à se dédoubler. L'un des professeurs, M. Georges Lepany, ingénieur civil, avait fonde à la Mairie de la Banque avec le concours du Maire, M. Carcenac, et du juge de paix, M. Chauvelot, un ensemble de cours qui avait attiré immédiatement plus de douze cents auditeurs.

L'École Centrale, autrefois siège de l'Association, avait retiré en 1872 les locaux qu'elle avait mis jusqu'alors à la disposition de la Société. Mais le délégué de cette section, M. Hudelo, avait transporté les cours à la rue de Picardie où ils prenaient des développements pleins de promesses.

A l'École de Médecine, théâtre de ces belles conférences dont nous avons raconté l'histoire et où les maîtres de l'Association Polytechnique avaient exposé tant d'idées fécondes et de grandes découvertes, le succès se maintenait sous la direction de M. Douay.

Ce dernier avait ouvert : un cours d'esthétique élémentaire (visites aux musées) et un cours d'histoire naturelle appliquée, avec visites aux Jardins des Plantes et d'Acclimatation. C'était là une heureuse innovation dont il était permis d'attendre d'excellents résultats.

Dans le IVe arrondissement, il avait été fondé une nouvelle section avec l'appui du Maire, M. Vuillet. Les cours, qui avaient débuté brillamment, étaient appelés à rendre de grands services dans un quartier peuplé en majeure partie d'ouvriers.

A ce groupe central venaient se joindre les sections du Faubourg-Saint-Antoine, du quartier Popincourt, de Belleville, du Faubourg-Saint-Martin, de la Chapelle-Montmartre, de Batignolles, de l'Élysée-Passy, de Grenelle et de Vaugirard, dirigées par MM. Velter, Lelong, docteur Cramoisy, Blanchet, docteur Place, Darrimon, Sérurier, Dardoize et Dunkel.

Malheureusement, pour des causes exclusivement matérielles, les sections de Montmartre-la-Chapelle et de l'École Turgot, n'avaient pu ouvrir leurs cours, mais leurs délégués MM. le docteur Place et Porcher, travaillaient activement à les reconstituer et il était à espérer que les efforts de ces professeurs, dévoués à l'Association, triompheraient bientôt de tous les obstacles.

En 1875, douze sections parisiennes étaient en activité et faisaient plus de cent cinquante cours.

Au dehors, les sections suburbaines rivalisaient de zèle; aux anciens centres de Sceaux, de Vincennes, de Pantin, de Courbevoie et de Mont-

rouge était venue se joindre la section de Bondy fondée par M. Collardeau avec l'aide d'un professeur de l'Association, M. Masson.

Une localité voisine avait suivi cet exemple, et bientôt l'Association de Noisy-le-Sec venait se placer sous le patronage de l'Association Polytechnique.

Signalons, pour terminer cette revue de l'état de l'enseignement en 1875, la modification apportée dans le programme des cours :

Depuis quelques années déjà l'Association Polytechnique avait introduit dans son enseignement l'étude des langues étrangères. En 1874, le Conseil pensa que le complément naturel de cette étude était celle des contrées où ces langues se parlent; il fit donc dans les cours une place importante à la géographie et à la topographie. M. Lottin organisa avec un réel talent des cours de topographie. Au Congrès international de géographie à Bruxelles, en 1878, une exposition des travaux cartographiques et topographiques valut à l'Association une médaille d'argent. Elle eut de plus la satisfaction de voir adopter à l'unanimité par le Congrès les vœux émis et soutenus par ses délégués, MM. Leroyer, Vice-Président de l'Association, Bazin, Ibry et Lottin.

Pour renforcer son action, et donner plus d'activité et de fruit à son enseignement, M. Lottin a organisé entre les élèves des cours de topographie de l'Association Polytechnique une Société secondaire qui possède ses réglements propres, ses ressources particulières, et qui est animée du meilleur esprit.

Enfin le cours d'*esthétique populaire*, fondé par M. Bauderon de Vermeron, fut continué par M. de Comberousse.

Depuis la réouverture de ses cours en 1871, l'Association Polytechnique avait perdu plusieurs de ses membres : MM. Bauderon de

VERMERON, JULES DUVAL, JAGER, les docteurs PONDEVEAUX, MONTANIER, M. POMPÉE, l'un de ses plus anciens collaborateurs et de ses Vice-Présidents, enfin M. MORIN, son archiviste.

Pierre-Philibert Pompée naquit à Besançon le 6 juin 1809; il vint à Paris en 1823, il entra comme apprenti imprimeur chez M. Ebernhart, et reçut son livret de compositeur d'imprimerie en février 1826. Il se prépara ensuite à devenir instituteur et le 21 mai 1829 il fut nommé directeur de l'école mutuelle du Ve arrondissement, ouverte le 1er août 1830; il introduisit successivement dans cette école l'enseignement du chant et du dessin. Grâce à son initiative, *la Société de prévoyance des instituteurs et des institutrices du département de la Seine* fut fondée en 1831. Il entra à l'Association Polytechnique en 1834 comme professeur de grammaire générale. En 1839, il fut nommé directeur de la première école primaire supérieure fondée par la Ville de Paris, l'École Turgot, qui, sous sa direction, prit un essor rapide; peu de temps après le coup d'État de décembre, il donna sa démission, fatigué des ennuis dont il était abreuvé par l'administration du temps. Il fonda ensuite, en 1853, l'école professionnelle d'Ivry, école libre qui rivalisa bientôt avec les meilleurs établissements officiels. Vice-Président de l'Association Polytechnique, il fonda en 1863 la section d'Ivry, qui a cessé de fonctionner après la guerre de 1870; il fit partie du jury de l'Exposition Universelle de 1867. Après 1870, il devint successivement Maire d'Ivry et conseiller général de la Seine. Pompée était officier de la Légion d'honneur.

Quant à M. Ernest Morin, il s'était dévoué pendant douze ans à l'instruction des ouvriers de Paris. C'était lui qui avait fondé dans le quartier populeux de la Chapelle une des grandes sections de l'Association Polytechnique. Il y donnait l'exemple du dévouement; payant de sa personne avec un zèle infatigable, il faisait des cours,

organisait des conférences, se multipliait et s'ingéniait pour donner plus d'intérêt à ses leçons.

Ce rapide exposé de l'histoire de l'Association, dans cette période de 1871 à 1875, montre que le zèle et le dévouement des professeurs étaient restés entiers, et qu'il ne manquait qu'une forte direction pour donner à la Société l'impulsion vigoureuse seule capable d'assurer sa marche en avant.

Tel était le but que poursuivait un groupe important de membres de l'Association profondément dévoués à l'œuvre, et qui voyaient avec peine le peu d'empressement apporté par le Conseil à l'étude de toutes les questions dont la solution était intimement liée au sort de l'Institution.

Ces membres regrettaient avec raison ces grandes distributions de prix traditionnellement présidées par le Ministre, et qui jetaient un si grand éclat sur l'Association Polytechnique.

Certes ils avaient toujours foi dans le savant illustre qui présidait l'Association. Ils espéraient toujours le voir triompher des résistances, et, disons-le franchement, de la mollesse et de l'apathie de la majorité des membres du Bureau élu en 1871. Ils étaient persuadés que M. Dumas n'avait pas trouvé dans ses collaborateurs l'appui moral et matériel qui lui était indispensable pour imprimer à l'œuvre une marche progressive. Mais ils voyaient que l'Association subissait un temps d'arrêt qui pouvait lui être fatal et ils étaient fermement résolus à profiter de l'expiration des pouvoirs du Bureau pour porter leurs votes sur des hommes nouveaux, jeunes, actifs et profondément imbus de la nécessité de relever par de vigoureux efforts la situation morale de l'œuvre.

Comme nous allons le voir, ce ne fut pas sans difficultés que le

parti libéral et progressif de l'Association parvint à triompher des vieux errements.

Oublieux des statuts, le Bureau était resté en fonctions un an de trop. Après de vives réclamations les professeurs furent réunis en assemblée générale pour le renouvellement du Bureau et une première séance eut lieu le 5 décembre 1875, sous la présidence de M. Dumas.

Le Président, après avoir retracé la marche de l'Association depuis sa nomination, exposa que la division des membres du Conseil en Comités n'avait pas rendu les services qu'on en attendait. Il exprima ensuite l'opinion qu'il serait bon de partager l'Association en quatre grands groupes comprenant chacun plusieurs sections et d'assurer à ces groupes une vie propre en en confiant l'administration à un Vice-Président et à un Secrétaire; l'unité devant ressortir au Bureau Central pour décider les affaires communes.

« L'Association, ajouta M. Dumas, a fait un grand pas lorsqu'elle a été déclarée d'utilité publique, elle possède maintenant un petit capital destiné à parer aux besoins les plus urgents, mais il est nécessaire de lui assurer une existence plus indépendante par la formation d'un capital financier. »

A cet effet, le Président exposa les combinaisons que nous avons déjà fait connaître.

Cependant la discussion de cette proposition fut renvoyée à une date ultérieure, sur l'observation de plusieurs membres que le programme développé par M. Dumas nécessitait une modification aux statuts et qu'elle ne pouvait, par suite, être examinée utilement que sur une demande écrite du tiers au moins des membres de l'Association.

On agita ensuite la question de l'élection des membres du Bureau; Mais il se produisit alors dans l'assemblée un tel désaccord sur les choix à faire, que cette élection dut être renvoyée à quinzaine.

Dans l'intervalle, les professeurs avaient tenu de nombreuses réunions préparatoires et la majorité favorable à une réorganisation complète était arrivée avec des noms, décidée à faire triompher une cause qu'elle regardait à bon droit comme indispensable au succès de l'œuvre.

La séance du 19 décembre 1875 fut orageuse, car ce groupe comptait de nombreux adversaires partisans résolus du maintien de l'ancien état de choses.

L'assemblée commença par acclamer son Président qui venait d'être élu membre de l'Académie française. Puis, un professeur, M. Charbonnel, se faisant l'interprète d'un grand nombre de ses collègues, demanda l'application des statuts, c'est-à-dire l'élection immédiate du Bureau.

Ces conclusions ayant été adoptées à une grande majorité, le scrutin fut ouvert dans l'ordre et dans la forme réglementaires.

Cette opération donna les résultats suivants :

Président.

M. Dumas, président sortant, fut élu par 52 voix sur 95 votants, contre 42 voix données à M. Henri Martin.

Vice-Présidents.

Après plusieurs tours de scrutins, MM. Lonchampt; Douay; Hudelo; Leroyer furent nommés Vice-Présidents.

Secrétaire général.

M. Gastelier.

Secrétaires.

MM. Charbonnel; Viel-Lamare; Mouchelet; Darrimon.

Trésorier.

M. Archambault-Guyot, trésorier sortant.

Archiviste.

M. Louis Barré.

Aussitôt après l'élection du nouveau Bureau, les sections procédèrent à la nomination de leurs délégués.

Furent nommés délégués :

1°	De la section	de la rue Jean-Lantier. .	MM. le Dr TESSEREAU.
2°	—	de la Banque.	LEPANY.
3°	—	de la rue de Picardie	SONGAYLO.
4°	—	de l'École Turgot	PORCHER.
5°	—	de l'Hôtel-de-Ville	WAGNER.
6°	—	de l'École de Médecine.	PERREAU.
7°	—	de l'Élysée.	le comte SÉRURIER.
8°	—	du Faubourg-Saint-Martin . . .	BLANCHET.
9°	—	du Faubourg-Saint-Antoine . . .	VELTER.
10°	—	de Vaugirard-Grenelle	DUNKEL.
11°	—	de Passy	DARDOIZE.
12°	—	des Batignolles	MATHON.
13°	—	de Montmartre-La Chapelle . . .	le Dr PLACE.
14°	—	de Belleville	le Dr CRAMOISY.
15°	—	de Vincennes	DAUDET.
16°	—	de Popincourt	LELONG.

Le groupe qui avait combattu pour arriver à une complète réorganisation du Bureau, avait réussi à faire triompher ses idées. De grands devoirs lui incombaient car il s'agissait de réaliser les vœux qu'il avait souvent exprimés; notre impartialité nous oblige donc à examiner avec soin ses travaux et de constater si ses actions ont été conformes à ses vœux.

Le premier soin du Conseil fut de constituer les quatre grands comités d'études, et de décider qu'ils seraient convoqués fréquemment par les Vice-Présidents ou par un membre désigné à l'avance.

Autrefois le Conseil se réunissait fort irrégulièrement, et l'on ne tenait aucun document permettant de retrouver trace de ses travaux; le nouveau Conseil décida qu'il se réunirait régulièrement tous les premiers

jeudis de chaque mois, et que les procès-verbaux des séances des Assemblées générales et du Conseil seraient transcrits sur un registre spécial.

Pour exposer avec toute la clarté désirable les travaux du Conseil de l'Association Polytechnique pendant les trois années 1876, 1877 et 1878, et pour bien faire saisir les résultats de ces travaux, il nous a paru nécessaire d'examiner séparément les questions se rapportant à l'enseignement, au personnel enseignant, et enfin les questions financières.

Le Conseil se préoccupa tout d'abord de compléter la nouvelle organisation de l'Association en modifiant la composition du Comité de patronage et du Comité consultatif institués par M. Perdonnet.

Soit lassitude, soit indifférence, un grand nombre des membres de ces Comités paraissaient s'être tout à fait désintéressés de l'œuvre à laquelle ils avaient promis de donner leurs concours.

Le Conseil pensa avec raison qu'il était urgent de remédier à cet état de choses et en conséquence il présenta à l'approbation des membres de l'Association une modification aux statuts, tendant à réunir les deux anciens Comités en un seul qui prendrait le nom de *Comité de patronage*. Ce projet de modification ayant été favorablement accueilli, le Bureau fit auprès du Conseil d'État les démarches nécessaires pour obtenir une sanction officielle.

Mais en attendant le résultat de ces formalités, il se conforma aux anciens statuts et convoqua les deux Comités à l'une de ses réunions. Cette assemblée eut lieu le 20 décembre 1877.

Le petit nombre de membres qui répondit à l'appel fournit la preuve la plus évidente de la nécessité de la modification projetée. Ce n'était pas seulement à une fusion qu'il fallait procéder, mais à une

organisation complète du Conseil unique, appelé à rendre des services de plusieurs natures :

Dans la pensée du Conseil de l'Association, le Comité de patronage composé des membres anciens restés dévoués à l'œuvre et complété par l'adjonction de personnages influents disposés à l'action pouvait, en effet, utilement intervenir pour augmenter les ressources de la Société, obtenir des locaux dépendant des autorités municipales et scolaires, établir des rapports avec la population ouvrière de Paris, et donner des indications précieuses sur la nature de l'enseignement qui convient à tel ou tel quartier de la Capitale.

Pour atteindre ce but il est nécessaire que les membres de ce Comité soient intimement mêlés aux travaux du Conseil, dont les délibérations acquerront ainsi plus de valeur.

Le Conseil d'État ayant autorisé la modification proposée par l'Association Polytechnique à ses statuts, les deux anciens Comités de patronage et consultatif ont cessé d'exister, et la Société reste maîtresse de composer comme elle l'entend son Comité unique; c'est à quoi elle travaille en ce moment.

La prospérité de l'Association dépendant de la bonne marche de ses cours, le nouveau Conseil se préoccupa avant tout d'assurer le fonctionnement régulier des anciennes sections, et d'en établir de nouvelles.

Certains cours depuis longtemps sacrifiés étaient presque désertés. Il s'agissait de les relever et de donner une grande publicité à tous les cours indistinctement.

Aprés un essai heureux fait par la section de la rue de Picardie, le Conseil décida que dorénavant la reprise des cours serait inaugurée dans chaque section par une séance solennelle dans laquelle on distribuerait aux élèves les médailles et les mentions qu'il devenait

impossible de leur remettre à la distribution générale des prix, vu le nombre toujours croissant des lauréats.

Cette innovation a produit les meilleurs résultats.

Elle a pour effet d'appeler l'attention et l'intérêt des habitants des arrondissements où fonctionnent les sections. Ces séances d'ouverture, dont on augmente l'attrait par des exécutions musicales, et par des conférences, ont du retentissement dans le quartier; elles sont généralement présidées par le Maire, auquel se joignent le Député ainsi que les notabilités industrielles et commerciales de l'arrondissement.

Des membres du Bureau prennent également part à ces fêtes de famille où ils ont soin de faire connaître le but de l'Association et de montrer les avantages que les ouvriers peuvent recueillir en suivant régulièrement les cours.

Nous n'hésitons donc pas à dire que l'institution de ces ouvertures solennelles des cours dans les sections, est une des causes les plus sérieuses des augmentations considérables constatées depuis 1876 dans le nombre des auditeurs.

Nous avons dit que le Conseil ne s'était pas seulement préoccupé d'assurer le développement des anciennes sections, mais qu'il avait songé à accroître le nombre de ses sections. A son entrée en fonctions, en 1875, l'Association comptait à Paris douze sections en activité. A l'expiration de ses pouvoirs en 1878, ce nombre avait été porté à quatorze :

Dans le IXe arrondissement, M. Couriot, ingénieur civil, ancien élève de l'École Centrale, ayant réuni rapidement un nombre suffisant de professeurs, avait tenté une épreuve dans ces quartiers.

D'abord constituée à la mairie même de l'arrondissement, la nouvelle section dut se retirer faute de locaux. Elle trouva heureusement un refuge dans les bâtiments de l'ancienne École Monge, mis gracieusement

à sa disposition par le Comité directeur de cette École, et les cours s'ouvrirent le 3 décembre 1877. Malgré les difficultés éprouvées lors de son installation, malgré l'existence de cours similaires professés à la mairie et au lycée Condorcet, la section débuta sous les meilleurs auspices; on constata la présence de deux mille sept cent quatre-vingt-treize auditeurs, ce qui prouve que l'institution répondait à un besoin réel. Nous verrons d'ailleurs que ce succès n'a fait que s'accroître.

Dans le XIVe arrondissement, M. Andoyer, appuyé par M. Cherouvrier, maire de l'arrondissement, et par la délégation cantonale qui ont mis à la disposition de l'Association les plus belles salles de la mairie et pris à leur charge les frais de chauffage, put triompher des obstacles qui s'opposaient à la création d'une section dans ce quartier.

Ouverts le 10 novembre 1877 sous la présidence des autorités locales, les cours de la nouvelle section ont été régulièrement suivis par environ six mille auditeurs.

L'organisation matérielle des cours n'a pas été la seule préoccupation du Conseil de l'Association; sur l'invitation de ce dernier, le Comité d'enseignement s'occupa d'une question qui touchait à l'avenir de l'institution. Il comprit qu'il était nécessaire de définir clairement le but et la portée de l'enseignement, de lui imposer une méthode tout en laissant au professeur la liberté qui convient à une œuvre populaire comme l'Association Polytechnique.

Pour réaliser cette amélioration, le Conseil divisa l'enseignement en trois branches : l'enseignement littéraire, l'enseignement scientifique et l'enseignement spécial. Sous cette dernière dénomination il comprit toutes les branches accessoires d'une utilité moins générale, mais qui trouvent leur raison d'être dans les conditions particulières du quartier où fonctionne une section, et dans les diverses industries exercées par les

habitants de la localité; les cours spéciaux varient donc suivant les besoins locaux ou suivant les sections.

Frappé du peu d'homogénéité que présentait l'enseignement dans certains arrondissements, le Conseil pensa qu'il convenait de l'établir partout sur des bases solides; il décida, en conséquence, qu'une section ne pourrait exister qu'autant qu'elle serait en mesure d'offrir aux auditeurs au moins six cours fondamentaux ayant pour objet :

La langue française, l'arithmétique ou la géométrie, la physique ou la chimie, l'histoire naturelle ou l'hygiène, la géographie et la législation usuelle.

La conséquence naturelle de cette décision était la rédaction sur un modèle uniforme des affiches destinées à faire connaître au public les cours professés dans chaque arrondissement. Ces affiches portent l'indication des six cours fondamentaux dénommés ci-dessus, et à la suite, des cours littéraires, scientifiques ou spéciaux qui paraissent le mieux répondre aux besoins de la population.

Nous avons vu, dans le cours de cette histoire, que les fondateurs de l'Association Polytechnique avaient eu la pensée de compléter l'enseignement oral par la publication des cours. Le Conseil élu en 1875, reprenant cette idée féconde, pensa qu'il convenait de la réaliser en créant la *bibliothèque des cours de l'Association*.

Cette bibliothèque constitue une publication officielle de l'Association. Chacun des ouvrages qui la compose ne paraît qu'après examen et avec l'approbation du Conseil. Cet examen a pour but de choisir dans la grande variété des cours professés, ceux qui semblent conçus dans l'esprit le plus pratique et suivant les méthodes les plus simples. Ce contrôle respecte la liberté des auteurs, qui gardent la responsabilité de

leurs théories ou de leurs opinions dans l'ordre purement scientifique ou littéraire.

Publiés dans ces conditions, sous un patronage aussi autorisé, ces traités élémentaires forment un système complet d'enseignement primaire supérieur; ils peuvent servir de guides aux maîtres pour l'enseignement libre des adultes, et nous ne craignons pas d'ajouter qu'un tel répertoire de connaissances utiles répond aux besoins d'une classe très nombreuse de la société.

Par sa bibliothèque de vulgarisation, l'Association Polytechnique espère développer sa grande œuvre d'instruction populaire et fortifier son action.

Après avoir mûrement étudié les conditions de cette importante publication, le Conseil de l'Association fit appel à tous les professeurs. Un certain nombre d'entre eux envoyèrent immédiatement des manuscrits, et en peu de temps il fut possible de livrer au public les trois ouvrages suivants :

Notions générales d'Astronomie populaire, par M. Émile Mouchelet, avec une préface de M. Dumas.

La Vapeur et l'Électricité appliquées aux Arts et à l'Industrie, par M. Georges Dumont, avec une préface de M. Tresca.

Leçons de Législation usuelle professées à l'Association Polytechnique par M. Viel-Lamare, avec une préface de M. Frédéric Passy.

Établis dans des conditions de prix très modiques, ces premiers ouvrages constituèrent le type des volumes qui devaient former la bibliothèque populaire des cours de l'Association.

Ils furent bientôt suivis des livres suivants dont les deux derniers sont encore à l'impression :

Droit civil et commercial, par M. Prat.

Principes de mécanique générale, par M. Lonchampt.

Grammaire française, par M. Douay.
Abrégé de grammaire anglaise, par M. Sanderson.
Notions pratiques d'Hygiène, par M. le docteur Picqué.
Leçons élémentaires de Musique instrumentale, par M. Hervé.
Traité de Technologie, par M. Lepany.
La Géométrie pour tous, par M. Martin Sabon.

Ajoutons que la publication des cours de l'Association est soumise au règlement suivant :

Article premier.

Pour l'examen de chaque ouvrage proposé, une commission de trois personnes, ayant des connaissances spéciales sur la matière, sera choisie par le Conseil parmi les membres de l'Association et adjointe au Comité des publications qui en délibérera.

Lorsque l'ouvrage présenté ne pourra être examiné par des membres de l'Association le Conseil sera autorisé à choisir les membres de la commission en dehors de l'Association.

Art. 2.

Les manuscrits seront adressés au Président du Comité des publications, sans indication apparente de nom d'auteur et avec un pli cacheté renfermant ce nom.

Art. 3.

Un rapport sur l'ouvrage renfermant la délibération et le vote de la commission sera présenté au Conseil de l'Association qui statuera, après discussion, sur l'admission de l'ouvrage.

Art. 4.

En ce qui concerne les cours fondamentaux, ne pourront être soumis à l'approbation du Conseil que les ouvrages rédigés conformément aux programmes généraux des cours établis par le Conseil.

Art. 5.

Pour faciliter la vente des ouvrages déjà publiés, les auteurs de ces ouvrages seront invités à professer leur cours ou à faire agréer leurs méthodes par d'autres professeurs. En tous cas les professeurs qui enseignent les matières traitées dans les ouvrages imprimés seront invités à annoncer à leurs auditeurs l'existence de ces ouvrages et à adopter, autant que possible, leurs programmes.

Les conférences avaient eu autrefois un grand succès et avaient largement contribué à la prospérité de l'Association. Le Conseil songea donc à réorganiser les conférences gratuites du dimanche matin à l'École de Médecine, et à développer ce moyen complémentaire d'instruction dans les sections. Mais voulant toujours rester maître de la nature de son enseignement, il se réserva de n'autoriser que les conférences dont le sujet lui aurait été soumis et qui seraient faites par des personnes dont le nom figurerait sur une liste préalablement approuvée par lui.

Il restait à donner une sanction réelle à l'enseignement de l'Association : c'est dans ce but que le Conseil résolut de délivrer des diplômes ou des certificats d'études aux élèves les plus méritants après des examens passés devant un jury spécial.

On comprend la valeur de pareils certificats octroyés aux jeunes gens pour lesquels ils seront une garantie d'aptitude, soit qu'ils doivent satisfaire à la loi militaire, soit pour les aider à trouver des positions dans l'industrie, le commerce, les administrations publiques ou privées.

Invité à étudier cette importante question, le Comité d'enseignement soumit à l'approbation du Conseil le règlement suivant :

ARTICLE PREMIER.

Un diplôme sera décerné à tout élève qui aura satisfait aux épreuves d'un examen portant sur tous les cours fondamentaux.

Les candidats auront le droit de se faire interroger sur les cours facultatifs, et si les épreuves sont satisfaisantes, il en sera fait mention sur les diplômes.

ART. 2.

Des programmes d'examen sur les cours fondamentaux seront rédigés par des commissions spéciales.

ART. 3.

Les examens seront faits à des dates déterminées par le Conseil, par un jury choisi chaque année par le Conseil dans le sein de l'Association.

ART. 4.

Les diplômes seront décernés par le Conseil sur la proposition du jury d'examen.

ART. 5.

Aucun candidat ne pourra être admis à subir les épreuves qu'après avoir justifié qu'il a suivi assidûment les cours de l'Association pendant deux ans au moins.

Une dérogation devait être faite aux deux dispositions précédentes pour l'année où ce règlement serait mis en vigueur et pour l'année suivante, sauf à justifier de l'assiduité aux cours de l'Association par d'autres moyens.

ART. 6.

Les candidats auront la faculté de subir les épreuves en deux parties distinctes, à un an d'intervalle au moins.

La première partie comprendra : La langue française, l'arithmétique, la chimie, la géographie.

La deuxième partie comprendra : L'algèbre, la géométrie, la physique, l'hygiène, la législation usuelle.

Un certificat provisoire sera délivré à la suite de la première épreuve.

Le Conseil adopta les conclusions de ce rapport et procéda à la nomination des membres de la commission chargée d'élaborer les programmes d'examen pour l'obtention des diplômes.

Cette Commission a tenu déjà plusieurs séances et s'occupe activement de sa tâche.

Pour compléter cet ensemble de travaux le Conseil prit les mesures nécessaires pour faire figurer dignement les travaux des élèves, les livres

et les méthodes des professeurs à la grande Exposition Universelle qui allait s'ouvrir à Paris le 1er mai 1878.

L'Association avait déjà obtenu une médaille de mérite à l'Exposition de Vienne en 1873, et avait participé en 1877 à l'Exposition internationale d'hygiène et de sauvetage de Bruxelles.

Il est nécessaire d'indiquer dans quelles circonstances elle avait été amenée à figurer dans un concours de ce genre :

Dans la pensée des organisateurs de cette exposition, les institutions qui se proposent pour but l'instruction populaire avaient été considérées, avec raison, comme concourant pour une large part à l'amélioration du sort des individus. Ces institutions et leurs méthodes avaient donc constitué un groupe à part dans la section de l'hygiène. C'est bien en effet de l'hygiène que fait l'Association Polytechnique et des sauvetages qu'elle opère en assainissant les intelligences et en les sauvant de l'ignorance.

C'est à ce titre que l'Association Polytechnique avait pu exposer ses méthodes, ses programmes, jusqu'à son matériel d'enseignement, ainsi que les travaux d'un certain nombre de ses élèves, et elle avait obtenu une médaille d'argent.

Noblesse oblige; il importait qu'après les succès remportés à Vienne et à Bruxelles, l'Association fût jugée digne d'une haute récompense à l'Exposition Universelle de Paris.

Hâtons-nous de dire que ce succès a été complet puisque le jury a décerné à l'Association Polytechnique la plus haute récompense :

Une médaille d'or.

Dans une association qui compte près de 250 membres actifs, c'est-à-dire près de 250 professeurs, les questions de personnes acquièrent une grande importance. Il importe que les états de service

de chacun soient régulièrement constatés, que les différends qui peuvent intervenir entre un délégué chargé d'assurer la régularité des cours dans sa section et les professeurs qui croient pouvoir s'affranchir d'une complète assiduité soient réglés par une loi écrite, etc.

De là la nécessité de tenir toujours au courant la liste nominative des professeurs, avec l'indication, en regard de chaque nom, de la date exacte de leur nomination comme membres de l'Association, des fonctions qu'ils remplissent ou qu'ils ont remplies, ainsi que des distinctions honorifiques, universitaires ou autres dont ils sont pourvus.

De là aussi la nécessité d'établir un règlement général complétant les statuts et résolvant toutes les questions de détail qui peuvent surgir dans une administration aussi importante que celle d'une société de 250 personnes.

Le comité d'enseignement fut donc chargé dès son entrée en fonctions d'établir le premier de ces documents et le comité des bibliothèques et collections d'élaborer le second.

Dans le courant des trois années 1876-77-78, l'Association avait perdu plusieurs de ses membres les plus marquants et les plus dévoués:

Larabit, son Président d'honneur;
Martelet, son ancien Président, l'un des fondateurs de l'Association;
Begbeder et Daudet, ses anciens vice-Présidents;
Moynier, son ancien Secrétaire général;
Chateau qui avec Pompée avait planté le drapeau de l'Association à Ivry;
Teulières, Dupuich, Cornet-Bichat, etc., tous professeurs depuis de longues années;
Varin, ancien vice-Président et bienfaiteur de l'Association Polytechnique;
Ruhmkorff, enfin, son illustre élève.

Payons un juste tribut de regret aux vaillants soldats morts en combattant pour la cause de l'instruction populaire et témoignons-leur notre reconnaissance en rappelant les états de service des plus illustres.

Larabit (Marie-Denis), né le 15 août 1792 à Roye (Somme), fit ses classes au lycée Napoléon. Admis, en 1810, à l'École Polytechnique, il en sortit dans l'arme du génie militaire, prit part aux campagnes de Saxe et de France, accompagna à l'île d'Elbe l'Empereur auquel il s'était tout dévoué et assista à presque tous les engagements de la campagne de 1815. Il était capitaine lorsque l'armée fut licenciée. En 1818, il reprit du service, fut employé aux fortifications de Rocroy, de Bayonne et de Soissons, fit partie de l'expédition d'Espagne, contribua à la prise du Trocadéro et de l'île de Léon et fut attaché en 1826 au comité des fortifications.

Après la révolution de Juillet 1830, qui l'avait compté au nombre des combattants populaires, M. Larabit fut élu Député de l'arrondissement d'Auxerre qui, jusqu'en 1848, ne cessa de lui renouveler son mandat. Il fit constamment partie de l'opposition dynastique, reprochant surtout aux conservateurs leur attitude devant l'étranger. Il parlait souvent en faveur des nationalités opprimées et rappelait le pouvoir dans les affaires du dehors à l'énergie et au sentiment de l'honneur national.

Élu après 1848 représentant du peuple à la Constituante, le second sur neuf, par le département de l'Yonne, où il jouissait d'une grande considération, M. Larabit prit une part active aux travaux de l'Assemblée, et, se rattachant au parti modéré, vota presque toujours avec la droite avant et après l'élection du 10 décembre. Pendant les journées de Juin, tombé aux mains des insurgés, il se chargea de transmettre leurs propositions à l'Assemblée; sa mission ayant échoué, il retourna, par respect de la foi jurée, se constituer prisonnier. A la Législative, où il fut renvoyé par le même département, il se rapprocha de plus en plus du parti de l'Élysée; mais fidèle aux traditions parlementaires, il ne donna pas son approbation au coup d'État du 2 décembre et fit partie de la réunion des représentants qui eut lieu, sous la présidence de M. Daru, à la mairie du Xe arrondissement. Rallié plus tard au nouveau

régime, il fut appelé le 4 mars 1853 au Sénat. Officier de la Légion d'honneur depuis 1851, M. Larabit avait été promu commandeur le 8 juillet 1855 et grand officier le 9 août 1861.

Martelet était l'un des fondateurs de l'Association, ses longs états de service dans l'Instruction publique lui avaient valu une grande notoriété. Aussi succéda-t-il, comme Président de l'Association Polytechnique, à M. Perdonnet dont il était l'ami et le digne collaborateur.

Daudet était le plus ancien des membres de l'Association après M. Leroyer; pendant trente ans il avait servi la cause de l'enseignement populaire avec un dévouement qui ne s'était jamais affaibli.

Varin, ancien membre du Conseil Municipal, avait toujours suivi les travaux de l'Association Polytechnique avec une régularité et une assiduité que son âge n'avait pas ralenties. Non content de donner son temps et de mettre son influence au service de la Société, il avait voulu perpétuer sa mémoire parmi ses collègues en se faisant inscrire l'un des premiers sur la liste des bienfaiteurs de l'œuvre.

Enfin qui ne connaît les travaux du savant qui a ouvert la voie en quelque sorte aux applications si merveilleuses de l'électricité !

Ruhmkorff avait puisé les premiers éléments de la science aux cours de l'Association Polytechnique.

Fils de ses œuvres, parti d'une position modeste, il était arrivé par la seule force de son travail, de son intelligence et de son génie, à une célébrité universelle.

Lors du concours ouvert en 1865 pour récompenser la meilleure application de la pile de Volta, Ruhmkorff remporta le grand prix de

50,000 francs qui, depuis, n'a été décerné à aucun autre. La bobine de Ruhmkorff, cette force si puissante et si maniable, est un instrument universel qui se trouve dans la main de tous les physiciens.

Tous les savants s'étaient émus à la nouvelle de la mort de ce grand électricien qui leur donnait avec ses conseils, les moyens matériels de réaliser une idée théorique. C'était un homme simple, bienveillant, un cœur ouvert à tous les bons sentiments ; sa modestie égalait son talent.

Mais ce qui honorait surtout Ruhmkorff, c'était la profonde reconnaissance qu'il avait toujours témoignée à l'Association Polytechnique. Il s'était souvenu qu'elle avait guidé ses premiers pas dans la science; déjà illustre, il prenait rang dans le Comité de patronage et, dans les derniers jours de sa vie, il s'inscrivait un des premiers sur la liste des souscripteurs de l'Association.

Il nous reste à parler des travaux du quatrième Comité, celui des Finances.

La situation financière de l'Association Polytechnique était assurément l'une des questions qui s'imposaient au Conseil élu en décembre 1875, et ce n'était pas celle qui devait le moins vivement appeler son attention.

Du bon ou du mauvais état de ses finances dépendait la consolidation ou la mort de l'œuvre créée en 1830; l'argent devenait, en effet, plus que jamais, le nerf de la guerre que l'Association Polytechnique faisait depuis quarante-cinq ans à l'ignorance.

Le Conseil le comprit, et il donna bientôt son approbation aux mesures d'ordre que lui proposa son Comité des finances. Nous disons *mesures d'ordre*, parce que c'est par là seulement que péchait la gestion des finances de l'Association Polytechnique, confiée à l'honorable et regretté Archambault Guyot, avoué près le Tribunal de première instance de la Seine.

L'Association n'avait pas de budget annuel ; le trésorier payait le montant des bordereaux qui lui étaient présentés, tant qu'il avait des fonds, et sans distinguer s'il s'agissait d'une dépense de l'année ou d'une dépense arriérée.

Le Comité des finances pensa qu'il fallait mettre fin à cet état de choses; il obtint l'établissement d'un budget régulier, avec spécialisation des dépenses, et la mise à l'étude des moyens les plus propres à accroître les ressources de l'Association qui étaient bien modiques alors. Voici comment elles se composaient :

1° Subvention annuelle de la Ville de Paris . . . Fr.	10.000 »
2° Subvention, également annuelle, du ministère de l'Instruction publique.	1.000 »
3° Intérêts de 100 obligations de chemins de fer, acquises par le précédent Conseil (alors que les valeurs mobilières étaient à un prix peu élevé) avec des fonds provenant d'un don de 3,000 francs fait par M. Ménier, de la subvention municipale de 1871, non employée, faute de cours dans l'*année terrible*, et enfin de prélèvements effectués sur les subventions des années suivantes, années pendant lesquelles l'Association s'endetta, tout en s'abstenant de faire régulièrement ses distributions de prix, ci.	1.455 »
TOTAL des recettes . .	12.455 »

Il fallait avec cette somme, évidemment insuffisante, assurer le service régulier de douze sections (y compris la distribution solennelle des prix) et payer un arriéré de plus de 5,000 francs, tout en s'imposant la loi de ne pas toucher au capital de réserve dont la formation avait été peut-

A reporter. . . Fr.	12.455 »

Report. . . Fr. 12.455 »

être hâtive, mais qui assurait l'existence de l'Association pour trois années, au cas où les subventions lui eussent fait défaut! Les dépenses furent calculées avec la plus stricte économie, et montèrent cependant en prévision au chiffre, effrayant, vu l'état de ses ressources, de. . . . . 15.000 »

C'était une somme de. . Fr. 2.545 »

qu'il fallait demander à tous ceux qui, ainsi que M. Ménier, s'intéressent à l'instruction populaire. Le Conseil ne désespéra pas; il comprit qu'il fallait user des deux seuls moyens que l'on connaisse de rétablir l'équilibre des finances des sociétés comme des individus: accroître les recettes et diminuer les dépenses. Il avait cherché à restreindre celles-ci, il chercha à augmenter celles-là, et il inscrivit bravement à son budget de recettes un quatrième article qu'il intitula :

Produit des dons et legs . . . . . Fr. 2.545 »

Il avait eu raison de ne pas désespérer, car, à la fin de l'année, le trésorier (qui n'était plus M. Archambault Guyot, subitement enlevé à l'affection de ses collègues, mais M. Viel Lamare, fonctionnaire de l'administration municipale et Secrétaire de l'Association) avait perçu 18,064 fr. 78, soit plus de 3,000 fr. en sus des évaluations budgétaires; l'Association avait reçu de divers bienfaiteurs 2,139 fr. 05 et elle avait obtenu du Ministre de l'Agriculture et du Commerce, sur les fonds attribués à l'enseignement technique, une allocation de 3,000 francs qui, d'ailleurs, a été renouvelée chaque année.

Grâce à cet accroissement de ses recettes, le Conseil de l'Association avait éteint, jusqu'à concurrence des deux cinquièmes environ, le passif dont il avait hérité, et il avait, fidèle à la loi qu'il s'était imposée, augmenté de cinq obligations de chemins de fer le capital de prévoyance qui lui avait été légué par le précédent Conseil.

L'année 1877-78 apportait un surcroît de charges, deux sections nouvelles s'ouvraient dans les IXe et XIVe arrondissements, ce qui portait à quatorze le nombre des sections en exercice. L'économie dans les dépenses et l'appel aux donateurs furent plus que jamais à l'ordre du jour: le résultat fut assez favorable.

Le déficit ancien fut réduit encore, et tomba au chiffre de 1,136 fr. 43. Les souscripteurs furent au nombre de dix-neuf, parmi lesquels on remarquait pour la première fois une Caisse des écoles, celle du VIIIe arrondissement, qui depuis lors a continué de payer jusqu'à concurrence de 300 francs les dépenses particulières de la section de l'Élysée. Les recettes, cette année-là, s'étaient élevées à 22,013 fr. 75 et les dépenses à 23,150 fr. 18; d'où, comme on vient de le dire, un déficit de 1,136 fr. 43, qui eût pu être moindre si le Conseil n'avait tenu, comme l'année précédente, à accroître le capital de prévoyance en portant de 105 à 107 le nombre des obligations de chemins de fer appartenant à l'Association.

Tels furent les travaux du Comité des finances pendant les trois années 1876-77-78.

A la fin de cette année le Conseil se renouvela, ainsi que nous le verrons plus loin. Le nouveau Conseil s'occupa, non moins activement que le précédent, de la question des finances; il nous paraît donc indispensable d'anticiper un peu sur la suite de cette histoire et de consigner ici les efforts et les résultats obtenus par le Comité des finances de 1878 à 1880.

L'année 1878 devait, elle aussi, apporter un accroissement de charges; l'Association avait à solder les dépenses résultant de la part prise par elle à l'Exposition Universelle où elle venait d'obtenir une médaille d'or; le nombre de ses sections avait été porté à quinze par l'ouverture de l'ancienne section de Montmartre-La Chapelle; enfin, il n'était plus

possible de faire la distribution solennelle des prix ailleurs qu'au Cirque, dont la location est quelque peu coûteuse et qu'on avait momentanément abandonné pour des locaux gratuitement concédés, tels que la Sorbonne et le Trocadéro, mais assurément moins favorables à la popularité de l'œuvre.

Le nouveau Conseil, élu à la fin de 1878 et composé en grande partie des membres du Conseil précédent, pourvut à toutes les nécessités; mais, bien que les recettes eussent dépassé le chiffre de 23,000 francs, y compris 1,995 francs de dons faits par quarante-huit souscripteurs, le déficit remonta à 2,630 fr. 50 c.

Il fallait aviser : une matinée littéraire et musicale fut donnée le 26 octobre 1879 au théâtre du Château-d'Eau, avec le concours des artistes les plus éminents, et le bénéfice net encaissé par le trésorier de l'Association dépassa 4,000 francs.

Grâce à cette recette extraordinaire, le Conseil pouvait espérer d'éteindre presque entièrement l'ancien passif, tout en capitalisant encore une somme de quinze cents francs environ! Il pouvait doter une seizième section, qui s'ouvrait au XIXe arrondissement, à la Villette, où le drapeau de l'Association avait cessé de flotter depuis près de dix ans, et, enfin, il pouvait élever au chiffre de vingt-quatre mille francs ses prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 1879-1880 !

Il ne voulait pas s'en tenir là : il désirait ouvrir des cours dans les quatre arrondissements qui échappaient encore à son action : le XVIe, qui avait eu pendant longtemps une section florissante, et les Ve, VIIe et XIIIe arrondissements, où l'Association n'avait pas encore fait sentir sa bienfaisante influence.

Pour tout cela, il fallait de l'argent : le Conseil en demanda à ceux qui pouvaient lui en donner.

Il obtint du Conseil Municipal l'élévation au chiffre de douze mille francs de la subvention, qui était précédemment de dix mille francs.

Il demanda, et il ne désespère pas de l'obtenir, l'augmentation de la modique subvention que lui alloue le Ministère de l'Instruction publique.

Il s'adressa aux Caisses des écoles de quelques arrondissements riches et leur demanda d'imiter l'exemple de la caisse des écoles du VIIIe arrondissement; son appel fut entendu aux IIe et IIIe arrondissements, qui dotèrent de trois cents francs chacun, comme le VIIIe, la section ouverte sur leur territoire.

Enfin, il approuva les moyens pratiques, proposés par le Comité des finances, d'activer les souscriptions des bienfaiteurs et donateurs de toutes classes.

Ces dernières mesures ne pouvaient avoir un effet immédiat; cependant, les résultats financiers de l'exercice 1879-1880 en ont été heureusement influencés.

Les recettes ont monté à vingt-quatre mille neuf cent vingt-six francs vingt-trois centimes, et il ne semble pas que les dépenses, dont le total ne peut être encore définitivement fixé, dépassent de beaucoup ce chiffre.

Mais l'année qui commence, l'année 1880-1881, va certainement exiger des sacrifices d'argent plus grands encore : vingt et une sections (dont deux dans le XVIIIe arrondissement, si vaste et si populeux) sont ouvertes aux adultes des deux sexes, et chacune d'elles est dotée d'un ensemble de cours appropriés aux besoins du quartier. Près de quatre cents professeurs viennent gratuitement, une fois par semaine, enseigner dans ces vingt et une sections ce qu'ils savent aux déshérités de la science et de la fortune; ce n'est donc pas le personnel enseignant qui grève le budget de la Société, mais bien les frais de matériel, d'éclairage, de chauffage, de publicité et des distributions de prix. On peut espérer que les ressources de l'Association s'accroîtront en proportion de ses dépenses.

En résumé :

Pendant sa gestion, le Conseil élu en 1875 s'était régulièrement réuni le premier jeudi de chaque mois et, en dehors de ces réunions réglementaires, autant de fois que l'avaient exigé les circonstances. Il avait tenu quarante-deux séances en tout. En outre, les Comités de patronage et consultatifs, qui n'étaient réunis autrefois que très exceptionnellement, contrairement aux statuts, avaient été convoqués une fois en 1876-1877 et trois fois en 1877-1878.

On s'était attaché à ce que les distributions de prix eussent lieu autant que possible à la fin des cours. On avait réglé les récompenses à décerner de telle sorte qu'un même élève n'en pût recevoir de la même faculté dans plusieurs sections différentes.

Le nombre des récompenses avait été restreint pour chaque cours à deux prix et quatre mentions, en écartant les présentations faites *ex æquo*.

Les lauréats des années précédentes, présentés pour une récompense du même ordre dans la même faculté, avaient été déclarés hors concours, mais avec mention de rappel de la récompense déjà obtenue l'année précédente.

Enfin, le classement des prix d'honneur s'était fait suivant le nombre de points obtenus. On avait additionné les différentes récompenses de chaque lauréat après les avoir multipliées par un coefficient spécial afférent à chaque ordre de récompenses.

Le Conseil avait poursuivi et obtenu la révision des statuts; il avait décidé que certains professeurs qui ne faisaient pas de cours depuis plus ou moins longtemps, mais qui cependant n'avaient pas donné leur démission, figureraient au palmarès dans une catégorie à part et qu'ils ne pourraient prendre part aux votes dans les assemblées générales.

On n'avait pas abandonné l'idée de reprendre les conférences faites au nom de l'Association Polytechnique, avec tant de succès, quelques

années auparavant. Le Conseil s'était réservé d'y revenir aussitôt que les circonstances le permettraient, et il avait décidé que les conférenciers seraient choisis sur une liste approuvée par lui.

Des visites organisées grâce à l'initiative du Conseil Municipal de Paris avaient permis à un grand nombre d'élèves de l'Association de faire à l'Exposition de 1878 des études fructueuses sous la conduite de leurs professeurs. Enfin, l'Association s'était fait représenter au Congrès de géographie par trois de ses membres, MM. Leroyer, Bazin et Lottin.

Le Conseil, élu en 1875, termina sa tâche en réunissant les professeurs de l'Association Polytechnique et leurs élèves dans la grande salle des Fêtes du palais du Trocadéro.

C'est, en effet, au milieu des merveilles du Champ-de-Mars, de cette Exposition universelle qui a laissé si loin derrière elle toutes ses devancières, qu'il convenait de décerner aux élèves des cours de l'Association les récompenses dues à leur travail persévérant.

La séance solennelle des prix de l'Association Polytechnique eut lieu le 28 juillet 1878, sous la présidence de M. Dumas.

Cette année, comme les précédentes, l'Association n'avait pu obtenir du Ministre de l'Instruction publique qu'il présidât cette solennité populaire.

Le 17 novembre 1878, les Membres de l'Association furent convoqués en assemblée générale pour procéder au renouvellement du Bureau, dont les pouvoirs avaient expiré, aux termes des statuts, au mois de mai précédent, après la clôture de l'année scolaire.

Cette assemblée, qui avait dû être exceptionnellement reportée à la rentrée des cours, à cause de l'Exposition universelle, réunit cent trente-six membres.

Au début de la séance, M. le Secrétaire général donna lecture de la lettre suivante de M. Dumas, adressée à M. le Vice-Président Leroyer :

Paris, 16 novembre 1878.

Monsieur le Vice-Président et cher collègue.

Je viens vous prier de me servir d'interprète auprès de nos collègues pour leur témoigner ma profonde reconnaissance ; la confiance dont ils m'ont entouré pendant de longues années laissera dans mon cœur un souvenir qui ne s'effacera pas.

Mon âge et ma santé altérée me commandaient depuis longtemps de résigner des fonctions qui étaient mon honneur, mais auxquelles je ne pouvais consacrer ni le temps ni les soins nécessaires.

Je n'ai pas voulu me séparer de vous, cependant, tant que l'Association n'était pas reconnue d'utilité publique, tant que ses statuts n'étaient pas approuvés par l'État et confirmés par l'expérience, que sa réserve financière n'était pas constituée, que son budget n'était pas en équilibre, que les programmes de ses cours n'étaient pas définitifs et qu'il restait des difficultés d'installation à résoudre pour ses sections.

Aujourd'hui, tous ces points sont réglés à votre satisfaction et à la mienne.

L'Association, traversant des temps difficiles, leur a survécu ; elle s'est fortifiée ; son avenir se présente désormais sans danger ; je puis donc vous demander, lorsqu'il n'y a plus qu'à récolter et que les époques de luttes se sont éloignées, de m'accorder un repos dont ma vieillesse a besoin.

En me séparant de vous, mes chers collègues, j'emporte le regret de n'avoir pas toujours pu vous donner de mon dévouement des preuves plus en rapport avec les services que vous rendez au pays, mais je garde l'espoir que mon successeur, plus heureux, saura grandir encore votre noble Association et lui assurer les destinées que je rêvais pour elle et auxquelles mes forces défaillantes ne m'ont pas permis de l'élever.

Agréez, monsieur le Vice-Président et cher collègue, avec l'assurance de mes sentiments personnels les plus affectueux, le témoignage de ma haute considération.

DUMAS.

Après cette lecture l'Assemblée adopta à l'unanimité la proposition faite par M. Leroyer de conférer à M. Dumas le titre de *Président d'honneur* de l'Association.

Le Secrétaire général donna ensuite lecture du compte rendu des travaux du Conseil. L'Assemblée générale approuva la conduite du Bureau et procéda à son renouvellement.

Furent nommés :

Président.

M. le Sénateur LAURENT-PICHAT.

Vice-Présidents.

MM. le docteur PLACE; DE LAPOMMERAYE; HUDELO; le docteur MICHEL.

Secrétaire Général.

M. GASTELIER.

Secrétaires.

MM. CHARBONNEL; DARRIMON; MOUCHELET; G. DUMONT.

Trésorier.

M. VIEL LAMARE.

Archiviste.

M. BARRÉ.

L'Assemblée, sur la proposition de M. Hudelo, nomma à l'unanimité M. LEROYER *Vice-Président du Comité de patronage.*

Les élections des délégués qui devaient avec le Bureau nommé le 17 novembre composer le nouveau Conseil de l'Association donnèrent les résultats suivants :

Section du	1er	arrondissement	. . . . .	MM. BERGER.
—	2e	—	. . . . .	LEPANY.
—	3e	—	. . . . .	URBAIN.
—	4e	—	. . . . .	WAGNER.
—	6e	—	. . . . .	DUPRÉ.

Section du 8e arrondissement	. . . . .	MM. Huriez.
— 9e —	. . . . .	Couriot.
— 10e —	. . . . .	Restiau.
— 11e —	. . . . .	Masson.
— 12e —	. . . . .	Braeünig.
— 14e —	. . . . .	Andoyer.
— 15e —	. . . . .	Blondin.
— 17e —	. . . . .	Mathon.
— 18e —	. . . . .	Georges Renaud.
— 20e —	. . . . .	Docteur Cramoisy.

Comme on le voit, les élections du 17 novembre 1878 avaient modifié la composition du Bureau.

Après être resté douze ans à la tête de l'Association Polytechnique, l'aidant de ses lumières, de son expérience, de ses sages avis, l'illustre Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, M. Dumas, avait lui-même demandé à être soulagé d'un fardeau que l'âge et la fatigue lui rendaient trop lourd.

En accédant à ce désir, l'Association n'avait pas voulu cependant se priver de l'illustration de son nom, aussi lui avait-elle déféré par acclamation la présidence d'honneur.

La présidence active avait été offerte à M. Laurent-Pichat, Sénateur, littérateur distingué, et avant tout homme profondément dévoué à son pays et à la République. Ce choix indique assez quel était l'esprit de progrès social et de liberté qui animait la Société.

Quant au Conseil, la plupart de ses anciens membres s'étaient vu continuer leur mandat. Quatre nouveaux membres étaient venus prendre place au Bureau :

MM. les Docteurs Place et Michel, et M. Henri de Lapommeraye, comme Vice-Présidents, et M. Georges Dumont, ingénieur civil, en qualité de Secrétaire.

Parmi les délégués des sections, MM. SONGAYLO, PERREAU, BAZIN, DUNKEL, délégués des sections des IIIe, VIe, XIe et XVe arrondissements, que l'Association avait vus avec peine se retirer, avaient été remplacés par MM. URBAIN, DUPRÉ, MASSON et BLONDIN, qui ont continué les excellentes traditions de leurs devanciers.

M. BERGER avait été élu délégué par la section du Ier arrondissement dès l'année 1876 en remplacement du Dr TESSEREAU.

A cette époque du renouvellement du Conseil se rattache un douloureux souvenir :

L'un des Vice-Présidents de l'Association, l'un de ceux qui s'étaient consacrés avec le dévouement le plus entier à l'instruction des *Déshérités de l'École*, comme il les appelait, EDMOND DOUAY, membre de la Société des Gens de Lettres, mourait subitement la veille du jour fixé pour les élections du Bureau, et cette nouvelle foudroyante était apportée à l'Assemblée au moment où elle allait confirmer le mandat d'un homme qui était profondément dévoué à l'œuvre de l'enseignement populaire.

EDMOND DOUAY était mort au champ d'honneur. C'est à l'institution Chevalier, dans la chaire du professeur, au milieu de ses élèves, qu'il avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

Qu'il nous soit permis de donner ici une marque d'affectueux souvenir à un collègue dévoué, toujours sur la brèche pour combattre l'ignorance, homme du devoir et du dévouement dans la vie privée comme dans la vie politique.

M. HUDELO, l'un de ses collègues à la Vice-Présidence, a retracé sur sa tombe en termes émus et chaleureux les traits saillants du caractère et de l'existence d'un homme digne d'être proposé comme modèle à tous ceux qui entreprennent la noble tâche d'instruire leurs concitoyens.

Douay, disait-il, était de ceux qu'on aime toujours à retrouver quand on les a une fois rencontrés; son aimable cordialité, son caractère affable attachaient à lui tous ceux qui l'avaient connu, et les amis de sa jeunesse sont restés les amis de sa vie entière.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de vous parler des principes philosophiques de Douay, ce n'est point à moi non plus de vous parler de ses œuvres littéraires; d'autres, plus autorisés, vous feront connaître son style clair, sa forme précise et ferme, son accent convaincu, qualités si précieuses lorsqu'il s'agit d'exposer des idées qui touchent à l'enseignement populaire.

Mais Douay, professeur, nous appartient; il accomplissait vaillamment avec nous et plus que nous la mission que nous nous sommes imposée : enseigner les déshérités de l'école.

Dans l'accomplissement de cette tâche laborieuse, il déployait les qualités d'un esprit supérieur. Le professorat semblait être la véritable vocation de notre regretté collègue; il aimait ses élèves et il se faisait aimer d'eux; l'excellence de son enseignement rendait facilement accessibles pour eux les notions et les faits, tout en faisant pénétrer dans l'esprit de ses auditeurs les grands principes qui font les hommes forts et les bons citoyens.

Il se rappelait la parole de Platon : *l'homme bien interrogé trouve tout de lui-même.* Il interrogeait beaucoup ses élèves, et ses élèves, par lui bien conduits, trouvaient dans leur propre fonds des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas. Cette méthode salutaire, qui laisse à l'esprit toute sa liberté en lui faisant découvrir la loi des choses, est toute favorable à la libre-pensée et donne à la raison une vigueur et une rectitude qu'on chercherait vainement à obtenir par d'autres moyens : elle est surtout excellente pour les élèves de l'Association Polytechnique, hommes faits déjà, auxquels il faut faire apprendre vite le plus de choses possible et dont la raison, formée sur beaucoup de points, s'accommoderait mal d'un enseignement purement basé sur les règles et les préceptes.

C'est un exemple utile que Douay a donné à ceux qui le suivront dans la carrière et un enseignement bien profitable pour ceux-là mêmes qui voudront être ses émules.

Douay était le champion et le propagateur des choses neuves et fécondes; aussi prit-il une large part à l'organisation des premières conférences qui furent faites à Paris. C'est à l'Association Polytechnique que revient la gloire d'avoir ouvert cette voie nouvelle à l'enseignement populaire, et le grand amphithéâtre de l'École de médecine pourrait envoyer encore l'écho de la voix des Perdonnet, des Babinet, des Laboulaye, des de Lesseps. Si l'on fait un historique de la création et du développement des conférences, on devra comprendre Douay parmi les meilleurs ouvriers de la première heure.

J'ai parlé de l'ami, j'ai parlé du professeur; laissez-moi en finissant vous dire encore

quelques mots du citoyen... Lorsque des jours néfastes vinrent assombrir notre pays, Douay fut à son poste, et son admirable conduite pendant cette époque me rend fier d'être de ceux qui avaient le droit de lui serrer la main.

Le premier soin du nouveau Conseil fut de constituer les quatre Comités d'étude.

Depuis qu'il est en fonctions, ce Conseil a pris un certain nombre de mesures et étudie en ce moment diverses propositions qui sont de nature à accroître la puissance déjà si considérable de l'Association.

Pendant les années scolaires 1878-79, 1879-80, les anciennes sections parisiennes, au nombre de quatorze, ont fonctionné avec une régularité parfaite, grâce au zèle constant et au dévouement sans défaillance des professeurs. Les cours ont attiré un nombre d'auditeurs de plus en plus considérable.

A ces quatorze sections est venue s'en joindre une quinzième; celle de Montmartre. Grâce aux incessantes démarches de M. le Docteur Place, l'ancien délégué, maintenant l'un des Vice-Présidents de l'Association, secondé activement par M. Jules Esmonet, secrétaire de la section; grâce à l'empressement avec lequel MM. Morel et le pasteur Vernes ont ouvert les portes de l'École protestante de la rue Burcq, la section de Montmartre a pu fonctionner pendant l'année scolaire 1878-1879, sous la direction d'un de ses anciens professeurs, M. Georges Renaud.

Les sections suburbaines de Vincennes, de Levallois-Perret, de Noisy-le-Sec, de Pantin rivalisent de zèle et contribuent puissamment à accroître la bienfaisante influence de la Société.

Ce qui prouve, d'ailleurs, d'une façon péremptoire que l'Association est considérée à juste titre comme l'une des premières institutions d'enseignement populaire en France, c'est l'empressement que mettent les Sociétés similaires à se placer sous son patronage.

C'est ainsi que, dans ces derniers temps, des hommes dévoués à la cause de l'instruction ont fondé à Lagny, à Noisy-le-Sec et à Bondy près Paris, à Perpignan, à Montbazens (Aveyron) des succursales de l'Association Polytechnique de Paris.

Cette dernière entretient des relations suivies avec ses succursales de province et porte ainsi ses efforts sur tous les points du territoire.

Les élèves ne manquent pas, avons-nous dit? Les chiffres suivants suffiront à le prouver.

L'Association Polytechnique fait à Paris trois cent cinquante cours; ces cours exigent plus de sept mille leçons auxquelles on a constaté la présence d'un nombre d'auditeurs qui a varié de quatre mille environ, pour les sections situées dans les quartiers les moins favorisés sous le rapport de la population, jusqu'à dix-sept mille pour celles qui se trouvent dans les meilleures conditions.

On peut donc affirmer sans exagération que chaque année les professeurs de l'Association instruisent à Paris seulement plus de vingt-trois mille jeunes gens.

De pareils résultats peuvent se passer de commentaires. Mais, le Conseil de l'Association a entrepris la tâche d'accroître le nombre déjà si considérable des élèves. C'est dans ce but qu'il a engagé les délégués à organiser des conférences alternant dans les sections avec les cours réguliers.

L'utilité de ces conférences, qui se font généralement le dimanche dans l'après-midi, est évidente. Un cours si intéressant, si bien fait qu'il soit, n'est jamais dépourvu d'une certaine aridité. La conférence permet au professeur d'aborder des sujets plus variés, de les présenter sous une forme moins sévère et de captiver ainsi l'attention d'un public spécial. La conférence ne traite pas de la science elle-même, mais elle met en évidence ses résultats les plus frappants, et démontre

ainsi au public la nécessité d'acquérir des connaissances plus approfondies.

On possède donc un moyen efficace d'attirer aux cours de l'Association un nombre d'élèves plus considérable; c'est ce que les faits ont d'ailleurs démontré.

Le Conseil de l'Association s'enquiert avec sollicitude des besoins de la population. C'est ainsi qu'il a autorisé dans plusieurs sections l'ouverture de cours spécialement destinés à la préparation aux examens de conducteurs des ponts et chaussées et de conducteurs du service municipal (nous pourrions citer ici un nombre important de jeunes gens qui ont subi ces examens avec succès et qui se trouvent ainsi en possession d'un emploi honorable et d'une carrière assurée); des cours de coupe et assemblage de vêtements, etc.

Dès l'année 1877, quelques dames ou jeunes filles avaient suivi les cours de l'Association dans le IIe et le XIVe arrondissement; elles avaient concouru comme les autres élèves et avaient mérité des récompenses que les règlements ne permettaient malheureusement pas de leur décerner.

Le Conseil s'est occupé de régler aussitôt l'importante question de l'admission des femmes aux Cours de l'Association. Il a pensé avec raison qu'il devait y avoir égalité d'éducation pour les jeunes filles et les jeunes gens, et il a résolu ce grand problème de l'enseignement secondaire des filles en appelant ces dernières aux cours du soir. Aujourd'hui les femmes concourent avec les hommes avec un succès que la dernière distribution des prix a largement consacré.

Nous croyons que l'enseignement secondaire des filles est le grand, l'important, le capital problème de la civilisation démocratique, et que l'Association Polytechnique, en entrant dans cette voie nouvelle, est appelée à rendre un service signalé à la nouvelle génération.

Jusqu'en 1880, les Ve, VIIe, XIIIe, XVIe et XIXe arrondissements avaient été privés des Cours de l'Association.

Cette lacune n'existe plus.

Au début de l'année scolaire 1879-1880, M. Roger, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur d'un important établissement industriel, a eu l'heureuse pensée de faire appel à la bonne volonté d'ingénieurs, de médecins et d'avocats distingués. Secondé par le Maire, M. Mathurin Moreau, et par tous les chefs d'industrie du XIXe arrondissement, il a pu créer dans le quartier populeux de La Chapelle une section de l'Association qui a attiré dès le début un nombre considérable d'élèves des deux sexes. Les cours du XIXe arrondissement sont aujourd'hui aussi fréquentés que ceux de la plus ancienne section parisienne.

MM. Arnal, Richou, Hovine et Delmas, tous quatre professeurs de l'Association, ont fait également d'actives démarches pour créer des sections dans les Ve, VIIe, XIIIe et XVIe arrondissements.

Ils ont rencontré auprès des autorités municipales le plus bienveillant accueil, ils ont réuni un groupe de professeurs et ces quatre nouvelles sections viennent d'ouvrir un ensemble complet de cours qui sont suivis par un grand nombre d'auditeurs.

Ainsi donc, l'Association Polytechnique célèbre ses *noces d'or,* en réalisant le vœu le plus cher de ses fondateurs : *elle répand maintenant l'instruction sur tous les points de la Capitale.*

Arrivée à ce degré de prospérité, l'Association ne pouvait plus se dispenser d'avoir un siège. Elle a pensé avec raison qu'elle devait posséder à Paris un centre de ralliement, où élèves et professeurs pourraient trouver les renseignements nécessaires, où les nombreuses commissions d'études pourraient se réunir, où les documents qui composent ses archives pourraient trouver place. Ce désir a été réalisé.

L'Association Polytechnique possède aujourd'hui un local situé au centre de Paris.

Ajoutons enfin que pour clore cette série de travaux, le Conseil élu en 1878 réalisant le désir exprimé depuis longtemps par les membres de l'Association, a élaboré un projet de règlement qui viendra utilement compléter ses statuts, qu'il a créé un registre où sont consignés les états de services de chaque professeur, qu'il est en train de constituer le Comité de patronage, qu'il s'occupe activement de la question des diplômes à décerner aux élèves à la suite d'examens spéciaux, qu'il songe enfin à publier un *bulletin mensuel* contenant le compte rendu de ses travaux et reproduisant les conférences les plus remarquables faites dans les sections.

Mais, nous l'avons dit, tous ces sérieux moyens d'action, tous ces succès, cette ardeur qui chez quelques-uns va jusqu'à l'enthousiasme, ne suffisent pas, hélas! Il y a des obstacles matériels dont on ne triomphe qu'avec de l'argent.

Tous ces cours si nombreux, si suivis, demandent des agencements, un matériel de jour en jour plus considérable et plus coûteux; sans doute, le Préfet de la Seine, le Conseil Municipal qui ont à un si haut degré le sentiment de la nécessité de répandre partout l'instruction et suivent avec tant d'intérêt les efforts de l'Association Polytechnique, lui ont fait une large part dans le budget de la Ville; sans doute le Ministère de l'Instruction publique, celui de l'Agriculture et du Commerce contribuent dans la mesure du possible à augmenter cette subvention; sans doute les élans spontanés de la générosité privée viennent encore accroître ces ressources. Malgré tous ces utiles concours, il faut bien avouer que c'est avec peine que l'Association arrive à équilibrer ses recettes et ses dépenses.

Elle a eu, dans le courant de l'année 1880, l'heureuse idée d'organiser une matinée dramatique et littéraire. Elle a obtenu dans ce but le concours gracieux des premiers artistes de la Capitale.

Cette tentative a été couronnée d'un succès éclatant; l'Association Polytechnique a recueilli une somme de 4,336 francs, qui lui a permis de subvenir aux frais occasionnés par ses nouvelles créations.

Qu'il nous soit permis d'adresser ici des remerciements, au nom de l'Association tout entière, aux organisateurs de cette fête qui a laissé dans le cœur de tous, professeurs et élèves, un si touchant souvenir : MM. le Docteur Michel, Vice-Président de l'Association, Président de la Commission d'organisation de la fête, M. Couriot, l'infatigable délégué de la section du IXe arrondissement, Secrétaire général de la Commission d'organisation, MM. Douau, Viel Lamare, Mouchelet, Lepany, Berger, Richou, Arnal, Rivière, etc.

Qu'il nous soit permis aussi de témoigner notre profonde reconnaissance à ces éminents artistes : Mesdames Franck-Duvernoy, J. Howe, et M. Boudouresque, de l'Opéra; Mademoiselle Sarah Bernhardt, MM. Coquelin aîné, Mounet-Sully, Coquelin cadet, Joliet et Baillet, de la Comédie-Française; Mademoiselle Mezeray et M. Aubert, de l'Opéra-Comique; Mademoiselle Réjane et M. Carré, du Vaudeville; Madame Céline Chaumont; Madame Desclauzas et M. Vauthier, de la Renaissance; Mademoiselle Davray, du Palais-Royal, qui tous, avec un empressement et une spontanéité bien touchants, sont accourus à l'appel des membres de l'Association, quand on leur eut appris qu'il s'agissait d'une œuvre d'enseignement populaire.

Merci aussi à notre savant et sympathique Vice-Président, M. Henri de la Pommeraye, qui s'était chargé d'apprendre au public, dans une conférence plusieurs fois interrompue par les bravos, ce que c'était que l'Association, ce qu'elle avait fait, et ce qu'elle voulait faire.

L'Association Polytechnique compte bien offrir chaque année au

public une grande matinée musicale, dramatique et littéraire; les artistes qui ont donné leur concours en 1880 se sont spontanément engagés à le prêter de nouveau. Mais ce n'est pas dans le produit de ces fêtes que l'Association trouvera tout l'argent qui est indispensable à la réalisation de ses projets.

Ce qu'il lui faut assurer avant tout, c'est son avenir, et cet avenir ne sera certain que lorsque l'Association pourra vivre par des souscriptions volontaires, qu'elle pourra distraire chaque année des sommes ainsi versées par le public de quoi constituer un capital qui, dans quelques années, la rendra complètement indépendante.

On ne cesse de nous dire, toutes les fois que nous essayons de faire appel au public : « Les souscriptions volontaires ne sont jamais, en France, bien abondantes, et surtout elles ne sont ni régulières, ni persistantes ; quant aux legs et aux donations considérables qui assurent la durée d'une institution, elles n'ont jamais été faites en faveur d'une œuvre générale que tout autant que celle-ci représentait un dévouement à une cause religieuse quelconque exclusive, et rarement quand elle n'avait pour but qu'une cause sociale. »

Pour nous, nous avons foi dans le public intelligent, progressif, désireux de voir la France conserver son indépendance, et prêt à faire tous les sacrifices possibles pour doter le pays de talents nouveaux et pour gagner des âmes ennoblies à ces sentiments de dignité qui conduisent à tout demander au travail, à tout subordonner à l'honneur.

Est-il une institution plus digne d'imposer la sympathie que l'Association Polytechnique ?

Elle est la seule, en effet, qui réponde aux exigences variées de cette population flottante dont les journées sont dues au travail et dont les soirées seulement peuvent être consacrées à l'étude.

Depuis un demi-siècle, les cours qu'elle a institués dans tous les

quartiers de la Capitale réunissent la jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse même, tous ceux qui sont avides d'instruction.

Ces leçons du soir, qui caractérisent l'Association Polytechnique, ces cours libres, variés, qui se modifient suivant les besoins du quartier, qui permettent aux uns de faire marcher à la fois leur apprentissage professionnel et leur instruction théorique, qui apprennent aux praticiens habiles les mystères des opérations de l'industrie et les calculs du commerce, seront toujours opportuns.

Plus l'enseignement primaire de tous les degrés se multipliera dans les écoles, plus les cours de l'Association recevront d'élèves, parce qu'ils répondront de plus en plus à un besoin réel.

L'heure est donc venue de consolider une œuvre dont la vitalité s'est affirmée par une existence de cinquante années.

Appuyée sur un tel passé, l'Association a non seulement le droit, mais le devoir de s'adresser aux grands établissements industriels, aux administrations commerciales, aux chefs des maisons dont les agents, les employés, les ouvriers fréquentent ses Cours, et de leur demander d'ajouter leur obole à ses ressources précaires.

Il ne faut pas se dissimuler en effet que les besoins de l'Association Polytechnique augmentent à mesure que ses Cours se développent. La Ville, le Ministère contribuent, avons-nous dit, dans une large mesure à assurer l'existence de l'Association, mais il ne faut pas toujours mettre à contribution l'État ou la commune. L'initiative privée joue un si grand rôle dans l'institution par le dévouement des professeurs et le zèle spontané des élèves, qu'il importe de faire un appel à tous les esprits prévoyants. Cet appel sera entendu. On trouvera en France, quoi qu'on en dise, on trouvera en France aussi bien qu'en Amérique, qu'en Angleterre, qu'en Belgique, qu'en Suisse, des âmes généreuses,

qui, ne pouvant prendre place parmi les maîtres de l'Association, voudront être au moins les bienfaiteurs d'une œuvre qui consacre tous ses efforts à élever le niveau moral et intellectuel des classes laborieuses.

Les grands négociants et industriels de Paris, comprendront qu'ils doivent concourir pécuniairement au développement d'une Société qui a pour objet de former des employés et des ouvriers plus instruits, par conséquent plus productifs et moins coûteux.

Ils s'empresseront de s'inscrire au nombre des donateurs de l'Association Polytechnique quand ils sauront que des hommes sans fortune pour la plupart, donnent pendant des années leur savoir, leur temps, leur force physique et morale, en un mot, sans attendre d'autre récompense que la gloire d'avoir contribué modestement au développement de l'industrie dans leur patrie.

CHAPITRE V

ASSOCIATIONS ENSEIGNANTES

ANS ce qui précède, nous avons retracé aussi complètement qu'il nous a été possible l'histoire de l'Association Polytechnique, il nous semble intéressant de jeter un coup d'œil sur l'organisation des Sociétés qui se sont formées soit à l'étranger soit en France, dans le but de répandre comme l'a fait l'Association Polytechnique, l'instruction dans les classes ouvrières.

Nous ne pouvons, bien entendu, donner un historique complet des Associations d'enseignement populaire existantes chez nos voisins et chez nous; cette étude nous ménerait fort loin. Aussi avons-nous choisi parmi ces Sociétés celles qui nous ont paru être dans une voie de progrès, et plus particulièrement caractériser les moyens employés pour atteindre le but que nous poursuivons depuis cinquante ans.

I

A Berlin, le principe qui domine est l'Association. Les ouvriers se sont constitués en société, ayant pour base l'égalité parfaite entre tous les membres. Les sociétaires paient une cotisation donnant le droit d'assister :

1° A des réunions générales où se traitent, sous forme de conférences, discours ou discussions, des questions d'enseignement général ou technique, des sujets littéraires ou scientifiques;

2° A des fêtes, concerts, lectures dramatiques, bals, promenades d'agrément ou d'instruction auxquels peut participer la famille.

Les sociétaires peuvent, en outre, assister à des cours séparés, en payant des cotisations spéciales qui diffèrent selon l'importance des leçons.

Ce n'est pas tout. L'Association est logée dans une vaste maison qui lui appartient; elle est régie par un comité d'administration et un comité d'enseignement choisis par des représentants élus en assemblée générale.

Des professeurs sociétaires enseignent gratuitement; d'autres sont rémunérés. La Société possède aussi une bibliothèque et un cabinet de lecture pourvu d'une foule de journaux et de revues envoyés gratuitement par les éditeurs; la bibliothèque est très fréquentée.

Comme on le voit, il s'agit ici d'une véritable Société coopérative pour l'instruction.

A Paris, on a tenté vers 1869 de fonder une Société du même genre. Un projet de statuts fut étudié; des adhésions furent recueillies; on comptait déjà un nombre de futurs sociétaires qui dépassait douze cents; diverses assemblées générales avaient eu lieu pour les discussions des statuts, mais les tristes évènements de 1870 vinrent tout arrêter; la tentative n'a pas été reprise.

Tout autre est l'organisation des sociétés belges.

L'État et les communes, d'une part, le parti catholique, d'autre part, sont les grandes forces qui, en Belgique, organisent l'enseignement populaire et on peut même dire, tout l'enseignement.

A côté des écoles primaires, il faut signaler les *sections préparatoires* des écoles moyennes de l'État. Ces sections préparatoires sont, en réalité, des écoles primaires avec cette différence qu'elles sont plus directement soumises à l'État et que les instituteurs en sont nommés par arrêté ministériel au lieu d'être nommés par les conseils communaux, comme c'est le cas pour les premières.

Les écoles moyennes qui existent dans tous les villages importants et dans les petites villes, ont pour but de préparer les jeunes gens aux emplois modestes de l'administration et au commerce; elles donnent aux enfants de la bourgeoisie un ensemble de connaissances répondant aux besoins de ceux qui par leur situation de fortune sont obligés de quitter les études vers l'âge de quinze ou seize ans au plus; ces écoles rendent donc de grands services.

En dehors des institutions scolaires dépendant de l'État et du parti catholique, il existe encore en Belgique d'autres écoles qui ont été créées par l'initiative privée, et qui, s'emparant des principes allemands, ont pour moyens l'Association. Les plus importantes de ces écoles sont celles qui ont été organisées dans de grandes villes par la Société du *Denier des Écoles*.

Mais comme cette Société, dans le but de fonder un vaste système d'instruction, a exagéré les dépenses d'établissement de ses écoles, elle se trouve arrêtée dans son développement par le manque de ressources pécuniaires.

Ces établissements entrent donc pour une très faible part dans l'ensemble des institutions scolaires du pays; mais il faut toutefois reconnaître que la Société du *Denier des Écoles* a rendu de grands

services en fondant des écoles modèles et en indiquant les améliorations qu'il convient d'apporter à celles qui existaient déjà.

Dans un assez grand nombre de localités on trouve également des *Écoles industrielles* établies dans le but de former de bons contremaîtres et des ouvriers d'élite.

Les avantages qu'elles présentent ont été immédiatement compris des ouvriers et elles n'ont pas tardé à prendre un rapide accroissement.

Elles portent différents noms suivant les catégories d'ouvriers auxquelles elles s'adressent plus spécialement. C'est ainsi que les écoles de *Porions* sont fréquentées par les contremaîtres des houillères et les mécaniciens; celles de Namur, par les employés du commerce et de l'industrie, etc.

Le parti catholique belge, de son côté, a fondé des écoles du dimanche, qui sont bien plutôt des centres de ralliement pour les enfants pauvres, que des écoles industrielles et professionnelles.

Dans le but de pousser à la fréquentation des écoles, il s'est créé en Belgique un grand nombre de Sociétés qui aident les parents ou les enfants eux-mêmes en leur distribuant des secours pécuniaires ou en leur faisant des dons en nature. Les Sociétés catholiques font des collectes dans les églises; les Sociétés libérales, dans les cercles, dans les cafés, dans les fêtes; ces dernières Sociétés organisent même des cortèges, des cavalcades, des concerts et des bals, s'ingénient en un mot pour recueillir de l'argent.

Enfin, pour développer l'instruction populaire, les Sociétés Belges n'ont pas manqué de mettre à profit ce moyen puissant de vulgarisation qui consiste à faire des Conférences publiques.

Mais ces conférences offrent un caractère tout spécial : presque partout on les fait précéder d'une fête musicale, et grâce à ce moyen on réussit à attirer un nombre considérable d'auditeurs.

La Société Franklin de Liége et celle des *Soirées populaires de Verviers*

peuvent être considérées comme les modèles des Associations qui ont créé l'enseignement populaire par les Conférences.

Il existe des Institutions du même genre à Namur, à Mons et dans presque toutes les grandes villes. Dans les provinces flamandes, nous citerons la puissante Société de Gand qui porte le titre de *Willems-Fonds*, et qui a pour concurrente la Société catholique le *Davids-Fonds*.

La *Société Franklin* a été créée à Liége à la fin de l'année 1865 dans le but de travailler à l'œuvre de l'émancipation des classes laborieuses par l'enseignement et l'éducation; de propager dans le peuple les idées d'ordre, de travail et d'économie; de vulgariser les institutions qui en facilitent la réalisation; de montrer le progrès dans l'amélioration et non dans le renversement de ce qui est.

Ce programme était vaste et cependant il a été rempli.

Aussitôt constituée, la Société Franklin annonça à Liége des séances populaires de science, de littérature et de musique. L'attrait était neuf et puissant, aussi ce coup d'essai fut un succès; la population répondit avec empressement à l'appel qui lui était adressé; la presse fit connaître le but et les tendances de la Société dont l'avenir était dès lors assuré.

L'Association avait été formée par un petit groupe d'amis. Ces membres fondateurs s'adjoignirent par la suite quelques personnes et se constituèrent en comité actif dirigeant la Société sous leur responsabilité. Ils créèrent aussi une catégorie de membres honoraires ou protecteurs de l'œuvre, comprenant toutes les personnes qui s'engageaient à payer une cotisation annuelle d'au moins cinq francs.

L'Assemblée générale des membres effectifs qui comprend aujourd'hui environ soixante personnes habitant Liége, nomme un Bureau composé d'un Président, de trois vice-Présidents, de deux Secrétaires, de deux Secrétaires-adjoints et d'un Trésorier. Elle discute les questions qui intéressent la Société, prend les mesures nécessaires à son bon

fonctionnement et en confie l'exécution à des comités spéciaux pris dans son sein et composés de manière que chaque membre effectif fasse partie au moins d'un comité.

Enfin, il existe encore un comité exécutif composé du Président, d'un Secrétaire, du Trésorier, et de six membres de l'Assemblée générale.

La Société Franklin n'a pas voulu se lier par des statuts avant d'avoir perfectionné son organisation; elle se meut avec une entière liberté sous la réserve d'écarter de son enseignement toutes les questions de dogme religieux ou de politique militante.

La Société donne ses séances dans une grande salle située au centre de la ville de Liége et qu'elle loue à raison de mille francs par an. Pour assurer la marche de l'Association, ses membres effectifs ont souscrit 1200 actions de dix francs chacune.

Les moyens d'action de la Société Franklin consistent d'abord dans des Conférences qui ont lieu régulièrement tous les dimanches, depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril, et qui sont précédées d'une exécution musicale.

Depuis l'année 1876, chaque assistant doit se munir d'un billet de la tombola de livres tirée à chacune de ces réunions. Ce billet ne coûte que dix centimes. Toutefois, après l'exécution du premier morceau de musique, l'entrée devient gratuite.

Les sujets des conférences sont empruntés aux sources les plus variées de la science et de la littérature. Les sciences mêmes, dont les notions élémentaires sont rendues intéressantes et facilement saisissables par des démonstrations au tableau et des expériences, ont fait l'objet de nombreux entretiens.

On recrute les conférenciers parmi les membres actifs de la Société, mais on fait également appel aux personnages qui ont acquis à l'étranger une certaine notoriété. C'est ainsi que Mlle Dudlay, artiste au Théâtre-

Français, Mme Ernst, lectrice de la Sorbonne, MM. Frédéric Passy, l'éminent publiciste français, Le Hardy de Beaulieu, économiste, Simonin, H. de Lapommeraye, vice-Président de l'Association Polytechnique de Paris, Reynald, le célèbre voyageur français, etc., etc., se sont fait entendre dans les matinées populaires de la Société Franklin.

L'interprétation des œuvres musicales est faite gracieusement par des amateurs, des artistes, des professeurs et des lauréats des Conservatoires de musique de Liége et de Bruxelles, par les premiers sujets des théâtres de Liége et par des Sociétés de chant et d'harmonie, etc.

Ces matinées musicales, scientifiques et littéraires qui ont un grand succès, ne constituent pas un enseignement suivi. Si l'audition des œuvres musicales et des conférences développe le goût de l'étude et élève l'esprit, on ne peut prétendre atteindre par ce seul moyen le but civilisateur que s'était proposé la Société dès son origine :

Pour compléter ses moyens d'action, la Société créa deux publications : l'*Almanach Franklin* et le *Journal Franklin*, et institua des cours publics et gratuits.

L'*Almanach Franklin*, dont le prix avait été fixé dans le principe à quinze centimes, a pour objet de plaire en instruisant. Cette publication se vulgarisa avec une grande rapidité. En 1867, son tirage était de dix mille exemplaires, il s'éleva peu de temps après à quinze mille. On le compléta et on dut augmenter par suite son prix. Aujourd'hui, l'exemplaire coûte vingt centimes.

Le programme des cours populaires et gratuits a été dressé en 1866 par deux Comités institués, l'un pour les sciences naturelles, l'autre pour les sciences morales et politiques, l'histoire et la littérature.

Ces cours, qui comprenaient d'abord l'économie politique, la géologie élémentaire, l'histoire et l'application des machines à vapeur, la chimie

élémentaire, l'histoire nationale, l'hygiène, le droit constitutionnel, l'astronomie et la géographie physique, se firent d'abord simultanément dans les différents quartiers de la ville; mais la Société reconnut qu'il serait préférable de les concentrer dans un local unique et elle loua à cet effet, moyennant une somme annuelle de six cents francs, non compris le chauffage et l'éclairage, une salle dans laquelle les cours sont faits tous les soirs de la semaine pendant la période d'hiver.

On professe actuellement l'hygiène, l'histoire contemporaine, la physique avec expériences, la littérature française, le droit commercial, le droit constitutionnel, l'économie politique, la géologie, l'astronomie, la minéralogie appliquée aux arts, la musique vocale, etc., etc.

On a trouvé avantageux de multiplier les cours en limitant le nombre des leçons de chacun d'eux, afin d'introduire dans l'organisation un élément de variété.

Pour que les cours soient faits dans l'esprit général qui guide la Société, cette dernière ne les confie qu'à ses membres effectifs.

Pour fixer le souvenir de l'enseignement et pour le rendre plus profitable, la Société Franklin a fondé un journal hebdomadaire : *le Journal Franklin*, dont le premier numéro a paru en 1867.

Ce journal publie les résumés des conférences faites à la Société Franklin et dans d'autres cercles analogues, ainsi que le tableau régulier des cours de la semaine. Il vulgarise les idées d'ordre et d'économie, cherche à faire triompher dans l'esprit des ouvriers les doctrines de la science sociale et économique; il fait connaître les services rendus par les Sociétés de secours mutuels et les Sociétés coopératives; il est le moniteur officiel de ces associations, des caisses de prévoyance, des sociétés de consommation, de crédit, de production, et publie, par conséquent, des articles indiquant la marche, le but et l'organisation de ces institutions, les bilans, les comptes rendus des assemblées, etc.

Bien qu'il s'occupe peu de politique, et surtout de politique militante, le journal de la Société Franklin travaille au rapprochement des diverses classes sociales, à la destruction des préjugés qui les séparent les unes des autres, à la fusion ou à l'accord des intérêts du capitaliste et du travailleur, du patron et de l'ouvrier.

Le journal contient des articles variés de science usuelle, d'hygiène; il combat énergiquement l'ivrognerie et publie enfin des correspondances intéressantes de l'étranger.

Les cours publics et gratuits, et le journal, ne sont pas les seuls moyens employés par la société Franklin pour développer l'instruction.

Dans le courant de l'année 1874, la Société s'occupa de fonder une bibliothèque populaire et organisa dans toute la ville de Liége une collecte d'argent et de livres. La population répondit avec empressement à cet appel; les agents chargés de faire la collecte recueillirent plus de deux mille francs en espèces et un nombre si considérable de volumes qu'après un triage sévère, il en resta encore plus de douze mille pouvant être utilement donnés en lecture. Quelques bibliothèques purent être immédiatement formées, et l'une d'elles, établie dans le quartier le plus populeux de Liége, reçut pour sa part près de deux mille cinq cents volumes.

Ces dons de livres devant se renouveler, la société Franklin institua dans son sein un comité permanent des bibliothèques chargé de recueillir les ouvrages, de les examiner, de trier ceux qui devaient être envoyés en cadeaux et de les répartir entre les diverses institutions.

Ce comité, qui fonctionne déjà depuis six ans, a contribué à la formation des bibliothèques de Liége (Est), Anthisnes, Dalhem, Devant-le-Pont, Lixhe, Fraipont, Milmorte, Mouland, Vaux-sous-Chèvremont. Il a distribué, en outre, des lots de cent à cent cinquante volumes à plus de soixante bibliothèques existantes.

Enfin, pour répandre le goût des saines lectures et se créer en même temps des ressources, la Société Franklin, suivant le bon exemple donné par la Société des Soirées populaires de Verviers, a organisé depuis l'année 1875, pour chacune de ses séances du dimanche, des tombolas de livres. Elle a distribué ainsi un nombre considérable d'ouvrages des principaux auteurs français et belges. La valeur en librairie des volumes et des brochures composant une tombola représente, à peu de chose près, le prix total des billets émis. Le bénéfice réalisé, qui consiste dans la réduction accordée par les auteurs et les éditeurs, est employé à soutenir l'œuvre de l'imagerie Franklin. Le public belge a accueilli avec faveur ce mode nouveau de propagande.

Pendant l'exercice 1877-1878, la Société a donné vingt-six séances populaires du dimanche; le public qui les a suivies a acheté 16,938 billets, ce qui fait une recette de 1,693 fr. 80 c. Grâce à cette recette, on a pu distribuer 706 volumes, 420 brochures, 170 photographies de l'imagerie Franklin et 70 abonnements au *Journal Franklin*.

On peut évaluer à plus de 1,300 francs la somme que la Société Franklin consacre annuellement à l'acquisition d'œuvres belges. C'est là une manière très efficace d'encourager la littérature nationale et de faire pénétrer dans les masses le goût des bonnes lectures.

L'œuvre de l'imagerie Franklin est encore un auxiliaire puissant de l'enseignement. La collection de portraits, de reproductions d'œuvres d'art de toutes sortes, de vues, de monuments, etc., qu'elle a formée et qui est destinée à perpétuer le souvenir de toutes les gloires de la Belgique et particulièrement de celles du pays de Liége, a contribué à répandre dans le pays des notions utiles et surtout des sentiments patriotiques.

Chaque année, la Société publie douze photographies que les abonnés reçoivent deux par deux, tous les deux mois, moyennant un abonnement de six francs (port compris).

La Société Franklin n'a pas borné là ses efforts : par l'institution de concours de poésies et de chants; par des conférences sur le droit, l'épargne, l'économie sociale ; par la publication de petits ouvrages résumant les cours faits par des professeurs et qu'elle distribue gratuitement à ses auditeurs les plus assidus, elle a développé dans le pays le goût de l'étude, et donné une direction utile aux travaux de chacun.

Signalons, pour terminer, les fêtes qu'elle a instituées tous les ans en faveur des enfants des écoles communales de Li6ge et dont le produit est consacré à donner aux meilleurs élèves des livrets de la caisse d'épargne de l'État, des livres utiles et instructifs, et à organiser des excursions et des voyages dans les principaux centres industriels. Heureuse innovation, s'il en fut, particulièrement propre à développer l'instruction du peuple et dont l'honneur a été partagé avec elle par la Société des Soirées populaires de Verviers. Les résultats de leurs communs efforts ne se firent pas attendre, et dès l'année 1876, 200 excursionnistes belges, parmi lesquels on remarquait une trentaine de dames, ont été conduits à Paris, logés, hébergés et pilotés pendant quatre jours par les soins de ces deux Sociétés pour la somme modique de 85 francs par tête.

Toutes ces institutions s'inspirent de la plus haute philanthropie et nous serions ingrats si nous passions sous silence les preuves de fraternelle solidarité que nous a données la Société pendant la guerre franco-prussienne.

A peine nos revers et les misères qui en furent la conséquence étaient-ils connus, qu'elle mit à notre disposition toutes les ressources de sa propagande. Elle organisa une collecte et recueillit non seulement de l'argent, mais une énorme quantité de provisions de toutes sortes qui furent envoyés avec ordre et discernement aux différentes

ambulances. La collecte faite dans la ville de Liége seulement produisit prés de 12,000 francs en argent.

Telle est l'œuvre de la Société Franklin. Il faut reconnaître que par ses efforts persévérants, par ses créations de toute sorte, elle a contribué pour une large part à l'accroissement du bien-être moral, intellectuel et matériel de la population ouvrière liégeoise. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à constater l'empressement que met le public à recueillir son enseignement. Le bon exemple qu'elle donne a d'ailleurs porté ses fruits ; des Sociétés similaires, inspirées par les résultats obtenus à Liége, se sont fondées dans les communes environnantes. A Ans, à Beyne, à Andenne, Angleur, Hollogne-aux-Pierres, Bois-de-Breux, il existe aujourd'hui des Sociétés de conférences. A Seraing, cette grande cité industrielle, il s'est formé un cercle Franklin, digne émule de celui de Liége; ce cercle organise des séances hebdomadaires, de littérature, de musique et de sciences, des tombolas de livres, etc.

Ces nombreuses institutions demandent à la Société Franklin le concours de ses orateurs, qui portent ainsi au loin le bienfait de l'instruction populaire.

Saluons donc cette œuvre moralisatrice, qui est assise aujourd'hui sur des bases solides, qui se fortifie, s'élève et se perfectionne tous les jours.

La seconde Société d'enseignement populaire dont nous nous proposons d'étudier l'organisation, a été fondée à Verviers, au commencement de l'année 1866, c'est-à-dire à l'époque où se créait à Liége la Société Franklin.

Dès l'année 1863, d'anciens élèves du collège communal de Verviers s'étaient réunis pour établir deux Cercles d'instruction mutuelle : *le Progrès* et *l'Étude*. Ils discutaient, dans de fréquentes réunions, des questions de morale, de philosophie, de politique, de littérature et de sciences.

L'un de ces cercles entreprit en 1866 de fonder à Verviers, sur le plan du club de Philadelphie *B. Franklin*, une œuvre semblable à celle qui fonctionnait depuis 1863 à Saint-Josse-ten-Noode et depuis quelques mois à Liège.

Les auteurs de ce projet étaient de tout jeunes gens pleins d'une grande ardeur. Ils firent appel à un orateur très populaire; ils mirent l'œuvre sous l'égide de son nom et organisèrent une série de soirées musicales qui eurent un plein succès. Le programme devait embrasser par degrés toutes les connaissances humaines, à l'exception toutefois des questions de religion et de politique militante.

Le caractère éminemment démocratique de l'œuvre conquit la faveur du public, dont l'affluence devint bientôt si considérable que la Société dut chercher un local plus vaste; on s'établit dans une salle pouvant contenir six cents personnes. Cela ne suffit pas; chaque dimanche on refusait des centaines de personnes, il fallait fermer les portes une heure avant le commencement de la soirée. Aujourd'hui les séances se tiennent dans le local le plus vaste qui existe à Verviers, dans la salle du manège qui peut tenir quinze cents personnes, encore est-elle trop exiguë.

La Société des Soirées populaires de Verviers donne pendant la période d'hiver des séances hebdomadaires composées d'une partie littéraire et d'une partie musicale suivies d'une tombola de livres.

Les conférenciers s'attachent surtout à communiquer à leurs auditeurs des notions d'économie politique, de physique, de chimie, d'astronomie, d'hygiène, de littérature, d'histoire, de géographie et à leur donner des préceptes moraux concernant les droits et les devoirs des hommes.

De 1866, époque de sa fondation, à 1878, la Société a donné plus de trois cents conférences. La tribune a été occupée non seulement par des orateurs du pays, mais encore par des sommités du barreau et de la magistrature belges; par des professeurs distingués de l'enseignement

public aux trois degrés ; par des savants, membres des académies, par des ingénieurs de grande renommée et enfin par des dames. Des publicistes ou des membres de l'Académie française n'ont pas dédaigné de se faire entendre dans ces réunions.

Beaucoup de conférences sont accompagnées d'expériences, ou d'explications au tableau noir, appuyées de cartes explicatives ou projections lumineuses.

Ajoutons enfin que certaines soirées ont été consacrées à la déclamation d'œuvres morales, et à la représentation de pièces spécialement écrites pour le public ouvrier. La conférence est encadrée dans une partie musicale.

C'est là un puissant auxiliaire pour attirer la foule et pour atteindre, par suite, l'amélioration matérielle et morale des populations.

La Société des Soirées populaires de Verviers a inauguré la première en Belgique les tombolas de livres. Les frais d'achat des ouvrages ainsi distribués au public sont couverts par le produit des entrées fixées à cinq centimes par personne.

On jugera des résultats obtenus par ce puissant moyen d'action en remarquant que, dans l'espace de onze années, la Société a distribué au public le chiffre énorme de trente-trois mille cent seize volumes ou brochures.

Que de précieuses connaissances ainsi répandues ! Que de préceptes utiles ont pénétré par ce moyen dans les masses !

Les membres de la Société apportent un grand soin dans le choix des ouvrages mis en loterie.

Aujourd'hui, les tombolas de livres sont en usage dans tous les cercles de conférences établis en Belgique :

La *Société Franklin* de Liége, le *Cercle Franklin* de Seraing, la Société chorale les *Échos du Bois de Breux*, le *Cercle de Herstal*, etc., dans la

province de Liége; les *Réunions populaires de Mons* et leurs nombreuses ramifications dans les différentes communes du *Bassin de Mons;* la *Société de Conférences de Charleroi*, *de Leuze*, etc., dans le Hainaut; et enfin les nombreux *Comités de l'arrondissement de Verviers.*

Nous appelons l'attention des Sociétés d'instruction populaire françaises sur ce moyen de propagande.

Enfin, dans une des annexes de la Société, on a placé en permanence une boîte dans laquelle tous les auditeurs sont libres de déposer une demande de renseignements sur un point de la conférence resté obscur, ou sur tout autre sujet intéressant. Ces demandes n'ont pas besoin d'être signées. La boîte est levée le jeudi de chaque semaine, et à la séance du dimanche suivant l'un des membres du Comité vient faire connaître au public les questions reçues et donner les réponses qu'elles comportent. Ce nouveau moyen de se mettre en rapport avec le public des conférences et de connaître ses désirs a eu le plus grand succès. Il permet à chacun de donner son opinion sur certaines modifications ou améliorations à introduire dans l'œuvre.

La Société des Soirées populaires de Verviers, voulant favoriser l'enseignement sous toutes ses formes, offre chaque année une fête aux élèves des écoles primaires communales de garçons et de filles.

Dès l'année 1875, la Société a entrepris de donner chaque dimanche d'été une ou plusieurs séances dans les diverses communes des environs.

Ces séances ont eu un si grand succès qu'il a fallu les établir d'une façon permanente pendant tout le courant de l'année; elles se composent d'une conférence, d'une partie musicale et d'une tombola de livres. Elles se sont tellement multipliées, qu'un dimanche, à la même heure et sur les points les plus divers de l'arrondissement de Verviers, la

Société a tenu sept séances pour chacune desquelles deux ou trois membres du Comité ont rempli les fonctions de commissaires.

Au moyen de ces conférences, la Société atteint un but d'une importance capitale; elle donne l'instruction au campagnard et lui enlève ses vieilles erreurs et ses préjugés, elle le forme à la vie publique, elle lui apprend ses devoirs de citoyen qu'il ne connaît que d'une façon bien imparfaite, elle le tire de la torpeur dans laquelle il vit, elle l'habitue à raisonner, à penser; en un mot, elle en fait un homme.

A la suite de ces conférences dans les campagnes, la Société des Soirées populaires de Verviers a établi des cercles locaux affiliés à l'œuvre mère. Ces cercles, non contents de donner des séances dans leur localité, ont organisé à leur tour des conférences dans les localités voisines.

C'est ainsi que l'œuvre-mère a pu étendre au loin ses ramifications.

Après avoir organisé les conférences dans la ville de Verviers et ses environs, la Société n'a rien négligé pour en répandre le goût partout; dans les grandes villes comme dans le plus modeste village, elle a fait pénétrer ce complément de l'école.

Grâce à ses efforts, une œuvre similaire s'est fondée à Mons, en 1877, sous le nom de *Réunions populaires de Mons et du Hainaut*.

Au bout de quelques mois, cette nouvelle Société a établi un grand nombre de succursales.

Vers la fin de 1876, Charleroi a de même inauguré un cercle de conférences qui a adopté les mêmes moyens d'action que ceux des Sociétés précédentes, et dont le succès augmente chaque année.

A Bruxelles, le *Cercle des anciens normalistes* qui était au début une Société d'instruction mutuelle, s'est transformé; il donne maintenant

des séances semblables à celles de la Société des Soirées populaires de Verviers.

Il n'est donc pas douteux que l'œuvre des Soirées populaires se propage rapidement.

Aux travaux déjà si nombreux que nous venons de faire connaître, la Société de Verviers a encore ajouté :

Les excursions; les concours de littérature; les cercles d'entretiens populaires; les bibliothèques populaires; les collectes de livres; les congrès; les musées pédagogiques et scolaires.

Nous allons examiner séparément ces divers moyens d'action.

Moyennant une cotisation annuelle de un franc, en échange de laquelle elle reçoit un abonnement au *Bulletin des Excursions*, toute personne acquiert le droit de participer aux voyages organisés par la Société, à charge, bien entendu, de payer sa quote-part des frais de ces voyages.

Les grands avantages des excursions est de permettre à tous de voyager sans grandes dépenses et sans les préoccupations de logement et de nourriture, enfin sans perdre de temps, le programme étant arrêté d'avance et étudié sur les lieux mêmes que l'on doit visiter.

Les excursionnistes se divisent en plusieurs groupes conduits chacun par un chef chargé de donner toutes les explications nécessaires.

Cette nouvelle branche de l'œuvre de la Société de Verviers a réussi comme on devait s'y attendre; elle a même dépassé les résultats qu'on avait prévus.

Pendant les trois étés de 1875, 1876, 1877, on a organisé onze excursions auxquelles ont pris part mille cinq cent trente-cinq personnes.

L'exemple a été du reste contagieux, plusieurs Sociétés d'excursions se sont immédiatement formées sur le même modèle à Liége, à Mons, à Anvers, à Bruxelles, etc.

En 1877, on a organisé des visites industrielles dont l'utilité a été promptement comprise par le public.

Puis on a créé les excursions botaniques et les excursions géologiques qui ont été non moins goûtées que les précédentes.

La Société des Soirées populaires de Verviers a institué aussi des concours de littérature populaire qui se divisent en deux catégories distinctes : le concours français et le concours wallon.

De 1872 à 1877, sur 120 pièces de littérature française qui ont été reçues, 39 ont été jugées dignes de récompenses. Sur 65 pièces de littérature wallonne, 20 ont été primées.

Arrivons à la fondation d'un cercle d'entretiens populaires annexé à l'œuvre en 1876 sur les conseils de M. Centner, l'un des hommes qui, en Belgique, se sont le plus occupés de l'instruction du peuple.

Ce cercle est composé d'un certain nombre de personnes qui se réunissent chaque dimanche de l'hiver de trois heures à cinq heures pour s'entretenir de sujets littéraires, scientifiques, historiques, industriels, de questions sociales, etc. Chacun émet son opinion et la discute, de sorte qu'il acquiert la précieuse habitude d'exprimer nettement sa pensée, et qu'il puise dans les connaissances d'autrui des notions variées qu'il propage au dehors.

Chacun des membres du cercle paye une cotisation mensuelle de un franc qui lui est rendue à la fin de l'hiver sous forme de livres soigneusement choisis.

Ce cercle a bien fonctionné et, ici encore, on ne peut que constater un résultat des plus satisfaisants.

L'œuvre des bibliothèques populaires devait nécessairement attirer l'attention de la Société des Soirées populaires de Verviers. Convaincue

de la nécessité impérieuse de doter chaque commune de cette institution, la Société a résolu d'envoyer à toutes les bibliothèques existantes un exemplaire de ses publications, de leur faire des dons de livres, et d'offrir, à titre d'encouragement, un premier fonds d'ouvrages à celles qui s'organisent; enfin elle a entamé une propagande active pour vulgariser l'idée de la création des bibliothèques.

Elle a réussi ainsi à fonder des bibliothèques dans toutes les communes où elle a organisé des conférences.

Pour se procurer les livres nécessaires à ces fondations, la Société des Soirées populaires de Verviers a eu recours aux collectes qui réussissent toujours en Belgique, où les hautes classes ne reculent devant aucun sacrifice pour encourager les œuvres philanthropiques.

La Société a chargé des délégués d'assister aux différents congrès pour y exposer ses méthodes; elle a fondé un double musée pédagogique et scolaire contenant les objets nécessaires aux maîtres afin qu'ils puissent adopter les méthodes nouvelles. Plus tard on fera des cours pour mettre les instituteurs à même d'employer ces méthodes. La ville de Verviers a prêté un local, et plusieurs industriels ont fait parvenir des dons en argent. Le général russe Kochkovsky, le promoteur des musées pédagogiques en Russie, ainsi que des ateliers de matériel d'enseignement, etc., ont contribué également par des dons en nature à l'établissement du musée.

Outre les nombreux travaux entrepris par la Société de Verviers, cette puissante Association a aidé à la fondation de diverses institutions et en patronne plusieurs, entre autres : *les Concerts populaires, la Société des voyages d'études autour du monde*, et *la Jeune Garde de l'instruction publique* qui s'est donnée pour mission d'éclairer les parents sur la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école, et de fournir aux pauvres les moyens d'accomplir ce devoir.

Cette dernière institution s'occupe, du reste, de toutes les questions qui se rattachent à l'enseignement, et emploie les moyens suivants :

1° Visites aux parents qui négligent l'instruction de leurs enfants ou qui les retirent prématurément des écoles;

2° Dons de livres, objets classiques, vêtements; remise de livrets de caisse d'épargne; bourses d'étude aux familles nécessiteuses ;

3° Visite des locaux ;

4° Fondation de collections scolaires;

5° Discussions et conférences sur les questions relatives à l'enseignement ;

6° Ouverture de concours pour résoudre des problèmes pédagogiques.

L'élite de la population s'est empressée d'entrer dans le Comité de cette œuvre; des personnes riches se sont inscrites pour des cotisations annuelles variant de mille à deux cents francs, ce qui a permis de former immédiatement un fonds considérable grâce auquel la Société a pris un rapide essor.

Cette Association, bien conduite, est appelée à rendre d'importants services à la cause du progrès.

Les publications de la Société des Soirées populaires de Verviers consistent :

1° Dans un *Almanach* composé avec la collaboration des membres du Comité et d'un grand nombre de savants belges et étrangers.

Pour montrer combien cette publication est appréciée du public, il suffit de dire que dans l'espace de dix années, la Société en a écoulé plus de vingt et un mille exemplaires.

2° Dans le *Bulletin des Soirées populaires* qui reproduit *in-extenso* toutes les conférences et qui contient encore des articles de variétés. On a pu ainsi publier plus de cent vingt-sept mille bulletins de conférences qui

portent au loin les enseignements de l'institution. Le journal est mensuel pendant l'été, hebdomadaire pendant l'hiver.

3° Dans le *Bulletin des Communes*, qui rend compte de toutes les excursions dirigées par la Société et qui publie des renseignements historiques, géographiques, industriels et commerciaux non seulement sur les endroits qui font spécialement l'objet du voyage, mais encore sur toutes les localités traversées par la voie ferrée, desservies ou non par une station de chemin de fer. Ce journal, qui tient le lecteur au courant de tous les grands travaux exécutés dans notre siècle, constitue une source féconde de nombreuses connaissances, une géographie aussi amusante qu'intéressante. Le nombre des abonnés du *Bulletin* dépasse celui des plus grands journaux politiques de la ville. En trois ans, on a répandu dans le public plus de trente-huit mille quatre cents bulletins.

4° Dans des brochures contenant des pièces couronnées dans les concours ouverts par la Société.

5° Signalons encore des recueils de chansons wallonnes, un traité d'hygiène relatif aux soins que nécessitent les jeunes enfants, un manuel de droit commercial.

Pour compléter l'étude que nous venons de faire sur les moyens mis en œuvre par la *Société des Soirées populaires de Verviers*, il nous reste à indiquer les bases de son organisation intérieure et ses ressources pécuniaires.

Toute l'institution se résume en un Comité de vingt-deux personnes émanant de lui-même, ne relevant que de sa conscience et agissant avec la plus entière indépendance, nommant ses membres et appelant dans son sein, aux différentes fonctions, ceux auxquels il désire les confier; ce Comité tient de fréquentes réunions.

Indépendamment du Président, du Vice-Président et du Trésorier,

dont les fonctions sont les mêmes dans toutes les Sociétés, il existe un Secrétaire-Rapporteur qui rédige les procès-verbaux, un Secrétaire-Correspondant qui s'occupe de la correspondance et de la rédaction des rapports annuels, et des Commissaires spéciaux chargés de l'exécution des mesures adoptées par le Comité, se rattachant à une branche déterminée.

La Société vit au jour le jour, confiante dans la générosité de ses protecteurs, mais elle est constamment arrêtée par l'éternel obstacle de la dépense. Cette gêne constitue une situation fâcheuse et, pour en sortir, la Société recherche toutes les occasions de provoquer des souscriptions.

Citons encore parmi les Associations belges la *Société de Gand* qui porte le nom de Van Crombrugyhe, ancien bourgmestre de cette ville; cette Société répond à des besoins multiples, elle possède une bibliothèque populaire, un centre de réunion, fait des conférences littéraires et scientifiques ainsi que des cours du soir, fournit des encouragements aux élèves pauvres des écoles communales, et fonctionne comme société de secours mutuels; enfin elle a créé une banque populaire et des sociétés coopératives.

En Hollande, on trouve la Société du *Bien-Public* fondée en 1784 par un pasteur Mennonite; cette Société a pris un immense développement et compte environ 15,000 membres; elle a pu, sur plus de trois cents points de ce pays, établir des comités dont les soins s'exercent à créer ou à perfectionner les écoles locales, à établir des cours d'ouvriers, des conférences, des caisses d'épargne, etc.; elle organise des bibliothèques, des cercles, publie elle-même des livres d'instruction ou récompense les publications qui lui paraissent utiles à l'enseignement populaire.

Le Danemark est entré dans une voie analogue ; *l'Association des ouvriers de Copenhague* a été fondée en 1860 et, à côté de ceux que son titre signale, elle compte dans ses rangs des artistes, des négociants, des publicistes, des écrivains ; comme les Sociétés dont nous venons de parler, elle a institué des cours d'adultes, des conférences, des bibliothèques, des cercles d'ouvriers ; elle a pu faire visiter à ses membres les expositions industrielles; enfin elle s'occupe de la construction d'habitations ouvrières à bon marché, dont les locataires peuvent au moyen de l'épargne devenir propriétaires au bout d'un certain temps. Cette institution vit surtout au moyen d'une cotisation de vingt centimes par semaine que paient ses trois mille membres.

La Russie possède une Société d'enseignement populaire qui porte le nom d'Association Polytechnique et qui a été créée vers 1865 sur le modèle de l'Association Polytechnique française. Elle est divisée en sections comprenant un certain nombre de professeurs ayant à leur tête un délégué; toutes les sections sont centralisées sous la direction d'un Conseil d'administration auquel se font honneur d'appartenir les hommes les plus éminents du pays.

L'Association Polytechnique russe compte trois sortes de membres : actifs, honoraires et correspondants. Ce dernier titre est donné après vote et décision du Conseil d'administration aux étrangers qui, par leur position, peuvent servir d'intermédiaires à la Société et lui fournir d'utiles renseignements sur ce qui se fait ailleurs dans l'intérêt des classes ouvrières.

Indépendamment des cours réguliers qui comprennent l'étude de la langue russe, des langues étrangères, particulièrement du français, des sciences mathématiques et physiques, de la mécanique, de la chimie, du dessin, l'Association offre au public un certain nombre de cours techniques; elle donne aussi des conférences et ne néglige aucun

moyen de répandre l'instruction dans la classe encore bien arriérée des travailleurs russes.

Son siège social est à Saint-Pétersbourg; de là, elle rayonne sur toute l'étendue du pays et entretient des relations avec les sociétés similaires des différents États de l'Europe.

Par ses cours, par ses conférences, qui s'adressent à la fois aux ouvriers et aux gens du monde, l'Association Polytechnique russe, qui a aujourd'hui quinze années d'exercice, a puissamment agi sur les mœurs de la nation.

Elle poursuit activement chaque jour son œuvre de moralisation et de régénération sociale.

Ce n'est pas seulement en Europe que l'on se préoccupe de développer l'instruction du peuple. L'Amérique a depuis longtemps montré l'exemple au vieux monde. Dans ce pays, il s'est trouvé des philanthropes qui ont consacré des sommes énormes à la création et à l'entretien d'établissements d'instruction populaire. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet et de bons exemples à signaler, mais, forcés de nous limiter, nous devons nous contenter de parler d'une fondation dont on peut rapporter l'origine à l'Association Polytechnique de Paris.

Il y a une vingtaine d'années, un riche habitant de New-York, Peter Cooper, faisait à cette ville un don de plus de 5 millions de francs destiné à construire un établissement modèle connu sous le nom d'*Union pour l'avancement de la science et de l'art.*

Le donateur plaça la propriété complète de l'immeuble dans les mains d'un comité de contrôle chargé d'offrir au *Comité d'éducation de New-York* le libre usage d'une grande partie du bâtiment, à l'effet d'y établir un ensemble d'enseignement polytechnique relié à l'*Académie libre* de cette ville. Aux termes du testament de Peter Cooper, le privilège est perpétuel, sous la condition que l'enseignement dont il

s'agit sera continué et que les sept pièces occupées (par cinquante dames environ) pour enseigner le dessin, leur seront réservées avec des avantages au moins égaux à ceux dont elles jouissent actuellement pour les instructions dans les arts de la gravure sur bois ou sur pierre, du dessin, de la peinture à l'huile ou de l'aquarelle, de la peinture sur porcelaine et sur verre, ainsi que dans les différentes branches des arts utiles qui peuvent servir à élargir la sphère du travail féminin.

Le comité de contrôle doit veiller à ce qu'il soit fait des cours de sciences du caractère le plus utile et le plus pratique ; il doit installer une bibliothèque et un musée. Les cours sont ouverts gratuitement à tous ceux qui présentent de leurs parents ou patrons un certificat indiquant leur honorabilité.

Voici ce que Peter Cooper écrivait en 1868 au journal « *the New-York Tribune* » en réponse à un article dans lequel on recherchait les véritables motifs qui l'avaient poussé à créer un établissement de ce genre :

On ne trouvera pas déplacé que je relate un incident qui a presque constamment occupé ma pensée et excité les meilleurs efforts de ma vie dans l'accomplissement d'un but qui me paraît un bienfait pour ma ville natale et pour le pays sur lequel elle exerce une si puissante influence. Près de trente ans se sont écoulés depuis que j'ai fait la connaissance d'une personne nouvellement revenue de France et ce voyageur, alors qu'il était à Paris, avait assisté aux *cours de l'Association Polytechnique* dans lesquels, grâce à l'habileté consommée des professeurs et les soins donnés aux démonstrations, il avait plus appris en trois mois qu'il ne l'avait fait en trois années précédentes dans ce pays. Il me raconta que quatre cents jeunes gens, venus de toutes les parties de la France, profitaient du bienfait de ces leçons.

Il me sembla alors qu'il doit toujours y avoir dans de grandes villes comme la nôtre des centaines de jeunes gens qui s'écarteraient volontiers des mauvaises fréquentations pour jouir des beautés et des bienfaits de l'instruction scientifique.

Je me rappelle combien j'aurais moi-même profité avec bonheur des avantages d'une telle instruction quand j'étais apprenti, sans avoir d'autre appui que mes seules mains et le désir ferme d'accomplir honnêtement mon voyage à travers la vie.

Si l'Institution peut faire une petite partie du bien que je désire, cela m'aidera à supporter les insinuations peu généreuses qui ont circulé et qui ont déversé l'injure sur une œuvre pour laquelle j'ai travaillé si longtemps et si énergiquement, avec l'ardent espoir de réaliser ainsi un bienfait pour ma ville natale.

J'ai la ferme croyance que l'Institution remplira dignement son but alors même que je n'y serai plus.

Puisse l'Association Polytechnique trouver aussi son Peter Cooper!

II

En même temps que les nations voisines travaillaient à organiser chez elles l'enseignement populaire, la France de son côté ne restait pas inactive et l'histoire du développement de l'enseignement populaire serait incomplète si nous ne faisions pas connaître les institutions créées dans notre pays depuis 1830 pour arriver au même but que celui qu'a poursuivi si utilement et avec un si grand succès l'Association Polytechnique.

Les essais tentés sur tous les points de la France sont nombreux et les résultats obtenus considérables; et, si on trouve encore chez nous des associations, des villes, des chefs d'industrie sourds à leur devoir, qui se méprennent sur les véritables intérêts du peuple et n'entendent point la voix de l'humanité, il est consolant de penser qu'il en existe un nombre bien plus considérable, qui n'ont rien négligé pour améliorer la condition de l'ouvrier et travailler à son instruction et à sa moralisation.

Les créations françaises comparées aux œuvres similaires étrangères présentent un double caractère : développement de l'intelligence des

adultes par les cours professionnels, leur moralisation par l'épargne et l'économie. Nombre d'industriels, en effet, guidés par une sage prévoyance et journellement témoins de l'état précaire dans lequel vivaient les classes ouvrières, ont cherché non seulement à organiser l'enseignement scolaire et technique de leur personnel, mais se sont aussi préoccupés de lui inculquer de sains préceptes de morale et de lui faciliter les conditions matérielles de l'existence. C'est ainsi que le logement, l'alimentation, l'installation hygiénique de l'atelier, les secours de toute nature pour la maladie, les institutions d'épargne, les retraites pour la vieillesse, etc., ont fait l'objet de leurs études et que ces études ont conduit à des solutions pratiques dont les avantages ont été compris des ouvriers et entrent peu à peu dans les mœurs de la nation.

A l'encontre de ce qui se fait chez nos voisins qui ont organisé l'enseignement populaire sur les bases de l'association coopérative, ce qui domine chez nous, à part quelques institutions enseignantes formées pour ainsi dire sous l'impulsion de l'Association Polytechnique et dont les Sociétés pour l'instruction élémentaire des départements de la Seine et du Rhône, l'Association Philotechnique, l'Union française de la jeunesse, sont les plus importantes et les plus connues, ce sont les créations dues à l'initiative privée (1).

---

(1) L'*Association Philotechnique*, issue de l'Association Polytechnique, compte aujourd'hui environ trois cents professeurs et fait deux cent vingt-cinq cours.

L'*Union Française de la Jeunesse* a été fondée en 1876. Les professeurs se recrutent parmi les étudiants en droit, en médecine, les élèves de l'Ecole des Chartes, les attachés de ministère, les comptables, etc. D'après les statuts, les professeurs doivent être âgés de moins de trente ans, passé cet âge ils rentrent dans la catégorie des membres honoraires. Cette association compte à Paris douze centres d'instruction, principalement dans les quartiers excentriques. Elle donne des conférences dans quelques hôpitaux et quelques hospices, et elle espère ouvrir bientôt des sections de gymnastique et de tir.

La *Société pour l'Instruction élémentaire* fondée en 1815, s'occupe de l'enseignement des dames et des jeunes filles. Les cours sont comme ceux des autres Sociétés françaises, publics et gratuits.

La Société délivre chaque année après examen, des diplômes de deux degrés, aux élèves des écoles primaires publiques et libres de Paris et de la banlieue. Ces diplômes sont pris en grande considération par les chefs d'industrie.

Si nous trouvons, en effet, de fortes écoles industrielles créées par les municipalités, comme celles de Paris (école d'apprentis du boulevard de La Villette), du Havre, de Douai, de Lille, de Marseille, d'Amiens, de Nantes, la Société industrielle de Mulhouse, etc.;

Des patronages et des maisons d'apprentis entretenus ou subventionnés par Nancy, Angers, Strasbourg, Metz, Rouen, Arras, etc.;

Des cours de perfectionnement fondés par quelques chambres syndicales à Paris et dans divers départements;

Certains patronages modèles formés par des associations de métiers, comme ceux des plumes et fleurs, de l'ébénisterie, des papiers peints, des enfants de la papeterie, de la tapisserie, etc., à Paris;

Les efforts dans ce sens ont été de beaucoup distancés par l'initiative privée des industriels et des grandes compagnies.

C'est avec une légitime satisfaction en effet que nous pourrions citer, enserrant la France dans un vaste réseau de prévoyance et de progrès :

Les institutions de MM. Montgolfier à Vidalon-les-Annonay, Laroche-Joubert à Angoulême, Colcombet et Cie à la Sauve, Colcombet Victor à Saint-Étienne, Kœchlin Dollfus à Mulhouse, Oberthur à Rennes, Mame à Tours, Bapterosses à Briare, Lemaire, fabricant de lorgnettes, Mourceau, fabricant de tissus d'ameublement, MM. Christofle, orfèvres, à Paris, etc.;

Parmi les grandes industries, les forges de Commentry et Châtillon, les mines de Blanzy, les Messageries nationales des Bouches-du-Rhône (établissement de la Ciotat), la Compagnie des mines de la Grand-Combe, les mines de Carmaux, la Société des forges et fonderies de Montataire, la cristallerie de Baccarat, et enfin, les quelques essais tentés par les grandes Compagnies de chemins de fer et certains directeurs des Manufactures de l'État, etc.

On put croire un instant, en 1865, au moment où, sous l'impulsion féconde du Ministre, M. Duruy, des conférences publiques s'organi-

sèrent sur tous les points du pays, que ce grand mouvement se convertirait en efforts continus, et provoquerait la formation d'associations locales ayant pour but l'instruction et la moralisation des classes ouvrières, comme cela s'est présenté pour quelques-uns des peuples, nos voisins. Il n'en fut rien. Et pendant qu'en Suisse, en Allemagne, en Belgique, ces conférences furent des centres d'attraction autour desquels se groupèrent bientôt des cours publics et techniques à la portée des ouvriers, en France, elles sont restées ce qu'elles ont été dès l'origine, un moyen de distractions utiles et agréables surtout pour les gens du monde. Ces conférences n'ayant entre elles aucun lien, aucune coordination, furent néanmoins accueillies avec faveur par les classes laborieuses pour lesquelles cependant elles n'avaient point été créées, mais elles durent nécessairement tomber à cause de leur défaut de méthode, leur manque d'ensemble et d'esprit pratique.

Depuis 1870, le caractère de ces utiles institutions paraît, principalement dans la Capitale, s'être modifié, mais nulle part encore, elles n'apportent à l'instruction théorique et pratique du jeune ouvrier le complément d'étude, qui serait la plus grande, sinon l'unique raison de leur existence.

Les esprits, du reste, semblent depuis quelque temps s'être portés vers une autre direction; et, sans méconnaître le rôle élevé et moralisateur de l'enseignement populaire tel qu'il est donné par les Sociétés enseignantes, bon nombre de villes et de patrons, frappés des résultats obtenus par les essais d'enseignement professionnel tentés par quelques-uns d'entre eux, éclairés par les Expositions universelles si fréquentes aujourd'hui, jaloux de conserver à l'industrie française sa supériorité dans tous les arts de production, se sont occupés activement de rechercher les moyens les plus propres à développer chez les enfants le goût du travail manuel et à en assurer le plus largement possible la parfaite connaissance.

Le mouvement tend à se régulariser, et de ces préoccupations sont nées les écoles professionnelles qui se résument en deux projets actuellement soumis aux Chambres : l'un, sous le nom d'école manuelle, place *l'atelier dans l'école primaire ;* et l'autre, sous celui d'école professionnelle proprement dite, débarrasse l'apprentissage des questions mercantiles qui l'avaient fait dévier jusqu'alors de son but, et transporte *l'école dans l'atelier d'instruction.* Ce dernier projet qu'on aurait pu croire un instant porter atteinte aux droits de chacun, respecte à ce point la liberté individuelle, l'esprit d'initiative des citoyens, qu'il laisse aux patrons, aux patronages, aux chambres syndicales, etc., le soin d'organiser ces écoles, ne réservant à l'État la faculté d'intervenir que comme conseil, surveillant et surtout comme bailleur de fonds. Ces essais, tentés sous de tels auspices, aboutiront certainement et promettent à la France un long avenir de prospérité. L'enfant façonné, en effet, dès l'école primaire au maniement de l'outil, éclairé sur ses goûts et ses aptitudes, en même temps que ses forces physiques auront été développées par ces exercices manuels, pourra se prononcer en connaissance de cause et embrasser le métier vers lequel sa vocation le portera; et, soit qu'il aille ensuite dans l'atelier ou qu'il se dirige vers l'école professionnelle, il y apportera certainement la somme de connaissances et d'aptitudes qui lui seront nécessaires pour qu'il puisse, sans craindre de s'être trompé, se livrer au travail, devenir dans le présent un bon apprenti et dans l'avenir un ouvrier instruit et en parfait équilibre.

Le réseau qui enserrera la France sera ainsi complet : En bas, l'école primaire qui par son école manuelle préparera à l'école professionnelle; au milieu, l'école primaire supérieure, pépinière des employés du commerce et de l'industrie, des écoles d'arts et métiers; en haut, les collèges et les lycées fournissant les sujets dont ont besoin les écoles spéciales et les carrières libérales : ingénieurs, médecins, avocats, etc.; au sommet enfin, les facultés et les écoles des hautes études pour les lettrés et les

savants. Ainsi dotée, la France républicaine marchera d'un pas sûr dans la voie du progrès, persuadée que toutes ses forces vives pourront se produire, se développer, grandir et être utilisées au mieux des intérêts de tous et de la grandeur du pays.

Mais ce système, quelque complet qu'il soit, ne répond pas à tous les besoins. Au-dessus de l'école primaire, au-dessus de l'enseignement secondaire et supérieur, se meut la masse de la nation, hommes et femmes, partie essentiellement intelligente, s'il en fut, pourvue des mêmes aspirations, vivant de la même vie et journellement aux prises dans les comptoirs, les usines, les ateliers, avec les exigences que créent partout la liberté de production, la concurrence étrangère, la libre initiative. Les esprits s'éveillent et travaillent, les intelligences grandissent avec ces difficultés, mais elles font naître en même temps des besoins nouveaux qu'il faut satisfaire, et qu'une instruction plus générale et plus élevée que celle de l'École professionnelle peut seule donner. C'est là la raison d'être des cours populaires; tels sont les services qu'ils sont appelés à rendre.

Notre intention n'est pas de passer en revue toutes les œuvres créées en faveur de la classe ouvrière, ni de faire pénétrer le lecteur dans tous les établissements industriels qui possèdent aujourd'hui une organisation complète de l'enseignement professionnel; il y aurait matière à plusieurs volumes. Mais nous croyons utile d'examiner parmi ces établissements quelques-uns de ceux qui, par l'ensemble des institutions, répondent le mieux au but que l'on s'est proposé et peuvent être cités pour modèle: les écoles professionnelles du Havre, MM. Ménier à Noisiel, Schneider au Creusot, A. Chaix et Cie imprimeurs-éditeurs, les patronages des plumes et fleurs et des enfants de l'ébénisterie, à Paris.

La ville du Havre a créé pour la population ouvrière tout un système d'enseignement professionnel qui comprend :

1° Une école industrielle préparatoire aux écoles de l'État et formant des employés, à tous les degrés, pour le commerce et l'industrie;

2° Une école d'apprentissage;

3° Une école municipale de dessin et de modelage;

4° Des cours d'adultes.

Ces institutions qui sont toutes florissantes, remontent à plus de quinze ans et ont devancé, par conséquent, toutes les créations similaires et du reste moins complètes, qui ont été fondées dans le même esprit par d'autres villes.

L'école d'apprentissage la plus importante de toutes a été établie en 1866. Elle a pour but d'enseigner *théoriquement* et *pratiquement* les métiers pour le fer et le bois, qui sont les deux industries les plus florissantes de la localité.

Les enfants y sont admis dès l'âge de douze ans, à la suite d'un examen préparatoire; ils y sont exercés au travail manuel six heures par jour et en deux reprises. L'apprentissage est de trois années, et l'on a reconnu, après expérience, que cet espace de temps était la juste mesure nécessaire pour former un bon apprenti.

En outre de cet enseignement, ils reçoivent pendant deux heures et demie, à l'école municipale de dessin établie dans le même local, une leçon appropriée à chaque profession, et plus tard, lorsqu'ils sont devenus adultes, ils peuvent suivre les mêmes cours dans les classes créées spécialement pour les jeunes ouvriers.

Enfin, deux heures et demie sont consacrées chaque jour à des études qui sont la continuation de l'instruction primaire, mais à un degré supérieur, puisqu'elles comprennent un cours de physique, de mécanique et de chimie, où on enseigne comment se comportent, dans toutes les circonstances possibles, les différents métaux et bois que les apprentis sont appelés à travailler.

Ils apprennent, en outre, à tenir le carnet de patron, à établir les prix de revient des ouvrages qu'ils confectionnent, etc.

L'école est gratuite et le travail des élèves ne comporte en principe aucune rémunération; néanmoins, il est tenu compte dans une certaine mesure des travaux exécutés, et une partie du produit en est donnée sous forme de récompense, en même temps que les distributions annuelles des prix aux élèves des autres institutions de la ville. L'enfant se trouve donc ainsi possesseur d'un petit pécule, et, si minime qu'il soit, c'est un puissant encouragement au travail, vivement apprécié des jeunes gens.

L'école est administrée par un directeur responsable, secondé pour l'enseignement par des professeurs spéciaux et par des contremaîtres pour chacun des métiers : forge, tour, ajustage et serrurerie, menuiserie, ébénisterie, etc.

De plus, un comité de patronage et de surveillance composé d'administrateurs, d'architectes, d'entrepreneurs est attaché à l'école, suit avec assiduité et intérêt les travaux des élèves, et s'occupe de leur placement dès que leur apprentissage est terminé.

M. Ménier, l'un des membres du Comité de patronage de l'Association Polytechnique, a créé dans ses usines de Noisiel, indépendamment des autres institutions de prévoyance qui attachent son personnel à son vaste établissement, tout un système d'instruction en faveur des enfants de ses ouvriers et de ceux qui habitent la contrée. Nous ne nous occuperons ici que de l'organisation de l'enseignement primaire et de celui des adultes.

Cet enseignement est *gratuit et obligatoire* pour tous les enfants des ouvriers de l'usine; il se donne dans des écoles libres fréquentées de 8 heures du matin à 6 heures du soir, par plus de 110 élèves de 6 à 14 ans et dirigées par un maître et une maîtresse laïques.

M. Ménier n'a rien négligé pour assurer le bien-être matériel des enfants : un mobilier type, réunissant toutes les conditions désirables d'hygiène, a été exécuté spécialement pour ces écoles; les classes sont vastes, claires, pourvues d'un système complet et rationnel de chauffage et de ventilation.

Une grande salle de dessin et de chant, garnie de modèles, et de dessins, est située entre les deux classes affectées respectivement aux filles et aux garçons; des lavabos-vestiaires, des réfectoires avec étuves pour chauffer les aliments des enfants qui ne sortent pas pour déjeuner, des préaux couverts et de vastes cours plantées d'arbres ainsi qu'un grand jardin école, complètent le groupe scolaire créé à Noisiel.

Les cours des écoles comprennent toutes les matières de l'enseignement primaire ainsi que le dessin, le chant et l'arpentage.

En outre de ces cours réguliers, des classes d'adultes hommes confiées au directeur des Écoles, sont ouvertes le soir, du commencement de novembre à fin février. De plus, des cours spéciaux ou des conférences de physique, de chimie et d'hygiène, etc., etc., sont faits alternativement une fois par semaine par MM. Henri Ménier et le Dr Roussaux attaché au service de santé des usines de Noisiel.

Enfin une bibliothèque annexée aux écoles contient de nombreux ouvrages littéraires et scientifiques, des collections minéralogiques, végétales et animales.

M. Eugène Schneider, le fondateur du Creusot, a toujours été préoccupé d'assurer la prospérité et le développement de la cité peuplée par la grande famille de ses ouvriers. En 1867, la partie morale de l'œuvre de M. Schneider avait atteint un tel degré de perfection que le jury de l'Exposition mettait le Creusot hors concours dans le nouvel ordre de récompenses créé spécialement en faveur des établissements ayant développé la bonne harmonie entre tous ceux

qui coopèrent aux mêmes travaux et assuré aux ouvriers le bien-être moral et intellectuel.

Nous avons eu l'occasion d'étudier récemment l'organisation scolaire de ce vaste établissement, et voici des chiffres que nous avons recueillis.

On compte aujourd'hui au Creusot et dans ses annexes : 82 classes, dont 45 pour les garçons, 29 pour les filles et 8 pour les enfants des salles d'asile.

L'instruction y est donnée par 102 maîtres et maîtresses, dont 63 pour les garçons et 39 pour les filles.

Le nombre des élèves dépasse 6,000, il se répartit ainsi : 2,150 garçons, 1,767 filles et 1,499 enfants confiés aux salles d'asile.

La dépense annuelle incombant à MM. Schneider pour l'entretien des écoles est de 220,000 francs environ, et encore dans ce chiffre ne sont pas comprises les dépenses de construction des bâtiments.

Ces bâtiments ont été établis avec un soin tout particulier; on a cherché à réunir dans leur construction tous les éléments désirables de salubrité et de confortable compatibles avec les conditions économiques dans lesquelles on a dû les ériger. Ils sont divisés en six groupes principaux répartis dans différents quartiers afin d'éviter aux enfants des courses trop longues. Le mobilier scolaire est particulièrement bien étudié.

Pour les garçons, l'enseignement est divisé en cinq groupes sous les ordres d'un directeur, ce sont :

Le groupe spécial de l'enseignement supérieur, celui du centre, de l'ouest, du sud et de l'est. Chacun d'eux possède un chef et un nombre d'instituteurs égal au nombre des classes, 7 à 9 en moyenne; on compte de 460 à 600 élèves par groupe. Pour les 2,150 élèves garçons, la surface totale des classes est de 2,203 mètres, ce qui donne un peu plus d'un mètre carré par élève; 5,342 mètres de préaux couverts,

plus de 5,000 mètres carrés de jardins s'ajoutent à la surface totale affectée aux Écoles du Creusot. La ventilation amène dans les salles de classes près de 8,000 mètres cubes d'air.

Le petit groupe spécial de l'enseignement supérieur est réservé aux élèves studieux, il comprend un chef de groupe, 3 classes et 153 élèves.

La journée scolaire complète est de 8 heures, depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. La durée de chaque classe ne dépasse jamais une heure, suivant l'excellente méthode qui consiste à changer le plus souvent possible les exercices de l'élève. Dans ces écoles, on apprend le français, la géographie, l'histoire, les sciences et les arts. Les éléments d'algèbre, de physique et de chimie sont enseignés aux élèves du cours supérieur.

L'organisation des écoles des filles est calquée sur le même modèle que celle des garçons.

Le Creusot ne se contente pas de loger son personnel et de pourvoir à l'instruction des enfants et des adultes ; il existe encore dans cet établissement une organisation des plus complètes qui assure aux ouvriers des retraites, des secours en cas de maladie, et qui leur permet de faire fructifier leurs économies. Nous ne saurions entrer ici dans le détail de cette organisation.

En établissant autour de leur usine des maisons d'ouvriers et des écoles, en assurant à leur personnel les soins médicaux et une retraite pour la vieillesse, MM. Schneider et Cie, loin de sortir de leur sphère spéciale, de franchir les limites naturelles de l'autorité qui leur est dévolue, n'ont fait que comprendre d'une façon élevée, la mission qui, dans nos temps modernes, incombe à tous les grands industriels.

Appeler peu à peu le travailleur à participer aux fruits de son travail, l'élever à soi par une intelligente initiative, l'intéresser à l'entreprise qui est sa préoccupation constante, c'est faire œuvre humanitaire ; c'est préparer l'avenir ; c'est assurer de la façon la plus efficace le présent et

s'attacher une clientèle zélée d'ouvriers. En un mot c'est parer aux crises industrielles, améliorer la main-d'œuvre dont on dispose et se ménager une influence d'autant plus grande qu'elle est assise sur des sentiments de mutuelle confiance et de réciproque estime.

Sollicité par la concurrence des producteurs, l'ouvrier peut à tout moment déserter l'atelier. Si on veut l'y retenir, il faut lui faire des avantages spéciaux : il n'y en a pas de meilleurs que ceux qui ont pour base l'amour de la famille, l'aspiration vers la propriété, la sécurité du lendemain.

Aussi les créations d'écoles et de maisons ouvrières, l'institution des retraites qui honorent à un si haut point le Creusot sont-elles l'indice de la situation nouvelle qui tend à s'établir dans le pays pour tous les travailleurs.

La troisième institution que nous voulons signaler et sur laquelle l'expérience a pleinement prononcé, résume les efforts les plus persévérants, les plus généreux et les plus éclairés qui aient été faits jusqu'ici dans l'intérêt de la classe ouvrière.

M. Chaix, imprimeur-éditeur, à Paris, a combiné l'apprentissage manuel avec le travail scolaire dans d'excellentes conditions pratiques ; il a créé une grande école de prévoyance et d'épargne pourvue, à l'exception des cités ouvrières que le séjour de Paris rend d'une application très difficile, de toutes les améliorations que comporte la condition des ouvriers.

La maison Chaix, dont le personnel s'élève à près de neuf cents personnes, emploie environ quatre-vingts apprentis divisés en trois groupes : les compositeurs, graveurs et lithographes ; les imprimeurs, comprenant les margeurs, les receveurs, et les enfants des services divers. Chacun de ces groupes est placé sous la surveillance et la direction d'un contremaître.

Les élèves du premier groupe suivent chaque jour deux cours d'une heure chacun ; l'un le matin, l'autre dans l'après-midi ;

Les margeurs et les receveurs ont chacun un cours d'une heure, le soir de 6 heures à 7 heures ou de 7 heures à 8 heures, suivant la saison.

Cet enseignement a pour objet de fortifier l'instruction que les apprentis possèdent déjà à leur entrée dans la maison, de joindre aux leçons pratiques de l'atelier une étude théorique de la profession, de donner enfin à tous des notions sur les arts et les sciences qui ont le plus de rapports avec toutes les branches de l'imprimerie.

Ajoutons que les prescriptions de la loi du 19 mai 1874 sur le travail des enfants dans les manufactures et celles du 22 février et du 4 mars 1851 relatives à l'apprentissage, sont scrupuleusement observées dans la maison : les apprentis ne sont reçus qu'après examens constatant leur degré d'instruction ; après un mois d'essai, ceux dont les aptitudes ont été jugées suffisantes sont appelés à signer un contrat. Ils sont installés dans d'excellentes conditions hygiéniques ; les salles affectées à la composition et aux classes sont séparées de celles où travaillent les ouvriers et un médecin vient chaque semaine passer la revue et donner d'utiles recommandations d'hygiène.

L'apprentissage est de trois ou quatre années suivant l'état, et les gratifications journalières qui sont allouées à chacun proportionnelles au temps de présence et aux services qu'il peut rendre. De plus, tout un système d'institutions bienfaisantes : caisse de retraites, assurances en cas de décès et d'accidents, caisse de participation dans les bénéfices, etc,, dont les primes sont payées par la maison, les accompagne pendant tout le temps que dure leur instruction professionnelle et même lorsqu'ils sont devenus ouvriers, s'ils veulent rester dans l'établissement.

Les élèves logent chez leurs parents ou dans une pension d'apprentis

soumise à une surveillance attentive; ils prennent leurs repas chez leurs parents ou dans la maison, et leurs déjeuners sont chaque jour inspectés par un contremaître qui toutes les semaines en rend compte à M. Chaix.

Un lavabo et un réchauffoir placés à côté de la salle d'atelier servent aux soins de propreté et à faire cuire les aliments.

Pendant les récréations, les élèves sont surveillés par un contremaître spécial qui guide et dirige leurs jeux.

Au point de vue de l'instruction et de l'éducation professionnelle, M. Chaix n'a négligé aucun moyen de solliciter l'attention des apprentis et d'exciter leur émulation. C'est ainsi que des jetons de présence convertis plus tard en argent sont remis à ceux dont le travail est satisfaisant aux cours; que les plus travailleurs d'entre eux sont inscrits chaque mois sur un tableau d'honneur, et reçoivent le grade de sergent.

Chaque année a lieu une distribution des prix dans laquelle il est accordé en récompense pour le travail de la classe et de l'atelier, des livres, des instruments de travail, des diplômes d'honneur, des médailles de mérite, des gratifications en argent, ainsi que les livrets de la caisse des retraites et des assurances en cas d'accidents et de décès.

Enfin tous les mois, les parents sont tenus au courant de la conduite et des progrès de leur enfant par un bulletin ou un livret, et un Comité, présidé par M. Chaix et composé des chefs de service et des professeurs, se réunit pour examiner les résultats acquis et discuter, s'il y a lieu, les réformes ou les améliorations que l'expérience pourrait suggérer.

L'école professionnelle des jeunes typographes créée, dès 1863, par M. Napoléon Chaix et à laquelle M. A. Chaix a successivement apporté les modifications les plus heureuses a spécialement pour objet :

De former des ouvriers, des contremaîtres et des employés pour les différents services de l'imprimerie.

La maison a poursuivi ce but par l'enseignement primaire et technique, par l'organisation sur des bases nouvelles du travail pratique, par l'encouragement à l'épargne, la participation aux bénéfices, la création des caisses de retraites, les assurances sur la vie et en cas d'accidents.

Au moment où la question des écoles professionnelles préoccupe si vivement toutes les personnes qui s'occupent d'enseignement populaire, nous ne saurions trop attirer l'attention sur cette école qui a pour elle quinze ans d'expérience.

Son organisation, son mode de fonctionnement, les moyens employés pour atteindre le but qu'elle se propose ont été mis clairement en regard par les tableaux qu'elle a exposés en 1878, au Champ de Mars, dans le groupe professionnel, classe VII, et nous croyons utile de les reproduire ici tels qu'ils y figuraient [1].

Ils étaient divisés en deux parties : Instruction professionnelle et organisation du travail pratique ; Institutions de prévoyance et d'épargne.

1° INSTRUCTION PROFESSIONNELLE ET ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

INSTRUCTION PROFESSIONNELLE

Compositeurs. — L'enseignement pratique est confié à un Contremaître aidé d'un Correcteur et d'un Sous-Chef.

La durée de l'apprentissage est de quatre années :

Première année. Exercice de composition sur réimpression ;
Deuxième — Composition sur manuscrits et correction ;
Troisième — Travaux de ville et difficultés typographiques ;
Quatrième — Travaux de luxe, imposition et mise en pages ;
Compositions trimestrielles dans chacune des quatre années.

1. A la suite de cette exposition, le jury de la classe VII a attribué une médaille d'or à M. Chaix, et à M. G. Berger, le collaborateur de M. Chaix, une médaille d'argent.

Exercices mensuels de travaux progressifs. — (Troisième et quatrième années.)

Les élèves reçoivent, la première année, 0 fr. 50 c. par jour; la deuxième année, 1 franc; la troisième année, 1 fr. 50 c.; la quatrième année, 2 fr. et 2 fr. 50 c.

MARGEURS. — Les Receveurs et les Margeurs sont placés avec les Conducteurs sous la direction du Chef des tirages.

La durée de l'apprentissage est de quatre années.

Première et deuxième années. Entretien des machines et marge en blanc.

Troisième et quatrième — Habillage des machines et marge en pointures.

Les élèves reçoivent de 0 fr. 75 c. à 4 fr. 50 c. par jour. — Augmentation moyenne, 0 fr. 25 c. tous les trois mois.

CONDUCTEURS. — Les Élèves-Conducteurs sont placés sous la surveillance du Chef des tirages.

La durée de l'apprentissage est de deux années.

Les Élèves-Conducteurs reçoivent de 5 à 7 francs par jour.

LITHOGRAPHES, GRAVEURS, SERVICES DIVERS. — Les élèves sont confiés aux Contremaîtres de chaque service et sont progressivement exercés à la connaissance de leur art ou de leur métier.

Ils reçoivent des gratifications dans les mêmes proportions que les Élèves-Compositeurs, que les Margeurs et que les Élèves-Conducteurs.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'Enseignement technique comprend trois cours :

PREMIER COURS. — COMPOSITEURS ET LITHOGRAPHES. La durée de l'enseignement est de quatre années; il est confié à onze Professeurs, Contremaîtres ou Chefs de service. — Cet enseignement est divisé en trois parties :

PREMIÈRE PARTIE. — *Enseignement primaire spécial :* Lecture et Langue française, Histoire et Géographie, Arithmétique et Géométrie, Écriture et Comptabilité.

DEUXIÈME PARTIE. — *Enseignement technique :* Composition et Matériel, Grammaire typographique, Impression et Outillage, Lithographie et Gravure, Lecture et composition Latine, Grecque, Allemande et Anglaise.

TROISIÈME PARTIE. — *Enseignement complémentaire :* Physique et Mécanique, Chimie, Histoire de l'Imprimerie, Législation usuelle, Économie industrielle, notions sur les Assurances, la Prévoyance et l'Épargne.

DEUXIÈME COURS. — MARGEURS. — L'Enseignement est de deux années; il est confié à quatre professeurs et comprend :

La Lecture et la Langue française, l'Arithmétique, des notions d'Histoire et de Géographie, l'Écriture et la Comptabilité, un cours sur l'Impression et l'Outillage et des notions sur les Assurances et l'Épargne.

TROISIÈME COURS. — Receveurs. — L'Enseignement est de deux années au moins; il est confié à un seul professeur et comprend :

La Lecture, l'Écriture, l'Orthographe, le Calcul et les premières notions du Système métrique et de la Géographie.

Conférences et bibliothèque. — L'instruction est complétée par des conférences et des lectures dont les sujets sont attentivement surveillés.

TENUE ET DISCIPLINE

Règlement et Carnet d'instructions remis à chaque apprenti. — Notes journalières aux cours et à l'atelier. — Livrets et Bulletins mensuels adressés aux parents. — Inspections journalières des récréations, des déjeuners et des jeux.

ÉMULATION ET ENCOURAGEMENT

Augmentation successive du chiffre de la gratification journalière. — Inscription au tableau d'honneur. — Jetons de présence aux cours. — Gratification de sergent. — Photographies. — Distribution annuelle des prix : Livrets de Caisse d'épargne, Outils, Livres.

2° INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE ET PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

ÉPARGNE ET PRÉVOYANCE

Caisse d'épargne scolaire. — Versements volontaires faits tous les mois par les apprentis.

Montant des dépôts, depuis 1875 . . . . . 2,766 fr. »

Caisse de répartition. — Le tiers est payé aux parents à la fin de l'apprentissage.

Tiers inscrits au compte épargne, au 1er janvier 1878. . . . . 3,285 fr. 25 c.

Capital de réserve. — Composé du quart des gratifications journalières allouées à l'Élève. Ce quart de réserve est payé aux parents à la fin de l'apprentissage de la manière suivante : une moitié en espèces, l'autre en un livret de la caisse des retraites à capital réservé; le montant de chaque compte varie de 450 à 700 francs.

PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Caisse de répartition spéciale aux apprentis compositeurs. — Les sommes provenant de cette caisse sont ainsi réparties : un tiers est payé à la fin de chaque année

(participation) ; un tiers à la fin de l'apprentissage (prévoyance et épargne) ; un tiers est versé tous les cinq ans à la Caisse des retraites (retraite pour la vieillesse).

Total des sommes inscrites à ce compte au 1er janvier 1878 . . 9,855 fr. 75 c.

Caisse de participation aux bénéfices spéciale aux ouvriers. — Les apprentis sont membres participants de cette Caisse à partir de leur quatrième année d'apprentissage.

Les fonds provenant de cette Caisse sont ainsi répartis :

Un tiers est payé comptant chaque année (participation aux bénéfices) ; un tiers est payé au départ, en cas de sortie de la maison (prévoyance et épargne) ; un tiers est porté au compte de retraite (retraite pour la vieillesse).

Total des comptes des apprentis et apprentis devenus ouvriers au 1er janvier 1878. . . . . 20,666 fr. 50 c.

RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

Caisse de retraite commune a tous les apprentis. — Cette Caisse est formée par un versement annuel de 15 francs fait par la maison au nom de chaque apprenti.

La rente annuelle, à 55 ans, est de 400 francs environ.

Le nombre des membres est actuellement de 103, pour lesquels il a été versé . . . . . 11,522 fr. 80 c.

Caisse de répartition. — Le tiers des sommes que cette Caisse produit est versé chaque année au compte de retraite. La somme totale est répartie tous les cinq ans entre les apprentis qui sont présents dans la maison.

Total des tiers inscrits au compte retraite au 1er janvier 1878 . . 3,285 fr. 25 c.

Caisse de participation et de retraite des ouvriers. — Tous les apprentis sont membres participants dès la quatrième année de leur apprentissage.

Le tiers des sommes inscrites à leur compte est consacré à la retraite.

MALADIES, ACCIDENTS ET DÉCÈS

Société de secours mutuels. — L'apprenti reçoit un franc d'indemnité par jour de maladie. — Visites et soins gratuits du médecin ; inspection hygiénique mensuelle ; bains et médicaments gratuits.

Assurance collective en cas d'accidents. — Rente annuelle en cas d'accidents entraînant incapacité permanente de travail . . . . . 300 fr. »

Versement annuel fait par la maison pour chaque apprenti. . . 8 fr. »

Nombre d'assurés en 1878. 90

Assurance en cas de décès. — Tous les apprentis sont assurés à partir de seize ans.

Somme à toucher par les parents au décès de leur enfant . . .	500 fr. »
Prime annuelle payée par la maison par apprenti.	6 fr. 60 c.
Nombre d'assurés en 1878 71	

Comme on le voit, le principe dominant de l'institution de la maison A. Chaix, est l'alliance bien pondérée d'un fort enseignement professionnel et technique avec la pratique journalière de toute une série d'institutions de prévoyance appropriées aux besoins les plus divers des jeunes ouvriers qu'elle emploie.

Le programme de l'enseignement dans le premier cours qui ne comprenait à l'origine que la lecture, l'écriture, la langue française, l'arithmétique et le système métrique, les éléments de l'histoire et de la géographie, et quelques notions de sciences usuelles appliquées à la typograghie, a été depuis complété et étendu à tous les besoins professionnels des apprentis, et des cours techniques confiés aux principaux chefs de service et contremaîtres de la maison, ont été ajoutés à l'enseignement ordinaire des professeurs.

Le second et le troisième cours ont été créés pour les enfants des machines, de la réglure et de la papeterie qui, en général, n'ont suivi que d'une manière très incomplète l'enseignement de l'école primaire. Ils comprennent la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système métrique et quelques notions de géographie, d'histoire et de mécanique. Les cours ont lieu tous les soirs à l'exception du samedi.

L'enseignement donné dans ces deux cours entretient, complète l'instruction reçue à l'école primaire, et en dotant les apprentis de connaissances spéciales à leur métier leur permet d'atteindre l'âge d'homme, moment où ils auront besoin de se produire et de se faire valoir, sans

avoir pu oublier ce précieux enseignement du jeune âge faute duquel l'ouvrier le mieux doué aujourd'hui ne peut rien.

En ce qui regarde l'organisation du travail pratique, les méthodes employées pour les compositeurs et les graveurs réalisent plus complètement que celles des margeurs et conducteurs l'idée de l'école professionnelle. Indépendamment en effet des travaux journaliers exécutés pour le compte des clients et qui constituent la base du travail, les élèves sont périodiquement exercés à l'exécution d'une série de *modèles progressifs*, empruntés à un album de l'enseignement de la typographie dressé par la maison, et qui comprend un nombre de types suffisant pour faire passer successivement sous les yeux de chacun, en les résumant et en les présentant sous une forme claire et méthodique, toutes les difficultés qu'un bon ouvrier doit avoir surmontées pour bien connaître son métier.

Cet album est divisé en cinq parties :

1° Têtes de lettres, d'enveloppes, petites manchettes, petits bordereaux, tableaux, etc. ; — 2° Annonces, reçus, factures, cartes, programmes, etc. ; — 3° Tableaux ; — 4° Couvertures ; — 5° Modèles de luxe, encadrements, vignettes, etc.

De plus, tous les trois mois, dans toutes les années, et dans chaque ordre de travaux : labeurs, travaux de ville, langues mortes et vivantes, il est donné une composition dont les sujets sont choisis autant que possible dans les travaux en cours.

Tous les modèles de compositions trimestrielles, de même que ceux qui sont donnés dans l'ordre des travaux progressifs, sont d'abord expliqués par le contremaître qui en fait ressortir toutes les données typographiques; puis chaque élève les exécute en choisissant suivant son goût, les caractères qui lui semblent être le mieux appropriés au genre de travail qui vient de lui être confié. Une épreuve de ces exercices,

portant la date du jour, le nom de l'élève, et annotée par le contremaître et le correcteur, est classée dans un carton spécial et sert ensuite, tout en constituant les archives du travail *progressif et méthodique* de l'école, à déterminer quels sont ceux qui, dans cet ordre d'enseignement, ont fait le plus de progrès et mérité les prix de fin d'année.

Ces méthodes nouvelles qui constituent une innovation dans les procédés d'enseignement employés jusqu'à ce jour, qui permettent de se rendre compte chaque mois du chemin parcouru et de celui qui reste à faire, ne sont pas les moins profitables de toutes les améliorations qui ont été tentées par M. Chaix pour assurer aux jeunes ouvriers la connaissance parfaite de leur métier.

Les institutions de prévoyance et d'épargne dont le fonctionnement est intimement lié au système d'éducation de la maison et qui ont principalement pour but d'attacher les enfants à l'établissement, tout en développant chez eux les sentiments d'ordre et d'épargne si utiles aux ouvriers, comprennent :

Une caisse de retraite, une caisse d'assurances en cas de décès et d'accidents, une caisse d'épargne scolaire et une caisse de répartition spéciale aux jeunes compositeurs ayant pour but de leur accorder un intérêt dans les bénéfices réalisés par la maison sur les travaux qu'ils exécutent.

Chacun des avantages procurés par ces caisses, dont le fonctionnement est assuré par la maison, est attaché à l'assiduité, au travail, à la bonne conduite, à l'esprit d'économie, et protège l'apprenti contre le désir de changement qui pourrait s'emparer de lui lorsqu'il croît savoir quelque chose, ce qui lui cause souvent d'irréparables mécomptes.

Toutes ces institutions, déjà si florissantes en 1878, comme l'indiquent les documents publiés à cette époque, n'ont cessé de prospérer depuis.

Voici quelle était leur situation au mois de septembre dernier, lors de la distribution annuelle des prix de l'École [1].

La caisse des retraites donnait en 1868, lors de sa création, un versement annuel de . . . . . 1.000 fr.
et un nombre de livrets égal à. 45
En 1874, lors du commencement de la seconde période quinquennale, le versement annuel était de . . . . . 1.321 fr.
et les livrets étaient au nombre de 76
En 1879, les versements s'élèvent à. . . . . 2.242 fr.
et les livrets à. 135
c'est-à-dire qu'en onze ans le nombre des bénéficiaires a triplé.

Les assurances en cas d'accidents ont commencé par 40 assurés, pour une prime annuelle de. . . . . 320 fr.
En 1874 le nombre s'élevait à. 70
et la prime à. . . . . 504 fr.
En 1879 le nombre des assurés est de. 108
et la prime de . . . . . 864 fr.
soit un nombre d'assurés et une prime annuelle presque triples.

Les assurances en cas de décès donnent des résultats plus appréciables encore :

Au début,	25 assurés	pour une somme annuelle de	170 fr.
En 1874,	49 —	—	326 fr.
En 1879,	97 —	—	644 fr.

C'est-à-dire un nombre d'assurés et une prime quadruples environ.

La caisse de répartition spéciale aux jeunes compositeurs est aussi en progrès. La somme qui a été attribuée cette année s'élève en effet à 920 francs, donnant à chacun d'eux des parts dont quelques-unes atteignent 50 francs environ, et ce chiffre relativement élevé n'avait pas été atteint depuis 1873.

Mais le résultat le plus satisfaisant est sans contredit la caisse d'épargne scolaire, non seulement parce que les statistiques accusent des moyennes annuelles très élevées, mais

1. Ces renseignements sont empruntés au compte rendu présenté dans cette séance par M. G. Berger, chef du personnel de la maison, professeur, délégué de l'Association Polytechnique.

surtout parce que cette épargne, librement consentie, volontairement comprise et pratiquée, et qui varie pour quelques-uns des anciens apprentis entre 270 francs et 30 francs, pour l'année courante seulement, donne la limite des efforts personnels faits par les jeunes ouvriers.

Voici les statistiques, elles se passent de commentaires :

En 1875,	25 adhérents,	versements	125 fr.	moyenne	5 francs.
En 1876,	65 —	—	1.123	—	17 fr. 275
En 1877,	70 —	—	1.158	—	21 fr. 285
En 1878,	74 —	—	1.384	—	18 fr. 70
En 1879,	86 —	—	2.622	—	30 fr. 488

Soit, pour la dernière année, comparée à la première, un nombre d'adhérents plus que triplé, et une moyenne annuelle six fois plus forte.

La sollicitude de M. Chaix ne s'est pas bornée seulement aux apprentis, et tout un ensemble d'institutions sagement combinées existe pour le personnel entier de la maison.

Non seulement les ouvriers y sont placés dans des conditions hygiéniques excellentes, préservés efficacement contre les accidents qui sont très rares ; non seulement ils sont assistés sous toutes les formes par des caisses de secours, par des caisses de retraites ; assurés contre les accidents, sur la vie ; mais ils sont admis à participer aux bénéfices de la maison, en sorte que tout travailleur que l'âge ou les infirmités empêchent de continuer son travail, se voit à l'abri du besoin et trouve ainsi une garantie de sécurité et d'avenir.

Ce capital d'épargne est fourni tout entier par l'établissement, au moyen d'un prélèvement sur les bénéfices qui a été jusqu'à présent de 15 o/o.

Il en est fait trois parts comme pour les apprentis. L'une versée entre les mains de l'ouvrier lui permet d'apprécier l'utilité immédiate de la participation; les deux autres servent à assurer son avenir.

Plus de la moitié du personnel a profité jusqu'ici des avantages

offerts par la maison et le total des prélèvements s'élevait au 31 décembre 1879, après huit années de fonctionnement, au chiffre relativement considérable de 434,379 fr. 62.

Sur cette somme, 116,615 fr. 30 ont été payés comptant à la fin de chaque année ; 26,313 fr. 34, ont été employés en retraites ; le reste 340,013 fr. 67 représente la somme disponible à ce jour.

Les participants sachant que le moindre effort de leur part, que la plus petite économie, produit à la fin de l'année des résultats considérables s'ingénient à produire vite et bien.

En 1865, lors de l'ouverture des cours primaires, M. Chaix citait aux enfants rassemblés pour la première fois dans la salle de classe les paroles suivantes de B. Franklin :

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas, c'est un empoisonneur.

Ces paroles furent reproduites sur tous les cahiers de classe et gravés sur les jetons de présence donnés aux élèves qui par leur tenue et leur travail contentaient le mieux les professeurs dans les différents cours.

On est resté depuis lors fidèle à cette belle devise, et la maison, en créant pour les apprentis et les ouvriers des institutions empreintes d'une si profonde sollicitude, leur a montré le chemin du travail et de l'épargne et les a ainsi débarrassés des préoccupations du présent et de l'avenir.

L'enseignement populaire se présente encore en France sous une autre forme : les patronages et les cours professionnels créés par les chambres syndicales, les associations de métiers ou les corporations religieuses.

Parmi toutes ces institutions qui rendent de réels services à l'industrie, un grand nombre, surtout celles qui sont dirigées par des religieux, ne sont que des maisons de garde, un centre de ralliement et de distractions pour les enfants et les jeunes gens, et l'instruction professionnelle et technique, de même que l'enseignement populaire n'y occupent qu'une place tout à fait secondaire. Mais il en est d'autres, comme celles qui ont été créées sous l'impulsion des chambres syndicales, de quelques associations libres de métiers, ou d'après les conseils de la Société de protection du travail des enfants employés dans l'industrie et les manufactures dans lesquelles l'organisation de l'enseignement industriel est très complète.

Le patronage des plumes et des fleurs et celui des enfants de l'ébénisterie, entre toutes les institutions de ce genre, méritent une mention particulière parce qu'ils rendent des services incontestables et concourent activement à la diffusion dans toute la classe des travailleurs dont ils s'occupent d'une instruction solide et vraiment professionnelle.

Tous les deux ont pour base les principes si féconds de l'association coopérative; association restreinte il est vrai à la corporation au nom de laquelle le patronage a été établi, mais qui n'en est pas moins féconde en grands résultats.

Le premier a été fondé en 1865 par le groupe syndical des plumes et fleurs et a eu pour promoteur et premier président M. Charles Petit.

Le second, créé quelques mois plus tard, est l'œuvre personnelle de

M. Henri Lemoine, fabricant de meubles en ébénisterie, qui a su rattacher à son idée et les retenir par le bien qu'ils produisaient, les fabricants du quartier Saint-Antoine.

Bien que parties de points de vue très différents, ces deux institutions sont sœurs par leur organisation, leur mode de procéder, leurs résultats.

Toutes les deux admettent comme sociétaires les patrons et les ouvriers et sont soutenues par les cotisations qu'ils paient [1].

Toutes les deux elles écartent l'idée de l'internat professionnel et acceptent l'apprentissage chez les patrons, à condition que l'enfant sera suivi, surveillé, patronné par un *médiateur officieux*, désigné par le patronage et reconnu par le patron et les parents.

Toutes les deux enfin reconnaissent l'utilité, la nécessité des exercices progressifs, des concours annuels entre chaque année d'apprentissage, des distributions de prix pour stimuler et encourager les pupilles, et elles entourent ces différents moyens d'un contrôle sérieux destiné à en assurer l'efficacité [2].

Chacun de ces patronages a créé un enseignement du dessin approprié au métier et un ensemble de cours primaires spéciaux destinés à mettre l'intelligence des élèves en harmonie avec les exigences de l'industrie qu'ils ont embrassée.

Les programmes d'étude sont sérieusement étudiés. Celui de l'École d'ébénisterie, que nous ne saurions trop louer, mérite d'être cité ; il comprend les parties suivantes :

Dessin linéaire et d'ornement dans ses rapports avec l'architecture

1. Art. 3 des statuts du patronage de l'ébénisterie. « Pour faire partie de la société, il faut être présenté par un membre et verser une cotisation annuelle de douze francs. Plusieurs ouvriers représentés par l'un d'eux, peuvent se réunir pour une cotisation unique. »

2. Voir les statuts des deux patronages publiés en 1865 et approuvés par l'État.

du meuble; — Étude des plans d'exécution; — Connaissance des styles; — Théorie de la construction et des éléments qui y concourent; — Enfin, historique et statistique de l'ébénisterie.

La situation prospère de ces patronages prouve qu'ils sont compris et répondent à de véritables besoins.

Celui de l'ébénisterie, qui en 1865 avait ouvert avec 50 enfants et sans ressources assurées, compte aujourd'hui près de 300 inscrits, et malgré les charges d'un pareil nombre d'enfants, la Caisse possédait en septembre 1879 une économie de près de 20,000 francs.

Au moment de sa fondation, le patronage des plumes et fleurs avait réuni à grande peine 60 sociétaires et 32 pupilles; en 1875, les sociétaires dépassaient 150 et les pupilles 200; ces nombres sont maintenant presque doublés.

L'apprentissage ainsi pratiqué, entouré d'une si grande sollicitude de la part des patrons et des ouvriers, ne peut produire que d'heureux résultats, et les exemples donnés par les fabricants de plumes et fleurs et les patrons ébénistes trouver des imitateurs.

CHAPITRE VI

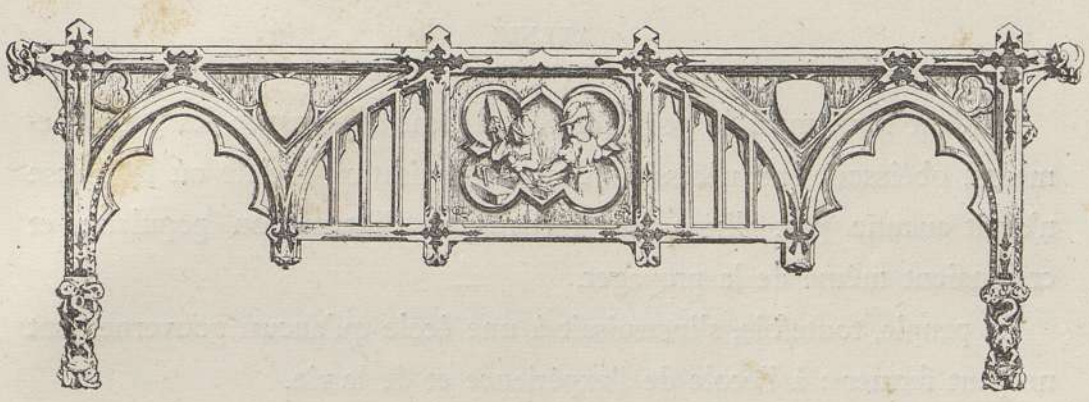

AVENIR DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

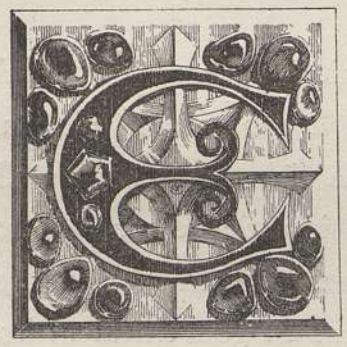

ENTRE toutes les associations qui s'occupent d'instruction populaire, l'Association polytechnique est la plus puissante, la mieux organisée et celle dont les cours ont été fréquentés par le plus grand nombre d'auditeurs.

Après avoir retracé aussi fidèlement que possible son histoire et montré par des faits les grands résultats qu'elle a obtenus, jetons un regard sur la route parcourue et considérons, dans un résumé rapide, les principales étapes de cette lutte grandiose engagée depuis un demi-siècle par des hommes généreux, contre cette plaie de l'ignorance que nous ont léguée les temps anciens. Nous pourrons ainsi apprécier l'influence exercée par l'Association sur l'enseignement populaire, et déterminer le rôle important qu'elle a joué et qu'elle est appelée à jouer encore dans les institutions du pays.

Pendant longtemps le peuple a végété dans l'ignorance, les gouvernements, obéissant aux nécessités d'une organisation sociale où la masse n'avait aucune part dirigeante, négligeaient l'instruction populaire et craignaient même de la propager.

Le peuple, toutefois, s'instruisait à une école qu'aucun gouvernement ne peut fermer : à l'école de l'expérience et de la vie.

Un mouvement lent, mais certain, s'accomplissait ; la Réforme avait commencé le réveil des esprits ; l'influence de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle accéléra le mouvement et tout à coup ce peuple, que l'on croyait endormi, eut un réveil terrible : il proclama *les Droits de l'homme*, et la société ancienne en resta ébranlée jusque dans ses fondements.

Des généraux sortis de ses rangs commandèrent nos armées. Ils se promenèrent dans l'Europe entière et y portèrent, avec la gloire de nos armes, les grands principes de la Révolution. L'émancipation des peuples était commencée.

La nouvelle classe de citoyens qui succédait à l'aristocratie féodale à jamais anéantie, devait tout à son énergie, à son travail, elle était maîtresse de la situation, du pouvoir et de la richesse publique ; elle comprit que la souveraineté dont elle était investie de par la force des évènements lui imposait de grands devoirs. L'instruction de ses enfants fut l'une des principales préoccupations du gouvernement issu de la volonté populaire.

On ouvrit de nombreuses écoles gratuites. L'École Polytechnique, institution éminemment démocratique, devint accessible à tous sans distinction de rang ou de fortune. Fondée par un simple ouvrier, l'illustre Gaspar Monge, dont la veste recouvrait un homme de génie, elle fut la pépinière d'où sortirent une pléiade d'hommes intelligents, imbus des véritables idées de progrès, et qui cherchèrent à enrichir leur pays en y développant l'industrie.

Mais ce développement de l'industrie nationale soulevait un problème social de la plus haute importance : L'émancipation intellectuelle des classes laborieuses.

Avant les profonds remaniements que la Révolution de 1789 a apportés à la constitution des classes ouvrières, quand le régime des corporations, tout en pliant sous sa dure loi la masse des travailleurs, les groupait en corps solidaires, mus par des règles sévères, rapprochés et stimulés par un même point d'honneur, les ouvriers avaient une situation relativement favorisée; ils se sentaient une famille; membres d'une communauté puissante, s'ils avaient les réels inconvénients, ils avaient au moins les sérieux avantages de l'association. Quand la Révolution eut proclamé la liberté du travail, détruit les privilèges séculaires qui étaient l'âme des corporations, les ouvriers se trouvèrent livrés à l'inconnu de la concurrence sans merci, à l'isolement et à la faiblesse.

Les incessantes découvertes de la science multipliaient les moyens de production, et les ouvriers sentaient que pour triompher dans les grandes luttes industrielles, le travail du manœuvre ne suffisait plus, et qu'au plus instruit resterait l'avantage.

Les industriels de leur côté comprirent que pour vaincre la concurrence étrangère, il était de toute nécessité d'accroître la valeur de l'ouvrier, d'élever son intelligence, d'appeler peu à peu le travailleur à participer aux fruits de son travail, de l'élever par une intelligente initiative et de l'intéresser à l'entreprise à laquelle ses intérêts, sa vie même sont attachés.

Pour améliorer la main-d'œuvre, il fallait ouvrir au travailleur des écoles pratiques où s'aiguise son intelligence, où se développe son habileté; ainsi, par un enchaînement logique d'événements sociaux et de découvertes scientifiques, l'instruction de la classe ouvrière s'imposa comme un besoin auquel il fallut donner satisfaction.

Les désastres des guerres du premier Empire n'arrêtèrent pas cette impulsion qui se manifestait de toute part.

En 1821, un Ministre libéral, M. Decazes, et un savant distingué, ancien élève de l'École Polytechnique, M. Charles Dupin, fondèrent le Conservatoire des Arts et Métiers dans le but de procurer aux adultes le moyen de suppléer à l'instruction que les troubles, la guerre ou toute autre circonstance ne leur avaient pas permis d'acquérir. C'est aussi vers la même époque que furent ouverts ces admirables cours institués à Metz par des professeurs de l'École d'artillerie, les Poncelet, les Bardin, les Bergery, etc.

Mais la création du Conservatoire des Arts et Métiers ne remplit pas complètement le but que l'on s'était proposé. Les cours publics confiés à des savants de premier ordre s'adressaient aux fabricants et aux chefs d'ateliers plutôt qu'aux simples ouvriers.

Arriva la révolution de 1830.

C'est alors que pour seconder les vues généreuses de M. Decazes et de leur ancien camarade Dupin, et pour compléter l'œuvre qu'ils avaient entreprise, un groupe d'anciens élèves de l'École Polytechnique résolut de fonder à Paris des cours gratuits s'adressant exclusivement aux ouvriers.

Ces hommes se constituèrent en une Association puissante, et choisirent pour leur Président M. Victor de Tracy.

Profondément imbus de l'esprit démocratique, les fondateurs de l'Association Polytechnique, par la solide instruction qu'ils avaient reçue, étaient plus que tous autres à même de remplir la noble tâche d'instruire les ouvriers. Ils voulaient aussi établir avec leurs élèves des rapports d'intimité qui ne pouvaient que profiter aux idées de morale, d'ordre et de progrès, sans lesquelles il n'y a pour l'ouvrier que misère et dépravation.

Le but était noble, mais il était difficile à atteindre.

Ces hommes courageux, véritables apôtres de l'instruction populaire, nous les avons vus se heurter dès le début de leur entreprise à des difficultés presque insurmontables. Nous les avons suivis pas à pas dans cette lutte opiniâtre contre la routine, les susceptibilités de toutes sortes, le mauvais vouloir de ceux qu'ils voulaient élever par l'instruction, les entraves apportées à tous moments par ceux qui voient leur sécurité dans l'ignorance du peuple.

Ils ont poursuivi leur tâche, sans faiblesse et sans crainte, envers et contre tous, et sans rien attendre de leur dévouement à la cause de l'humanité et du progrès, si ce n'est la satisfaction du devoir accompli, ils ont eu, du moins, la consolation de voir leurs efforts amplement récompensés par la reconnaissance de ceux à qui ils avaient presque imposé l'instruction.

Leurs successeurs ont assisté alors à un spectacle vraiment beau. L'ouvrier, mis en goût d'instruction, envahissait les salles pour suivre les cours mis à sa portée, il réclamait même qu'on lui enseignât telle ou telle science dont la connaissance lui était nécessaire pour se perfectionner dans son métier; mais au fur et à mesure que s'élargissait ainsi l'action bienfaisante de l'Association Polytechnique, ses besoins grandissaient et ses ressources étaient bornées et précaires, et bien que les professeurs donnassent leur science et leur temps gratuitement, les dépenses d'installation, de publicité et d'entretien des cours allaient toujours grandissant et c'était par des efforts constants et une action persévérante qu'on arrivait seulement à y pourvoir. Si donc, les dignes successeurs et émules des fondateurs de l'Association Polytechnique ont marché sur un terrain préparé, il leur a fallu aussi vaincre bien des obstacles. Comme leurs devanciers, ils ont lutté avec cette volonté tenace de faire le bien pour le bien. Ils ont déployé une énergie considérable pour triompher des difficultés sans cesse renaissantes que l'on rencontre sur cette interminable route qui conduit à l'amélioration

morale et intellectuelle du peuple. Bientôt les rangs devinrent trop étroits, et l'expérience démontra aux fondateurs de l'Association Polytechnique la nécessité de s'adjoindre des collaborateurs qui sans avoir la même origine étaient dévoués aux mêmes principes. C'est alors qu'on vit s'enrôler sous le drapeau de l'Association des professeurs, des industriels, des artistes, des avocats, des médecins, des hommes de lettres, etc. Dès ce moment, il se fit à Paris un ensemble de cours très complet et répondant à tous les besoins de la population.

L'élément nouveau prit bientôt une telle importance qu'il se crut en droit d'être représenté dans le Conseil de l'Association. Cette juste réclamation ayant amené un déplorable dissentiment entre les professeurs, plusieurs se séparèrent pour fonder une seconde École.

Mais, si les hommes se séparaient, ils n'en poursuivaient pas moins un but commun, et la nouvelle Société, comme si elle eût voulu proclamer sa communauté de sentiments avec l'ancienne, se baptisa du nom d'Association Philotechnique, presque semblable à celui de la Société mère. Nous avons vu qu'elle choisit d'ailleurs pour Président de son comité d'enseignement le membre de l'Association Polytechnique qui, depuis longtemps, exerçait les mêmes fonctions dans cette Association.

Cette scission s'était produite au lendemain de la Révolution de 1848 qui avait conféré au peuple le droit de nommer ses représentants.

Les fondateurs de l'Association Polytechnique avaient, depuis longtemps, prévu que le peuple émancipé réclamerait un jour le droit que la Constitution de la République venait de lui reconnaître.

Ils savaient que ce droit ne serait qu'un funeste présent pour ceux qui ne sauraient en user avec sagesse et discernement.

C'est dans cette pensée qu'ils s'étaient réunis non seulement pour donner à la classe ouvrière des notions utiles sur les sciences exactes, mais dans le but plus élevé, plus général, d'étendre l'intelligence des travailleurs et de former leur jugement en leur procurant les moyens

de consacrer à l'étude, cette gymnastique de l'esprit et du jugement, le peu de loisirs que leur laissent leurs journées laborieuses.

En instruisant le peuple, l'Association Polytechnique peut donc dire avec orgueil non seulement qu'elle l'a aidé à conquérir sa liberté, mais qu'elle l'a aidé à la conserver, car il n'y a pas de vraie liberté, de liberté durable sans l'instruction. *L'École*, a-t-on dit avec raison, *est l'atelier où se forge la liberté.*

Il faut reconnaître d'ailleurs qu'en restant fidèle à son but, en n'arborant jamais d'autre drapeau que celui du bien public, l'Association Polytechnique a rallié à elle tous les honnêtes gens. Les hommes de tous les partis ont tenu à honneur de l'encourager; sous tous les gouvernements elle a été protégée et traitée avec respect. Elle n'a point eu besoin de manifester de dévouement à tel ou tel régime; on ne lui a jamais demandé d'aliéner son indépendance.

Elle est restée libre parce que son utilité s'imposait et que ses moyens d'action étaient aussi nobles que son but.

Sous l'Empire elle a modestement poursuivi sa tâche, elle a donné une impulsion considérable à l'instruction publique. S'adressant aux savants, elle les a conviés à instruire la classe ouvrière et à organiser à Paris ces magnifiques conférences de l'École de Médecine; elle a créé des bibliothèques, ouvert des cours dans tous les quartiers de Paris, fondé des succursales en province et jusqu'à l'étranger. Les nations voisines, les grandes villes de France, émerveillées des résultats obtenus par cette poignée d'hommes énergiques qui n'épargnaient ni leur temps, ni leur peine, ni leur fortune pour verser à flots l'instruction dans la classe ouvrière, se sont pris d'une noble émulation; partout on a organisé des cours calqués sur ceux de l'Association Polytechnique. Des orateurs ont suivi l'exemple donné à Paris, et à partir de cette époque les conférences populaires ont fourni un nouveau moyen de répandre l'instruction et le goût de l'étude. Aujourd'hui dans beaucoup

de villes, tous les ans, des professeurs de facultés et de collèges, quelques ingénieurs, des industriels et des jurisconsultes, des hommes de lettres, etc., traitent des sujets scientifiques ou littéraires devant de nombreux auditoires vivement intéressés.

Pendant la période qui s'étendit de 1856, époque à laquelle M. Perdonnet fut nommé Président, jusqu'en 1867, date de sa mort, l'Association Polytechnique brilla d'un vif éclat. Le gouvernement de l'Association s'était de plus en plus concentré entre les mains de cet homme dévoué et énergique qui ne négligea aucune occasion de la mettre en relief et d'étendre son influence.

Il avait fondé dans un grand nombre de villes de province des Sociétés enseignantes et des cours analogues à ceux qui se faisaient à Paris, et presque partout, le Président ou les Vice-Présidents de l'Association de Paris eurent l'honneur d'inaugurer cet enseignement populaire. Dans la plupart des localités on contresigna les affiches qui annonçaient l'ouverture des cours du nom du Président de l'Association Polytechnique, ce qui montre l'extension qu'avait prise dans le public la considération dont jouissait cette dernière institution. Mais l'autorité universitaire intervint et le nom de M. Perdonnet disparut des affiches apposées en province. On peut dire que jusqu'à l'heure de sa mort son infatigable Président n'a cessé d'employer en faveur de l'Association tous les moyens de propagande, et il est juste de reconnaître que c'est à l'activité et au dévouement qu'il a mis en toutes circonstances à enlever les obstacles et à aplanir les difficultés, qu'on doit attribuer pour la plus grande part l'extension si considérable que cette Société avait prise en 1867.

Après la mort de M. Perdonnet, la présidence fut offerte à M. Martelet, le plus ancien membre de l'Association, mais il se produisit alors parmi les professeurs un vif désir de voir modifier les statuts qui les régissaient. M. Martelet se retira à la suite des discussions que souleva l'étude de ces nouveaux statuts et l'Association offrit la présidence à un savant

dont le nom est universel. Le premier soin de M. Dumas fut de faire déclarer l'Association d'utilité publique et d'étudier les moyens pratiques de lui constituer un capital et des ressources sans lesquelles elle ne pouvait étendre son action.

C'est alors qu'éclata la guerre désastreuse de 1870-1871.

L'Association resta dans son rôle. Ceux de ses professeurs auxquels l'âge où la maladie ne permettaient pas de prendre part à la lutte, ceux qui ne pouvaient accompagner leurs élèves à la défense du territoire, s'imposèrent la tâche de soigner les blessés.

L'Association Polytechnique établit une ambulance sur le point le plus menacé de la Capitale.

Puis quand le canon eut cessé de gronder, maîtres et élèves se réunirent de nouveau les uns pour instruire, les autres pour apprendre.

Plus que jamais le travail, travail acharné, sans trêve, sans repos, apparaissait à tous comme la suprême consolation, comme le seul moyen de relever honorablement et rapidement les ruines accumulées sur notre malheureuse patrie.

La République s'imposait à tous comme le seul mode de gouvernement capable de réparer tant de fautes.

Il y avait longtemps que l'Association Polytechnique avait compris l'utilité de l'instruction dans les pays dotés d'institutions libérales; ce qui répondait à un besoin sous un gouvernement parlementaire, à suffrage restreint, devenait une nécessité absolue pour la France mise en possession d'institutions républicaines et dont tout le gouvernement repose sur le suffrage universel. Toute la politique était dès lors question d'instruction. Ce n'est plus seulement à former des ouvriers plus habiles, que devaient tendre les efforts des vrais amis du peuple. Ces ouvriers sont tous électeurs, ce sont des juges. Peuvent-ils donc rester ignorants ! Peut-on les exposer à être les instruments inconscients d'un parti ? Ne doivent-ils pas être de véritables *citoyens*, c'est-à-dire des

hommes instruits, éclairés, à même de juger sainement la situation et de choisir leurs mandataires en connaissance de cause et avec impartialité!

Tel est le but que s'est tracé l'Association Polytechnique, tel est son programme : elle marche ainsi dans le chemin frayé par ses fondateurs et elle peut dire avec orgueil qu'elle remplit un devoir sacré.

M. Dumas, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le membre de l'Institut qui pendant dix ans avait prêté à l'Association Polytechnique un concours dévoué et qui malgré l'âge et les fatigues d'une vie remplie par tant de travaux et de découvertes n'avait pas voulu déserter son poste aux jours difficiles, réclama en 1878 un repos si noblement gagné. L'Association Polytechnique, tout en déférant à ce désir, ne voulut pas se priver du patronage d'un homme qui avait conquis tant de titres à sa reconnaissance. Elle l'acclama son Président d'honneur.

Elle appela à la présidence active M. Laurent Pichat, sénateur, l'homme à la foi républicaine, aux principes austères, à la parole convaincue et entraînante. Ce choix indique l'esprit de progrès social et de liberté qui anime l'Association fière de marcher sous l'égide de ce vétéran de la démocratie.

L'idée de répandre l'instruction dans les classes laborieuses, de perfectionner le fruit de leurs travaux par l'extension de leurs connaissances, d'élever leur niveau moral et intellectuel par l'éducation, était née avec la Révolution de 1789.

Les philanthropes de cette époque, à quelque parti qu'ils appartinssent plus tard, les hommes politiques de l'opposition, fortement imbus des doctrines des écrivains du XVIIIe siècle, animés des sentiments les plus généreux, comprirent l'importance du mouvement et la nécessité de donner satisfaction aux aspirations nouvelles des peuples. Mais sollicités

en sens divers, manquant de direction, la marche fut lente et les résultats peu appréciables pendant la Restauration.

Ce n'est qu'au lendemain de 1830, que l'Association Polytechnique, arborant hardiment le drapeau de l'instruction populaire libre, se mit à la tête du mouvement et créa ses premiers cours. Nous avons vu comment, grâce à son organisation démocratique, elle avait pu triompher de tous les obstacles et poursuivre la tâche qu'elle s'était librement imposée.

Nous avons montré également que ce besoin d'instruction était universel et que dans tous les pays, on avait été amené à créer un enseignement populaire approprié aux mœurs de chaque nation.

Aujourd'hui, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse, la Russie, l'Amérique, etc., possèdent des Sociétés et des Associations enseignantes, des écoles professionnelles, des patronages, des caisses d'épargne, de retraites, d'assurances, etc., qui ne diffèrent que par leur mode d'organisation.

Toutes ces institutions concourent au même but : *le développement de l'intelligence par l'instruction; la formation du capital et du bien-être par l'économie et l'épargne.*

Ce sont là, en effet, les deux grands principes qui forment la base de toute société démocratique et qui répondent aux tendances actuelles de tous les peuples.

Aujourd'hui, grâce à l'expérience chèrement acquise, grâce surtout aux conquêtes civiles et politiques qui ne sont elles-mêmes que la conséquence du progrès moral et intellectuel, les castes ont disparu, les préjugés vont s'affaiblissant tous les jours, et la société tout entière, du sommet à la base, reconnaît une patrie commune dans laquelle la loi suprême est l'égalité des citoyens et le respect de la paix publique.

Le patron et l'ouvrier, associés aujourd'hui aux mêmes entreprises, apportant l'un et l'autre à l'œuvre commune la somme de capitaux et

d'intelligence dont ils disposent, sont solidaires; de leur parfaite entente dépend la prospérité d'un pays libre.

Or, c'est par l'instruction et l'épargne que l'ouvrier peut s'élever dans l'échelle sociale et concourir utilement au développement des forces industrielles de son pays, à l'accroissement de ses relations extérieures, et de tous les éléments de travail et de richesse qu'il possède.

La France, qui a souci avant tout de sa grandeur morale, doit donc multiplier sans relâche les moyens d'instruction réclamés par les classes laborieuses, sans distinction d'âge, de fortune, ni de sexe.

Depuis quelques années, on a fait de grands progrès dans cet ordre d'idées, mais il faut faire plus encore.

L'Association Polytechnique, qui a inauguré dans notre pays l'enseignement populaire, a-t-elle terminé sa tâche, doit-elle se contenter des magnifiques résultats obtenus pendant ce demi-siècle d'existence, ou est-elle appelée à rendre encore des services à la cause de l'instruction ? Nous le pensons.

Appuyée sur son organisation éminemment démocratique; n'imposant aucune méthode d'enseignement, ouverte à tous, sans distinction d'opinion, d'âge, de fortune, de condition; appelant à elle tous ceux qui possèdent la volonté de s'instruire, elle peut vulgariser à leur profit les notions utiles et pratiques qui dirigent et perfectionnent le travail accompli par les mains de l'homme.

L'Association Polytechnique, en effet, n'a pas seulement réalisé la solution pratique du grand problème de l'enseignement primaire supérieur, mais comme le faisait remarquer M. J. Ferry, Ministre de l'Instruction publique, elle a, du même coup et avec une admirable simplicité d'inspiration, montré comment doit être résolu un autre grand, important et capital problème de la civilisation démocratique, le problème de l'enseignement secondaire des filles. « Oui, ajoutait le Ministre, l'Association Polytechnique a trouvé la solution simple en appelant à

ses cours du soir les jeunes filles à côté des jeunes gens, et ceux qui avaient peu réfléchi sur cette question ont pu seuls s'étonner qu'entre les unes et les autres, il y ait égalité d'aptitude et que par conséquent il puisse y avoir égalité d'éducation. »

Il ne s'agit pas ici d'une tentative, d'un premier pas, d'une expérience. Les faits prouvent que l'Association Polytechnique est dans la bonne voie. Chaque année le public convié à la distribution solennelle des récompenses accordées aux élèves de l'Association applaudit les *lauréates* dont le nombre s'accroît de plus en plus. Cet enseignement secondaire des filles que l'Association montre vivant et agissant, constitue un immense progrès ; il est essentiel.

« Si nous voulons faire quelque chose, disait M. J. Ferry dans le discours prononcé à la distribution des prix de l'Association en 1879, si nous voulons faire quelque chose de fécond, de durable et de sérieux en matière d'enseignement des filles, il faut nous en tenir à la constitution d'externats puissants, bien organisés, ayant des maîtres en abondance et pourvus de tous les accessoires que la science moderne a rendus nécessaires. Il faut répandre ces externats dans les grandes villes, dans les villes moyennes, et jusque dans les bourgades, si c'est possible; il y a là une œuvre assez grande pour le législateur. »

L'Association Polytechnique ne néglige d'ailleurs aucun moyen de répandre l'instruction : après avoir organisé un magnifique ensemble de cours, après avoir étendu ses sections dans tous les quartiers de Paris, elle a eu l'heureuse pensée de joindre des conférences à ses cours. A vrai dire, les conférences ne constituent pas un enseignement complet ; mais elles sont l'utile auxiliaire et le complément de l'enseignement populaire ; elles permettent aux professeurs d'aborder des sujets plus variés, de les présenter au public sous une forme moins sévère.

Affectant l'allure d'une causerie, la conférence est plus propre à captiver l'attention de l'auditeur; elle ne traite pas de la science elle-même, mais elle en décrit les résultats les plus frappants et démontre ainsi la nécessité d'acquérir des connaissances plus approfondies.

C'est, à proprement parler, un excitant à l'étude.

C'est dans cette pensée que l'Association Polytechnique a inauguré à Paris ce système de conférences auxiliaires des cours. A peine entrée dans cette voie, elle se trouve amplement récompensée de ses efforts par la faveur avec laquelle ce nouvel ordre d'enseignement a été accueilli du public.

La présence des ouvriers qui accourent en foule pour assister aux cours de l'Association, pour entendre le dimanche les conférences faites dans toutes les sections, leurs efforts soutenus dans le but de combler les lacunes involontaires de l'enseignement du jeune âge, sont le plus éloquent témoignage de ce besoin de progrès et de lumière qui caractérise notre époque, et qui doit être pour notre Pays la source féconde d'une prospérité toujours croissante, s'il est indissolublement joint aux sentiments moralisateurs et au respect des lois.

Ils donnent un avertissement utile aux générations futures, ces ouvriers studieux qui, après leur journée finie et le pain de leur famille assuré, savent trouver dans l'heure du repos le signal d'un nouveau labeur volontaire.

Serait-il possible de ne pas s'intéresser à ces travailleurs courageux? L'Association Polytechnique qui les assiste depuis cinquante ans, qui voit leurs progrès de chaque jour, qui applaudit à leurs succès, qui les a aidés à s'élever dans l'échelle sociale, pourrait-elle laisser échapper une occasion de leur être utile? Non, et c'est dans cette pensée qu'elle a créé *une bibliothèque des cours*. Trop souvent les élèves ont quelque peine à garder la trace de tout ce qu'a dit le professeur, ce dernier

lui-même ne peut toujours donner à son enseignement les développements nécessaires. De là, cette idée de publier des livres clairs, méthodiques, conçus dans l'esprit le plus pratique et suivant les méthodes les plus simples. Ces livres, d'un prix modique et à la portée de toutes les bourses, constituent donc une bibliothèque spéciale pour les élèves de l'Association.

C'est encore dans la même pensée d'être utile aux travailleurs que le Conseil de l'Association étudie en ce moment le projet de donner une sanction réelle à son enseignement, en délivrant à ses élèves des diplômes obtenus par la voie du concours, après des examens portant sur des matières parfaitement définies et suivant des programmes spéciaux, examens auxquels présideront des jurys choisis parmi les professeurs de toutes les sections.

Jusqu'à présent les seuls titres que les auditeurs des cours aient reçus pour justifier auprès des industriels et des personnes chez lesquels ils travaillent ou auprès desquels ils sollicitent un emploi, qu'ils ont suivi avec fruit l'enseignement de l'Association, sont les mentions honorables et les médailles accordées chaque année à la distribution solennelle des prix. Ces médailles sont de deux dimensions et portent le même emblème, une Minerve assise tenant dans sa main une couronne.

Le petit modèle est donné aux auditeurs des sections qui, à la suite des compositions de fin d'année, ont obtenu un ou plusieurs prix ; le plus grand est réservé aux prix d'honneur et d'excellence attribués par décision du Conseil aux élèves qui dans l'ensemble de toutes les sections ont obtenu le plus grand nombre de premiers et de seconds prix, six au minimum.

Ces prix d'honneur et d'excellence sont distribués au nom du Ministre de l'Instruction publique et de quelques bienfaiteurs parmi

lesquels on est heureux de retrouver Madame Perdonnet, la veuve du Président qui a rendu tant de services à l'Association.

Ces deux genres de récompenses, très appréciés parce qu'ils constituent un titre sérieux, d'une production commode auprès des industriels, rendent, par conséquent, de réels services à leurs titulaires. Ils concourent puissamment à la prospérité de l'Association et établissent, parmi les élèves les plus assidus, une émulation dont les résultats ont été jusqu'à présent considérables.

Une autre médaille à laquelle s'attache un souvenir particulier et que nous croyons, par cela même, devoir reproduire ici, est celle que l'Association accorde, chaque année, à ceux de ses membres qui pendant sept ans ont professé d'une manière suivie dans l'une quelconque des sections.

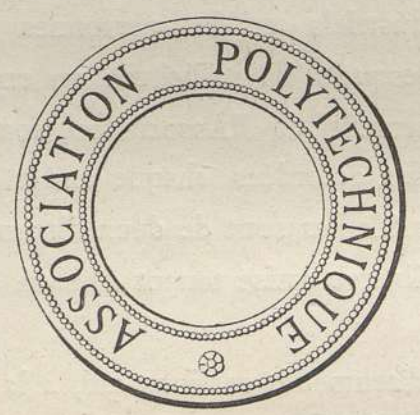

Poncelet fut comme les Tracy, les Lariboisière, les Larabit, Auguste Comte, Perdonnet et tant d'autres, l'un des promoteurs de l'Association, l'un des ouvriers, et non le moins actif, de la première heure; à ce titre, il méritait une place particulière dans nos annales; et lorsque le Conseil de l'Association Polytechnique étudia la possibilité de donner aux professeurs un témoignage des services qu'ils rendaient à la cause

de l'enseignement populaire, il reçut avec empressement, comme un moyen de payer sa dette à Poncelet, les offres qui lui furent faites par M. Dumas, au nom de sa veuve.

Le coin de la médaille qui existait depuis longtemps, est dû à l'habile graveur OUDINÉ; il reproduit d'une manière frappante les traits de cet illustre bienfaiteur de l'humanité.

Les frais de fabrication, par une juste tradition que nous ne saurions trop rappeler ici, ont été supportés par Madame veuve Poncelet, J.-B. Dumas, Laurent-Pichat dont nous avons l'habitude de signaler les noms, toutes les fois que nous parlons de nos bienfaiteurs.

C'est en 1877 que cette médaille a été donnée pour la première fois à la distribution solennelle des prix; depuis lors, elle a été remise, chaque année, aux membres les plus anciens et les plus dévoués de l'Association, et plus de soixante professeurs encore en exercice possèdent maintenant ce souvenir de leurs efforts et de leurs travaux.

L'Association, comme on le voit par la longue énumération qui précède, a fait beaucoup pour l'enseignement populaire, mais, nous ne saurions trop le répéter, ses efforts ne sont point épuisés et elle veut faire bien plus encore.

Elle peut compter pour cela sur le zèle de ses Membres dont le nombre va toujours croissant et dont la valeur professionnelle ne le cède point au dévouement; heureusement les gens de bonne volonté ne sont pas rares en France, et ce serait merveille, si ce n'était si fréquent, que de voir chaque jour des hommes auxquels la multiplicité et l'importance de leurs occupations sembleraient ne laisser aucun loisir, solliciter l'honneur de devenir membres de l'Association Polytechnique.

La tâche qu'il s'est imposée, les devoirs qu'il s'est tracés, noblement

et simplement accomplis, sont pour le professeur la seule satisfaction et la seule récompense qu'il attende. Cette vie de l'éducateur du peuple nous la trouvons résumée dans quelques lignes dues à la plume émue de M. Laurent-Pichat qui a su en faire une image saisissante, un tableau achevé :

« Je vois un intérieur modeste mais sage et heureux, dit M. Laurent Pichat. Un honnête citoyen, dont toutes les heures de la journée ont été occupées pour la vie, quitte sa famille après avoir dîné à la hâte. Il laisse sa femme aux soins du ménage; il embrasse ses enfants et part. Il va, — dans une section de l'Association Polytechnique, — faire un cours à de braves gens qui ont quitté aussi un foyer pour venir l'écouter. La *leçon* achevée, il rentre chez lui, et après s'être assuré si ses enfants dorment, la conscience libre, il s'abandonne à un repos mérité. »

Nous l'avons dit et répété au cours de cette étude, le zèle et le dévouement des professeurs ne suffit pas; des besoins matériels, toujours grandissant avec l'accroissement de l'œuvre elle-même, veulent être garantis. Ce sont les locaux qu'il faut aménager, chauffer, éclairer; l'entretien des cours, la surveillance des salles pendant les leçons et les conférences, les frais des démonstrations auxquels il faut pourvoir. Ce sont là des dépenses toujours renouvelées que les grandes administrations publiques et quelques donateurs généreux permettent à l'Association de couvrir bien insuffisamment encore.

Mais il est une question qui domine toutes les autres; il faut que l'indépendance et la vie même de l'Association soient assurées et ce but ne sera atteint que lorsque par un fonds social suffisant, par des locaux qui seront sa propriété, la Société se trouvera complètement à l'abri des fluctuations. Alors pour elle plus de crainte pour l'avenir, plus de ces préoccupations continuelles pour équilibrer chaque année son

budget. C'est un appel pressant que nous faisons aux favorisés de la fortune; qu'ils suivent les nobles exemples que dans d'autres pays, aux États-Unis, en Angleterre et en France même des citoyens généreux leur ont donnés; qu'ils fassent pour l'Association Polytechnique ce que d'autres ont fait pour de grandes institutions libres marquées au sceau de l'utilité publique; qu'ils attachent leur nom à une grande œuvre en participant par de larges donations à son développement; qu'ils fassent pour l'Association Polytechnique ce que fit en Amérique Peter Cooper pour « l'Union pour l'avancement de la science et de l'art », et désormais tranquille sur son avenir, assurée de son lendemain, elle pourra, libre et prospère, poursuivre ses travaux, améliorer son œuvre, se rendre de plus en plus digne de ses fondateurs, et la France se trouvera dotée ainsi, à perpétuité, d'une institution utile qui concourra pour une large part à la prospérité de notre Pays.

ANNEXES

I

CONSEIL DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

EN L'ANNÉE 1880

1° MEMBRES DU BUREAU :

Président d'honneur.

M. DUMAS, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française.

Président.

M. LAURENT-PICHAT, sénateur.

Vice-Présidents.

MM. Le docteur PLACE, ancien préfet, contrôleur général des Prisons civiles de la Seine.
HENRI de LAPOMMERAYE, homme de lettres, professeur au Conservatoire de musique.
HUDELO, ingénieur civil, répétiteur à l'École Centrale des Arts et Manufactures.
Le docteur ÉDOUARD MICHEL, secrétaire général de la Société médico-pratique de Paris.

Secrétaire général.

M. GASTELIER, ancien secrétaire général de l'administration du Mont-de-Piété.

Secrétaires.

MM. CHARBONNEL, avocat à la Cour d'appel de Paris.
DARRIMON, professeur de sciences.
Georges DUMONT, ingénieur civil.
MOUCHELET, ingénieur civil.

Trésorier.

M. VIEL LAMARE, Chef de Bureau de la Préfecture de la Seine.

Archiviste.

M Louis BARRÉ, ingénieur civil.

Membres honoraires.

MM. Le docteur DEQUEVAUVILLER.
MARGUERIN, Administrateur des Écoles supérieures de la ville de Paris.
Le docteur TESSEREAU, ancien adjoint au maire du Ier arrondissement.
LEROYER, ✻, ancien maire de Vincennes.
HARANT, membre du Conseil municipal de Paris.

2° DÉLÉGUÉS DES SECTIONS

Section de la rue Jean-Lantier (Ier arr.) . . MM.	G. Berger, chef du personnel de l'imprimerie A. Chaix et Cie.
— de la Banque (IIe arr.)	Lépany, ingénieur civil.
— de la rue de Picardie (IIIe arr.)	Urbain, ingénieur civil.
— de l'Hôtel-de-Ville (IVe arr.)	Wagner, professeur d'allemand.
— de la rue des Fossés-St-Jacques (Ve arr.)	L. Arnal, avocat à la Cour d'appel.
— de l'École de Médecine (VIe arr.) . . .	Dupré, professeur d'anglais.
— de la rue Chomel (VIIe arr.)	Richou, ingénieur civil.
— de l'Élysée (VIIIe arr.)	Huriez, chef d'institution.
— de la rue Milton (IXe arr.)	Couriot, ingénieur civil.
— du Faubourg-St-Martin (Xe arr.)	Restiau, ancien élève de l'École Polytechnique.
— de Popincourt (XIe arr.)	Masson, conducteur des Ponts-et-Chaussées.
— du Faubourg-Saint-Antoine (XIIe arr.) . .	Braeunig, sous-directeur de l'École alsacienne
— de la Mairie des Gobelins (XIIIe arr.) . .	E. Hovine, ingénieur civil.
— de la Mairie de l'Observatoire (XIVe arr.)	Andoyer, attaché à la Banque de France.
— de Grenelle-Vaugirard (XVe arr.) . . .	Blondin, chef de bureau au Ministère des travaux publics.
— de Passy (XVIe arr.)	F. Delmas, ingénieur-architecte.
— de Batignolles (XVIIe arr.)	Mathon, professeur de comptabilité
— de Montmartre (XVIIIe arr.)	Esmonet, ingénieur civil.
— de la Chapelle (XVIIIe arr.)	Martin Sabon, ingénieur civil.
— de La Villette (XIXe arr.)	P. Roger, ingénieur civil.
— de Belleville (XXe arr.)	Cramoisy, docteur-médecin.

II

MEMBRES SOUSCRIPTEURS DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

BIENFAITEURS (1).

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts;
Le Ministère de l'Agriculture et du Commerce;
La Ville de Paris;
La Banque de France;
La Caisse des Écoles du VIIIe arrondissement (Élysée);
M. PERDONNET, ancien Président de l'Association;
Mme Ve PERDONNET;
M. VARIN, ancien maire, ancien conseiller municipal de Paris;
M. MÉNIER, député;
M. H. MAS, industriel;
M. A. CHAIX, directeur de l'Imprimerie centrale des chemins de fer;
MM. BESSAND ET Cie, propriétaires de la maison de la Belle-Jardinière;
M. LAURENT-PICHAT, sénateur, Président de l'Association Polytechnique;
Mme Veuve PONCELET.

MEMBRES PERPÉTUELS (2).

Mme Veuve ARCHAMBAULT-GUYOT, au nom de son mari (trésorier de l'Association Polytechnique de 1868 à 1877);
M. DUMAS, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Président d'honneur de l'Association Polytechnique;
M. J. BLANCHARD, ancien adjoint au maire du Ier arrondissement, l'un des propriétaires de la Belle-Jardinière;
M. RUHMKORFF, industriel, ancien élève de l'Association Polytechnique;
M. COLLARDEAU, maire de Bondy, membre honoraire de l'Association;
M. DOUAU, membre de l'Association Polytechnique;
M. MONTANDON, membre de l'Association Polytechnique;

1. Ayant effectué un versement de 500 francs au minimum.
2. Ayant effectué un versement de 200 francs au minimum.

La Caisse des Écoles du IIe arrondissement (Bourse);
La Caisse des Écoles du IIIe arrondissement (Temple).

MEMBRES A VIE (3).

M. Dunkel, membre de l'Association Polytechnique;
M. Gauthier-Villars, libraire-éditeur;
M. Victor Paillard, ancien maire du IIIe arrondissement;
M. Carcenac, maire du IIe arrondissement;
M. Lucet, sénateur;
M. Couriot, membre de l'Association Polytechnique;
M. J. Duboscq, fabricant d'instruments d'optique;
M. Raveau, membre de l'Association Polytechnique;
M. E. Cacheux, ingénieur des Arts et Manufactures.

MEMBRES ORDINAIRES (4).

Les noms de ces membres sont inscrits au palmarès de l'année pendant le cours de laquelle ils ont versé leur souscription. Ils peuvent d'ailleurs acquérir les titres de *membres à vie, membres perpétuels* et *bienfaiteurs* par l'accumulation de versements annuels non interrompus.

3. Ayant effectué un versement de 100 francs au minimum.
4. Effectuant un versement annuel de 10 francs au minimum.

III

STATUTS DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE

I

OBJET DE L'ASSOCIATION

ARTICLE PREMIER.

L'*Association Polytechnique* a pour but le développement de l'instruction populaire. A cet effet, elle établit des cours publics et gratuits, professés gratuitement ; elle organise des conférences et fonde des bibliothèques.

ART. 2.

Chaque année elle distribue des récompenses aux élèves qui se sont le plus distingués par leur assiduité, leur travail et leurs progrès.

ART. 3.

Le siège de l'Association est à Paris.

II

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

ART. 4.

L'Association se compose de Membres actifs et de Membres honoraires.
Elle est administrée par un Président et un Conseil.

ART. 5.

Les Membres actifs sont : le Président, les Membres du Conseil et les Professeurs titulaires.

ART. 6.

Nul ne peut être nommé Professeur titulaire de l'Association qu'après un an d'exercice.

ART. 7.

Sur leur demande, après dix ans d'exercice, les Professeurs titulaires sont de droit membres honoraires. Les personnes qui ont rendu, à divers titres, des services à l'Association, peuvent être nommées membres honoraires.

ART. 8.

La qualité de membre de l'Association ne peut être retirée qu'en vertu d'un vote de l'Assemblée générale.

ART. 9.

L'Association est placée sous le patronage d'un Comité qui prend le nom de *Comité de patronage*.

ART. 10.

Le Comité de patronage se compose de membres choisis parmi les personnes qui peuvent contribuer à la prospérité de l'œuvre.

ART. 11.

L'Association pourra former une liste de membres honoraires aux titres suivants :

Seront *membres perpétuels* de l'Association Polytechnique les personnes ayant effectué un versement de deux cents francs.

Seront *membres à vie* celles qui auront effectué un versement de cent francs.

Seront *membres ordinaires* les personnes effectuant un versement annuel de dix francs.

Obtiendront le titre de *bienfaiteurs* de l'Association les personnes qui l'auront dotée de cinq cents francs au moins.

III

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

ART. 12.

L'Association se divise en sections.

ART. 13.

Un ensemble de cours établis dans un même centre, forme une section.

ART. 14.

L'Administrateur de chaque section est nommé par les Professeurs titulaires ou honoraires qui en font partie. Il prend le titre de *délégué* de la section auprès du Conseil.

ART. 15.

La section se compose du délégué, des professeurs titulaires, des chargés de cours et des professeurs honoraires qui ont appartenu à son enseignement.

ART. 16.

Au commencement de l'année scolaire, chaque professeur est tenu de déposer son programme entre les mains du délégué qui le soumet à l'approbation du Conseil.

A la fin de l'année scolaire, les délégués présentent au Conseil un rapport sur les travaux de leur section.

ART. 17.

Les chargés de cours sont désignés par le délégué et agréés par la section.

ART. 18.

Le Président de l'Association a toujours le droit d'assister aux réunions des sections et, en ce cas, il les préside.

IV

DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION

ART. 19.

Le Conseil se compose d'un Bureau nommé par l'Assemblée générale et des délégués nommés par les sections.

ART. 20.

Le Bureau est formé du Président de l'Association, de quatre Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, de quatre Secrétaires, d'un Trésorier et d'un Archiviste.

ART. 21.

Le Conseil se divise en quatre Comités présidés chacun par un Vice-Président et ayant les attributions suivantes : Comité n° 1, *Enseignement et Personnel ;* n° 2, *Finances et Matériel ;* n° 3, *Conférences et Publications ;* n° 4, *Bibliothèques et Collections*.

ART. 22.

Le Conseil se réunit une fois par mois pendant la durée des cours.

Le Bureau, dans l'intervalle des réunions du Conseil, est chargé de l'administration de l'Association, mais il doit faire approuver toutes les décisions qu'il a prises, à la plus prochaine réunion du Conseil.

Le Conseil se réunit d'urgence sur la demande, écrite et signée, du tiers de ses membres.

ART. 23.

Le Conseil a la haute direction des sections.

Il veille à l'exécution des statuts et règlements; répartit les ressources de l'Association et contrôle la comptabilité; propose la création de nouvelles sections; approuve les programmes des cours; règle le nombre, le lieu et l'ordre des conférences; présente au choix de l'Assemblée générale les membres honoraires et les membres du Comité de patronage; nomme les professeurs titulaires sur la proposition des sections; arrête la liste des lauréats; convoque au moins une fois par an le Conseil de patronage; statue sur les bibliothèques de sections; recherche les mesures utiles au succès de l'Œuvre, les soumet à l'approbation de l'Assemblée générale et en assure l'exécution.

ART. 24.

Le compte rendu analytique des séances du Conseil est distribué aux membres de l'Association.

V

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ART. 25.

L'Assemblée générale se compose des membres actifs de l'Association.

ART. 26.

Elle se réunit une fois par an, après la clôture des cours, pour entendre le rapport du Conseil et délibérer sur les propositions qui lui sont soumises.

Le Conseil peut la convoquer extraordinairement. Il est tenu de la réunir sur la demande, écrite et signée, du tiers des membres de l'Association.

ART. 27.

Les élections ont lieu, tous les trois ans, à la réunion prescrite par l'article précédent.

Les membres du nouveau Conseil entrent immédiatement en fonctions.

Tous les pouvoirs cessent et se renouvellent en même temps.

Tous les membres sortants sont rééligibles.

ART. 28.

La nomination des membres du Bureau par l'Assemblée générale a lieu par six scrutins successifs pour le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire général, les Secrétaires, le Trésorier et l'Archiviste de l'Association.

ART. 29.

La revision des statuts ne peut avoir lieu que sur une demande écrite, signée du tiers des membres actifs de l'Association.

Cette demande doit être préalablement soumise au Conseil, qui en donne avis à l'Assemblée générale.

Toute modification aux statuts doit être votée par la moitié plus un des membres qui, en vertu de l'article 25, composent l'Assemblée générale.

ARTICLES ADDITIONNELS

ARTICLE PREMIER.

Les sections de Sceaux, de Vincennes et d'Ivry restent assimilées aux sections parisiennes.

ART. 2.

Tous les membres ayant fait partie du Bureau, de 1865 à 1868, ont droit d'assister aux réunions du Conseil et de l'Assemblée générale avec voix délibérative.

Chacun d'eux garde son titre, en y ajoutant la qualification d'honoraire.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Préface	V
Introduction	I
Chapitre Ier. — Fondation de l'Association Polytechnique	31
— II. — Premiers progrès de l'Association Polytechnique	73
— III. — Extension de l'Association Polytechnique	109
— IV. — État actuel de l'Association Polytechnique	149
— V. — Associations enseignantes :	
I. Étrangères	222
II. Françaises	246
— VI. — Avenir de l'Association Polytechnique	275
Annexes. I. Membres du Conseil en 1880	297
— II. Membres souscripteurs	299
— III. Statuts de l'association	301

A. CHAIX ET Cie
R. BERGÈRE, 20

A. CHAIX ET Cie
R. BERGÈRE, 20